

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1919



ROUEN

IMPRIMERIE CAGNIARD -:- LÉON GY -:- A. LAINÉ SUC^r

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—
1920

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 02476302 2

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS
DE ROUEN
Pendant l'année 1919.

7747

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le Précis de ses travaux.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1919



ROUEN

IMPRIMERIE CAGNIARD -:- LÉON GY -:- A. LAINÉ SUC^r

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—
1920

107 30

1919

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

TENUE LE JEUDI 18 DÉCEMBRE 1919, DANS LA SALLE DES TABLEAUX DU PALAIS DES CONSULS

Présidence de M. Lucien VALIN, Maire de Rouen, président.

Cette année encore, la séance annuelle de l'Académie s'est tenue au Palais des Consuls, la grande salle de l'Hôtel-de-Ville étant toujours prise par les Services de Ravitaillement.

Elle a eu lieu dans la salle des Tableaux, le jeudi 18 décembre, à huit heures et demie du soir.

Parmi les notabilités présentes, citons : M. le Procureur de la République, M. le colonel Mathieu, MM. Blanquart, Regnier et Porée, membres correspondants ; M. Georges Fromage, membre de la Chambre de Commerce ; M. Le Roux de la Jonkaire, conseiller à la Cour ; M. Chevalier, directeur de l'École pratique d'Industrie ; M. Capon, directeur de l'École primaire supérieure ; M. Maclair, secrétaire général de la Mairie.

M. le Préfet s'était fait représenter par un conseiller de préfecture.

S'étaient excusés : M. le Général Lebrun ; M. Franqueville, Premier Président de la Cour d'appel ; M. Gensoul, Premier Président honoraire.

M. le Président en expliquant l'absence de S. E. le Cardinal lui exprime les vœux de l'Académie pour le succès de sa patriotique mission en Orient.

La parole est donnée à M. Labrosse, archiviste-paléographe, conservateur des Archives et Bibliothèques municipales, pour son discours de réception. Bibliothécaire, il parle des Bibliothèques, de leur organisation, de leur rôle social et il le fait en philosophe autant qu'en savant.

M. Valin, dans sa réponse, fait l'histoire anecdotique de la Bibliothèque municipale de Rouen.

Vient ensuite la longue série des rapports sur les prix que doit décerner l'Académie.

M. Samuel Frère, rapporte les prix Pellecat et Bouctot (Beaux-Arts) ; M. Prevost, les prix Bouctot (Histoire et Poésie) ; M. Cléry, le prix Houzeau ; M. le chanoine Jouen, les prix de Vertu.

Les lauréats de ces différents prix, dont les noms se trouvent dans les rapports publiés plus loin, sont acclamés par l'assistance qui applaudit tout particulièrement le prix Dumanoir attribué à l'École Rouennaise de Rééducation dite École Gouraud, représentée à la séance par le président de son Conseil d'administration, M. Georges Fromage, et par son directeur, M. Gillot.

La séance est levée à onze heures.

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. H. LABROSSE

Directeur des Bibliothèques et Archives de la Ville de Rouen.

LE RÔLE SOCIAL DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

Le grand honneur que vous avez bien voulu me faire en m'invitant à prendre séance parmi vous ne m'a pas médiocrement surpris. Les titres que je pouvais alléguer me paraissaient bien insuffisants à rallier vos suffrages. Votre extrême bienveillance, sans aucun doute, a dû y suppléer. Je ne puis que vous en remercier très sincèrement et me féliciter moi-même de l'heur qui m'échoit de prendre part à vos doctes réunions.

La variété des compétences, le libéralisme des idées, la courtoisie des discussions y sont de tradition. Que peut désirer de plus un « ami de sagesse », un « philosophe » comme l'entendait Pythagore, plus désireux d'écouter et de s'instruire que de parler lui-même ? Et pourtant, en dépit de ce désir, la loi de vos réceptions m'im-

pose l'honneur, le périlleux honneur, de prendre la parole et d'acquitter par un discours mon droit d'entrée. Si l'érudition et l'éloquence ne cheminent pas de concert ce soir, vous en jugerez à l'instant et voudrez bien... m'en excuser.

On ne parle bien, dit-on, que de ce que l'on connaît bien. Si la question des bibliothèques est celle que j'ignore le moins — *experientia magistrata* — il était sage en ce début — ayant la liberté du choix — de songer à vous en entretenir. Familiers experts du livre, vous trouverez peut-être quelque intérêt à un bref exposé des conditions auxquelles la cité moderne pourra, ou du moins me paraît pouvoir retirer du livre le maximum d'utilité sociale.

Elle est bien longue, bien variée, bien mouvementée l'histoire du livre, véhicule précieux et fragile du savoir humain, « médecine de l'âme » (1), « héraut de la vérité » (2) comme on l'a proclamé depuis des siècles. L'encombrante tablette d'argile, striée de caractères cunéiformes, la tablette de cire, le fragile papyrus, le parchemin roulé d'abord en « volumina » puis découpé en commodés « codices », l'économique papier, la typo-

(1) *Ψυχῆς ἰατρικόν* : tel est le titre d'une collection de livres formée, au dire de Diodore de Sicile (*Bibl. Hist.*, I, 49, éd. Didot, 1842) par le prétendu roi d'Égypte, Osymandias.

(2) *Quot enim libros scribimus, tot nobis veritatis praecones facere videmur* (Guigues I, prieur de la Grande Chartreuse (*Consuetudines*, cap. 28, § 4, éd. Migne, P.L. t. 153, col. 695).

graphie, prestigieuse multiplicatrice, le journal qui fit au xix^e siècle, dans le gouvernement et le commerce, une révolution comparable à celle que fit au xvi^e siècle, au point de vue littéraire et religieux, le livre imprimé (1), en ont marqué jusqu'ici les principales étapes.

Je pense — et ce sera le sujet précis de mon discours — que dans cette histoire une phase nouvelle s'annonce. La bibliothèque publique, non celle que nous connaissons, en France du moins, mais la bibliothèque vraiment publique, c'est-à-dire non seulement ouverte, mais utile à tous, doit et va, si je ne m'abuse, multiplier encore le bienfait du livre.

Pour vous permettre de l'apprécier, je voudrais vous en exposer d'abord le fonctionnement en vous narrant la visite que j'en ai faite.

C'est dans une ville importante de quelque cent mille habitants, en plein centre, « là où l'on passe le plus », un monument somptueux construit tout exprès, en bordure d'un riant jardin. L'accès en est libre, absolument libre. Les portes s'ouvrent dès le matin, dès que la cité s'éveille, et ne se referment que tard dans la soirée, à l'extrême limite de l'activité sociale. Une première salle, au rez-de-chaussée, dite « Salle de références », offre aux regards les documents — les plus utiles, les plus récents — de la vie pratique : des journaux,

(1) Seignobos, *Histoire de la civilisation*, 1902, p. 176.

beaucoup de journaux — ceux de la localité et même les principaux du pays — des annuaires, Bottin et ouvrages similaires, répertoires d'adresses et de renseignements, des indicateurs (chemins de fer, bateaux, postes); des guides et cartes, topographiques ou schématiques, celle de l'Etat-Major et celles des géologues, des automobilistes, etc.; des encyclopédies; des dictionnaires de beaucoup de langues, des dictionnaires technologiques, etc.; les dernières livraisons de nombreuses revues de tout genre; des prospectus et tarifs commerciaux et industriels (1). Un bibliothécaire est là, pour surveiller sans doute, mais surtout pour renseigner, pour guider le chercheur inexpérimenté ou pressé.

De cette salle on accède à une autre beaucoup plus vaste, claire, gaie, dont les baies ouvrent sur le jardin et que décorent quelques œuvres d'art. Elle est garnie de sièges confortables et de petites tables installées entre des casiers de livres, dont le rayon le plus élevé est accessible sans le secours d'échelle, ni même d'escabeau. Ces casiers contiennent les livres les plus utiles et les plus récents dans toutes les branches du savoir, théorique et pratique, utiles non seulement à l'érudit, au savant, au professeur, à l'étudiant, mais même au commerçant, à l'industriel, à l'agriculteur. Les livres sont classés méthodiquement, suivant le

(1) Cf. Morel (E.), *La Bibliothèque publique*, 1910, p. 231.

sujet dont ils traitent. L'accès de leurs casiers est libre. Mais les livres doivent être et sont en général soigneusement remis à leur place, après usage. A chaque groupe de casiers est préposé un bibliothécaire dont la compétence correspond au genre d'ouvrages qu'ils contiennent. Comme celui de la salle de références, il est à la disposition des lecteurs pour les aider et leur fournir aimablement tous renseignements utiles. Un catalogue sur fiches permet d'ailleurs de se rendre compte instantanément si la bibliothèque possède un ouvrage donné et sur quel rayon il a été classé.

Le bibliothécaire qui me guidait, me fit remarquer que son principal souci, ainsi que celui de ses collaborateurs, était de se tenir au courant du mouvement des livres, des faits et des idées, de fournir à leurs concitoyens, tout de suite, avant même qu'ils le demandent, les livres utiles et d'actualité.

« Nous nous considérons (1), me disait-il, en quelque sorte comme des apôtres ; nous nous appliquons à provoquer l'étude, à avertir des dernières trouvailles, des derniers progrès ; nous faisons une large part à la documentation relative au commerce et à l'industrie locales, afin de lutter contre la routine et l'ignorance professionnelles

(1) Morel, *loc. cit.*, p 231.

— à celle des questions sociales (1), estimant qu'un citoyen conscient et qui vote doit être renseigné, doit être préservé des mensonges ou erreurs des journaux, des réunions publiques, du voisin ou du compagnon beau parleur. »

Il me montra, dans les journaux locaux, la notice hebdomadaire relative aux nouvelles acquisitions de la bibliothèque et un bref article sur les ressources qu'elle offrait pour l'étude d'une question d'actualité.

En l'écoutant et en constatant l'opportunité et la variété des nouvelles acquisitions, dans chaque section, la brève sentence, qui est tout un éloge, du vieux Lhomond me revenait en mémoire « *Fungitur officio* », il s'acquitte de son devoir.

Dans cette bibliothèque, on évite soigneusement l'encombrement des casiers par des livres surannés, morts. Tout livre qui n'a plus qu'un intérêt rétrospectif, pour l'érudit, le fureteur du passé, est *inhumé*, s'il le mérite, dans le Musée des livres, où l'on conserve soigneusement et d'ailleurs avec honneur, les livres anciens, rares, curieux, précieux, les manuscrits, les incunables, etc. L'usure du livre par le fréquent usage est

(1) Sur le devoir actuel des bibliothécaires de coopérer à l'instruction politique et économique du public, cf. l'intéressante conférence de M^{me} Adélaïde R. Hasse, chef du Service documentaire à la Bibliothèque publique de New-York : *Library preparedness in the fields of economics and sociology* (*The library Journal*, august 1916).

prévue et ne scandalise point. On achète un nouvel exemplaire s'il est nécessaire.

De la salle de lecture, on peut se rendre directement au bureau du prêt, service important. Le droit au prêt n'est pas l'exception, mais la règle. Des sanctions pécuniaires en préviennent les abus. Le livre précieux ou difficile à remplacer en cas de perte ou d'accident, les livres de référence, seuls, en sont exclus. Pour permettre le prêt d'ouvrages fréquemment demandés, la bibliothèque en possède un double et parfois même un troisième exemplaire.

On ne vient pas à la bibliothèque seulement pour s'instruire, ou travailler, mais aussi pour se distraire, et je ne crois pas que cette catégorie de lecteurs y soit moins bien accueillie que les autres. Pas de phobie de l'ouvrage qualifié de « frivole », mais un choix intelligent, plein de goût, éclectique, et sans hostilité systématique à l'égard des littérateurs vivants, même jeunes. On y reconnaît parfaitement, sans fausse pudeur, que même un intellectuel sérieux, grave, a le droit de préférer pour une heure de délassement les *Ronds de cuir* de Courteline aux Oraisons funèbres de Bossuet et qu'en définitive le roman est devenu à notre époque le véhicule confortable, pimpant et séduisant, des plus austères idées (1).

(1) Sans sortir de l'Académie, je puis alléguer sur ce point l'auteur de *Cervelines*, *Princesses de science*, *Dames du Palais*, etc.

Les enfants eux-mêmes ont droit d'entrée, sans toutefois avoir la libre disposition de tous les livres. Une salle spéciale, près de la salle de références, leur a été réservée. Ils y trouvent les ouvrages plaisants ou utiles qui conviennent à leur âge.

Et cette bibliothèque est très fréquentée ; fréquentée par tous, parce que tous savent qu'ils y trouveront de quoi satisfaire leur curiosité, parce que tous ont appris à se servir du livre, ce maître docile, que l'on prend à son heure, que l'on quitte à son gré ; à ne pas se contenter pour se renseigner de la routine empirique, du journal et de la conférence publique. Beaucoup n'y font que passer et se hâtent à leur travail ou à leurs affaires dès qu'ils ont obtenu le renseignement, l'horaire, l'adresse, le nom, la date désirés ou dès que le livre qu'ils liront à loisir chez eux leur a été remis. Quelques-uns, travailleurs assidus, que le « library noise » agace et trouble, obtiennent la faveur d'une salle réservée, silencieuse, où ils ont le loisir de laisser à leur place, sous clef, le livre commencé, leur portefeuille, leurs notes.

Ne conviendrez-vous pas avec moi, que cette bibliothèque vraiment éclectique, que l'on a conçue comme un rouage de la vie publique, comme un service essentiel de la cité, « analogue à la voirie, aux hôpitaux, à la lumière, à l'hygiène » (1),

(1) Morel, *op. cit.*, p. 4.

pour laquelle on n'a pas marchandé les larges crédits nécessaires, dans l'organisation de laquelle on n'a apporté aucune préoccupation politique ni confessionnelle, ne conviendrez-vous pas, dis-je, que cette bibliothèque « offre le maximum de documents utiles avec la commodité de les trouver réunis, annihile en partie la puissance de l'argent et de la réclame, rend possible le contrôle des livres et des journaux les uns par les autres, réduit d'autant les chances de propagation d'erreur, d'accaparement d'opinion par le mensonge ; remplace l'interview et le renseignement verbal par la précision plus grande du document écrit ; développe l'esprit de tolérance et de collectivité par l'admission de livres et de journaux très divers, offre plus utilement et plus sainement què le café ou le débit, un emploi à des loisirs que la réduction des heures de travail rend plus nombreux, favorise l'esprit d'initiative et le perfectionnement technique » (1). Par elle, le livre réalise la qualité essentielle du bien « Bonum diffusivum sui » (2).

Mais je lis une curiosité dans vos regards. Où donc se trouve cette bibliothèque idéale, cette bibliothèque vraiment publique, c'est-à-dire vrai-

(1) Morel, *op. cit.*, p. 232.

(2) Adage philosophique qui semble dériver de ce passage du Pseudo-Denys l'Aréopagite. *De Div. Nom.*, cap. 4 (Migne, P.G. 3, col. 693). « Ουτω δὴ καὶ τὰγαθὸν... πᾶσι τοῖς οὖσιν ἀναλόγως ἐφίησι τὰς τῆς ὅλης ἀγαθότητος ἀκτῖνας. »

ment utile à tous? Hélas! elle n'existe pas sur notre terre de France; cette visite n'est qu'un beau rêve, un rêve que j'ai fait après avoir constaté moi-même quelle petite place nos bibliothèques françaises occupent dans la vie sociale, quel rôle effacé elles y jouent; après avoir lu les deux ouvrages publiés en 1909 (1) et en 1910 (2) par un bibliothécaire de la Bibliothèque Nationale, M. Morel et dans lesquels l'auteur dresse un réquisitoire spirituel, humoristique, paradoxal souvent, injuste quelquefois, « contre les bibliothécaires, leurs catalogues vains, la lésinerie de l'Etat et des Villes », constate, ce qui se fait en Amérique (3) (depuis un siècle) et en Angle-

(1) Morel (Eugène), *Bibliothèques. Essai sur le développement des Bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes* (Paris, Mercure de France, 1909, 2 vol. xiv-390 et 460 pages). Cf. les comptes rendus élogieux de M. Ledos, conservateur-adjoint à la Bibliothèque Nationale (*Polybiblion*, sept. 1909), de M. Ch. Mortet, administrateur à la Bibl. Sainte-Geneviève (*Bull. de l'Ass. des biblioth. français*, 1910, n° 1), de M. Lucien Maury (*Revue bleue*, févr. 1910) et hostile de M. E. Châtelain, conservateur de la Bibliothèque de la Sorbonne (*Rev. des biblioth.*, 1909, p. 188).

(2) Morel (Eugène). *La librairie publique*. Paris, A. Colin, 1910. Résumé et complément du précédent, ce volume n'en a pas reproduit la partie critique.

(3) Aux Etats-Unis, il y avait, en 1793, 35 bibliothèques comprenant 75.000 volumes; en 1859, 1.297 (plus de 4.000.000 de volumes); en 1900, 5.383, de plus de 1.000 vol. et 9.261 de 300 à 1.000 (au total près de 47.000.000 de volumes), sans compter les bibliothèques de sociétés et d'écoles, pour une population de 70.000.000. Cf. Bostwick (Arthur), *The American Public Library*, 1910.

terre (1) (depuis le bill Edward de 1850), propose des idées et des plans sur la bâtisse, la mécanique, le classement, etc., et esquisse le programme d'une Bibliothèque nouvelle, de la « Librairie publique ».

Ecoutez le début de son second ouvrage (2). « Concevoir la lecture comme un service public nécessaire dont tous doivent profiter, et pour lequel tous doivent payer, non seulement ceux qui en profitent, mais surtout ceux qui n'en profitent pas, car leur ignorance est un danger public — danger public de loisirs qui ne trouveront que plaisirs imbéciles ou funestes ou d'un travail qui demeurera routinier s'il n'est oiseux ou encombrant — danger public, qui est l'ignorance du pauvre, nuisible à lui-même, à la prospérité de la race et du pays — danger public qui est l'igno-

(1) En 1849, il n'y avait en Angleterre qu'une pauvre bibliothèque publique, à Manchester. En 1850, Edward fit passer le bill instituant un impôt spécial (penny rate) facultatif et destiné à subvenir à la création des bibliothèques publiques (free public library). Cf. Ogle, *The free Library*, 1897.

Les conséquences heureuses de ce bill ne se firent sentir qu'au bout d'un demi-siècle. Actuellement, en dehors des bibliothèques d'universités, des grandes bibliothèques de Londres (British Museum, Guidhall, Kensington Museum), d'Oxford, Cambridge, Edimbourg, Dublin et des centaines de riches bibliothèques de Sociétés académiques, écoles et clubs, l'Angleterre possède près de 700 free public libraries, *rate supported*, c'est-à-dire entretenues par une contribution municipale. Il n'est plus de ville de 30.000 habitants qui n'ait une ou plusieurs bibliothèques complètes. Cf. Morel, *op. cit.*

(2) Morel, *Libr. publ.*, 1910, p. 1.

rance du riche qui, par l'emploi stupide de sa fortune et le pouvoir qu'il a de faire travailler les autres, multiplie le danger de son incompetence ». « Concevoir la lecture comme un système d'éducation, l'instruction par soi-même, la libre recherche, la découverte et non la simple acquisition du savoir, la concevoir ainsi dès l'école, même primaire, et dans la secondaire et dans la supérieure. La concevoir ainsi pour soi, toute la vie, non pas sous forme de cours complémentaires, post-scolaires, mais comme une nécessité constante, un régime normal, hygiène de son esprit et tenue au courant de ses affaires... Telles sont les idées directrices d'une institution neuve et d'esprit et de forme, qui n'a pas plus de rapport avec ce que nous nommons bibliothèques et notamment bibliothèques populaires qu'avec le commerce de librairie et les conservatoires d'arts et métiers. Cet organe nouveau de la société moderne fonctionne actuellement dans toute cité des Etats-Unis ou de l'Angleterre capable d'entretenir une église et une école. Nous ne le connaissons pas en France et n'avons rien qui le remplace... »

Qui n'applaudirait à cet admirable programme ?
Mais que nous sommes loin de sa réalisation !

Ah ! certes, nous avons des bibliothèques, beaucoup de bibliothèques : Bibliothèque Nationale, bibliothèques universitaires, bibliothèques d'écoles, de Sociétés savantes, d'institutions,

commerciales, industrielles, de groupements corporatifs, mutuels, sportifs, etc. Créées pour des fins spéciales qu'elles réalisent d'ailleurs plus ou moins parfaitement, elles ont leur raison d'être, peuvent et doivent subsister à côté de la bibliothèque publique, qui est seule l'objet de mon discours.

Nous avons bien aussi des bibliothèques municipales, dites publiques. Mais comme celles de l'antiquité, du Moyen Age et de l'ancien régime, propriété de souverains et de princes amis des arts, de riches amateurs ou érudits, d'écoles ou de monastères qui ne s'ouvraient guère qu'aux savants — fort libéralement d'ailleurs — elles ne sont essentiellement conçues que comme des musées de livres précieux, rares ou curieux, dont le bibliothécaire est, dans toute la force du terme, le conservateur.

Leur utilité primordiale est d'être l'atelier gratuit de l'érudite, de l'historien, du bibliophile (1).

(1) C'est dans ce sens qu'il est question de bibliothèques publiques même dans l'antiquité (Cf. Daremberg et Saglio, *Dict. des antiq. gr. et lat.*, I (1877), v° Bibliotheca), à Athènes (vi^e s. av. J.-C.), à Alexandrie (dès le iv^e s. av. J.-C.), à Rome (dès le ii^e s. av. J.-C.), à Milan, à Côme, à Tibur, à Patras et en général dans les thermes et près des temples.

C'est ainsi que dans les temps modernes, certains dépôts furent ouverts au public, à Milan (Bibl. Ambrosienne) dès 1608, à Paris dès 1644 (Bibl. Mazarine), en 1737 (Bibl. du Roi) et que l'an II, le décret de pluviôse prescrivit l'établissement de bibliothèques publiques dans les départements. — A Rouen, la bibliothèque du Cha-

En second lieu, on leur demande de fournir aux étudiants qui préparent des examens variés et ne peuvent acquérir tous les ouvrages nécessaires, une documentation plus ou moins complète (1). Enfin, elles reçoivent les flâneurs, heureux de pouvoir passer économiquement quelques heures, à l'abri, en compagnie d'un livre intéressant, roman ou autre choisi plus ou moins au hasard et qui ont rarement conquis la sympathie des bibliothécaires.

Elles ont été logées plus ou moins luxueusement, dans des locaux soit préexistants, auxquels elles ont dû s'adapter (2) soit créés pour elles, en général par des architectes fort dédaigneux des bibliothécaires et plus préoccupés de l'apparence architecturale que des commodités d'usage (3).

Les crédits dont elles disposent sont toujours

pitre fut ouverte aux travailleurs au moins dès le xvii^e siècle. Cf. Frère, *Etude sur les anciennes bibl. publ. de Rouen*, en tête de son *Cat. des mss. de la Bibl. de Rouen*, 1874.

(1) Et encore prétend-on que nos jeunes lycéens n'y vont guère chercher que des traductions toutes faites.

(2) « Si, comme d'ordinaire, on offre un Palais des Beaux-arts, un évêché ou un séminaire désaffecté, le mieux serait pour remplir le but d'une librairie publique, de sous-louer ces bâtiments somptueux, d'en faire de l'argent pour bâtir ailleurs. » (Morel, *Libr. publ.*, 1910, p. 253).

La réalisation de ce vœu mettrait peut-être à trop rude épreuve la bonne volonté des administrateurs de la cité.

(3) En 1887, lors de l'installation de la Bibliothèque de Rouen, faute d'avoir consulté le bibliothécaire, l'architecte avait prévu une salle de travail pour un nombre de lecteurs inférieur à la moyenne déjà acquise.

modestes, et souvent ridicules (1), les représentants de la commune estimant — et non sans quelque raison — qu'un établissement municipal ne doit être doté que dans la proportion des services rendus. Heureuses encore sont-elles lorsqu'elles ne se heurtent pas à leur indifférence complète. « N'achetez plus de livres ou vendez-en pour faire de la place », répondirent un jour les édiles d'une grande ville à un bibliothécaire qui leur exposait l'urgence d'un agrandissement de son dépôt.

Les conservateurs, en général fort instruits, littérateurs ou érudits, experts en livres, langues et écritures anciennes, maigrement rétribués, parce que leur nécessité n'est pas évidente, urgente, se consolent par la satisfaction d'avoir la libre disposition de trésors bibliographiques et de précieux instruments de travail, qu'ils utilisent pour l'agrément des Sociétés savantes et pour le plus grand profit de l'histoire locale. « Le droit de feuilleter des incunables vaut bien un traitement », dirait ce Ministre de l'Instruction publique, qui objectait à une demande d'augmentation formulée

(1) Que sont nos budgets municipaux de matériel de bibliothèque (livres, reliures) qui ne dépassent jamais 50.000 francs et sont le plus souvent au dessous de 20.000, aux environs de 10.000, auprès des 250.000 francs de Sheffield (400.000 hab.), 185.000 de Bristol (350.000 hab.), 165.000 de Nottingham (250.000 hab.), 150.000 de Bolton (140.000 hab.).

par un archiviste, l'honneur de conserver des lettres patentes du Grand Roi (1).

Les acquisitions de ces bibliothèques répondent à leur caractère. Ce sont avant tout des livres anciens et rares, des ouvrages historiques, littéraires ou philosophiques. Le livre de science, théorique ou appliquée, qui vieillit en quelques années, le livre de distraction, sauf lorsque son mérite littéraire a été dûment reconnu, après de longues années, le livre utile à la vie pratique, le livre de polémique, politique ou religieuse, le journal, n'y ont que difficilement accès.

Leur fréquentation limitée, même lorsqu'il est heureusement possible de relever des moyennes honorables — comme à Rouen, par exemple (2), — n'a qu'un rapport très lointain avec le chiffre de la population et l'on doit convenir que la bibliothèque dite publique, ne sert en France qu'à une minorité.

Voilà le grand mal et voici la grande réforme

(1) Notons cependant que la crise actuelle de cherté de la vie a déterminé enfin le Parlement et quelques villes à relever sérieusement les traitements des bibliothécaires.

(2) Les statistiques annuelles des communications à la Bibliothèque de Rouen ont accusé un maximum de 36.400 communications (en 1915) et une moyenne habituelle de 25.000 pour une population de 125.000 habitants.

En 1859, dans une petite ville de 9.000 âmes, la statistique de lecteurs accusait une moyenne de quatre par séance. Cf. Vallet de Viriville, *Un bibliophile immodéré*, dans le *Bull. du bibliophile* (1859), p. 662.

à promouvoir : attirer tout le monde à la bibliothèque, parce qu'il y a un intérêt social, à ce que tous sachent se servir du livre et contractent l'habitude de s'en servir.

Malgré l'invention de l'imprimerie qui a multiplié le manuscrit, malgré le développement de l'instruction, c'est-à-dire de la capacité d'utiliser le livre, malgré l'ingéniosité commerciale des libraires, pour se renseigner sur les questions qui l'intéressent directement, pratiques, professionnelles, politiques, religieuses, sociales, le Français ne lit pas ou peu.

Après quelques années d'école, après l'acquisition d'un bagage plus ou moins lourd de connaissances plus ou moins utiles, il se lance dans la vie et oublie le livre, qui devrait continuer l'école. L'empirisme et le milieu deviennent à peu près ses seuls maîtres. Paysan, ouvrier, bourgeois, il ne s'instruira dorénavant pas autrement que ses ancêtres, aux temps où le manuscrit n'existait pas, ou rare, se cachait prudemment « enchaîné ». Quel est l'artisan qui songe à lire un manuel de son art ? Combien de citoyens se préoccupent de l'histoire de leur parti politique, se documentent sur les problèmes qu'ils sont appelés à résoudre au moins indirectement par le choix de représentants ?

Pour se distraire, on lit peut-être un peu plus. Une publicité savante, habile à flatter les goûts des lecteurs, a popularisé le roman et que ce soit

sous la forme du feuilleton, de la livraison à 0 fr. 10 ou du volume économiquement édité, a su le faire pénétrer partout. A ce point de vue même, la bibliothèque populaire qui *prête des romans* a conquis depuis longtemps ses sympathies, sympathies légitimes — car enfin, la distraction par le livre est un droit au moins tout autant que celle du cinéma ou du carrousel, — mais qui ne devraient pas être exclusives.

Mais vraiment, comme le remarquait un publiciste, « si le grand mouvement d'éducation populaire aboutit à ce piètre résultat de prêter dans chaque bibliothèque quelques romans, on doit dire qu'il a échoué dans sa glorieuse tâche » (1).

Sans doute, comme on l'a proclamé récemment à la tribune parlementaire, « les doctrines se mettent dans les livres, mais avant de lire les livres, il faut vivre » : paradoxe que dément d'ailleurs la forte préparation intellectuelle de son auteur (2) et auquel peut s'opposer cette maxime de notre grand chef militaire : « On fait ce que l'on *peut* avec ce que l'on *sait*. Dès lors pour pouvoir un peu, il faut savoir beaucoup et bien » (3). Voltaire n'avait-il pas dit déjà :

(1) J. Vignaud, *Le Petit Parisien*, 1909, compte rendu de l'ouvrage de Morel.

(2) G. Clémenceau, Discours à la Chambre des Députés, 22 juillet 1919 (*Journal officiel*, 23 juillet 1919, Ch. d. D., p. 3635).

(3) Foch, cité par L. Madelin, *Rev. des D.-M.*, 15 août 1919, p. 837.

« L'univers entier est gouverné par les livres » (1). Les hommes vivront d'autant mieux qu'ils seront moins ignorants.

En dehors de la bibliothèque, sans doute, on peut s'instruire et l'on s'instruit par la conversation, par la conférence publique, par la réunion publique, par le cinéma, par le journal et par tous les moyens d'information que l'initiative privée ou administrative crée à chaque instant. Pourquoi donc, m'objectera-t-on, voulez-vous encombrer la bibliothèque, — fière de ses manuscrits, de ses incunables, de ses ressources d'érudition, — de tout le fatras imprimé, utile, nécessaire même, mais si vite périmé, de la vie pratique, sociale, industrielle, commerciale, alors qu'il y a des libraires, des journaux, des syndicats d'initiative, des annuaires, des débits « où l'on consulte le Bottin », des gares où l'on trouve les indicateurs, des agences, où l'on obtient toutes sortes de renseignements, des distributeurs de prospectus, des affiches, des bibliothèques spéciales, un Musée commercial, des Chambres de commerce, des Sociétés industrielles, sportives, etc.

Pourquoi ? Mais précisément parce que tout cela est dispersé, parce que tout cela n'est pas à la disposition de tous, à tout moment, au moment précis où l'on en a besoin, parce que tout cela est souvent ignoré de ceux qui en ont besoin, parce

(1) Voltaire, *Dict. philos.*

qu'une centralisation est désirable, nécessaire, afin de montrer à chacun comment, sur n'importe quel sujet, dans n'importe quel cas, il est possible et facile de se documenter, de se renseigner, abondamment, sûrement et de ne se décider qu'en pleine connaissance de cause, parce qu'il importe de substituer au hasard, à la routine, à l'impéritie, la documentation méthodique, complète, critique.

La réunion publique ? Ses orateurs attestent souvent plus de bonne volonté que de lecture, plus d'éloquence que de compétence et ne savent trop souvent que faire acclamer par des auditeurs non moins ignorants les thèses les moins fondées.

Le journal ? le journal qui sait tout, voit tout, dit tout ! Ah oui ! le journaliste, nouveau Pic de la Mirandole, omniscient, capable de parler instantanément de tout, de *omni re scibili*, est bien devenu le grand maître de la foule. Le « c'est dans le journal » a remplacé le « Magister dixit » des scolastiques.

Je ne voudrais certes pas méconnaître les services rendus par la presse quotidienne, nier sa valeur, son action (1). Mais fallacieuse compétence uni-

(1) D'ailleurs le journal peut être un précieux auxiliaire de la bibliothèque en faisant connaître à tous ses acquisitions, ses ressources sur un sujet donné. A ce point de vue, la bibliothèque de Rouen a toujours vu la presse locale accueillir ses « communiqués » avec le plus bienveillant empressement. Le « bulletin du livre » a sa place et sa bonne place dans plus d'un quotidien.

verselle ! Que d'inexactitudes, que d'erreurs parfois grossières se glissent sous les doigts du linotypiste et s'accréditent dans le public, lorsque le rédacteur anonyme, ignorant ou pressé sort du fait divers, et aborde les questions économiques, financières, politiques, historiques, religieuses !

D'ailleurs, si tous ces moyens d'informations suffisaient, entendrions-nous ces doléances répétées sur la routine ignorante, sur la lenteur du progrès social, sur la difficulté de vulgarisation des découvertes utiles, sur le divorce de la science et de la pratique, de l'art et de l'industrie. M. Morel (1) aurait-il pu écrire en 1910 : « On a dit après 1870 : celui qui nous a battus, c'est le maître d'école. Peut-être a-t-on compris après 1900 que nous sommes non moins vaincus par les écoles techniques, commerciales, par les laboratoires et les bibliothèques de l'Allemagne ? Ou faudra-t-il de nouvelles guerres, expositions universelles et autres misères pour faire comprendre à nos *économistes* qu'ils manquent d'économie dans leur sordide budget, qu'il est non moins important d'assurer la vie des actifs et l'emploi des forces de la nation, que le repos de ses invalides. » Et en 1918, dans son rapport à la Chambre des Députés sur la proposition de loi relative à l'organisation des sciences appliquées, M. Pottevin aurait-il pu faire cette constatation : « Le manque

(1) Morel, *Libr. publ.*, 1910, p. 124.

de liaison entre la science et l'industrie est un des traits les plus saillants de notre état d'avant-guerre, il a eu pour conséquence que notre industrie, restée, sauf de trop rares exceptions, routinière, s'est laissée devancer par celle de nos concurrents. S'il persiste après la paix nous devrions nous résigner à rester, malgré la victoire, tributaires de l'étranger » ?

Si l'on est convaincu que le public ne lit pas assez, ne lit pas utilement, si l'on veut répandre le goût et par suite l'habitude du livre, il faut organiser les bibliothèques publiques dans ce but, il faut réaliser ce qu'un grand artiste (1), notre compatriote, a symboliquement exprimé en une splendide fresque, que vous connaissez bien, « Le livre ouvert à tous » (2), et ce que j'ai essayé de vous esquisser au début de ce discours (3).

(1) M. Paul Baudouin.

(2) Dans le vestibule de la Bibliothèque de Rouen.

(3) « Il faut qu'une bibliothèque soit un rouage de la vie publique. Etant le bien de tous, elle doit être aménagée intellectuellement aussi bien que matériellement pour servir à tous », écrivait en 1906, dans un rapport officiel, l'actif conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Paris, aujourd'hui directeur de l'Institut d'histoire urbaine de la Ville de Paris.

M. Arthur-E. Bostvick, conservateur de la Bibliothèque de Saint-Louis (États-Unis) dans sa conférence : *The People's share in the public library*, publiée par *The Library Journal*, April 1915, souligne excellemment le caractère social de la bibliothèque moderne : « The change that has come over the library in the last half century may be described, briefly but comprehensively, by saying that it has become predominantly a social institution ; that is that its pri-

Venu à la bibliothèque pour se renseigner, notre concitoyen se familiarisera avec elle, c'est-à-dire avec le livre. Il apprendra, il constatera, il touchera du doigt la multiplicité et la variété du labour intellectuel, principe de tout progrès social.

D'ailleurs, cette importance de la bibliothèque n'est pas sans avoir été plus ou moins obscurément sentie dans nos grandes cités.

Rouen, pour ne citer qu'elle, Rouen qui sous l'ancien régime, eut avant toutes les autres villes françaises une bibliothèque des échevins (1), c'est-à-dire une bibliothèque municipale; Rouen qui peut être fière des trésors bibliographiques et des instruments d'érudition que sa bibliothèque possède, a vu plus d'une fois son administration communale voter des crédits extraordinaires d'ac-

mary concern is now with the service that it may render to society, to the people. Books, of course, were always intended to be read... yet in the old libraries the collection and preservation of the books was primary and their use, secondary, whereas the modern institution exists primarily for public service, the collection of the books, their preservation, and whatever is done to them, being directed to this end. »

(1) Remontant au premier quart du xv^e siècle. Cf. Ch. Richard, *Notice sur l'ancienne bibliothèque des échevins de Rouen*, dans *Précis Acad. Rouen*, 1845, p. 127. L. Delisle, *Cabinet des mss.* (1868). I. 544. — Ed. Frère, *Etude sur la bibliothèque publique de Rouen et sur les anciennes bibliothèques publiques de cette ville*, *ibid.*, 1871-2, p. 217.

croissement (1). Depuis de longues années (2) et bien avant d'autres, cette bibliothèque est devenue accessible le soir et même le dimanche ; en 1906, une annexe de prêt gratuit a été créée au faubourg Saint-Sever.

Tout cela témoigne d'un réel souci de développer la lecture, mais il reste encore infiniment plus à faire.

Maintenant que les années d'angoisse, de deuil, de stérilité se sont glorieusement terminées par la suprême apothéose du Poilu victorieux, et que tout bon citoyen doit répondre au mot d'ordre de Septime-Sévère, *Laboremus*, que la clairvoyance avisée des administrateurs songe à développer un service qui n'a pas seulement pour mission de conserver les témoignages de la glorieuse histoire de nos villes et de la Patrie, mais encore, école suprême et permanente, de contribuer à rendre le citoyen plus conscient de ses devoirs, de ses aptitudes et de ses puissances de progrès social.

Mais aussi, puisqu'en définitive les administrateurs ne sont que les représentants et les délégués de la communauté, que les membres de cette communauté prennent une conscience plus claire de cette nécessité de la lecture, dont je parlais tout à l'heure, et réclament impérieusement, pour en

(1) Fonds Leber (1838) : 60.000 francs. — Ventes Lormier (1901-1905) : 13 690 francs, — Legs Hédou (1906) : 13.680 francs.

(2) Dès 1839. Cf. l'horaire de la bibliothèque dans les *Annuaire de Rouen*.

profiter personnellement, la bibliothèque publique organisée pour tous et utile à tous. *Petite et accipietis* (1).

(1) « Telles qu'elles sont, nos municipales seraient dix fois plus fréquentées si l'on avait la certitude d'y trouver ce que l'on désire, le moyen de satisfaire toute curiosité, même la plus imprévue. » (Morel).

La croyance à l'indigence de nos dépôts est commune, tenace et souvent erronée. On espère rarement y trouver un traité scientifique récent, l'œuvre littéraire contemporaine.

Même ici, que de propos déconcertants m'ont été rapportés. Avez-vous le Dictionnaire de la France de Joanne demandait un client à son libraire, pour une brève et prompte recherche.— Non, mais vous le trouverez aisément à la Bibliothèque de la Ville — Croyez-vous qu'il y soit ? répliqua-t-il !!!

« Il faut quelque vingt ans de réputation à un poète contemporain pour avoir droit d'entrée à la Bibliothèque », maugréait un jeune étudiant.,. « Francis Jammes n'y figure pas encore », ajoutait-il. — Et pourtant Francis Jammes y était entré deux ou trois ans auparavant.

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. H. LABROSSE

Par M. LUCIEN VALIN Maire de Rouen, Président.

LA BIBLIOTHÈQUE DE ROUEN DANS LE PASSÉ

MONSIEUR,

Au cours du siècle précédent, grâce à toute une série d'hommes éminents, la méthode des sciences historiques a été complètement renouvelée. Les Bénédictins avaient ouvert la voie. Elle a été continuée et élargie par les savants modernes. Aujourd'hui les sciences historiques, basées sur une critique rigoureuse, ne laissent plus aux conjectures qu'une part de plus en plus réduite. Ce résultat est dû, pour une bonne part, à l'enseignement de l'École des Chartes. Vous avez été, Monsieur, un des brillants élèves de cet établissement dont la réputation est mondiale et qui est un des centres de rayonnement de la science française. Vos maîtres vous avaient à tel point distingué qu'après trois ans passés chez nous, ils vous réclamaient à la Bibliothèque Nationale. Pendant quatre années, vous y avez parachevé

vosre instruction. Au moment où vous partîtes pour Paris, l'Administration municipale d'alors regretta vosre départ. Il n'y a plus qu'à s'en féliciter aujourd'hui, puisque vous nous êtes revenu, définitivement cette fois, ayant à leur contact direct et en collaboration étroite avec les Grands Maîtres, acquis une masse de connaissance dont vous faites profiter notre Bibliothèque. L'Académie, en vous appelant dans son sein, a voulu ainsi vous manifester en quelle particulière estime elle vous tenait.

Les Bibliothèques qui, aux siècles passés, s'étaient lentement constituées dans les établissements ecclésiastiques n'étaient ouvertes qu'à de rares privilégiés. Il en était de même de celles qui avaient été fondées par les Compagnies judiciaires ou par les confréries et qui étaient exclusivement réservées aux membres de ces associations. L'organisation des Bibliothèques publiques, que nous devons à la Révolution et à l'Empire, en rendant de vastes collections de livres accessibles au public, a permis à tous de travailler et de s'instruire.

Si, pendant le xix^e siècle, le mouvement scientifique a pu se développer d'une manière aussi intense, c'est à la constitution de Bibliothèques dans toutes les villes et jusque dans les moindres bourgades que ces résultats sont dus. La Bibliothèque, tout au moins celle qui offre au public des ouvrages courants, doit être à la portée de

tous. C'est pourquoi, dans une ville comme la nôtre, on ne saurait trop les multiplier. Mon éminent prédécesseur à la Mairie, M. le Sénateur Auguste Leblond, a, par arrêté du 13 juillet 1906, créé cette bibliothèque populaire de Saint-Sever qui compte environ huit mille volumes et reçoit, chaque jour, de nombreux lecteurs.

Vous venez, Monsieur, de nous donner un aperçu nouveau et très original du rôle que les Bibliothèques seront appelées à jouer dans l'avenir. La Bibliothèque publique organisée pour tous et utile à tous, j'y souscris bien volontiers. C'est là une belle et heureuse formule qui renferme en soi tout un programme. Et ce programme, il n'est pas extrêmement difficile pour les Municipalités de le réaliser. Cependant si j'examine d'un peu près certaines des améliorations que vous nous faites entrevoir, je suis contraint de faire des réserves.

Dans la Bibliothèque idéale que vous nous décrivez, le *droit au prêt* est la règle ; des sanctions pécuniaires préviennent les abus. Je crois peu aux sanctions pécuniaires. Comme diraient les romanistes, les Administrations n'ont pas d'action, tout au moins d'action utile pour faire valoir leurs droits. Jadis, au temps de notre enfance, sur la feuille de garde de nos dictionnaires, une image affreuse était dessinée. C'était celle de Pierrot qui fut pendu, dit la légende, parce que *hunc librum non reddidit*. La triste

aventure de Pierrot est unique dans l'histoire, et je ne sais pas, pour ma part, qu'un autre personnage ait jamais été puni d'une peine, même moins grave, pour avoir perdu un livre prêté. Je vous conterai cette anecdote, qui n'est point un paradigme comme l'histoire de Pierrot, mais un fait scrupuleusement vrai. Une Société savante de notre ville, que je ne vous nommerai point, se vit un jour restituer un livre portant le cachet de sa bibliothèque qu'un bibliophile distingué avait trouvé dans la boîte du bouquiniste de la Tour Saint-Laurent. Par quel miracle le livre était-il parvenu entre les mains du père Estal ? Nul ne l'a jamais su. Aujourd'hui, — et depuis des années, car l'histoire est vieille, — tout heureux d'avoir retrouvé des amis qu'il croyait perdus pour toujours, il se félicite d'avoir repris sa place. Mais pour un livre ainsi restitué, combien ont changé de maîtres sans être jamais revenus à leur rayon de départ ? Pour tout dire, le triste sort de Pierrot n'a jamais effrayé personne.

D'autre part, dans cette Bibliothèque, nous dites-vous, « les enfants eux-mêmes ont droit à l'entrée... une salle spéciale leur a été réservée. Ils y trouvent les ouvrages plaisants ou utiles qui conviennent à leur âge ». Je le veux bien. Et j'avoue que je ne vois pour ma part aucun inconvénient à ce que, dans une salle où les tables et les bancs seraient proportionnés à leur taille, les petits viennent lire *la Semaine de Suzette* ou le

Cri-Cri. Mais ne craignez-vous pas, Monsieur, que les bambins ne délaissent votre salle pour mener à travers les rues, et à grande allure, des équipages fringants à quatre ou à six chevaux attelés de cordes? pour se couvrir de gloire en combattant les uns contre les autres avec des fusils de bois et des chapeaux de papier? ou pour jouer à la marelle sur les larges trottoirs? La marelle est un fort beau jeu. Il demande un coup d'œil très sûr pour lancer le palet juste dans le « Ciel » et une souplesse infinie pour faire tout le parcours à la cloche-pied sans, suivant l'expression consacrée, « piler sur la raie ». Les adolescents de leur côté aimeront mieux aller faire un cent mètres ou s'entraîner en vue d'un match d'*Association* plutôt que d'aller s'enfermer à la Bibliothèque. Je crains donc que votre *salle spéciale* ne soit quelque peu désertée.

Ce sont là, Monsieur, des réflexions que je sou mets à vos méditations. Elles me paraissent en valoir la peine; elles n'infirmement cependant en rien les conclusions qui sont les vôtres et auxquelles nous ne pouvons que souscrire.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Notre nouveau confrère nous a promenés dans la *Bibliothèque de l'Avenir*. Voulez-vous me permettre de vous emmener faire un tour dans celle du passé. Vous n'attendez pas de moi que je

fasse ici l'historique du grand établissement dont la Ville est si légitimement fière. D'autres s'en sont chargés qui n'ont rien laissé à dire après eux. Je voudrais simplement faire revivre sous vos yeux la vieille Bibliothèque que certains d'entre vous ont connue, alors qu'elle était logée dans les combles de l'Hôtel-de-Ville, et de vous rappeler quelques épisodes de son histoire.

Vous dirai-je que la première fois que j'en franchis le seuil, ce fut avec la pensée d'aller me livrer à quelque étude approfondie sur un point particulier de l'histoire de nos institutions ? Si je vous disais cela, je mentirais. J'avais à ce moment une douzaine d'années et j'étais au Lycée, en quatrième, dans la classe de M. Laféteur. M. Laféteur était un professeur plein de science et d'esprit, mais il était sans indulgence pour les méchants garçons. De plus, il n'y avait rien à lui apprendre en fait de mauvais tours. Lorsqu'entre les deux extrémités de la classe, deux camarades tentaient d'engager une conversation par télégraphie optique, au moyen d'un alphabet beaucoup plus expressif que celui des sourds-muets, M. Laféteur leur prouvait péremptoirement que leurs secrets avaient été interceptés. Dans sa classe nous expliquions les Commentaires de César. Je reconnais humblement que, pour des raisons qui ne sont pas toutes avouables, je n'arrivais pas toujours à saisir et rendre la pensée de *l'Imperator*. Ce qui s'en suivait, vous le devinez sans peine.

Or, un jour, prenant en pitié mon infortune, un bon camarade me dit qu'il n'y avait à sa connaissance que deux manières d'arriver à bien pénétrer le texte des auteurs latins : C'était, ou bien d'acheter chez Estal une traduction juxta-linéaire, ou bien d'aller à la Bibliothèque de la Ville copier, dans une traduction, les parties correspondant aux préparations de la semaine. L'état de mes finances ne me permettant pas d'adopter la première solution, je me décidai pour la seconde.

Un jeudi que, par extraordinaire, je jouissais de ma liberté, je m'acheminai vers l'Hôtel-de-Ville. Je grimpai d'un pas allègre le magnifique escalier Sud, passai sans y prêter la moindre attention sous le tableau des Grands Gardes des Merciers et Drapiers, et, délibérément, je poussai la porte de la Bibliothèque.

Quand je pénétrai dans la salle de lecture éclairée par de hautes fenêtres, j'aperçus devant moi une vaste table recouverte d'un tapis, autour de laquelle étaient assises de nombreuses personnes. Les murs étaient garnis de rayons sur lesquels d'innombrables livres étaient rangés dans une belle ordonnance. Environ à une hauteur d'homme du plafond, courait une galerie circulaire. Dans une des embrasures de fenêtres un petit vieillard, la figure glabre, la tête couverte d'une calotte de soie noire, le dos courbé, écrivait sans lever les yeux. De temps en

temps, il posait sa plume, et, d'un geste lent, tirait de la poche de derrière de sa houppelande fatiguée, une tabatière. Après avoir humé posément, savamment, une bonne prise, il se frictionnait vigoureusement les narines et se remettait à écrire.

Un peu interdit du silence qui régnait dans la vaste pièce où pourtant personne, et pour cause, ne paraissait prêter la moindre attention à ma frêle personne, je n'osais m'avancer et lançais de tous côtés des regards sur les rayons, espérant que ma bonne étoile me permettrait de découvrir parmi ces milliers de dos de toutes tailles et de toutes couleurs, la traduction des Commentaires de César, but de mon expédition. Enfin, ayant considéré le petit vieillard qui continuait à écrire dans l'embrasure de la fenêtre, je me décidai. Piquant droit sur lui, je l'abordai résolument par cette phrase : « Monsieur, voulez-vous me donner la traduction des Commentaires de César ? » Surpris par ma brusque interpellation, le petit vieux sursauta. Relevant ses lunettes sur son front, il me considéra un instant sans indulgence et étendant un bras maigre dans la direction d'un homme vêtu d'une redingote noire à boutons d'argent, le chef couronné d'une casquette galonnée du même, il me dit, sans amabilité : « Adressez-vous à Lemoine ». J'avais troublé dans ses méditations l'auteur des *Heures de repos d'un ouvrier*, Théodore Lebreton, poète

de son état et bibliothécaire par dessus le marché. Théodore Lebreton n'était évidemment pas là pour renseigner le public, surtout pour délivrer aux potaches les Commentaires de César. Théodore Lebreton presque aussitôt après sa mort est entré dans la gloire. Il a cela de commun avec son illustre devancier qu'il n'est pas mort tout entier. Le Conseil municipal, saisi de plaintes nombreuses par les habitants de la rue des Maîtresses, que cette dénomination contristait fort en raison de la suspicion regrettable qu'elle faisait peser sur leurs chastes épouses, décida de donner à cette rue le nom de l'auteur des *Heures de repos d'un ouvrier*. Elle le porte encore aujourd'hui.

Ayant pris l'habitude des hommes et des choses, je retournai fréquemment à la Bibliothèque, mais, je ne sais pour quelle raison, je ne me risquai jamais à pénétrer dans une vaste salle qu'on apercevait à travers des portes garnies de hautes glaces et dans laquelle les pas feutrés de Lemoine s'aventuraient avec fréquence. Dans cette immense pièce, en forme de galerie, il y avait des choses que je ne pouvais apercevoir que de loin et qui me semblaient profondément mystérieuses. Une immense table en bois noir avec des têtes de nègres en or ; la statue assise d'un vieillard fort laid, enveloppé d'une sorte de robe de chambre comme en portait mon grand-père ; une petite maison toute rouge, en bois ajouré ; d'immenses

vases dorés aux formes bizarres, couverts de dessins multicolores. Tout cela apparaissait à mon cerveau d'enfant comme un monde étrange où seuls quelques privilégiés pouvaient pénétrer et dont Lemoine, tel l'ange qui se tient à la porte du jardin d'Heden, une épée flamboyante à la main, interdisait l'entrée aux potaches.

Cette Bibliothèque, telle que je la revois dans mes souvenirs d'enfant, était, au moment où je la connus, près de disparaître pour aller renaître dans les vastes locaux qu'elle occupe aujourd'hui. Il y avait soixante et quelques années qu'elle était là, depuis le mois de juillet 1809, date de sa création. Et, sa naissance, je veux vous la raconter telle que je l'ai lue dans le deuxième registre des procès-verbaux des séances du Conseil municipal de la ville de Rouen.

Le 4 juillet 1809, jour fixé pour l'ouverture de la Bibliothèque et du Musée, M. le Maire de Rouen — qui était pour lors M. Demadières — accompagné de MM. les Adjoints, MM. les Membres du Conseil municipal et MM. les Commissaires de police, se réunissent à une heure de relevée dans la salle du Conseil municipal.

A une heure et demie, le corps municipal, escorté d'une compagnie de la Garde nationale en grande tenue, précédé de la Musique militaire et de ses huissiers, sort du lieu de ses séances et se rend dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville où une assemblée nombreuse attend le moment de la cérémonie.

La force armée s'arrête à l'entrée de l'enceinte. M. le Maire occupe un fauteuil placé sur une estrade et, MM. les Adjointes et Conseillers municipaux, des sièges rangés de chaque côté. Le cortège ayant pris place, la Musique exécute une symphonie; puis M. le Maire prend la parole et prononce un long discours.

Il commence par célébrer la ville, l'une des premières de l'Empire par son commerce et ses manufactures, l'une des plus recommandables par le nombre de savants distingués, de littérateurs et d'artistes auxquels elle a donné le jour.

« Le moyen, dit-il, de maintenir dans tout son éclat la gloire de tant de grands hommes était d'ouvrir un Musée, une Bibliothèque et c'est dans le sein même de l'Hôtel municipal que nous sommes enfin parvenus à pouvoir les offrir à nos concitoyens. »

Après avoir exposé comment avaient été réunis les éléments qui constituèrent ce que nous appelons aujourd'hui « le Fonds ancien », M. le Maire ajouta : « Ce n'était pas assez que nous eussions eu en notre possession cette immense collection de trésors, il fallait un temple pour les y déposer; il fallait des dépenses pour que l'on pût les offrir aux regards du public. Le Conseil municipal, jaloux de tout ce qui peut intéresser la gloire et la prospérité de cette ville, s'est empressé de voter des crédits avec une libéralité qui fait autant d'honneur à son goût qu'à son désintéressement. »

M. le Maire ayant fini son discours, MM. Descamps, conservateur du Musée, et Gourdin, bibliothécaire, ont aussi prononcé les discours après lesquels M. le Maire, suivi du Corps municipal et des nombreux assistants, a été faire l'ouverture du Musée et de la Bibliothèque au bruit d'une symphonie des mieux exécutées, nous dit le rédacteur du procès-verbal.

« Ainsi, ajoute-t-il, s'est terminée une cérémonie véritablement imposante, célébrée avec la dignité dont elle était susceptible et à laquelle tous les amis des Sciences, Belles-Lettres et Arts se sont empressés de prendre part. »

Quelques années après sa fondation, la Bibliothèque recevait la visite d'un Anglais de distinction, le Révérend Th. Frognall Dibdin. Le Révérend nous a fait connaître ses impressions dans une lettre qui a été traduite par Th. Licquet. Elles ne sont point empreintes de bienveillance. C'est d'ailleurs assez naturel, car nous sommes en 1816, au lendemain de Waterloo. Ce qu'il a retenu de l'examen de notre admirable Graduel d'Éaubonne vaut la peine d'être rapporté : « Le cicérone qui me le fait voir, dit-il, est un vieux portier d'environ soixante-dix ans. Il s'avance vers vous avec gravité, vous place au bas du livre, pendant qu'il se tient à la tête et, après quelques lieux communs de sa rhétorique, l'impitoyable créature mouille son large pouce et tourne les feuilles en le fixant

précisément, chaque fois, sur la tâche primitive. Après cela, jugez de l'aspect effroyable de la marge à l'endroit où ce pouce barbouillé a pris l'habitude de retomber périodiquement. » Là-dessus Th. Licquet de protester. « Si la blancheur des marges, dit-il en note, est quelque peu altérée, il faut en chercher la cause dans la complaisance qu'on a eue pendant dix ans de faire voir dans ses détails, ce manuscrit aux étrangers et principalement aux Anglais, comme le remarque M. Dibdin. »

J'avais, il y a quelques mois, la grande satisfaction de présenter à une mission de savants américains cet admirable manuscrit, un des plus beaux bijoux de nos collections. J'espère que les hommes éminents, qui me faisaient l'honneur d'écouter mes explications, ne porteront pas sur moi le jugement sévère que le Révérend Dibdin porta jadis sur son cicérone.

Pendant son séjour à Rouen, le Révérend fut reçu aux honneurs de la séance de l'Académie. Nos devanciers tenaient leurs assises dans une salle de dimensions assez petites qu'il fallait traverser pour entrer dans la Bibliothèque. « J'ai suivi, dit le Révérend, avec attention, deux séances de « l'Académie Royale » qui peut se glorifier de plusieurs membres distingués et savants. On se réunit une fois la semaine, le vendredi, à six heures. On se sépare à huit. M. Vitalis, qui occupait le fauteuil du président, entend fort bien

l'anglais; c'est un homme respectable et instruit. J'ai retrouvé en lui une image fidèle des Français d'autrefois. Il y avait environ trente membres présents, un ordre parfait régnait dans l'Assemblée; et quelques discussions qui s'élevèrent en forme de débats furent agitées avec autant de décence que d'esprit. J'ai entendu la lecture d'un voyage dans la partie des Alpes qui borne l'Italie et entrepris dans le dessein de faire des recherches botaniques. Cette lecture reçut de justes éloges. »

Au cours du siècle dernier, la Bibliothèque a eu à sa tête de savants directeurs. Les Gourdin, les Licquet, les Pottier, les Frère, ont rendu à cet établissement des services signalés. Mais parfois aussi, elle a traversé de mauvaises périodes. Quelques Maires, quand ils ont eu à faire des nominations, au lieu de faire porter leur choix sur des professionnels, ont fâcheusement considéré que la place pouvait être confiée à des littérateurs fatigués ou à des journalistes retraités. Et alors, la Bibliothèque connut de bien tristes jours.

Le 14 août 1890, le service de la sûreté de Paris était averti que quatre ou cinq jours auparavant, un vol de monnaies anciennes en or, et de manuscrits, avait été commis au Musée-Bibliothèque de Rouen. Les coupables devaient être un indi-

vidu connu sous le nom d'Hippolyte et le book-maker Louis.

Le 17, un agent de la sûreté de Rouen se présentait au Musée de peinture et faisait part au conservateur des renseignements recueillis par la police parisienne. M. Lebel déclara que le Musée ne possédait ni médailles ni manuscrits et invita l'agent à s'adresser, soit à la Bibliothèque, soit au Musée d'antiquités.

Il est vraisemblable, bien que le fait ne résulte pas des pièces du dossier, que l'agent se rendit ensuite auprès des directeurs de chacun de ces deux établissements et que semblable réponse lui fut faite. Les traditions du service de la police veulent qu'il en ait été ainsi.

Un vol avait été effectivement commis à la Bibliothèque dans la nuit du 8 au 9 août, vol important. Plusieurs vitrines avaient été complètement dépouillées de leurs médailles et de leurs manuscrits. Les vitrines étaient découvertes et offertes chaque jour à la curiosité des étrangers. Le 10 août, deux visiteurs, Coge et Marie, s'apercevaient que bon nombre de pièces de monnaie avaient été retirées des vitrines. Ils virent à la place des débris de mèche de briquet et de la cendre. Ce ne fut cependant que le 20 août, douze jours après le vol, que le gardien Fouré, en époussetant les vitrines, constata le fait et donna l'alarme. Rare exemple d'un vol dont l'existence avait été constatée par la police avant que le volé

ne se fût aperçu de la soustraction dont il avait été la victime.

Le 22 août, la police de Paris arrêtait l'un des voleurs, Hippolyte Chatelier et en outre Barraud, coupable d'avoir recelé des médailles. Le 23, la police de Marseille arrêtait dans la boutique d'un bouquiniste, le bookmaker Louis Piedad qui était venu offrir à celui-ci « les Offices de la Sainte-Vierge ». Les trois coupables furent ramenés à Rouen.

Au cours de l'instruction, M. le Juge d'instruction Daufresne essaya de savoir qui était ce Piedad. L'accusé affirma qu'on l'avait appelé ainsi parce qu'il avait été trouvé abandonné à Buenos-Aires dans l'église de la Piedad. En réalité, c'était un dangereux malfaiteur. Il parlait couramment cinq langues. On ne put découvrir sa véritable identité. Il mourut au bagne du Maroni sans l'avoir jamais révélée. Il passa d'ailleurs des aveux complets qui permirent de reconstituer le crime jusque dans ses moindres détails. Piedad et Chatelier s'étaient arrêtés à Rouen dans les premiers jours d'août, retour des courses de Dieppe, en quête d'un mauvais coup à faire. Dans l'après-midi du 8 ils se rendirent tous deux à la Bibliothèque. Chatelier demanda au bibliothécaire de service un livre précieux. Celui-ci répondit : « Il sera très difficile de vous remettre un de ces livres qu'on ne montre pas à tout le monde. C'est le bibliothécaire qui a les clefs. » En disant

ces mots, il désigna d'un geste un local situé derrière lui, ce qui fit supposer à Chatelier que les clefs étaient dans le bureau du conservateur. « Notre plan, dit Piedad dans l'un de ses interrogatoires, était alors en partie conçu et il fut convenu entre nous que, pendant que je me dissimulerais dans une salle située à droite de la Bibliothèque, à la fermeture des portes, Chatelier sortirait avec les visiteurs et viendrait plus tard, à la chute du jour, faire le guet. »

Profitant de ce qu'on n'avait pas l'œil sur lui, quelques instants avant la fermeture, Piedad se glisse dans la salle de musique, se dissimule derrière des tables et des chaises chargées de partitions et attend le moment propice.

Quand tout est redevenu calme et qu'on n'entend plus aucun bruit, Piedad sort de sa cachette et se dirige droit vers le cabinet du conservateur. Muni d'une clef « forée simple », il ouvre sans difficulté le tiroir de droite du bureau, aperçoit une enveloppe sur laquelle était écrit « clef des vitrines », et s'en empare.

La nuit est venue, Piedad rentré dans la grande salle, ouvre les vitrines, visite chacune d'elles en soutenant le vitrage avec sa tête. Pendant que, d'une main, il s'éclaire avec sa mèche à briquet, de l'autre il s'empare des pièces et des médailles. Il rafle, en outre, une vingtaine de manuscrits. Après avoir enveloppé les manuscrits dans deux mouchoirs et empli ses poches de pièces d'or, il

se dirige vers la fenêtre sous laquelle Chatelier fait le guet. Se suspendant par les mains dans le vide, il se laisse tomber d'une hauteur de plusieurs mètres. Après le partage du butin (Piedad s'étant réservé pour lui la part du lion), les deux complices se séparent. Chatelier regagne Paris, Piedad regagne Burgos. Il n'y peut rien vendre. A Madrid, il vend six manuscrits dont un livre d'heures du xv^e siècle qui lui est payé 800 francs, plus une bague d'une valeur prétendue de 1.200 francs. Il se rend ensuite à Marseille et c'est là qu'on l'arrête au moment où il essaie de vendre au bouquiniste Barbe les « Offices de la Sainte-Vierge ».

Il fut constaté qu'il avait été enlevé trois cent onze pièces ou médailles et dix-huit manuscrits. La Ville rentra en possession de tous les manuscrits, sauf un. Cent une pièces ou médailles ne purent être retrouvées. Il lui en coûta 3.143 fr. 95 pour frais et indemnités.

Les trois accusés passèrent le 20 novembre 1890 devant la Cour d'assises, présidée par M. le Conseiller Pain. Ce fut notre éminent confrère, M. le Président Chanoine-Davranches, alors avocat général, qui soutint l'accusation. Défendus respectivement par M^{es} Jouvin, Goujon et Cantrel, les accusés furent condamnés : Piedad, à huit ans de travaux forcés, Chatelier, à cinq ans de réclusion, Barrault à trois ans de prison.

Un vol commis dans ces conditions est une chose stupéfiante. Et ce n'est pas de l'audace des malfaiteurs dont il faille le plus s'étonner, mais de ce que, dans la Bibliothèque, on mit douze jours à s'apercevoir du vol, alors que plusieurs des vitrines avaient été dépouillées des médailles qui les garnissaient, que nombre de manuscrits manquaient.

Tout cela ne peut s'expliquer que par l'incurie qui régnait dans l'administration de la Bibliothèque. Il y a d'ailleurs sur l'état de celle-ci en 1899, un document bien intéressant à consulter. C'est une sorte de procès-verbal descriptif que nous a laissé, Monsieur, votre très distingué prédécesseur, le savant archiviste-paléographe Henri Loriquet. Dans l'« Avis » qu'il adresse au lecteur en tête du premier Supplément au catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque, ouvrage publié en 1903 par les soins de la Ville de Rouen, je relève les passages suivants :

« Lorsque la Ville de Rouen m'a confié la garde et la réforme de sa Bibliothèque, il existait, à la suite des manuscrits classés et inventoriés, un *cumulus* de quelques mètres de long, formé de papiers pliés, roulés, lacérés, froissés, sans liens, sans noms et sans vergogne, debout, couchés, penchés. Enfouie sous un doigt de poussière, cette masse, de couleur équivoque, n'avait rien d'engageant et, après un battage consciencieux, il fallut

devant que de l'aborder, la passer à la gomme ou à la mie de pain.

« Un examen sommaire y permit bientôt l'écrémage facile de quelques articles de contours fermes et d'intégrité sûre. Tel, pour n'en citer qu'un et le plus digne, cet aimable et précieux *Cartulaire de Vernon*, qui apporte à l'histoire normande une source insoupçonnée et vaudra quelque jour à la jolie ville la révision définitive des premiers chapitres de ses annales.

« Mais ensuite la besogne a été moins aisée de rassembler les cahiers épars d'un même ouvrage, les feuillets volants d'un même cahier, les fragments d'un même feuillet, les planches d'un même atlas...

« A l'heure actuelle l'épave n'a pas, tant s'en faut, donné tout ce qu'on peut en attendre, et il est facile d'y apercevoir encore, d'un rapide coup d'œil, les éléments de plusieurs douzaines de manuscrits d'histoire, de voyages, de généalogies, de linguistique. Elle ne saurait donc être abandonnée. Mais une exploration plus longuement poursuivie offrait de sérieux dangers. J'y risquais tout à la fois de me submerger par faute d'une connaissance suffisante des lieux et des choses ; de mener avec trop de hâte, pour qu'elle continuât d'être profitable, une investigation qui demande beaucoup de temps et de réflexion ; de reculer enfin inutilement l'exploitation des bénéfices actuellement acquis. Après plusieurs nettoyages

généraux et partiels qui, indépendamment de la propriété matérielle enfin ramenée, ont tiré des coins les plus inattendus de la Bibliothèque les découvertes les plus déconcertantes en manuscrits, en incunables, en estampes et dessins, en cuivres gravés, en médailles, en bijoux, etc., etc., on peut entrevoir prochain le jour où, dans ce nouveau Josaphat, tous les membres épars viendront, sur un simple signe, reconstituer des corps complets et vivants, qui entreront à leur tour dans la gloire rayonnante de notre incomparable collection de manuscrits. »

Vous pouvez maintenant vous rendre compte si une dizaine d'années après l'exploration de Piedad les choses avaient notablement changé dans notre Bibliothèque. Et ceux qui ont soutenu et soutiennent encore que personne n'a jamais pu savoir exactement ce qui a été volé dans la nuit du 8 août 1890 ne peuvent être taxés d'exagération.

A dater du moment où Henri Loriguet prit la direction de la Bibliothèque dont, comme il le dit si bien la *garde* et la *réforme* lui avaient été confiées, une ère nouvelle s'ouvrit. Il nous a quittés, il est loin maintenant, je puis, sans crainte, dire de lui tout le bien que je pense. Je lui ai une grande reconnaissance car c'est lui qui m'a initié aux mystères de la Paléographie. Nous nous voyions assez fréquemment. De même que sa science est fort étendue, sa verve est inépuisable et son esprit

étincelant. Un matin des premiers jours de 1915, ayant poussé à cheval jusqu'à Reims, traversant le quartier de l'Hôtel-de-Ville, j'aperçus, suivant le même sens que moi, un petit homme qui s'en allait le buste en avant, les mains dans les poches de son pardessus. A la démarche je reconnus Henri Loriquet. S'entendant appeler par son nom, il se retourna brusquement. Voyant un cavalier qui lui souriait, il me regarda quelques instants de ses yeux vifs qui scintillaient à travers le cristal de son lorgnon. Il eut une seconde d'hésitation, puis, m'ayant reconnu, tout joyeux de me revoir, il s'avança vers moi. Comme je lui demandais ce qu'il pouvait bien faire dans cette ville, où, à chaque instant, un pan de mur risquait de lui descendre sur la tête : « Que voulez-vous ? me dit-il, il faut bien que je mette à l'abri les manuscrits et les livres les plus précieux de la Bibliothèque. » Les manuscrits et les livres les plus précieux de la Bibliothèque de Reims, Henri Loriquet, en exposant sa vie pendant des mois, les a mis en sûreté. Et ce n'est pas là un mince exemple de dévouement à la science.

Vous, Monsieur, vous avez été l'élève d'Henri Loriquet. Vous savez ce que notre Bibliothèque doit à ce savant conservateur ; si l'ordre et la propreté ont reparu, si, dans les annexes, on ne rencontre plus ces *cumuli* de quelques mètres de long qu'il a fallu sonder avec soin comme on

fouille les tombeaux de l'époque préhistorique ; si nous n'avons plus pour nous guider dans nos recherches les catalogues datant de trois quarts de siècle, infiniment plus maculés que ne le fut jamais le Graduel d'Eaubonne, c'est à lui que nous le devons. Il a employé les quatorze années qu'il a passées parmi nous à poursuivre la réorganisation complète de la Bibliothèque et la refonte des catalogues.

Aujourd'hui vous continuez son œuvre. Avec la même science, puisée aux mêmes sources près des Maîtres qui sont l'honneur de la Paléographie, vous apportez dans l'exercice de vos importantes fonctions, les qualités d'ordre et de méthode, le discernement, qui font de vous, pour l'Administration municipale, un précieux collaborateur sur lequel elle peut entièrement se reposer. Et le Président qui a de fréquentes occasions de vous retrouver sur un autre terrain est heureux de vous dire tout le plaisir qu'il a eu à vous recevoir, ce soir, au nom de l'Académie.

RAPPORT SUR LES PRIX PELLECAT

ET SUR

LE PRIX BOUCTOT

Par M. SAMUEL FRÈRE.

MESDAMES,
MESSIEURS,

Cette année, l'Académie dispose de trois récompenses destinées aux Beaux-Arts : les deux prix Pellecat et le prix Bouctot.

Ces trois lauriers n'ont ni la même valeur matérielle, ni la même importance honorifique. Nous réservons le prix Bouctot à un artiste normand en pleine possession de ses moyens : celui-là, nous le voulons déjà riche par son passé, par les preuves données de sa maîtrise, par un nom estimé et une carrière solidement édifiée.

Les deux prix Pellecat, au contraire, ont pour but d'encourager des débutants dont les études attentives révèlent des promesses d'avenir plus encore qu'un talent définitivement formé. A ces lauréats, on ne demande pas d'attester l'éclat d'une renommée qui n'a pas eu le temps de s'im-

poser ; on recherche en eux surtout les laborieux, les persévérants, l'élève soucieux de laisser guider par son maître l'essor déjà significatif d'une individualité s'annonçant au besoin par des coups d'aile juvéniles et généreux.

Nous honorons donc les uns et les autres dans une mesure différente, en rendant un proportionnel hommage à des genres de mérites sinon dissemblables, du moins inégaux.

Ainsi, ce soir, nous attribuons le prix Bouctot au peintre Edouard de Bergevin et les prix Pelletat : 1° à M. Roger Pruvost, architecte ; 2° à M. Maurice Tellier, peintre.

MM. Tellier et Pruvost se sont introduits auprès de l'Académie sous l'égide des meilleures références : Elèves, le premier, de l'Ecole régionale des Beaux-Arts de Rouen, le second de l'Ecole régionale d'Architecture de notre ville, ils nous étaient avantageusement présentés par leurs maîtres : MM. Lelong, Delabarre, Ruel et Scarceriau.

M. Pruvost, comme tant d'autres, a dû suspendre ses études préparatoires pour remplir pendant la guerre ses devoirs de soldat. Il s'est brillamment conduit au front. A peine démobilisé, il abordait le difficile concours sans l'épreuve duquel on ne peut pénétrer à l'Ecole. Il y était admis dans des conditions particulièrement flatteuses. Nous avons entre les mains les principales feuilles de son projet intitulé : « Pavillon

circulaire emménagé à un salon de réception ». C'est une vaste composition dont la portée fut appréciée d'abord par ceux de nous que leurs connaissances professionnelles mettaient à même de discuter les qualités purement techniques de l'édifice. D'un autre côté, nos collègues artistes se sont montrés pleinement satisfaits de l'exécution correcte autant qu'adroite, élégante autant qu'originale. Dieu merci, en l'an de grâce 1919, un architecte peut encore faire preuve de personnalité, sans tomber dans le dévergondage et l'anarchie esthétique dont nous sommes exposés parfois à rester les témoins impuissants.

M. Tellier n'a pas toujours été ce qu'il est aujourd'hui, mais nous aurions tort de nous souvenir de certaine toile tendancieuse exposée jadis par lui aux « Artistes rouennais ». Plus sage que beaucoup d'autres, quand Tellier s'est aperçu de son erreur, il a brûlé ce qu'il avait adoré, sans se donner pour la circonstance des attitudes de fier sicambre, et il est devenu un bon peintre à brosse ferme et franche, à palette claire, à vision juste. Il a rapporté notamment du Midi de bonnes petites études pleines de couleur, où les bleus s'opposent à l'orange et les jaunes au violet : ces vues prises sur le vif dans les environs de la ville d'Hyères ont beaucoup plu à l'Académie et ont obtenu au dernier Salon de la S. A. R. un légitime succès. Les 1.000 francs du prix Pellecat vont lui permettre de retourner bientôt au pays du soleil,

dont les aspects limpides conviennent à son tempérament beaucoup mieux que les grisailles de nos vieilles rues rouennaises.

Avec l'œuvre de M. Edouard de Bergevin, nous sommes, à la fois, fort à l'aise et fort gênés. Si nous voulions la suivre pas à pas dans ses multiples manifestations, nous dépasserions les limites chronométriques imposées à la lecture de ce rapport. D'autre part, nous ne pouvons offrir le prix Bouctot à notre lauréat sans lui expliquer pourquoi nous l'en jugeons digne, de sorte que, en même temps, nous devons tout dire et peu dire, tout, pour lui rendre justice, peu, pour obéir à notre règlement.

Ce devant quoi, cependant, on eût aimé à s'attarder d'abord, ç'aurait été devant l'heureuse étoile sous laquelle la providence l'a fait naître. Edouard a grandi dans un milieu d'élite. Colette Yver, son aimable sœur, porte un nom célèbre dans les lettres contemporaines, Fernand, son frère, avait écrit sous le pseudonyme de Bergo des contes piquants bien connus de vous. Tout jeune, Edouard de Bergevin s'est laissé séduire aussi par l'amour des choses de l'esprit, par la passion des émotions intellectuelles, seulement à la plume, il a préféré le crayon, et j'ose dire, il lui est resté fidèle, car lorsque ce crayon est devenu pinceau, il n'a jamais consenti à faire céder la probité de la forme au prestige grisant de la couleur.

Gérome, son professeur, n'avait garde de discuter ses préférences. Gérome, vous le savez, était un dessinateur impeccable : parfois même, son respect pour la ligne le conduisait à exécuter sèchement. Le même reproche a-t-il pu être adressé aux portraits peints par l'élève ? Nous l'avons entendu dire. N'empêche pas qu'il y a vingt ans, pas un artiste normand, sauf Zacharie, n'accrochait aux expositions parisiennes et rouennaises de petites sanguines plus parfaitement, plus correctement dessinées. Edouard de Bergevin excellait et excelle encore à traiter savamment les extrémités du corps humain. Une figure peut être réussie, mais si les mains sont mauvaises, adieu l'éloge ! à tort ou à raison, c'est aux mains, plus encore qu'au visage, que l'expert reconnaît une toile de maître.

Sans doute le souci de soigner les extrémités n'autorise pas le peintre à négliger le reste : l'enveloppe de l'œil, le regard, le sourire ont leurs beautés transcendantes. Par la physionomie, s'accuse surtout l'identité du modèle à côté du geste et de la pose ; car enfin la ressemblance est aussi quelque chose, quoi qu'en disent certains fantaisistes de la palette.

Une ressemblance..... entendons-nous, non pas une inflexible copie de la nature, une véritable photographie coloriée où tous les atomes de la plastique sont immuablement relevés, mais une ressemblance discernante, soigneuse de choisir,

et de déterminer par ce choix intelligent l'expression supérieurement spéculative se dégageant du modèle, afin d'en faire saillir la personnalité, c'est-à-dire : le caractère.

Edouard de Bergevin n'ignore pas ces règles primordiales et, dans ses œuvres, il en a tenu compte. La liste de ses toiles serait longue. Il débuta en 1886 à l'Exposition municipale de Rouen avec le portrait d'une de ses nièces, un bébé joyeux, joufflu, jamais immobile qui, passez-moi l'expression, donna singulièrement du fil à retordre à l'oncle patient assis en face d'elle. Est-ce à partir de cette année-là que notre lauréat découvrit aux yeux de ses camarades un front pareil, comme dit le poète, à la cime dénudée de quelque mont neigeux, on pourrait le croire, car, m'écrivait-il un jour, « j'ai exécuté dans ma vie de nombreux portraits d'enfants qui me firent perdre mes cheveux, aussi j'ai dû renoncer à ce genre de sport ».

Quoi qu'il en soit, la toile de 1886 valut au supplicié une grande médaille d'or.

Des enfants, de Bergevin passa donc aux adultes, aux parents, aux grands-parents. De ce côté-là, subit-il moins d'ennuis? Je me le demande.

Ne l'oublions pas, pour finir un portrait, l'artiste doit satisfaire une foule d'intervenants généralement peu d'accord, le modèle d'abord qui s'aime mieux ainsi qu'ainsi; la famille, l'épouse,

le père, le parrain, les amis, que sais-je ! « C'est parfait, dit l'un, mais le nez est trop court... comme vous lui avez fait les lèvres pincées... le cou gagnerait à s'allonger de trois millimètres » ; et l'on s'approche, et les lorgnons sortent du gousset, et le judicieux critique, à force de se coller contre la toile, finit par s'éborgner, cependant il estime la chaîne de montre, véritablement parlante ; quant à la décoration... « Ah ! le ruban violet, on ne le voit pas ! que diable ! notre ami l'a bien gagné pourtant ! »

Certains se reculent, arrondissent la main en forme de lorgnette, ils penchent la tête à droite, ils la penchent à gauche. C'est maintenant la moustache qui les gêne. Et le teint ! « trop pâle fait l'un, trop rose fait l'autre, sans cela ce serait un pur Raphaël. Tout de même, mon cher maître, recevez nos félicitations ! »

Débrouillez-vous peintre infortuné au milieu de ce galimatias. Quelle dose d'héroïsme il vous faudrait nonobstant pour consigner à la porte ces gêneurs ! Qui leur dira une bonne fois : « Messieurs, c'est à prendre tel quel, ou c'est à laisser pour compte à l'auteur abasourdi ».

Heureusement, il y a d'intelligents modèles : ceux-là ayant choisi à bon escient leur peintre, le laissent agir à sa guise. Edouard de Bergevin était d'ailleurs assez sûr de lui-même pour mériter de rencontrer des clients appartenant à cette seule catégorie.

Ainsi, en 1887, il expose au Salon des artistes français le portrait de M^{me} Jules Franke et celui de M. Albert Lambert fils dans son jardin, puis il réside à Paris où il fait de l'illustration pendant deux ans. En 1894, il entreprend à la Bouille le portrait de M. Albert Lambert père et la Société des artistes français lui décerne à cette occasion une mention honorable.

Cette belle pièce est maintenant à la place dont elle est digne par la notoriété du sujet et la perfection de l'œuvre. Vous pouvez la voir désormais dans les galeries de notre Musée.

Fixé ensuite à Rouen, de Bergevin envoie successivement à nos Salons les portraits de M. Le Clerc, du docteur Thibaut, du commandant de Caze, du 12^e chasseurs, remarquable toile de plein air, de M^{me} Saint, de M^{me} Fleury, d'Harfleur, de sa sœur, M^{me} Colette Yver. En 1918, c'est M. Gaston Bordeaux, notre très aimé collègue.

Enfin, cette année, le portrait d'une dame au regard toujours jeune, malgré ses cheveux blancs, figure pleine de vie, de franchise et de charme, où se sent, en même temps que la marque des soucis inhérents à toute existence humaine un peu longue, la révélation d'une âme sereine, d'une bonté essentiellement gaie. J'ignore si cette personne vénérable autant que sympathique a eu à pratiquer l'art d'être grand'mère, mais si elle a joui de ce privilège, j'affirme qu'elle a dû rendre heureux ses petits-fils.

La carrière d'Edouard de Bergevin a donc été bien remplie par ses seuls portraits : cette besogne ne lui a pas suffi. Il s'est révélé parallèlement agréable paysagiste. Trop appliqué au début à analyser les détails de ses motifs, le peintre peu à peu a élargi ses vues sur la nature ; aujourd'hui il en synthétise les éléments, en étageant largement ses plans, en hiérarchisant ses perspectives. Sa palette s'est modifiée, elle est passée transparente et aérienne, il enveloppe ses masses dans une atmosphère nacrée aisément pénétrable d'où jaillit à la bonne place la note vibrante. Son impressionisme n'en reste pas moins une manière équilibrée facile à comprendre et flatteuse pour l'esprit comme pour l'œil. Ses tableaux du port, de Croisset, de Dieppedalle, du quartier Saint-Hilaire, des environs de la gare du Nord restent de savoureux morceaux.

Quand nous aurons rappelé en finissant qu'il est l'auteur d'affiches affriolantes, entre autres l'affiche des Fêtes normandes en 1904, nous aurons résumé dans l'ensemble la vie laborieuse d'un artiste distingué doublé d'un excellent cœur.

Ce soir, de Bergevin prend donc logiquement son rang parmi les lauréats du prix Bouctot, à côté des Brunet-Debaisne, des Leduc, des Vincent, des Chrétien, des Delabarre, des Marais, des Manesse, des Cauchois, des Desmarest, des Benet, des Dubois. Nous saluons son entrée dans la

phalange d'élite dont l'Académie est heureuse d'inscrire les noms sur son livre d'or de l'art normand.

RAPPORT SUR LES PRIX BOUCTOT

(LETTRES)

Par M. G.-A. PREVOST

L'ordre de la séance amène maintenant le rapport sur les prix Bouctot (Lettres). Je ne retiendrai pas longtemps l'attention. Montaigne nous apprend, en effet, l'inutilité des longs propos : « Les ambassadeurs de Samos, dit-il, estoient venus à Cléomenes, roi de Sparte, préparez d'une longue et belle oraison pour l'esmouvoir à la guerre contre le tyran Polycrates : aprez qu'il les eust bien laissez dire, il leur respondit : quant à vostre commencement et exorde il ne m'en souvient plus, ny, par conséquent du milieu, et quant à vostre conclusion je n'en veux rien faire. » J'irai donc au fait, sans préambule, ni digressions.

Pour attribuer le prix Bouctot (Lettres), en 1915, l'Académie avait demandé une *Etude sur un des Intendants de Rouen du XVIII^e siècle*.

Elle n'a reçu qu'un mémoire ; il est consacré au dernier des Intendants de la Généralité de Rouen, M. de Maussion (1787-1790).

L'auteur nous introduit d'abord dans l'hôtel de l'Intendance ; les appartements, leur distribution,

leur mobilier sont décrits avec une précision minutieuse ; nous faisons alors connaissance avec M. de Maussion. Voici ensuite son personnel, la division du travail dans chacun des bureaux. Puis, comme le brevet général des impositions et le budget des dépenses viennent d'être expédiés de Paris peu après l'arrivée du nouvel Intendant, ces documents nous sont présentés et analysés, de sorte que nous voyons admirablement ce qu'était la Généralité de Rouen en 1787. Ce point de départ est excellent à tous égards.

Mais de grands événements vont se succéder sans relâche. Les Assemblées provinciales, la Commission intermédiaire, leurs travaux, la grande question du rachat des corvées. La plupart des noms des délégués est identifiée ; nous savons même chez qui ou dans quelles hôtelleries sont descendus ceux qui n'habitent pas Rouen.

Une analyse du Mémoire serait ou beaucoup trop longue ou insuffisante dans les limites qui s'imposent. Enumérons donc seulement les tableaux pleins d'intérêt qui se succèdent devant les yeux du lecteur.

Ce sera la suppression du *Bureau des finances*, les protestations des intéressés, le rôle imposé à M. de Maussion par ses fonctions, puis le triomphe des magistrats rétablis.

Ensuite, la préparation aux Etats généraux ; élections locales, assemblées préparatoires, germes de divisions entre les trois ordres et même

entre les délégués des campagnes et ceux de Rouen ; l'imposante réunion de mille huit cents personnes pour choisir ceux qui travailleront à la rédaction des cahiers. M. de Maussion est l'intermédiaire entre la royauté et le ministère d'une part, et, de l'autre, ce nouveau pouvoir dont l'insuffisante éducation politique est manifeste.

M. de Maussion et plusieurs sont anxieux de l'avenir ; comme l'a dit Virgile :

..... cœca volutant

Murmura, venturos nautis prodentia ventos.

En effet, en bas éclatent des soulèvements. C'est le sac de l'intendance ; M. de Maussion, dont on demande la tête, a pu se cacher ; c'est l'affaire Bordier et Jourdain, cet acteur parisien et ce banqueroutier frauduleux, venus à Rouen pour organiser... le désordre.

L'insurrection et le pillage sévissent partout. L'auteur du Mémoire eût pu rappeler que le maire et les officiers municipaux de Dieppe écrivent à M. de Maussion pour l'informer de l'insurrection des paysans, principalement de Saint-Laurent-en-Caux jusqu'à Dieppe ; et que des troupes sont envoyées au Bourgdun, à Cany, à Bacqueville, à Doudeville. (Archives départementales de la Seine-Inférieure ; C. 695.)

Les années 1789-1790 amènent, comme contre-coup des événements généraux, des souscriptions

de bienfaisance (nombreux extraits des listes). Puis l'Intendant est chargé de stimuler le zèle des municipalités et celui des particuliers, pour la contribution « patriotique ». Il installera la nouvelle municipalité. Enfin vient le décret de suppression des Intendants.

L'auteur, arrivé au départ de M. de Maussion, conclut ainsi : « Au milieu des difficultés de la tâche ingrate qu'il avait à remplir, il nous est apparu apportant le calme, la modération et la conciliation qui paraissaient être le propre de son caractère. Parvenu jeune encore à l'un des postes les plus importants du royaume, il eut tout de suite contre lui les exigences de ce peuple qu'il lui fallut organiser, sans avoir eu, comme d'autres intendants des généralités voisines, l'expérience de longues années de pratique. Il dut, sans doute avec chagrin, faire exécuter contre les anciennes institutions les volontés royales ; mais il eut le grand bon sens et la clairvoyance remarquable de découvrir l'homme sage, pondéré, grand travailleur, ayant toutes les qualités du chef : Thouret, qui devait, à lui seul, aider à la transition. »

Sans doute, mais alors Thouret précisait que la France devait toujours être une monarchie ; ajoutant : « Elle périrait du reste par la démocratie qui ne convient ni à ses mœurs, ni à la grandeur de son territoire, ni à l'étendue de sa population. »

L'auteur du Mémoire continue : « Et lorsque

l'inévitable fut accompli et qu'il lui devint obligatoire de disparaître à son tour, M. de Maussion partit en silence, sans que rien ni personne n'aient contribué à laisser une trace quelconque de son départ... »

Rectifions, toutefois, pour l'honneur de la ville de Rouen, cette dernière assertion ; le nom de Maussion avait été donné à une rue nouvelle de Rouen ; mais, peu après commença cette manie de changer les noms des voies publiques, manie qui sévit encore à Rouen, et le nom du dernier Intendant de la Généralité de Rouen ne tarda pas à disparaître.

Et l'on arrive ainsi à la fin de l'objet du Mémoire, car une dernière partie, qui suit M. de Maussion depuis son départ jusqu'à sa mort sur l'échafaud, est, quoique curieuse, hors du sujet.

L'intérêt n'a pas languì un instant. Les scènes se sont succédé pleines de mouvement et de vie. L'exposition des faits est claire et bien ordonnée ; le style facile et limpide. La précision minutieuse des détails n'est pas encombrante et n'empêche pas de suivre les grandes lignes ; cependant, l'auteur ne néglige rien. Il a consulté les meilleures sources : à Rouen, Archives départementales et municipales ; à Paris, Archives et Bibliothèque Nationale.

Mais, après la lecture, l'esprit se ressaisit. Il se rappelle que les attributions d'un intendant sont, à vrai dire, universelles : Assiette et recouvrement

des divers impôts, leur emploi ; recrutement des milices et dépenses militaires ; travaux publics, industrie, commerce, police administrative ; subsistances ; assistance publique. Une Généralité est un organisme, on voudrait le voir vivre ; un mécanisme, on aimerait à connaître ses rouages et surtout son rendement.

Que de choses, là-dessus, l'auteur n'aurait-il pas eu à prendre dans les dépôts publics d'archives..., et à nous apprendre !

Par exemple, on a dit qu'une des branches les plus importantes de l'administration au XVIII^e siècle fut les grandes voies de communication, les ponts et les ports maritimes. N'avons-nous pas un travail présenté à M. de Maussion par l'ingénieur en chef Lamandé faisant connaître que le développement des routes faites ou à faire était de 738.950 toises, détaillant leur état actuel, la dépense nécessaire à leur entretien, leur amélioration ou l'ouverture, l'achèvement de voies nouvelles (Archives départementales ; C. 2135 et 2260) ; puis un mémoire sur la question vitale du roulage (id. ; C. 857) ?

Et nos ports maritimes, et la navigation de la Seine ? Que dit le projet d'état sur les ouvrages à continuer et à achever pour les ports maritimes, celui du Havre notamment et le cours de la Seine (id. ; *ibid.*) ?

Et les classes souffrantes et malheureuses ? On a, dans un ouvrage rédigé d'après des pièces

d'archives de diverses provinces, *La Révolution et les pauvres*, par M. Lallemand, montré les souffrances des malheureux passant des mains de l'Eglise dans celles de l'Etat imprévoyant et radical dans ses réformes. Que faisait pour eux l'administration de M. de Maussion ? Qu'étaient les hôpitaux, l'assistance par les travaux publics ; quelles leurs ressources, leur organisation ?

On songeait déjà à des mesures qui ne devaient se réaliser que plus tard. C'est ainsi que le baron de Breteuil consultait M. de Maussion sur la demande d'un sieur Hervier, chirurgien à Pont-l'Evêque, tendant à ce qu'il fût désigné un endroit où les enfants que leurs mères ne sont pas en état de garder pussent être portés. Le ministre ajoutait : « Vous ne pouvez mieux exercer vos premières fonctions qu'en venant au secours de ces infortunés. » (Arch. dép. ; C. 1001).

Et, à l'autre extrémité de l'échelle sociale, pour la noblesse, la grande bourgeoisie, que furent les dernières années de la Généralité de Rouen ? Que pourrait-on savoir des lettres de cachet, des mesures arbitraires sollicitées souvent près de l'Intendant par les familles elles-mêmes contre un membre coupable ou égaré ? Les nombreuses liasses de police administrative des Archives départementales ne contiennent-elles pas, pour les dernières années de l'ancien régime, des détails précieux en eux-mêmes, d'abord, pour la connaissance des atteintes à la liberté indivi-

duelle, puis, spécialement, pour l'étude du caractère de M. de Maussion et du rôle modérateur qu'il est permis de lui prêter, d'après ce que nous a dit de lui son historien.

Quoi qu'il en soit de ce *desideratum*, l'Académie décerne avec plaisir le prix Bouctot à l'auteur du Mémoire sur l'intendance de M. de Maussion. Elle le donne, certes, en récompense d'un ouvrage très méritant; mais elle pense que l'auteur y verra, en même temps, une invitation à parfaire son œuvre, de façon qu'unissant à l'histoire politique, l'histoire économique et administrative, elle forme un ensemble harmonieux et qui, embrassant tous les aspects du sujet, ne laisse rien à désirer.

Ouvrant alors l'enveloppe qui accompagnait ce Mémoire, l'Académie a été heureuse d'y lire le nom d'un de ses correspondants, M. A. Le Corbeiller, auteur d'ouvrages intéressants et bien documentés, parmi lesquels on remarque, notamment, *l'Histoire du port de Rouen et de son commerce depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*.

Le prix Bouctot (Lettres) à décerner en 1918 devait être donné à l'auteur d'une *Poésie inédite de guerre*. Il semble que, dans un champ si vaste, il y avait place pour de superbes enthousiasmes et de grandioses inspirations. Douze concurrents se sont, en effet, présentés; mais, chez

aucun, la bonne volonté n'a été récompensée par le succès. Il s'est rencontré chez eux soit de nobles sentiments patriotiques, soit l'ironie ou la haine à l'égard de l'ennemi, soit d'heureuses idées ; mais le souffle poétique a manqué, parfois même la technique était en défaut.

Tout en regrettant l'insuccès d'aujourd'hui, doit-on s'en étonner ? Peut-être pas ? En effet, l'incertitude de l'avenir, les souvenirs des morts, l'angoisse de l'au-delà c'étaient aussi des sentiments qui, depuis des années ou des siècles, avaient hanté des milliers, des centaines de milliers d'âmes. Cependant, ces pensées, elles étaient restées flottantes dans l'air, vagues, imprécises, jusqu'au jour où écrivant *Napoléon II*, *Le Crucifix*, *L'Espoir en Dieu*, Victor Hugo, Lamartine, Alfred de Musset, les ont créées et incarnées en une forme immortelle !

L'Académie a donc estimé qu'elle ne pouvait couronner aucun des concurrents.

RAPPORT SUR LE PRIX HOUZEAU

Par M. L. CLÉRY.

La chimie ne jouit pas toujours d'une excellente réputation et, il faut bien le reconnaître, ce n'est point sans quelque raison. C'est à elle que nous devons ces formidables explosifs qui, pendant plus de quatre années, ont semé sans répit la mort et la ruine, ces gaz néfastes qui ont exercé les plus terribles ravages dans les rangs de nos vaillants soldats et pour longtemps condamné à la stérilité le sol qu'ils ont imprégné jusque dans ses couches profondes. Dirai-je également que c'est à la chimie que d'aucuns, plus soucieux de leurs intérêts que du bien de leurs semblables, demandent les moyens d'aider la nature à nous fournir les produits nécessaires à notre existence. Tous aussi, nous gardons le souvenir des fameux « Erzatz » grâce auxquels nos ennemis sont parvenus à braver les rigueurs du blocus qui leur fermait les marchés du monde et à retarder l'heure du châtiment de leurs crimes.

Mais, assurément, tout n'est point malversation dans une science qui fit de Pasteur un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité, et elle se plaît

à apporter elle-même les remèdes aux maux dont elle doit se résigner à être l'instrument. Ces remèdes, certains d'entre eux, tout au moins, nous sont enseignés dans l'ouvrage que l'Académie a jugé digne d'une des récompenses dont elle est la dispensatrice, et qui est intitulé : « Essais et analyses chimiques et microscopiques des produits commerciaux et industriels à l'usage des élèves des Ecoles supérieures de Commerce et d'Industrie, des industriels et des commerçants. »

Ce recueil, à vrai dire, ne contient aucune innovation, mais il groupe sous une forme remarquable par sa clarté et sa précision les méthodes choisies parmi les plus simples de la technique analytique pour permettre à la fois aux élèves de s'initier à la pratique des travaux de laboratoire et aux industriels et commerçants de reconnaître rapidement la qualité des marchandises qu'ils achètent et mettent en vente et même de découvrir les fraudes et sophistications contre lesquelles leur devoir et leur intérêt leur commandent de défendre leur clientèle.

C'est ainsi qu'à la suite de l'exposé des procédés généraux à employer pour la recherche des métaux, acides, alcalis, nous voyons se succéder les essais des engrais, des eaux, des chaux, des alliages, du sel, de la houille, des huiles, du pétrole, du sucre, du vin, du lait, de la farine, si bien que, dans une trentaine de pages, l'auteur a su ingénieusement présenter un enseignement

d'ordinaire épars dans des traités nombreux et divers.

Point n'est besoin, d'ailleurs, pour mettre cet enseignement en pratique, d'une de ces officines impressionnantes par leurs fours, cornues, alambics et autres engins à l'aspect mystérieux. A part quelques appareils spéciaux, il suffit d'un matériel très réduit et peu compliqué, qu'il est facile de se procurer chez n'importe quel fabricant d'appareils de laboratoire, droguiste ou pharmacien. Au début de chaque article figure la description complète du matériel et des produits nécessaires à la manipulation et celle-ci est décrite d'une façon si simple et si méthodique que le lecteur croirait volontiers qu'il suffit de s'armer d'un baguette de verre, d'un vase à précipités et de déboucher quelques flacons de liquides aux couleurs variées pour devenir un parfait opérateur.

Mais il y a la « manière », suivant l'expression d'un illustre homme d'Etat, et cette manière, notre auteur ne manque pas de l'enseigner aux élèves qu'il réunit autour de sa chaire, car, il faut vous le dire, le lauréat auquel nous devons cette œuvre originale et pratique est M. Paul Rosset, chimiste principal au Laboratoire municipal de Rouen, professeur à l'École supérieure de Commerce.

Après avoir suivi les cours de l'École d'Agriculture du Neubourg, M. Rosset entra, comme préparateur, à la Station agronomique où, sous la

direction de M. Houzeau, il collabora à l'organisation des champs d'expériences et de démonstrations dans la Seine-Inférieure, en même temps qu'il s'occupait des travaux du Laboratoire (analyse des engrais, terres, pommes, betteraves, etc.). Quelques années plus tard, il ajoutait à ces fonctions celles de préparateur du cours de chimie générale à l'École supérieure des Sciences et Lettres de Rouen et prêtait également son concours à M. Houzeau, professeur à l'École supérieure de Commerce, à qui il devait succéder, lors du départ du grand chimiste rouennais, son maître. Mais l'enseignement ne suffisait pas à l'activité de M. Rosset, et, lorsque le Laboratoire municipal pour la répression des fraudes fut créé, il quittait la Station agronomique pour venir y occuper l'emploi de chimiste principal. Malgré d'aussi lourdes charges, M. Rosset n'en trouva pas moins le temps de publier avec Paul Noël, directeur du Laboratoire d'entomologie agricole, un ouvrage sur « le Pommier et le Cidre » qui valut à ses deux auteurs une médaille de vermeil décernée par la Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure.

M. Rosset a voulu mettre au profit du public, aussi bien que de ses élèves, le fruit d'une expérience acquise au cours d'années, déjà longues, d'étude et de pratique, et, en même temps qu'il a su faciliter et rendre en quelque sorte attrayants des débuts souvent difficiles à la jeunesse des

écoles, il a placé à la portée de chacun, les moyens d'étudier, d'analyser, de vérifier les produits les plus essentiels à l'existence de l'homme. Il a ainsi accompli une œuvre éminemment utile dont l'Académie est heureuse de reconnaître le mérite et la valeur en lui attribuant le prix fondé en 1913 par le grand chimiste rouennais, M. Houzeau, pour récompenser des travaux ou ouvrages de science pure ou appliquée. Ce prix n'a pas encore été décerné jusqu'à ce jour, et notre lauréat peut être justement fier d'être le premier à recueillir le legs par lequel le savant, qui fut son professeur, a voulu laisser à la postérité un témoignage de son amour pour la science à laquelle il avait consacré sa vie. Rendons hommage au maître qui a su former un tel élève ! Félicitons l'élève qui a su se rendre digne d'un tel maître !

RAPPORT SUR LES PRIX DE VERTU

Par M. le Chanoine JOUEN

Secrétaire de la classe des Lettres.

MESSIEURS,

L'éloquence, l'histoire, la peinture, la science ont eu les honneurs de votre séance. Suivant vos traditions elles font place maintenant à la vertu qui s'avance comme une reine des temps jadis à la place d'honneur, la dernière.

Mais il se fait tard. Que l'intensité de notre hommage supplée à sa brièveté.

Après avoir salué la mémoire des Rouland, des Boulet-Lemoine, des Dumanoir qui ont fait à l'Académie l'honneur de la constituer juge des mérites qu'ils voulaient récompenser, citons immédiatement à l'ordre du jour les lauréats des prix par eux fondés.

*
* *

M. Octave Rouland nous a chargés de donner chaque année deux prix de trois cents francs chacun aux membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères ou sœurs.

Vous avez attribué un de ces prix à M^{lle} Lucie

Bénard, de Rouen : elle a vingt ans. Sa mère, prématurément épuisée, est morte en mai 1912, laissant à M. Bénard huit enfants à élever.

Lucie était l'aînée, elle n'avait à la mort de sa mère que treize ans. Elle s'improvisa maîtresse de maison, elle éleva ses frères et sœurs. « Elle mérite, nous dit quelqu'un qui la connaît bien, le titre de seconde mère dans toute sa beauté ». Vous avez été de cet avis et avez trouvé qu'à cause de cela elle méritait aussi un prix Rouland.

M^m veuve Soudet, née Améline Mauconduit, est âgée de quarante-quatre ans et demeure à Rouen, rue du Roi. Elle n'a pour vivre que son gain de blanchisseuse. Il y a quinze ans, elle perdit sa sœur aînée. Le jour de l'inhumation, elle ramena chez elle les deux enfants de sa sœur, un garçon alors âgé de huit ans et une fille âgée de douze ans.

Depuis, les orphelins n'ont eu d'autre maison que sa maison. Ils ont été vraiment ses enfants, au même titre que son propre fils tombé, hélas ! au champ d'honneur en 1915.

M^{mo} Soudet avait encore une sœur cadette, mariée à M. Hébert. M. Hébert est mort sous les drapeaux, M^m Hébert à son tour est morte il y a trois ans. Elle laissait deux jeunes orphelines qui, elles aussi, ont trouvé en M^{me} Soudet une seconde mère.

M^{me} Soudet s'est encore dévouée à un neveu et une nièce du côté de son mari, orphelins depuis 1900.

Ce dévouement inlassable de M^{me} Soudet pour ses neveux et nièces est d'autant plus remarquable que M^{me} Soudet, dans une situation des plus modeste, n'était pas sans charges : son père, décédé il y a deux ans, à l'âge de soixante-dix-sept ans, est resté pendant treize années sans pouvoir travailler. Sa fille n'a cessé de l'entourer de soins aussi délicats qu'affectueux.

Vous avez pensé qu'élever ainsi les enfants de ses frères et sœurs, que continuer leur œuvre interrompue par la mort, était éminemment une preuve de dévouement envers les chers disparus et vous avez décerné le second prix Rouland à M^{me} Soudet.

*
* *

M. Boulet-Lemoine nous a chargé de distribuer chaque année un prix de mille francs à une personne qui se serait sacrifiée pour soigner ses père et mère.

Les candidats à ce prix, il faut le dire pour l'honneur de l'humanité, sont nombreux, et la plupart seraient dignes d'être lauréats, mais nous ne disposons que d'un prix. Cette année encore vous avez décidé de le partager en deux.

M. Louis Sanson est né à Saint-Pierre-lès-Elbeuf en 1856. Ouvrier tisserand, il a consacré ses loisirs à l'étude et il est un des membres les

plus anciens et les plus assidus de la Société de l'histoire naturelle d'Elbeuf.

Jeune encore, il seconde et supplée sa mère atteinte d'une affection cardiaque. En 1898, son père est frappé de paralysie. Pendant quatre ans, Louis Sanson se fait le garde-malade du pauvre infirme à qui sa femme ne pouvait être que de faible secours, et quand le père meurt, la mère tombe anéantie. Elle ne vivra plus que d'une vie végétative et, si elle peut dans cet état durer seize années, elle le devra bien plus à la piété filiale qu'à la science des hommes. Vous ai-je dit que pour être plus à même d'aider et de soigner ses parents, Louis Sanson est demeuré tisserand à domicile.

Lui et un frère plus jeune passèrent au chevet de leur mère de nombreuses nuits sans avoir jamais recours à des personnes étrangères. Malgré leur modeste situation ils n'ont jamais voulu demander pour elle le bénéfice de l'assistance publique, par peur de la chagriner en l'humiliant et par désir d'accomplir totalement le devoir qu'ils s'étaient imposés. Le frère cadet est mort en 1917, la mère le 27 janvier dernier, Louis Sanson est seul. Le prix Boulet-Lemoine 1919 et cinq cents francs honoreront le dévouement filial d'un homme dont la médaille du travail a récompensé le labeur et la probité.

Gratienne Rault, de Petit-Quevilly, a cinquante-quatre ans. Elle travaille depuis l'âge de douze

ans à l'usine de « la Foudre » à laquelle elle, sa mère et sa sœur, toutes trois titulaires de la médaille du travail, ont donné cent sept années de bons et loyaux services.

Gratienne Rault a été la providence des siens.

Elle fut la garde-malade dévouée de sa mère d'abord, — puis d'une sœur mariée qu'elle alla, pendant plusieurs mois, soigner en prenant sur ses heures de repas et de repos — d'une cousine, orpheline, que la famille Rault avait adoptée et à qui Gratienne prodigua son dévouement pendant les quatre ans que dura sa dernière maladie, — de son autre sœur, Estelle, qu'elle réussit à guérir après de longs mois de soins empressés.

Et tout cela n'est qu'un prologue, le vrai dévouement de Gratienne ce fut celui dont elle entourait son père.

Celui-ci vécut infirme, incapable de tout travail pendant vingt-six ans : pendant vingt-six ans Gratienne, aidée par Estelle, quand Estelle n'était pas malade, nourrit, soigna, prolongea le vieux père. Il est mort à quatre-vingt-sept ans le 31 janvier dernier. Nous nous associons de grand cœur aux éloges que M. le Maire de Petit-Quevilly, M. Fauquet, directeur général de « la Foudre », le directeur du tissage et les compagnes de travail de la vaillante dévideuse lui ont décernés et à nos éloges nous ajoutons très volontiers le prix Boulet-Lemoine 1919 et cinq cents francs.

*
* *

D'après nos traditions, le prix Dumanoir tient dans la série des prix de vertu la même place d'honneur qu'occupe le prix Bouctot dans celle des prix littéraires et artistiques. Il récompense une belle action accomplie à Rouen ou dans la Seine-Inférieure. A la fin d'une guerre où tous les dévouements individuels, splendides, surhumains, sont venus se fondre en un dévouement unique, celui de la France, luttant, souffrant, saignant au service de l'humanité, vous avez pensé que le prix Dumanoir devait récompenser un dévouement collectif au service de la Patrie et vous l'avez attribué à une œuvre qui est une belle action continue au service de nos soldats mutilés : l'École de rééducation professionnelle des blessés de guerre, appelée, du nom d'un des plus glorieux mutilés de guerre, École Gouraud. Ces blessés ont tous accompli la plus belle des belles actions : ils ont donné leur sang, une part de leur être pour la Patrie. L'École Gouraud vient à leur aide d'une manière intelligente et très efficace. Fondée à Rouen par des Rouennais, à la tête desquels je suis fier de saluer mon généreux compatriote M. Georges Fromage, elle a tous les titres pour être honorée et couronnée par vous, Messieurs, qui, pendant la guerre, avez tant de fois fait preuve du patriotisme le plus éclairé. Etablie en 1915, rampe Bouvreuil, dans une École mise à

la disposition du Comité par la Ville de Rouen, rattachée, après entente avec la Municipalité, à la Chambre de Commerce de Rouen, elle a hospitalisé et instruit cinq cent quatre-vingt-quinze élèves, dont trois cent cinquante-cinq en sont sortis après complète rééducation et ont été placés par les soins de l'administration de l'École.

Les ateliers de coiffure, de vannerie et celui des tailleurs n'ont donné que des résultats temporaires, mais les sections de cordonnerie, d'horlogerie, de comptabilité et de celle de l'enseignement conduit jusqu'au brevet élémentaire sont de plus en plus prospères. En 1918, huit candidats au brevet ont été reçus sur huit présentés. En 1919, sur dix candidats, sept ont été reçus, dont deux brillamment. L'horlogerie, agrandie deux fois, possède le maximum d'élèves qu'un professeur dévoué puisse instruire efficacement.

En attribuant le prix Dumanoir à cette œuvre éminemment sociale et patriotique, vous avez voulu, Messieurs, encourager dans leurs efforts les mutilés intelligents qui sont résolus à procurer dans la paix le relèvement économique de la France qu'ils avaient si vaillamment défendue pendant la guerre, et rendre un éclatant hommage d'admiration et de reconnaissance à tous ceux qui se dévouent à leur rééducation : M. le Président et MM. les Membres du Conseil d'administration ; le directeur, M. Gillot, poète délicat à ses heures, actif et dévoué toujours ; M^{me} Gillot

qui le seconde parfaitement ; M^{me} Trévoux, l'infirmière modèle du début, à qui son cœur d'Alsacienne suggéra toutes les délicatesses ; M. Bon-
dois, le zélé directeur des études ; les professeurs de l'enseignement public, dignes du choix qu'a fait d'eux M. l'Inspecteur d'Académie ; les professeurs et les contremaîtres des diverses sections. Tous ont bien mérité de la France.

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1919

RAPPORT
SUR LES
TRAVAUX DE L'ACADÉMIE
PENDANT L'ANNÉE 1919

Par M. le Chanoine JOUEN,
Secrétaire de la Classe des Lettres et Arts.

MESSIEURS,

Dans la dernière séance de l'exercice 1918, tenue le 20 décembre sous la présidence de M. le Commissaire général de la Marine Neveu, vous avez élu comme président M. Lucien Valin, maire de Rouen, et comme vice-président M. le Commandant Quenedey. En élisant M. Valin, vous vouliez rendre hommage au vaillant capitaine redevenu premier échevin de notre cité. Mais, vous ne vous faisiez pas illusion sur l'effectivité de cette présidence et vous ne fûtes pas surpris lorsqu'à la rentrée de janvier M. Valin, vous remerciant de l'honneur que vous lui aviez fait, vous écrivit qu'à son très vif regret il ne pourrait presque

jamais présider nos séances qui ont lieu à une heure où ses fonctions de maire devaient le retenir à l'Hôtel-de-Ville.

M. Quenedey, en acceptant la vice-présidence, ne se faisait pas davantage illusion : « En ma qualité d'officier, vous disait-il, le 10 janvier, je suis accoutumé à prendre les réalités telles qu'elles sont. »

La réalité, c'est qu'il a dirigé nos travaux pendant toute l'année. Son dévouement, dont nous lui exprimons toute notre reconnaissance, est de bon augure pour le succès de sa présidence de 1920.

*
* *

Les questions patriotiques ont tenu une grande place dans vos préoccupations au cours de cette année qui n'a été ni année de guerre ni année de paix.

Le 17 janvier, M. le Commandant Quenedey vous donnait lecture du manifeste du Comité de la rive gauche du Rhin. Il en développa les conclusions, en montrant, avec sa compétence indiscutée de conférencier militaire, les nécessités économiques qui nous obligent à garder tout le bassin de la Sarre et à nous assurer des droits de préférence dans la livraison des charbons allemands des bassins limitrophes. Sur la proposition de M. Paulme, vous décidâtes de donner l'adhé-

sion collective de l'Académie aux idées défendues par le Comité de la rive gauche du Rhin.

Le 31 janvier, vous associant à la joie que causa à toute la France le retour à la mère patrie des chères provinces d'Alsace et de Lorraine, vous envoyâtes une chaleureuse adresse de bienvenue à vos Sociétés correspondantes de Mulhouse, de Colmar, de Strasbourg et de Metz. Elles s'empressèrent de vous répondre, de vous dire leur joie d'être redevenues en droit et en fait ce qu'elles n'avaient jamais cessé d'être de cœur : des Sociétés savantes françaises : « Il sera difficile, vous écrivait la Société industrielle de Mulhouse, à tout autre qu'à un Alsacien-Lorrain, de se rendre compte de nos sentiments, lorsque l'abominable joug qui pesait sur nous a été enfin enlevé de nos épaules ». « La joie qui nous inonde est inexprimable », disait la Société d'Histoire naturelle de Colmar, et en même temps elle vous racontait la mort de ses deux présidents : M. de Barry, incarcéré plusieurs mois et mort des suites des mauvais traitements qu'il avait subis ; le Docteur Macker, vieillard de quatre-vingts ans qu'emporta le chagrin d'avoir perdu son fils aîné, tombé au bois des Corbeaux, près de Verdun. La Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace vous disait son désir ardent de « contribuer, avec les Sociétés françaises ses sœurs — maintenant que la justice, le droit et la liberté ont glorieusement triomphé — à reprendre la lutte pacifique pour la science et

par la science, à faire aimer et respecter toujours davantage le nom de France. » Et l'Académie de Metz vous écrivait : « Nous sommes aujourd'hui doublement heureux d'avoir toujours lutté pour le maintien de l'influence française et d'avoir souffert pour cette noble cause aujourd'hui triomphante. »

Fin mai, vous receviez une lettre de cette même Académie de Metz invitant notre Compagnie à se faire représenter à la cérémonie solennelle du 11 juin où elle devait fêter son centenaire et la reprise de sa vie officielle, suspendue depuis 1871. Votre délégué fut M. Valin, maire de Rouen. Dans la séance du 27 juin, il vous raconta son voyage, le service solennel à la Cathédrale de Metz, l'Assemblée de l'Académie dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, le banquet, la visite des forts, des forts anciens et du fort ultra-moderne qui s'appelait « Kaiserin » et qui s'appelle « Jeanne-d'Arc ».

Le 31 janvier encore vous avez déclaré vous associer pleinement au vœu de l'Académie nationale des Beaux-Arts demandant que « les ruines accumulées chez nous par les Allemands soient compensées par la saisie en Austro-Allemagne de chefs-d'œuvre de l'art qui seront attribués aux cités, monuments et musées dévastés ».

Le 21 février, à la suite de l'attentat dont avait été victime le Président du Conseil, vous avez voté, à l'unanimité, l'envoi à M. Clémenceau d'une dépêche où vous lui disiez votre indigna-

tion et où vous le priez d'agréer vos vœux de prompt rétablissement. Par une lettre du 2 mars, M. Clémenceau, en vous remerciant, se déclarait « très touché de la sympathie que vous aviez bien voulu lui témoigner. »

*
* *

Pour compléter le tableau de la vie extérieure de l'Académie, il me faut encore énumérer quelques faits et résumer quelques discussions.

Le 14 mars, la municipalité de Rouen vous demanda que l'Académie fût représentée dans la Commission chargée d'établir et de juger le concours d'un monument à élever dans le nouveau cimetière Saint-Sever aux enfants de Rouen morts pour la France. Vous avez délégué à cette Commission M. le commandant Quenedey.

Le Touring-Club de France, au cours de l'été, invita l'Académie à participer à une cérémonie patriotique destinée à honorer, dans la forêt de Lyons, la mémoire des braves français tués en luttant contre les officiers allemands qui essayèrent, en août 1914, de faire sauter les ponts d'Oissel. L'Académie qui, en 1915, avait attribué son prix Dumanoir aux héros de cette aventure, fut très sensible à l'invitation du Touring-Club et délégua aux fêtes de la forêt de Lyons notre collègue M. Cléry, ingénieur des Ponts et Chaussées, lieutenant-colonel de Génie pendant la guerre.

Le 14 novembre, M. Auvray, architecte du Gouvernement, annonce à l'Académie la consti-

tution d'un Comité en vue d'organiser une exposition des vitraux de Rouen que la peur des bombes fit déposer. L'Académie, approuvant fort cette idée, délégua à cette Commission son secrétaire pour la classe des Lettres.

Du 31 janvier au 13 juin vous eûtes, à six reprises, à discuter une question, théoriquement très claire et très simple, pratiquement à peu près insoluble, parce que d'un côté multiple d'aspects et de l'autre toujours mal posée, question qu'on pourrait formuler : Jeanne d'Arc et le Vieux-Marché ou, en se plaçant au point de vue contraire : le Vieux-Marché et Jeanne d'Arc. Donc le 31 janvier, les Comités de « Notre Vieux-Lycée » vous demandèrent de vous intéresser à leur projet de Monument sur l'emplacement du Bûcher de Jeanne d'Arc. M. Neveu, président de séance, se conformant au règlement, remit la discussion à une séance ultérieure, ce qui en outre avait l'avantage de permettre à M. Valin, à la fois maire de Rouen et président de l'Académie, de faire connaître son opinion. Le 7 février M. le vice-président Quenedey donna des explications sur le projet de Notre Vieux-Lycée et sur les dispositions de la Municipalité à l'égard de ce projet ; mais il ne laissa pas s'ouvrir la discussion. Le 11 avril est déposé sur le bureau de l'Académie le rapport au Conseil municipal de M. Valin, maire de Rouen, sur le projet de reconstitution du Pilon et du Bûcher de Jeanne d'Arc. Dans la lettre de convo-

cation que vous reçûtes pour la séance du 23 mai, l'ordre du jour portait : « Vote à émettre sur les propositions de Notre Vieux-Lycée, concernant la place du Vieux-Marché ». Vous discutâtes longuement, oserai-je dire sans manquer au respect que je dois à la Compagnie, un peu confusément. Finalement l'ajournement de la question fut voté. Le 30 mai (jour anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc), M. Quenedey soumit à votre étude un croquis où le plan de la place actuelle du Vieux-Marché, tracé en traits rouges, était superposé au tracé en traits blancs de la place du Vieux-Marché au temps de Jeanne d'Arc. La discussion alors s'engage sur le fond même de la question. Mais, objecte-t-on, des éléments nouveaux sont survenus qui ne la laissent plus entière et on cite : 1° les modifications apportées par M. le docteur Brunon au projet de Notre Vieux-Lycée ; 2° la résolution de S. E. le Cardinal Dubois d'élever une chapelle en bordure de la place du Vieux-Marché ; 3° l'intention de la Société des Monuments rouennais de formuler prochainement son opinion. Vous décidez alors d'attendre pour prendre une décision que cette Société ait publié sa « motion ». Le 13 juin, M. Quenedey annonce en séance qu'il a reçu en épreuves un rapport de M. le docteur Brunon sur la question du Vieux-Marché. Il renvoie l'ensemble des problèmes soulevés par cette question à une Commission qu'il compose séance tenante de MM. Delabarre,

Paulme, Chirol et Neveu. L'affaire en est là ! Tout de même, Messieurs, ne serait-il pas temps que, les passions et les égoïsmes locaux se taisant, la loi votée par le Sénat il y a vingt ans fût exécutée et que sur le lieu du Bûcher, le Vieux-Marché restant marché comme au temps de l'occupation anglaise, mais les halles d'hier étant rescindées, un monument national fût élevé à la martyre de Rouen, reconnue incontestablement par tous comme la protectrice de la France et l'incarnation de l'idée même de la Patrie ?

Vous fûtes invités le 11 juillet à prendre part à une manifestation littéraire destinée à célébrer le cinquantenaire de la mort de Louis Bouilhet. Cet anniversaire survenait le 18, l'organisation hâtive de la cérémonie rencontrait des difficultés, vous vous abstintes, tout en déclarant qu'en principe l'Académie était favorable à tout hommage qui serait rendu à la mémoire du poète normand qui jadis fut un de ses lauréats.

Par lettre du 8 novembre, M. le Maire de Rouen vous posa la question suivante : Etant donné la réfection en cours de la maison de Pierre Corneille, maison destinée à recevoir la riche collection cornélienne de M. Edouard Pelay, y a-t-il lieu de restituer à la rue Pierre-Corneille, son ancien nom de la rue de la Pie ? Vous répondîtes *oui* après une sérieuse discussion à laquelle prirent part MM. Boucher et Vermont d'un côté et MM. Quenedey, Paulme, Chirol et Jouen de l'autre.

Au début de l'exercice, vous eûtes — et cela, me semble-t-il, devrait se produire plus souvent — à vous occuper de vœux précédemment émis par vous.

Le 10 janvier, M. Delabarre vous rappelant le vœu que vous aviez formulé en faveur de la Cathédrale de Reims, vous résuma une conversation qu'il avait eue avec M. Boesvilwald, architecte de cette Cathédrale. Vous apprîtes ainsi que les maçonneries et les sculptures d'ornement seraient refaites, non la statuaire ; que les voûtes dans leur ensemble avaient résisté grâce à l'extraordinaire épaisseur des bloquages des voûtins (quarante centimètres au lieu de douze ou treize) ; que cependant un immense plateau de béton armé couvrirait ces voûtes en attendant qu'il supporte le toit.

M. Louis Deschamps vous ayant, dans la séance du 24 janvier, donné lecture d'une lettre destinée aux industriels de la région près desquels elle plaidait la cause du sursalaire familial et vous ayant demandé de vous faire, chacun dans votre sphère, les défenseurs et les apôtres de cette idée, M. Paulme ramena l'attention de l'Académie sur la question des chambres d'allaitement, dont vous vous étiez activement occupés les années précédentes. M. Bordeaux vous fit alors connaître les efforts faits dans la région de Darnétal par des personnalités influentes qui répandent autour d'elles le tract de l'Académie sur les chambres

d'allaitement. M. Lafosse montra les difficultés presque insurmontables auxquelles doit se heurter l'action sociale de l'Académie et il lui recommanda de ne parler et de n'agir qu'avec la plus extrême prudence. MM. Bordeaux, Vermont et Louis Deschamps, reprenant la question dans la séance du 14 février, arrivèrent à la même conclusion : il est impossible, dans l'état présent de l'industrie et vu la cherté excessive des constructions, de demander aux industriels d'édifier des chambres d'allaitement.

En conséquence la Commission est laissée juge du moment où elle pourra reprendre une initiative utile.

*
* *

Arrivons maintenant à ce que j'appelle la vie propre de l'Académie, cette vie intérieure qui se manifeste par la tenue de nos séances, la lecture de nos travaux, l'attribution de nos prix, le jugement de nos concours.

Au début de l'année 1919, l'Académie comptait trente-huit membres résidants, auxquels il fallait ajouter trois membres élus mais non encore reçus et un académicien honoraire. A la fin de l'exercice le nombre de vos membres résidants était de quarante-deux. Elle possédait en plus cinquante et un membres correspondants français et trente-trois membres correspondants étrangers. En fin d'exercice, vos membres correspondants français

étaient cinquante-trois. Elle était enfin en correspondance avec cent vingt-cinq Sociétés savantes françaises et trente-quatre étrangères. Les Sociétés et individus allemands, autrichiens, hongrois et bulgares avaient été rayés de nos listes dès le début de la guerre. Nous y avons maintenu les Russes, mais cette inscription est toute platonique : les Russes sont des correspondants littéraires et... financiers tout à fait infidèles.

La mort a été clémente pour les académiciens, mais non pour leur famille, pendant cette année. Nous n'avons perdu aucun membre résidant, mais nous avons à déplorer la mort de notre académicien honoraire et d'un membre correspondant : MM. Léchalas et de la Serre.

M. Léchalas, inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées, avait été reçu membre résidant en 1882. Il aimait nos séances : jusqu'à un âge très avancé il y assista régulièrement et je le vois encore, lui qui avait un jour, en une étude très curieuse, analysé « l'attention » s'efforçant, malgré son extraordinaire surdité, d'entendre les communications de ses confrères. Savant, artiste, philosophe, il faisait honneur à notre Compagnie. Il avait un fils, sorti, lui aussi, de Polytechnique. Le fils avait quitté l'École des Mines pour le sacerdoce. En 1914, il reprit l'uniforme ; capitaine de génie, commandant les services téléphoniques d'une division, il fit héroïquement son devoir et fut tué. La mort du fils hâta celle du père. Des

circonstances malencontreuses ne nous ont pas permis de rendre à ce dernier les honneurs officiels, quoique M. Cléry, déjà nôtre par l'élection, ait prononcé au jour des obsèques un remarquable éloge de son devancier. Qu'au moins, en attendant qu'une notice sur sa vie et ses œuvres soit écrite par l'un de nous, il me soit permis de saluer bien respectueusement la mémoire de cet ingénieur qui fut un penseur, de ce savant qui fut un lettré, de ce philosophe qui fut un grand chrétien.

Le membre correspondant dont vous avez à déplorer la perte avait, lui aussi, été très attaché à votre Compagnie.

M. Gaston Barbier de la Serre, en effet, étant inspecteur des Eaux et Forêts à Rouen, entra dans notre Compagnie comme membre résidant en 1888. Il avait été pendant quatre ans secrétaire de la classe des Sciences (1891-1895). Vice-président en 1896, il fut élu président le 11 Décembre 1896. Il devait prendre sa retraite, il donna sa démission huit jours après son élection et quitta Rouen. Il nous était, depuis cette époque, resté attaché comme membre correspondant. Il est mort le 4 juillet 1919 à Trouville, dans sa quatre-vingt-cinquième année. A l'annonce de son décès, vous priâtes votre archiviste, M. G. de Beaurepaire, de se faire auprès de sa famille l'interprète de la haute estime en laquelle vous teniez le vénéré défunt et de lui exprimer vos respectueuses condoléances.

En assistant, le 23 janvier prochain, au service

annuel de l'Académie, nous porterons devant Dieu le souvenir de ces deux hommes à la vie également noble, également dévouée à l'intérêt général, également fidèle au devoir.

Vous y joindrez celui des êtres chers qu'ont eu à pleurer, au cours de cette année, plusieurs de nos collègues, le souvenir de M^{me} Constant Flavigny, belle-mère de M. Georges de Beaurepaire, de M^{lle} Piequet, fille de M. O. Piequet, de M^{me} Seyer, nièce de M^{me} Colette Yver, de M^{me} Paulme, épouse de M. Henri Paulme, de M^{me} Nibelle, mère de notre dévoué secrétaire des Sociétés.

Associés aux deuils de nos confrères, nous nous réjouissons aussi de leurs bonheurs et de leurs... honneurs, d'autant plus que l'éclat de ces derniers rejaillit sur l'Académie. Aussi nous nous sentîmes très fiers que les membres de la Commission des Antiquités aient choisi comme président, pour succéder à notre distingué collègue M. Gaston Le Breton, démissionnaire, un autre membre de l'Académie, archéologue aussi savant que modeste, M. le D^r Coutan. Nous nous sentîmes très fiers que les membres du Barreau de Rouen aient choisi leur bâtonnier parmi les membres de l'Académie chez qui du reste les bâtonniers sont chez eux et qu'ils aient donné cet honneur et cette charge à notre très aimé archiviste M. G. de Beaurepaire.

Nous nous sommes grandement réjouis de voir le talent de M. Edward Montier récompensé par l'Académie Française et l'érudition d'un de nos

membres correspondants, M. l'abbé Anthiaume, récompensée par la Société nationale de Géographie qui lui a octroyé le grand prix Fournier, et honorée par le Ministre de l'Instruction publique qui l'a nommé membre du Comité des Travaux historiques et scientifiques.

*
* *

Vous avez tenu trente-cinq séances. Quatre furent publiques.

M. Cléry, ingénieur en chef des Ponts et Chaussée, élu le 7 mars, fut reçu le vendredi 20 juin. Cette réception eut lieu dans la salle ordinaire de vos séances. M. Edouard Delabarre répondit au discours de M. Cléry.

M^{me} Lefrançois-Pillion, élue en 1917, n'avait pu, à cause de ses occupations et tribulations de guerre, prendre séance. Elle fut reçue par M. le D^r Coutan le vendredi 4 avril.

M. Chirol était notre élu depuis plus longtemps encore, depuis 1914. La mobilisation lui avait enlevé des mains la plume en même temps que le compas. Il n'a pu être reçu que le vendredi 16 mai. La séance se tint dans la salle de la Société de Géographie, sous la présidence de M. Valin, et M. le vice-président Quenedey donna la réplique au jeune récipiendaire.

La séance publique annuelle s'est tenue le jeudi 18 décembre dans la salle des Tableaux du Palais

des Consuls, obligeamment mise à notre disposition par la Chambre de Commerce, la salle de l'Hôtel-de-Ville étant toujours accaparée par les services de guerre. Présidée par M. Valin, elle comportait comme ordre du jour : le discours de réception de M. Labrosse, conservateur des Bibliothèques et Archives municipales, la réponse de M. le Président, les rapports sur les prix et concours de l'Académie. M. Samuel Frère avait bien voulu rapporter les prix Pellecat et le prix Bouctot (Beaux-Arts) ; M. Prévost, les prix Bouctot (Lettres et Poésies) ; M. Cléry, le prix Houzeau ; M. le chanoine Jouen, les prix Rouland, Boulet-Lemoine et Dumannoir.

Je ne ferai ni l'analyse des discours, ni la description détaillée de la séance : vous lirez le texte des premiers et le procès-verbal de la seconde *in extenso* dans le prochain *Précis*. Notons seulement le nom des lauréats :

Le prix Bouctot (Beaux-Arts) a récompensé l'œuvre de l'excellent peintre rouennais Edouard de Bergevin. Les deux prix Pellecat encourageront dans leur carrière le jeune peintre Maurice Tellier et le non moins jeune architecte Roger Pruvost.

Vous avez donné le prix Bouctot (Lettres) à un de nos distingués membres correspondants : M. A. Le Corbeiller, pour son étude sur M. de Maussion, dernier Intendant de la Généralité de Rouen.

Vous avez jugé bon de ne pas attribuer le prix Bouctot (Poésie) à cause de l'insuffisance des douze œuvres présentées.

Aucun mémoire ne nous avait été envoyé pour les concours des prix Bouctot (Sciences) de 1914 et de 1917.

Les deux prix Rouland ont récompensé le dévouement fraternel de M^{lle} Lucie Bénard et de M^{me} Soudet, toutes deux de Rouen ; le prix Boulet-Lemoine, le dévouement filial de M. Louis Sanson, d'Elbeuf, et de M^{lle} Gratiennne Rault, de Petit-Quevilly. Enfin vous avez décerné le prix Dumanoir à l'École de rééducation professionnelle des mutilés de guerre, établie à Rouen sous le nom d'École Gouraud.

Vous avez élu en 1919 trois membres correspondants : M. Pérée, secrétaire archiviste de la Chambre de Commerce, M. Duportal, récemment administrateur de la Marine à Rouen, et M. Auguste Dorchain.

M. Louis Deschamps s'était chargé de rapporter les œuvres de M. Pérée. Absent il pria M. O. Picquet de lire son rapport en la séance du 14 mars. M. Pérée est l'auteur d'une brochure parue en 1917 sur : « Le Port de Rouen, ce qu'il était avant la guerre, ce qu'il est aujourd'hui ». De plus, de 1905 à 1914, le secrétaire archiviste de la Chambre de Commerce a écrit une longue série d'articles fort étudiés qu'on peut avec leur auteur grouper en cinq séries : la situation coton-

nière ; — études économiques où se trouvent de précieux renseignements sur le trafic des ports de Hambourg, Rotterdam, Anvers, Hull et Londres ; — Rouen et Normandie ; — La guerre économique ; — Mélanges. — Ces articles, au dire du rapporteur, témoignent de connaissances aussi étendues que variées et sont rédigés dans un style sobre, clair, précis comme il convient en des questions d'affaires.

Huit jours après la lecture de ce rapport, le 21 mars, vous élisiez M. Pérée membre correspondant de votre Compagnie.

M. Duportal vous fit hommage d'une de ses aquarelles. A cette occasion M. Samuel Frère, dans votre séance du 4 juillet, vous rappela que pendant son séjour dans notre ville, M. Duportal fut un exposant assidu de la Société des Artistes rouennais, qu'à ces expositions ses aquarelles furent toujours très remarquées, qu'elles se distinguent toutes par les mêmes qualités : fécondité, rapidité, faire facile et large. A ces qualités d'improvisateur M. Duportal en joint d'autres qui sont d'un homme sachant le métier et lui permettent de donner à ses aquarelles de jet l'harmonie des ensembles par la gradation et le fondu des teintes. La conséquence de ce rapport verbal fut que, le 18 juillet, M. Duportal fut élu par vous membre correspondant.

M. Auguste Dorchain est trop connu pour que j'aie besoin de vous louer son œuvre. Vous lirez

du reste dans le *Précis* le remarquable rapport dans lequel M. Paulme, analysant, en la séance du 18 juillet, l'œuvre de M. Dorchain, vous en a dit la haute valeur morale, la noble beauté et la classique perfection. Vous avez partagé l'avis de votre rapporteur et avec joie, le 25 juillet, vous avez rattaché à notre Compagnie l'ancien élève du Lycée Corneille devenu l'historien de Corneille, le poète qui fait honneur aux Lettres françaises.

Neuf seulement d'entre nous, ont, au cours de cette année, contribué à nous instruire et à nous charmer. M. Louis Deschamps s'est donné tout entier à la sociologie. Il est aussi habile à en analyser les théories qu'il est dévoué à en propager les résultats certains. Ses études sociales sont elles-mêmes des actes sociaux. Il nous a honorés de trois communications. Le 24 janvier il expose la légitimité, la nécessité et la possibilité du sursalaire familial. C'était là comme une première esquisse de l'étude qui devait, à la Semaine Sociale de Metz, mériter à notre collègue les applaudissements et les encouragements d'auditeurs et de professeurs avertis.

M. Louis Deschamps, d'accord avec notre collègue M. Lafosse, avait rédigé pour la Société industrielle un résumé des réformes sociales désirables. Son œuvre comprenait trois parties : politique financière, politique économique, politique sociale. Dans les séances du 14 février et du 21 mars, il nous fit l'exposé et la critique de notre

politique financière. Enfin le 12 décembre il commença la lecture d'un travail extrêmement important sur la question qui domine toutes les autres, sur le problème angoissant entre tous : quels sont, quels doivent être les rapports du capital et du travail ?

M. l'amiral Neveu fit revivre, pour nous, dans la séance du 7 février, ses souvenirs de jeune officier, allant pour la première fois — c'était en 1864 — au Brésil sur la frégate amirale *l'Astrée* : baptême de la Ligne, description de la rade de Rio, la semaine sainte à Rio, conflit entre le Brésil et l'Angleterre, célébration à Rio des fêtes de la prise de Puebla par les Français et de la fête nationale française du 15 août. Le 28 février, M. Neveu qui entrait ce jour-là dans sa soixante-dix-neuvième année, continua à nous décrire les mœurs de la haute société brésilienne, de Rio et de Montevideo, telle qu'il l'avait vue avec ses yeux de vingt ans. Dans cette suite de récits notons particulièrement celui de la visite de l'empereur D. Pedro à *l'Astrée*, celui de l'incendie du vaisseau anglais le *Bombay*. En fin d'exercice M. l'amiral Neveu nous donna une nouvelle série de ses « Souvenirs du Brésil » et nous raconta le mariage des princesses impériales et une excursion à Thérésopolis.

Notre aimable doyen, M. Samuel Frère, dans les séances des 17 et 31 janvier, voulut bien nous communiquer une série de lettres pittoresques,

artistiques, philosophiques, écrites l'été dernier, d'un village de Normandie situé entre Fécamp et Saint-Pierre-en-Port, par un artiste philosophe et patriote, non moins observateur des mœurs que du paysage et qui, de plus, sait traduire ses impressions en un style vif et savoureux : il reste peintre même en écrivant, disait dans son procès-verbal du 31 janvier notre secrétaire de la classe des Sciences, M. le D^r Gascard.

Les 2 et 5 mars, notre vice-président, M. le commandant Quenedey, reprit la thèse dont il avait commencé l'exposé l'année précédente sur les origines de l'art en France qu'il affirme fils de Rome et d'Athènes plutôt que des civilisations nordiques. Il insiste surtout sur la perfection de la charpenterie gallo-romaine qui n'avait rien à apprendre de la charpenterie barbare, et cela, d'après lui, ruine la thèse qui fait de l'art roman et de l'art gothique une évolution des constructions en bois familières aux peuples du Nord. De là naît une discussion des plus intéressantes où M. Delabarre, élève de Courajod à l'école du Louvre, défend en les précisant les doctrines de son maître, où M. le D^r Coutan, avec sa compétence reconnue des deux parties, joue le rôle de conciliateur (1).

(1) Cette étude étant une réponse à celle de M. Delabarre, publiée dans un précédent *Précis*, nous en donnons ici l'analyse.

I. — *La question de race.*

Selon Courajod, les Français descendent en grande partie des

Le 21 février, M. Delabarre nous lut une note de M. le D^r Charles Nicolle, directeur de l'Institut Pasteur de Tunis, membre correspondant de notre

Barbares et ces derniers ont modifié le tempérament de la race en lui infusant des aptitudes spéciales à la charpenterie.

Or, si l'on étudie les caractères des trois grandes races européennes de la France, méditerranéenne, alpine et nordique, si l'on examine la répartition de ces races suivant les mouvements des populations ligures (alpines), ibériques (méditerranéennes) et gauloises (nordiques) et si enfin on la compare à la répartition actuelle, on est conduit à faire les constatations suivantes. L'état actuel s'explique parfaitement sans les invasions germaniques; bien plus, si l'élément germanique (nordique) avait été réellement important, il aurait dû, en se superposant à l'élément gaulois, amener la prépondérance du type nordique; or, il n'en est rien et la France d'aujourd'hui est plutôt orientée vers le type alpin.

On est donc fondé à conclure que les affirmations de Courajod sur les questions de race ne reposent sur aucune base sérieuse et ne peuvent être accueillies, faute de preuves.

II. — *La question d'art. Constructions.*

D'après Courajod, l'influence germanique en l'art architectural s'est traduite par une application à la construction de pierre des principes et des procédés de la charpenterie.

1° Les Germains auraient importé en Gaule une technique avancée de charpenterie et l'usage des constructions de bois.

Les documents, textes ou monuments, susceptibles de renseigner sur l'état de la civilisation des Barbares à l'époque des invasions, nous montrent les constructions germaniques sous la forme de huttes grossières, des plus rudimentaires et sans art d'assemblage: ce n'était pas là, à proprement parler, de la charpenterie.

En opposition avec cet état peu avancé, la technique de la charpenterie romaine nous apparaît comme très développée: il suffit, pour s'en convaincre, d'analyser les ouvrages de bois décrits dans César et dans Vitruve et d'examiner en particulier les travaux effectués dans les sièges. Les bicoques barbares pâlissent en comparaison de ces œuvres perfectionnées.

Compagnie. Cette note intitulée : « Un témoin de l'épopée normande en Afrique Mineure » raconte la conquête, au XII^e siècle, par les princes nor-

Dans le domaine linguistique, on constate que 71 0/0 des termes de charpenterie viennent du latin (ce sont les principaux), 14 0/0 du celtique et 15 0/0 du germanique. Si les Germains avaient réellement introduit l'usage de la charpenterie, la proportion des termes serait l'inverse.

Enfin, l'usage fréquent des constructions de bois au moyen âge semble avoir été surtout le résultat des conditions géographiques et économiques : abondance des forêts et facilités d'emploi du bois plus grandes que celles de la pierre.

Dans ces conditions, l'assertion précitée de Courajod ne peut être regardée que comme une hypothèse hasardée.

2^o Les Germains auraient infusé aux populations leur tempérament racial de charpentier et leur auraient communiqué des aptitudes à la charpenterie et l'habitude de la pratiquer,

Cette hypothèse ne présente pas de vraisemblance après les considérations qui précèdent et en raison de la faible influence ethnique des envahisseurs.

3^o Le roman et le gothique se seraient formés sous l'influence de la charpenterie et constitueraient une application des principes de la construction de bois à la construction de pierre. Les arguments invoqués sont les suivants :

a) Transformation des charpentiers en maçons. — Cette hypothèse, qui ne s'appuie sur aucun fait, est contraire à tout ce que l'on sait des corporations du moyen âge.

b) Les arcs ne sont que des cintres en pierre et la colonne est une chandelle. — Mais l'arc, formé de clavéaux, est essentiellement différent du cintre, formé de pièces de bois liées entre elles; la colonne est un simple support.

c) L'arc-boutant est un étai de charpente en pierre. — Mais, au moment où il a pris naissance, c'était un contrefort évidé; il n'a pris que plus tard la forme d'étai de charpente.

d) Suppression du mur. — C'est une conséquence de la localisation des poussées et qui n'a été utilisée que postérieurement à la création du système. C'est donc un effet et non une cause.

mands de Sicile, de la côte de l'Afrique Mineure, et spécialement de Madhia et de l'île de Djerba.

M. le D^r Boucher, dans la séance du 31 janvier, rendant hommage à notre regretté confrère, le D^r Merry-Delabost, avait très exactement retracé son rôle à l'Académie et rappelé les travaux que publièrent nos *Précis*. Il nous communiqua, le 14 mars et le 4 avril, des notes de guerre qu'on pourrait intituler : « Quinze mois de garde à l'hôpital militaire du Grand-Palais ».

Les 7 mars, 13 juin et 14 novembre, vous entendîtes la lecture d'une notice très documentée consacrée par M. Vermont à la mémoire de M. Marcel Le Grand. Il loue dans le directeur de la Béné-

e) Le chapiteau cubique. — Ce chapiteau n'a rien de spécial ; il résulte d'une taille logique de la pierre en vue de faire reposer une surface rectangulaire sur une colonne ronde.

Au demeurant, le système gothique repose sur l'équilibre de matériaux menus, sollicités par la pesanteur et des forces obliques. La charpenterie, au contraire, est constituée par des pièces de bois invariablement liées entre elles par des assemblages. Quant à la similitude de formes que présentent ces deux types de construction, elle apparaît comme accidentelle. D'ailleurs, si le gothique avait été réellement influencé dans sa formation par la charpenterie, c'est dans ses caractères du début que se manifesterait cette influence ; or, la similitude de formes se constate vers la fin du gothique, où elle se montre comme le terme d'une évolution propre à cet art.

Il n'est donc permis d'affirmer ni que les Germains ont importé l'usage de la construction de bois, ni qu'ils ont inspiré des méthodes de charpenterie, ni que la charpenterie a engendré le gothique. En résumé, l'assertion que l'influence germanique a eu une part importante dans la formation de l'art constructif gothique n'a que la valeur d'une hypothèse insuffisamment appuyée et peu vraisemblable.

dictine l'habileté de l'industriel, l'esprit de justice et de bonté du patron, la loyauté et la droiture de l'homme, l'intelligente générosité du mutualiste, le dévouement du patriote, la sincérité du chrétien.

Le 4 juillet, M. le chanoine Vacandard, avec sa précision critique coutumière, analysa, d'après le livre d'Auguste Dorchain, la vie religieuse de Pierre Corneille. Vie de foi simple et robuste, de pratique chrétienne intégrale.

Enfin, le 12 juillet, M. Layer vous exposa les illégalités du procès de Louis XVI et le rôle que joua en ce procès un conventionnel normand, Faure.

*
* *

M. Layer n'est pas seulement un érudit, toujours à la recherche d'erreurs historiques à redresser, il est — et nous lui en sommes très reconnaissants — le modèle des trésoriers. Au début de l'exercice, le 24 janvier, il soumit à votre approbation les comptes de 1918.

De ces comptes il résulte :

- 1° Que les recettes de l'Académie ont été de 4.306 fr. 47 et les dépenses de 5.564 fr. 31 ; —
- 2° que le déficit est dû au coût plus considérable de l'impression du *Précis*, aux dépenses occasionnées par plusieurs réceptions faites en des salles autres que la Salle des Séances et aux frais de garde des titres au Crédit Lyonnais et à la Banque de France ; —
- 3° que cet excédent de dépenses, s'élevant à 1 257 fr. 85, a été couvert par des disponibilités

antérieures; — que les revenus des fondations Dumanoir, O. Rouland, Bouillet-Lemoine, Pelletat ont été entièrement dépensés; que, sur la fondation Guérout, 5.800 francs ont été distribués et 219 fr. 50 reportés sur l'exercice 1919; que les fondations Bouctot, La Reinty, Gossier, Houzeau ont leurs réserves régulièrement constituées; — 5° que les disponibilités dues à ces réserves ont été employées en Bons de la Défense nationale; — 6° que le dépôt à la Caisse d'épargne s'élève à 2.772 fr. 11, que le solde créditeur au Crédit Lyonnais est de 743 fr. 25 et à la Banque de France de 472 francs; — 7° que la Compagnie a encaissé sur le legs Courtonne 4.000 francs qui devront être employés à l'agencement des boiseries du legs dans les salles de l'Académie.

A la suite de l'audition et de l'approbation de ces comptes, votre attention fut attirée sur trois points qui furent depuis à diverses reprises l'objet de vos discussions: 1° le *Précis*; 2° le legs Courtonne; 3° les Assises de Caumont.

Les Assises de Caumont devaient se tenir à Rouen en 1914. L'Académie, à qui il appartient d'assurer la tenue de ces Assises, quand elles ont lieu à Rouen, ne devait-elle pas s'en préoccuper, en fixer la date, faire demander à la municipalité de Caen les trois mille francs destinés à en solder les frais, en organiser le Comité, y convoquer les Sociétés savantes désignées par M. Arcis de Caumont?

Sur le mandat que vous leur en donnâtes, M. Quenedey et votre Secrétaire des Lettres firent le nécessaire. Mais, au moment de lancer et le programme et les invitations, on se demanda avec anxiété comment, au prix où sont toutes choses, on pourrait réaliser les intentions du testateur : Qu'est-ce que trois mille francs pour payer les frais des enquêtes et surtout les frais d'impression des rapports que doivent rédiger les enquêteurs ?

M. Quenedey a engagé avec les Sociétés de Caen des négociations qui n'étaient pas encore terminées quand prit fin l'exercice 1919.

Le coût probable du *Précis* ne fut pas non plus sans inquiéter certains d'entre vous. Vous me demandâtes un rapport sur la question. Le 7 février, je vous exposai que le *Précis* 1918, extraordinairement développé, compterait environ sept cent quatre-vingt-dix pages, serait long à composer et coûterait en chiffres ronds cinq mille cinq cent trente francs. Malgré les observations de notre Trésorier vous décidâtes de ne rien retrancher à votre *Précis*, de réduire le tirage à trois cents et de payer l'excédent de dépenses avec les fonds d'une réserve particulière. Mes deux premières prévisions se sont réalisées : le *Précis* de 1918 a sept cent quatre-vingt-seize pages et il n'a paru qu'en novembre dernier. La troisième a été dépassée : il a coûté cinq mille neuf cents francs ; mon erreur est due à ce qu'en cours d'année le Parlement a voté la loi de huit heures et à ce que

les typographes ont obtenu, par deux grèves successives, des augmentations de salaire.

Des discussions sur l'exécution du legs Courtonne ont été soulevées en quatre de vos séances, le 24 janvier, les 6 et 27 juin et le 21 novembre. Je me contenterai de vous rappeler que le 27 juin vous avez approuvé les conclusions de votre Commission, résumées en ces dix paragraphes :

1° Suppression dans la seconde salle de l'Académie des rayonnages du côté Sud et des rayonnages hauts des faces Est et Ouest ;

2° Etablissement sur la face Nord, entre les deux fenêtres, d'une grande armoire où seront placés les livres précieux et les manuscrits ;

3° Cette armoire sera en chêne, de formes simples ; M. Chirol en décrira le type à l'Académie ;

4° Les Revues de Sociétés correspondantes actuellement dans la salle des Archives seront placées sous les combles le long du mur du couloir. Ce couloir sera clos par une deuxième porte fermant à clef ;

5° Des tableaux orneront la face Sud de la salle des Archives ;

6° Sur la tablette supérieure des rayonnages des faces Est et Ouest seront placés des fragments de rétables de la collection Courtonne ;

7° Est confirmée la décision ancienne d'utiliser un des coffres de la collection Courtonne comme bureau du conférencier ;

8° La grande table du bureau sera garnie de panneaux de la collection Courtonne ;

9° Il sera établi des actes de dépôt pour les objets de la collection Courtonne qui ont été prêtés. Il y sera dit que ces dépôts ont été faits à titre provisoire ;

10° Un médaillon représentant M. Courtonne sera commandé au sculpteur Busnel pour être placé dans la salle des séances.

Pour faciliter tous ces arrangements vous avez décidé de faire don à la Bibliothèque municipale de vos collections de Revues en langues étrangères.

Vous avez aussi décidé l'envoi à plusieurs Sociétés savantes des pays envahis de collections aussi complètes que possible de votre *Précis*. Vous avez voulu ainsi contribuer pour votre faible part à la reprise de la vie littéraire et scientifique des Sociétés françaises et belges qui ont eu le plus à souffrir de la haine jalouse des barbares ; je citerai en particulier l'Université de Louvain, la Société historique de Lille, la Société d'Emulation de Cambrai.

Je remercie en votre nom les auteurs qui ont bien voulu nous faire hommage de leurs nouveaux ouvrages : MM. Louis Régnier, l'abbé Guéry, Edmond Férée, Alphonse Martens, Michel-Angelo Billia, membres correspondants, M. le comte Alexandre de la Borde, M. l'amiral Gervais, M^{lle} E. Angot, MM. E. Spalikowski et

A. Lagrogney, et enfin nos collègues M^{me} Colette Yver, MM. L. Valin, G. Bordeaux et D^r Boucher.

En terminant, je suis sûr d'être votre interprète en exprimant à M. le D^r Gascard, le regret que nous a causé sa résolution d'abandonner ses fonctions de secrétaire pour la classe des Sciences.

Pendant la guerre, malgré la fatigue et les déplacements que lui imposait sa charge de chef de service radiographique, nous avons la joie de l'apercevoir de temps à autre et je lui suis personnellement reconnaissant de m'avoir à plusieurs reprises remplacé comme secrétaire de séance. Nous avons de grand cœur applaudi à sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur. Nous aurions voulu qu'il continuât à représenter au Bureau la science qu'il honore ; cela ne lui a pas été possible : qu'au moins il reçoive ici, avec l'expression de nos regrets, celle de notre reconnaissance.

DISCOURS ET MÉMOIRES IMPRIMÉS

CLASSE DES SCIENCES

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. L. CLÉRY

De la Construction des Ponts en France
et Légendes de Saint-Bénézet

MESSIEURS,

Lorsque, par suite de circonstances heureuses dont je ne saurais trop me féliciter aujourd'hui, une étape de ma carrière m'amena, il y a quelques années, dans la capitale de la Normandie, j'y fus accueilli par un temps pluvieux et maussade d'automne qui me priva du plaisir de renouer aussitôt que je me le promettais connaissance avec la cité où j'allais établir ma demeure et dont les beautés, entrevues jadis au cours d'un rapide voyage, avaient laissé dans mon esprit un ineffaçable souvenir. Pour distraire mon attente, je me mis à feuilleter l'annuaire rouennais. Oserai-je dire l'attrait que je trouve à ce petit recueil froid et aride, abandonné d'ordinaire aux chercheurs d'adresses et de numéros de téléphone ? C'est que, à le bien considérer, il révèle sans tarder la physionomie générale de la ville à travers laquelle il promène son lecteur, par les vieux noms de rues, souvent si pittoresques et si savoureux, qui moñ-

trent que le culte du passé y reste pieusement en honneur, par les appellations des habitants, qui sont si fréquemment une des caractéristiques d'une région, si bien qu'en entendant nommer telle personne dans le Midi, vous pourrez lui dire à coup sûr : « Vous êtes originaire de la Normandie, n'est-ce pas ? », par la nomenclature des œuvres de solidarité et de bienfaisance qui prouvent que la ville riche et prospère n'oublie pas l'humble et le pauvre par la liste des groupements littéraires, scientifiques, industriels qui y marquent l'activité et la fécondité de la vie intellectuelle et économique. C'est ainsi que j'appris, sans me douter de l'honneur qui devait m'échoir un jour, l'existence de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Mais je devais bientôt connaître, quoique d'un peu loin encore, la Compagnie qui daigne m'ouvrir ses portes et dont l'accueil me touche et m'émeut au delà de tout ce que je saurais exprimer. Je fréquentais en effet, avec un empressement recueilli, les assemblées où, comme dans une trêve de quelques instants accordée aux angoisses qui étreignaient nos cœurs, l'art du bien dire se mettait au service d'une érudition sans cesse alimentée par le trésor inépuisable des richesses archéologiques, historiques, artistiques que recèle la province normande et aussi bien, à celui d'une sollicitude attentive à rechercher et à récompenser le mérite caché, le dévouement discret et rehaussant par la manière

de donner la valeur des dons dont elle est la dispensatrice. A ces fêtes de l'esprit et du cœur, à vos travaux vous voulez bien me permettre de prendre désormais une part plus intime et plus directe : laissez-moi vous offrir l'humble hommage de la profonde gratitude qui s'allie en moi au respect dont, de tout temps, l'aveu m'en est aisé, j'ai entouré les Académies.

*
* *

C'est en effet au bord d'un lac qui m'est particulièrement cher, lac charmant aux eaux limpides et brillantes comme le saphir, encerclé de montagnes bleues le matin, roses le soir, que vit le jour, en 1607, l'Académie florimontane. Quel nom gracieux et harmonieux, évocateur de ces fleurs, merveilleuses de diversité et de coloris, qui forment l'éclatante parure des régions alpestres et dont les plus délicates inspiraient un refrain guerrier à l'un des chefs de ces héros, devenus légendaires, qui sont, au jour de l'appel aux armes, descendus de ces hautes frontières dont ils avaient la garde, et qui, trop nombreux, hélas ! dorment aujourd'hui leur dernier sommeil sur le seuil de cette Alsace dont, grâce à leurs sacrifices sublimes, vient de se fêter, en des jours inoubliables, le retour à la mère patrie ! J'ai nommé les chasseurs alpins. Permettez-moi de vous citer ce refrain, en sollicitant votre indulgence pour un poète plus

expert à coup sûr au maniement des armes qu'à celui de la prosodie :

La Gentiane, au bleu de pervenche,
Le Rhododendron de carmin,
Et surtout l'Edelweiss blanche
Font la Cocarde de l'Alpin.

L'Académie florimontane, pour en revenir à cette vieille et honnête dame, dut sa naissance à l'illustre évêque et docteur de l'église saint François de Sales qui la fonda à Annecy avec son ami, l'éminent jurisconsulte Antoine Favre, trente ans avant que Richelieu eût l'idée de l'Académie aux quarante fauteuils. Il lui donna pour emblème un oranger chargé de fleurs et de fruits avec la devise : *Flores fructusque perennes*. Elle comprenait, elle aussi, dit-on, quarante membres qui choisissaient un président et un censeur « parmi des gens habiles et bien près de l'encyclopédie » et le grand saint prononça lui-même le discours d'ouverture. Hélas ! malgré sa devise, la vie de cette belle Société fut bien courte : elle prit fin avec son président et l'histoire ingrate n'a pas même conservé le nom des quarante élus (1).

Mais elle devait à sa noble origine de se survivre à elle-même. Aussi, vers le milieu du siècle dernier, une Société littéraire se créait à ce même berceau : elle a adopté son nom et continué son œuvre en travaillant « à exciter à tout ce qui est bien, à tout ce qui est utile pour concourir à la

(1) Henry Bordeaux, *Promenades en Savoie*.

gloire et au bien-être de la Patrie. » N'est-ce pas aussi bien de votre Compagnie normande que je parle en ce moment ?

Non loin de là, à Chambéry, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la Savoie trouve asile dans un des imposants donjons de l'antique château ducal, au pied duquel les deux frères Joseph et Xavier de Maistre, qu'elle s'enorgueillit justement de compter parmi les siens, semblent veiller sur ses travaux.

Ces impressions et souvenirs, en se ravivant aujourd'hui dans mon esprit, ajoutent singulièrement au prix de l'honneur qui m'échoit d'être admis dans votre Compagnie, d'être invité à goûter le charme de vos réunions où l'on échange des idées, où l'on disserte des sujets les plus divers avec une courtoisie traditionnelle qui me remet en mémoire, pardonnez-moi encore cette réminiscence, la recommandation du saint de la Savoie à ses Florimontains : « Les Académiciens entretiendront un mutuel et fraternel amour. »

Cet honneur, je veux néanmoins le rapporter tout d'abord au corps des Ponts et Chaussées, si dignement représenté pendant de longues années, au milieu de vous, par l'éminent Ingénieur, aussi familier avec les spéculations philosophiques qu'avec les calculs ardu, que nous avons la douleur, il y a quelques semaines, de conduire à sa dernière demeure, mais plus encore à la grande

école qui, après tant d'illustrations dont, depuis plus d'un siècle, elle a préparé l'éclosion, se glorifiera à tout jamais d'avoir reçu sur ses bancs les grands hommes de guerre dont le génie a détourné de la France la plus terrible des catastrophes qui l'aient jamais menacée, le vainqueur de la Marne et le commandant en chef des armées alliées, MM. les maréchaux de France Joffre et Foch, à qui un de leurs modestes conscrits apporte ici son salut plein de respect, de reconnaissance et d'admiration.

Mais je me dois de vous parler en Ingénieur et je voudrais esquisser rapidement devant vous l'origine de la construction des ponts en France.

*
* *

Je ne vous parlerai pas des ponts en charpente, car, ainsi qu'on l'a dit plaisamment, le premier pont de bois a été construit par le premier chasseur qui, arrêté dans sa course, a coupé un arbre et l'a planté en travers du cours d'eau qu'il avait à franchir. Il ne m'est pourtant point permis de passer sous silence l'antique pont des Ducs, ouvrage en bois dont l'existence est déjà signalée en l'an 1025 et que, vers la fin du XII^e siècle, remplaça le Grand Pont, le pont de pierre dû à l'impératrice Mathilde, que son père, le roi Henri I^{er} d'Angleterre, maria à l'âge de seize ans à Henri V, empereur d'Allemagne qui en avait dix, puis, lorsqu'elle fut devenue veuve à trente ans,

à Geoffroy Plantagenet qui en avait seize. Cette souveraine, curieux exemple, dit un auteur rouennais, des victimes conjugales immolées à la politique, consacra son immense fortune à des œuvres de bienfaisance et à des travaux d'utilité publique, et le pont auquel son nom reste attaché, relia les deux rives de la Seine jusqu'en 1564, époque à laquelle, déjà fort éprouvé par des accidents antérieurs, il se rompit par son milieu sur trois arches. Le passage fut alors assuré par un bac dont une de nos rues les plus pittoresques consacre le souvenir, puis, en 1626, par un pont de bateaux qui, deux siècles plus tard, devait être délaissé pour le pont Corneille. Un citoyen s'apitoyant sur son abandon proposa aux édiles d'y installer « des rafraîchissements salutaires dont le luxe nous a fait un besoin, et une musique cachée sous les pieds des promeneurs ». Mais cette suggestion n'eut aucun succès et le « Pont à musique » fut définitivement démoli en 1836 (1).

Mais c'est dans une autre région, sous un ciel moins brumeux que celui de notre Normandie que je désire vous faire assister à la naissance d'un art dans lequel nos ancêtres ont eu des rivaux peut-être, des maîtres, jamais, et je ne manquerai pas de vous narrer au passage la légende du patron des Ingénieurs. Eh ! oui, saint Bénézet est le patron des Ingénieurs, tout comme sainte Cécile est la patronne des musiciens, sainte Barbe

(1) *Les ponts de Rouen*, par Henri Frère.

celle des artilleurs dont, il n'y a encore que quelques mois, l'écho retentissant apportait à travers les espaces, jusque dans notre cité, le bruit des prestigieux exploits.

Les fleuves sont des chemins qui marchent, a dit Pascal. Jamais cette vérité ne m'est apparue de façon plus saisissante que pendant un séjour dans le pays vendéen, qui me donna fréquemment l'occasion de parcourir une contrée où, aujourd'hui encore, les chemins de terre sont totalement inconnus. On n'y rencontre que des canaux, désignés sous le nom de « chemins d'eau » et reliés à une rivière qui fait en quelque sorte l'office de route nationale. Les maisons sont construites en bordure de ces chemins d'eau ; à chacune d'elles est amarrée une barque, une yole, comme disent les habitants, dont elle est l'unique moyen de transport, et cultivateur, ménagère, curé, médecin, facteur, tous, pour vaquer à leurs occupations, à leurs affaires, vont en bateau. Je ne saurais vous dépeindre le charme mélancolique de cette région, éclairée d'une lumière d'ordinaire voilée et douce, où l'on ne perçoit ni le claquement du fouet du charretier, ni le tintement des grelots du cheval, ni le ronflement du moteur de l'automobile, et dont le silence n'est troublé que par le cri plaintif de quelque oiseau aquatique et la chute des gouttes égrenées par la rame que manie allègrement le bras agile du « huttier ».

Mais jadis les routes d'eau n'étaient point si

paisibles, et si vous voulez bien quitter pour un moment les bords riants de la Seine pour suivre avec moi le cours du grand fleuve qui, descendant des sommets glacés des Alpes, roule ses eaux jusqu'aux flots bleus de la Méditerranée, vous verrez que la navigation n'y était rien moins que sûre et qu'on y était trop souvent détroussé fort proprement.

Le voyageur qui parcourt la vallée du Rhône ne manque pas d'être frappé du nombre des châteaux démantelés qui jalonnent le fleuve de Vienne à Avignon. Ces ruines, d'un caractère et d'un effet pittoresques, ont toutes leur histoire, et cette histoire est presque toujours la même : récit de violences, de coups de main, de déprédations et surtout d'entraves apportées à la libre navigation du fleuve. La vallée se trouvait en quelque sorte barrée de distance en distance par des murailles, fortins et tours qui, rendant la circulation impossible, permettaient aux hommes d'armes embusqués sur les hauteurs d'arrêter et de rançonner les convois. L'autorité royale tentait parfois de réprimer le brigandage qui s'exerçait ainsi tout le long du fleuve, et saint Louis, descendant le Rhône, avant de s'embarquer pour la septième croisade, fit raser le manoir de la Roche de Gluar, parce que, raconte Joinville, Rogiers, le sire du dit chastel, «desroboit les pèlerins et les marchans» Mais les exécutions de ce genre étaient rares et le moyen âge professait à l'égard de ces violences et

rapines une indulgence dont nous ne nous accommoderions guère aujourd'hui.

Les bateliers eux-mêmes, forts de l'exemple qui leur venait... de si haut, étaient de francs pillards et n'éprouvaient aucun scrupule à molester et à dépouiller les infortunés voyageurs, pèlerins et marchands, qui, pour traverser le fleuve, étaient obligés de leur confier leurs personnes et leurs bourses et se voyaient ainsi exposés à des mésaventures au regard desquelles les incommodités dont nous nous plaignons fort depuis quelques années sont vraiment bien peu de chose.

Aussi conçoit-on que la construction des ponts, comme d'ailleurs celle des routes, l'insécurité régnant tout aussi bien sur terre que sur eau, ait été, à l'époque, considérée comme œuvre pie, de même que celle des églises, monastères, hôpitaux et hôtelleries. Les ponts étaient effectivement peu nombreux au moyen âge, et sur le Rhône, on n'en comptait que deux, de Lyon à la mer, l'un à Vienne, l'autre à Arles. Car, fait digne de remarque, les Romains, qui nous ont laissé sur la terre ferme des monuments incomparables aussi bien par leur puissance de résistance que par leur beauté, n'étaient que d'assez médiocres constructeurs hydrauliques. Ils semblent n'avoir connu que des procédés de fondation au-dessous de l'eau très rudimentaires, et ceci explique que leurs ponts n'aient presque jamais été construits que sur des rivières à faible courant et de largeur moyenne,

et qu'ils ne se soient pas souvent attaqués aux grands fleuves à courant rapide. Le fameux pont établi par Trajan, sur le Danube, lors de son expédition contre les Daces, n'était lui-même qu'un grand ouvrage en charpente, long de mille cent trente-quatre mètres et comprenant des travées de trente-six mètres d'ouverture, qui, après avoir été plus ou moins disloqué par les crues et les débâcles de glace, disparut presque en entier au bout de moins d'un siècle.

Cette rareté des ponts éveilla la sollicitude de l'Eglise qui, dès les premiers temps, encourageait et soutenait les œuvres civilisatrices de toute nature, et c'est ainsi qu'on lit, dans une lettre adressée par Théodoret, évêque de Cyr (né à Antioche en 393, mort en 458) au patrice Anatole : « Vous savez que nous avons employé une grande partie des revenus ecclésiastiques à faire des portiques, des lavoirs, des *ponts* et autres édifices utiles au public; en cela, nous considérons plus l'avantage des pauvres que celui des riches. »

Mais ce ne fut que vers la fin du x^e siècle qu'apparurent les confréries qui allaient se consacrer pendant de longues années à l'œuvre méritoire qui leur valut l'appellation de Frères pontifes. Ce nom de pontifes ou faiseurs de ponts (*Pontifices*, de *Pontes facere*), dont le sens a singulièrement dévié de son origine, était donné aux prêtres de l'ancienne Rome qui bâtirent le pont

Sublicius sur le Tibre pour aller faire des sacrifices au delà du fleuve. Le pont, raconte l'histoire, fut rompu en l'an 507 avant J.-C. pendant qu'Horatius Coclès en défendait le passage et, suivant Pline, on prit soin, en le reconstruisant, de n'employer ni fer, ni clous, pour en rendre, à l'avenir, la rupture plus facile. Les dispositifs de mine, familiers à nos sapeurs, étaient encore inconnus à l'époque. De toutes ces confréries, la plus célèbre est celle que fonda saint Bénézet pour la construction du pont d'Avignon.

Quand de la célèbre terrasse des Doms, le touriste, quelque peu las de contempler l'imposant et sombre édifice qui fut à la fois palais, citadelle, église et prison, détourne son regard sur la vallée qui s'étend à ses pieds, il aperçoit un large fleuve au courant impétueux, des prairies d'une teinte vert pâle, des collines recouvertes d'une herbe sèche et courte, qui contrastent étrangement avec les paysages familiers aux yeux d'un Normand, mais auxquels la limpidité du ciel et l'éclatante lumière du Midi n'en donnent pas moins un charme surprenant. A ses pieds, il remarque un pont, aux maçonneries vétustes, aux formes archaïques, avec une petite chapelle juchée au-dessus de la pile principale, qui s'avance dans le Rhône comme pour défier l'eau, son éternelle ennemie, d'achever l'œuvre de ruine entreprise, il y a près de sept siècles, contre l'obstacle que le génie humain

avait osé opposer à la marche que les lois qui régissent le monde, lui avaient tracée vers la grande mer méditerranéenne.

Ce pont, c'est le pont Saint-Bénézet, le pont d'Avignon que tout Français apprend à connaître dès sa petite enfance, commémorant à son insu, par des chansons et des rondes, la construction du premier grand ouvrage de ce genre qui ait pris naissance dans notre Patrie.

Saint Bénézet n'était point un Ingénieur ; il n'appartenait même pas à une de ces lignées d'artisans qui, se transmettant pieusement de génération en génération les secrets du métier et les enrichissant sans cesse, furent les créateurs anonymes de tant de ces admirables chefs-d'œuvre qui, semés comme à profusion sur notre sol national, attestent la foi et le génie des siècles passés. Ce n'était, raconte la légende, qu'un pauvre petit pâtre natif, disent les uns, de Maurienne en Savoie, suivant les autres, et avec plus de vraisemblance, du Vivarais, sur la rive droite du Rhône. Le premier chroniqueur qui ait parlé de lui est un de ses contemporains, le frère Robert, *Robertus Antissiodorus*, chanoine de la cathédrale d'Auxerre, puis moine prémontré de l'abbaye de Saint-Marien, qui dut son autorité à une haute vertu et à des connaissances historiques fort rares pour l'époque. Plusieurs autres chroniqueurs suivirent, mais les documents les plus précieux et les plus curieux consistent dans deux pièces in-

titulées la Charte avignonnaise et la Chartelyonnaise des Actes de saint Bénézet. La première, transcrite à Avignon vers 1230, mais rédigée peu après les événements qu'elle relate, comprend deux parties, l'une, *l'istoria*, qui est un simple récit de l'arrivée du saint à Avignon et des faits merveilleux et miraculeux de sa mission, l'autre la *notatio* est un procès-verbal d'information, par audition de témoins contemporains, de la construction du pont. Les deux textes sont écrits, l'un après l'autre, sur un vieux parchemin qu'on appelle *l'antiqua membrana* et qui appartient aux archives municipales. La seconde consiste dans une lettre datée de Lyon et adressée en 1245 par le pape Innocent IV à la chrétienté pour faire connaître aux évêques, abbés, prêtres et fidèles du monde entier tout ce qu'il a entendu dire sur le jeune pâtre et son merveilleux travail.

Un exemplaire original de cette lettre, revêtu du sceau bullaire d'Innocent IV, est conservé dans la bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier. Des copies de la charte avignonnaise, tant latines que provençales, se trouvent en outre au dossier du fameux procès du Rhône qui s'éleva vers l'an 1500 entre le Souverain Pontife et le roi de France. A cette époque, le Pape tenait encore Avignon et prétendait posséder aussi le pont avec ses péages, bien que l'extrémité occidentale s'appuyât sur territoire français en un point dominé de très près par la tour de Philippe

le Bel, tandis que Louis XII regardait comme de son domaine le lit du fleuve, ses rives submersibles et le pont lui-même. La charte latine figure parmi les pièces au vu desquelles les arbitres, nommés par les parties, jugèrent que le pont était une œuvre tout avignonnaise et donnèrent gain de cause au Pape.

Or, voici ce que racontent ces documents, entre lesquels ne se remarquent, en définitive, que quelques différences peu importantes.

L'an de grâce 1177, un jour que le soleil s'était éclipsé, le jeune Benoît ou Bénézet, berger de douze ans, gardait les brebis de sa mère, quand tout à coup il entend une voix du ciel qui l'appelle par trois fois. C'est Jésus-Christ lui-même qui lui ordonne d'abandonner son troupeau et d'aller à Avignon bâtir un pont sur le Rhône. L'enfant a peur, répond qu'il ne connaît pas le Rhône et ne possède que trois oboles. *Domine, nihil habeo præter tres obolos et quomodo faciam pontum super Rhodanum.* La voix insiste et le rassure : « Obéis, dit-elle, un ange te conduira. » Cet ange apparaît sous l'aspect d'un pèlerin portant un bâton et une besace, et tous deux se mettent en route. Mais Benoît est saisi d'épouvante à la vue de la largeur du fleuve. « Ne crains rien, lui dit l'ange, vois cette barque, elle servira à ton passage ; entre dans Avignon, montre-toi à l'évêque et à son peuple. » Et il disparut.

Le jeune Bénézet s'approche du patron de la

barque et le prie, pour l'amour de Dieu et de la Vierge Marie, de le conduire à Avignon. Il est d'abord rebuté et l'objet de plaisanteries de mauvais goût. Il supplie et finit par fléchir le méchant batelier qui, ne pouvant lui extorquer davantage, lui prend ses trois pauvres oboles et le transporte sur l'autre rive. L'enfant monte à l'église où l'évêque Pons prêchait au peuple, et s'écrie : « Ecoutez-moi et sachez que Jésus-Christ m'a envoyé vers vous pour que je fasse un pont sur le Rhône ». L'évêque regarde la chétive personne qui interrompait son sermon de façon si irrespectueuse, et, par dérision, l'envoie au prévôt viguier de la ville pour l'écorcher vif. Mais le petit ne perd pas contenance et répète au viguier : « Monseigneur Jésus-Christ m'a envoyé dans cette ville pour que je fasse un pont sur le Rhône. — Un pont sur le Rhône ! réplique celui-ci. Comment, vil personnage ne possédant rien, tu te vantes de faire un pont là où Dieu, ni Pierre, ni Paul, ni même Charlemagne n'ont pu le construire. Cependant, comme je sais que les ponts se bâtissent avec des pierres et de la chaux, je te donnerai une pierre que j'ai dans mon palais, et si tu peux la remuer et la porter, je te croirai capable d'exécuter cette œuvre ».

La pierre, dit la légende, n'avait pas moins de treize pieds de long sur sept de large et était épaisse en proportion. C'était un vestige de quelque monument romain détruit à la suite du

sac de la ville par les Sarrazins ; Bénézet la saisit, l'enlève aussi facilement qu'un caillou et va la déposer à l'endroit où il devait fonder la première arche du pont d'Avignon. A la vue de ce prodige, tous sont frappés d'admiration, confessant que le Seigneur est grand et puissant dans ses œuvres. Le viguier, le premier, qualifie Bénézet de saint et, lui baisant les mains et les pieds, lui offre trois cents sous d'or. A la fin de la journée, le jeune pâtre en avait recueilli cinq mille et, bien plus, il avait accompli dix-huit miracles en rendant la vue à des aveugles, l'ouïe à des sourds, la marche à des boiteux. Des compagnons, pleins d'enthousiasme, se présentent à lui pour l'aider dans son œuvre, les travaux sont aussitôt entrepris, mais Bénézet n'en voit pas malheureusement la fin : il meurt en 1184 et son corps est déposé dans une petite chapelle érigée sur le pont lui-même et dédiée à saint Nicolas, patron des mariniers. (Aujourd'hui, après bien des vicissitudes, ses ossements, dispersés au vent de la Révolution, ont été réunis dans l'église Saint-Didier d'Avignon).

Mais ses compagnons poursuivirent sans relâche sa grande œuvre et, quatre ans après la mort du jeune berger, sur le lieu où la foule acclamait le prodige par lequel il attestait la divinité de sa mission, s'élevait le pont célèbre entre tous qui devait, pendant les siècles à venir, rester l'objet de la vénération du peuple avignonnais (1).

(1) Lenthéric, *Ouvrages sur le Rhône*.

Telle est la merveilleuse histoire du pont Saint-Bénézet. Elle présente ce caractère particulier d'être une légende écrite et non parlée et d'avoir été composée au lendemain même des événements ainsi que le procès-verbal d'information qui en constitue l'annexe. L'Eglise a consacré la croyance populaire en élevant le jeune Benoît sur les autels, et son culte est fort en honneur, notamment dans les diocèses qui se disputent le lieu de sa naissance et où les infirmes sollicitent son intercession pour obtenir la guérison de leurs maux.

La critique, il est à peine besoin de le dire, n'a pas manqué de s'exercer au sujet de cette légende. D'aucuns ont voulu y voir une simple allégorie, une fiction poétique et religieuse et, pour eux, la pierre colossale que Benoît charge sur ses épaules n'est qu'une image faite pour rappeler ingénieusement la maxime évangélique : « La foi soulève les montagnes » et en même temps pour témoigner que le constructeur avait triomphé d'obstacles que nul n'avait pu surmonter avant lui. Suivant d'autres, la ville d'Avignon vit arriver devant ses murs un inconnu, appartenant vraisemblablement à une corporation de Frères pontifes, qui, grâce à la popularité qu'il sut rapidement s'acquérir et qui lui prêta une sorte de mission divine, put réunir sans peine les ressources pécuniaires et les collaborateurs dont il avait besoin. Par son zèle, sa foi ardente, son éloquence persuasive, il exerça sur son personnel une autorité sans égale,

en même temps qu'il soignait et soulageait les malades et les infirmes, et la foule ne tarda pas à le considérer comme un saint.

Je ne veux point aborder ici une discussion qui n'irait pas sans de longs développements, mais quoi qu'il en soit, il est avéré que le jeune Bénézet entreprit son prodigieux travail avec l'aide d'humbles religieux qui ne quittaient le chantier où ils revêtaient des costumes laïques et où ils récitaient, le soir, leurs prières à la lueur des flambeaux, que pour servir les pèlerins malades et faire les quêtes dont le produit constituait leur unique ressource. Mais le pieux bâtisseur ne vit pas la fin de son œuvre : la mort le surprit en 1184, et il légua sa tâche à Frère Jean-Benoît qui, quatre ans après, offrait à l'admiration des Avignonnais un pont de plus de neuf cents mètres de longueur reliant la ville à la rive droite du Rhône au moyen de vingt-trois arches d'une hardiesse et d'une élégance inconnues jusqu'alors.

D'où vient donc la ruine de ce chef-d'œuvre dont la construction avait été entourée de tant de circonstances merveilleuses ? Hélas ! la race des démolisseurs de chefs-d'œuvre existait bien avant notre époque : des arches furent coupées en 1226 par les Albigeois que Louis VIII voulait réduire à l'obéissance, puis en 1395 par l'antipape espagnol Pierre de Lune qui prit le nom de Benoît XIII et dont le roi Charles VI s'était chargé de vaincre l'obstination. Plusieurs chutes survinrent ensuite

après le rétablissement de ces arches, faute d'un entretien auquel ne suffisaient plus les dons remis parcimonieusement aux mains séculières qui avaient pris la direction de l'œuvre et finalement le désastre devint irrémédiable après la grande débâcle des glaces du rigoureux hiver de 1669, dont un vieux chroniqueur fait ainsi le récit : « Les quartiers prodigieux de glace que le Rhône entraînaient pendant le dégel heurtèrent avec tant d'impétuosité contre les piliers qui soutenaient le pont que deux arches de pierre en furent entièrement abattues, et les autres qui les joignaient furent fort ébranlées et particulièrement la chapelle dans laquelle reposait le corps de saint Bénézet ». Le pont fut alors abandonné sans retour.

Telle fut la destinée du pont Saint-Bénézet, le premier grand pont en maçonnerie qui ait été construit sur un fleuve torrentiel et de grande largeur, et dont l'honneur revient à ces Frères pontifes qui donnèrent plus tard la main aux Ingénieurs modernes par leur dernier représentant, le frère Romain, que ses travaux de la fin du xvii^e siècle à Maëstricht firent appeler à Paris pour fonder les piles du pont des Tuileries et firent nommer un des premiers Ingénieurs des Ponts et Chaussées de France. Il m'a paru de quelque intérêt de saluer cette vénérable relique au moment où des nécessités économiques impérieuses menacent peut-être de faire disparaître à tout jamais les ruines que le Rhône lui-même res-

pecte depuis de longs siècles, où les besoins de la navigation, annonce-t-on, exigent le sacrifice d'un monument du passé qui a contribué à notre unité nationale en rapprochant ceux que le fleuve séparait.

Je n'entreprendrai pas de vous faire l'histoire de la construction des ponts qui suivirent, mais, depuis le jour où le petit pâtre du Vivarais courait jeter son gros bloc de pierre dans le Rhône, quelle éclosion d'œuvres admirables dont les auteurs semblent avoir voulu, par le caractère monumental dont ils les ont revêtues, affirmer la grandeur de la mission dont ils se jugeaient investis ! Pendant cinq siècles, les ordres des Frères pontifes multiplièrent leurs travaux parmi lesquels se détachent en relief le pont de la Guillotière à Lyon, le fameux pont Saint-Esprit dont la construction exigea quarante-cinq années et coûta des peines et des dépenses infinies, le pont de Toulouse et le pont des Tuileries que je citais il y a quelques instants. Celui-ci fut leur dernier grand ouvrage, car bientôt les arrêts de 1715 et 1716 créaient le corps des Ponts et Chaussées qui allait être désormais chargé de continuer leur œuvre et qui s'illustra sans tarder par la construction du pont de Blois, édifié en 1720, sur les dessins de Gabriel, premier architecte du Roy et premier ingénieur des Ponts et Chaussées. Puis, ce furent les ponts d'Orléans, Tours, Saumur, Moulins, Nogent, Louis XVI ou la Concorde, et le hasard

plaçait sous mes yeux tout récemment une magnifique gravure représentant le décintrement solennel de la première arche du pont de Neuilly, en présence du Roy lui-même, accompagné de sa cour en grand apparat.

L'époque si profondément troublée qui suivit n'était guère propice aux entreprises de ce genre, et d'ailleurs, le Maître qui tentait de conquérir l'Europe ne se serait pas facilement accommodé de la lenteur majestueuse qui était en quelque sorte traditionnelle chez nos patients constructeurs de jadis. Mais une source féconde se formait peu à peu à l'Ecole polytechnique que la Convention venait de fonder sous le nom d'Ecole centrale de travaux publics, et lorsque les temps redevinrent plus calmes, les constructeurs français ne tardèrent pas à s'illustrer par des travaux parmi lesquels je me reprocherais de ne pas citer notre pont de pierre, conçu par deux éminents Ingénieurs qui s'appellent Lamandé père et fils, et sur lequel, le 18 septembre 1833, le Roi lui-même posait la première pierre de la statue de Pierre Corneille. Grâce aux progrès de la Science, le génie humain prenait un nouvel essor, et lorsqu'apparurent les chemins de fer, les Ingénieurs étaient armés pour répondre aux exigences d'une invention qui allait provoquer dans l'univers entier la révolution économique la plus complète qu'il eut jamais connue. On aurait cru volontiers que l'avènement du chemin de fer devait entraîner

la déchéance de la route de terre, tandis qu'au contraire, il lui apporta en quelque manière une nouvelle vie. Il est, en effet, constant que la création ou le développement de certains moyens de communication profite indirectement à tous les autres, les facilités ainsi offertes au public accroissant chez lui l'habitude et le goût des déplacements. Au reste, le rôle de la route, pour ne plus être le même, n'en gardait pas moins toute son importance. Bientôt, il est vrai, allaient peu à peu disparaître le coche qui inspira la verve de notre bon fabuliste, la berline et le cabriolet qui emportaient au galop de leurs chevaux, sur le pavé du Roy, les voyageurs fortunés que leurs affaires ou leurs plaisirs attiraient vers la capitale, et jusqu'à ces antiques diligences dont notre enfance garde encore le souvenir. La route devenait le paisible domaine du roulier et du campagnard, et qui aurait pu prévoir alors qu'un beau jour l'automobile viendrait lui rendre, avec de la poussière et du vacarme en plus, l'animation qu'elle semblait condamnée à perdre à tout jamais ? Cependant, dès le début, elle allait être, je ne dirai pas l'affluent, puisque les courants s'y exercent dans les deux sens, mais l'auxiliaire, et l'auxiliaire indispensable, du chemin de fer pour lui amener ou en recueillir les voyageurs et les marchandises que le nouvel instrument d'échange et de transport enlevait sur ses rails, et son trafic, tout en prenant un caractère plus particulièrement local,

acquérait une intensité toujours croissante, ainsi qu'en font foi les recensements et statistiques dont la fréquentation routière a été régulièrement l'objet depuis lors.

Ainsi, de toutes façons, une ère de travaux s'ouvrait devant les techniciens appelés à satisfaire aux besoins qu'enfantait le progrès nouveau. L'art de construire allait se perfectionnant sans cesse et nos générations virent peu à peu s'élever ces voûtes hardiment jetées au-dessus d'abîmes réputés jadis infranchissables, ces viaducs aux arches multiples serpentant au travers des plus larges vallées, ces tubes en treillis dans lesquels s'engouffrent avec fracas les trains qui vont porter la vie aux extrémités les plus reculées du pays et que nous voulons toujours plus rapides, ces ponts suspendus qui frémissent au moindre choc et qu'une technique nouvelle a relevés de la défaveur que de terribles catastrophes n'avaient que trop justifiée, ces gigantesques transbordeurs qui semblent vouloir s'élever bien haut pour mieux narguer le petit passant qu'ils transportent d'une rive à l'autre tout au ras de l'eau. Suffit-il même aujourd'hui de parler de ponts, alors que l'homme, toujours de plus en plus audacieux, se fraye un passage sous les fleuves et même sous les mers ? Et, je me risque à faire ce rapprochement, de même que l'avion s'associait au sous-marin dans la lutte effroyable dont nous sortons à peine, meurtris mais combien glorieux, de même, pen-

dant que les trains pénètrent dans notre sous-sol, on pouvait voir au-delà de nos frontières, dans la région des Alpes aux neiges éternelles, soldats et munitions gagner les postes de combat au moyen de frêles nacelles suspendues dans les airs à de minces câbles que leur hauteur rendait presque invisibles.

Mais chemin faisant, l'esthétique, cette esthétique que nous avons vue si fort en honneur auprès de nos anciens auteurs, n'a-t-elle pas reçu quelques atteintes, n'a-t-elle pas subi quelques accrocs, tout le long de la route qui, du pont de Saint-Bénézet, nous amène au transbordeur aérien ? Hélas ! il serait téméraire de l'affirmer. L'amour du beau s'est tant soit peu atténué dans les esprits façonnés par nos méthodes nouvelles d'enseignement et le discrédit dont souffrent nos vieilles humanités quelque peu importunes à une jeunesse qui veut avant tout vivre sa vie, suivant une formule d'allure inquiétante, qui semble prétendre à saper les principes de moralité et de dignité sur lesquels s'étaient, et s'étaieront toujours, nos belles et saines familles de France, ce discrédit, dis-je, n'est point étranger à certaines défaillances, à certaine absence de goût et d'élégance que révèlent parfois nos constructions modernes. Notre époque utilitaire veut, avant tout, bâtir vite, sans ce souci de la beauté de la forme, auquel nous devons tant de chefs-d'œuvre répandus comme à foison sur notre sol de France ;

il semble que nous ayons peur de voir le temps nous manquer pour jouir de toutes les richesses accumulées devant nous par les innombrables autant que merveilleuses découvertes dues au génie de l'homme depuis moins d'un siècle, et que nous ne pouvons pourtant admirer sans éprouver en même temps quelque tristesse, puisque toutes, sans exception, ont finalement convergé vers ce même but : l'anéantissement scientifique de millions d'hommes au cours de la plus formidable lutte que les annales de l'univers aient jamais enregistrée.

Un espoir nous est toutefois permis aujourd'hui ; car de nouveau on commence à rendre justice aux études classiques. Les chefs des grandes industries eux-mêmes ont jeté un cri d'alarme, il y a quelques années, et proclamé hautement que la science ne suffit pas au technicien et que, sans formation littéraire, il ne peut mettre en valeur le fruit de ses études. Tout récemment encore, la Société générale d'éducation et d'enseignement émettait l'avis qu'il est nécessaire de revenir à la véritable culture classique basée sur l'étude approfondie des lettres grecques et latines, de la langue et de la littérature françaises. De la restauration de l'enseignement classique que l'avenir laisse ainsi entrevoir, ne peut-on pas attendre un grand bienfait pour l'art de bâtir ? Nos jeunes constructeurs, dont l'esprit se verra affiné par une solide culture littéraire, et

que la fréquentation des auteurs de l'antiquité et de nos grands siècles français aura familiarisés avec la recherche de la beauté dans la pensée et dans le langage, sauront, et sans nul effort, donner l'expression de cette même beauté aux œuvres que leur inspirera le progrès incessant de la science dont il sont les dépositaires, et nous aurons des hommes de l'art, dans toute l'ampleur du mot, pour garantir à nos travaux ce fini, ce je ne sais quoi, qui a porté si haut et si loin le renom du génie français.

Toutefois, cette hâte, cette précipitation qui n'est pas sans laisser quelques regrets, elle a une excuse à l'heure présente ; je dirai mieux : elle est une nécessité. Après la mort des vaillants soldats qui, par centaines de milliers, jonchent notre sol de la Manche aux Vosges, après les souffrances indicibles de la multitude des Français victimes de la barbarie des hordes allemandes, après la destruction de ces monuments qui nous semblaient impérissables et dont la majesté et la grâce ont laissé les envahisseurs insensibles, après tant de désastres irréparables, il reste une grande tâche à accomplir, et toutes nos forces, comme tout notre cœur, doivent se tendre vers ces régions odieusement ravagées où la vie économique, industrielle, agricole a pour ainsi dire disparu, vers ces populations affamées d'affection comme de nourriture, qui implorent un secours que la France n'a jamais su refuser aux mal-

heureux et aux affligés. Mais il faut aller vite, extrêmement vite, la beauté de l'œuvre dût-elle en souffrir. Il y a trop de ruines à relever, trop de détresses à soulager, trop de joies à distribuer ! En apportant, à l'appel de l'ange, son gros rocher dans le fleuve, le petit pâtre du Vivarais accomplissait un acte de charité. C'est également un acte de charité qu'ont à accomplir nos constructeurs, et je veux voir dans les ponts qu'ils vont jeter sur nos rivières et canaux pour reformer le lien qui nous rattache aux régions infortunées qui ont si atrocement souffert sous le joug de l'oppresseur, j'y veux voir, dis-je, un symbole de l'union qui, hier, a fait la France victorieuse, et demain, la fera prête, après avoir terrassé le colosse germanique, à poursuivre, fière et digne dans le triomphe, la mission de progrès et de civilisation que Dieu lui a assignée au travers des âges et pour le plus grand bien de l'humanité tout entière.

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. CLÉRY

Par M, DELABARRE

LA SCIENCE EST ART

MONSIEUR,

« La science est un voile qui nous gêne ! » a dit un jour Rodin.

N'allez pas supposer, puisque l'Académie fait ce soir à un artiste l'honneur de recevoir un mathématicien, que cet artiste se faisant l'interprète des préjugés qui généralement élèvent des murailles entre la science et l'art, va du domaine élevé où les enthousiasmes portent son âme semer le désarroi dans la quiétude de vos pensées fondées sur des précisions absolues.

Ma prétention, au contraire, loin de nourrir d'aussi noirs desseins, se propose plutôt d'unir dans une communion sainte, les idéals qui bercent quotidiennement nos pensées et les conduisent, vous dans le ciel qu'illumine la vérité, moi dans le paradis des rêves, de telle manière que la science et l'art, en se confiant leurs enthousiasmes, cherchent à se mieux comprendre pour unir leurs efforts dans la pénétration des secrets et des mystères, qu'un à un la raison humaine et

le cœur tentent de ravir, chacun de leur côté et par des moyens différents, à la création.

Sans doute, à priori, un accord entre la raison et le cœur peut à un esprit circonvenu paraître impossible ; il est notoire en général que la science proprement dite offre peu d'attraits aux artistes, d'autre part, les entraînements parfois irréfléchis de ceux-ci inquiètent ceux que la logique et la froide compréhension des choses retient dans la limite des réalités, et je pourrais douter de la possibilité d'un tel rapprochement, si justement pour me rassurer, l'architecture n'était là, me garantissant par avance, que ce rêve n'a rien d'insensé.

Faite d'art et de science, ne puise-t-elle pas son expression même et sa seule perfection en enfermant son idéal dans l'équilibre des forces extérieures auxquelles la matière est invariablement soumise ? Pour s'entendre, il suffit, dit-on, de trouver d'abord un terrain commun ; si donc l'architecte, pour guider ses conceptions, met plutôt la science au service de l'art, l'ingénieur l'art au service de la science, n'apparaît-il pas immédiatement que l'œuvre idéale serait celle où justement l'art et la science intimement confondus trouveraient l'un et l'autre, sans se nuire jamais, l'occasion de s'affirmer également aussi bien dans son ensemble que dans chacune de ses parties.

L'art grec et l'art gothique ont résolu ce pro-

blème dans leurs temples si merveilleux, où la science et l'art brillent d'un même éclat ; le Parthenon et la Cathédrale de Paris sont de splendides émotions parfaitement équilibrées.

Toutefois, s'il est pratiquement difficile d'exiger de tous les architectes de vastes connaissances mathématiques, de tous les ingénieurs, cette sensibilité extrême que les artistes n'acquièrent qu'à la longue, grâce à un entraînement spécial et soutenu, d'ailleurs, puisque l'art et la science sont dans bien des cas si nécessaires l'un à l'autre, ne conviendrait-il pas, au lieu de faire des ingénieurs et des architectes deux castes nettement distinctes et opposées quant à leurs tendances, de faciliter leur association, tout au moins dans les grandes entreprises ? Se complétant l'une l'autre, soit que l'ingénieur décide préalablement des dimensions des matériaux mis en œuvre auxquels l'architecte donnerait la forme dernière, ou réciproquement, il ne fait pas de doute que de cette entente et de ce concours étroit naîtraient des œuvres plus complètes et plus parfaites ne soulevant pas après elles, comme il arrive parfois, de tardifs et inutiles regrets.

Je reprends donc, vous le voyez, Monsieur, dans mes prémices vos conclusions, et l'accord établi sur ce premier sentiment partagé, je pourrai désormais sans trop de crainte me risquer dans le domaine des rêves où je me propose ce soir de vous conduire, en tentant de dégager pour un

moment les mathématiques de leur rigueur absolue et de leur sévérité, pour en faire, si paradoxale que la chose puisse paraître, une science pleine de charme, d'émotion et de poésie, m'efforçant par cela même d'établir un lien qui l'unisse à l'art et les confonde dans cet accord que nous désirons l'un et l'autre voir établi.

Ce thème s'imposait d'ailleurs à mon attention et vous me le dictiez vous-même, puisque vous proposant au début de votre discours de parler en ingénieur, vous nous avez entretenu surtout d'art et d'archéologie dans une forme où la poésie et la délicatesse de votre observation et de vos sentiments, apparaissaient en maint endroit. Je ne pouvais donc à mon tour me dispenser de vous parler d'art, en demeurant, par réciprocité, dans un cadre plutôt scientifique.

Auprès de vous, Monsieur, ma cause est déjà gagnée, et votre pensée à l'instant développée, n'est que l'affirmation d'un sentiment dont témoignent par les œuvres que vous y avez laissées (œuvres dans lesquelles l'étendue de votre science a su se mettre d'accord avec la délicatesse de vos préoccupations artistiques), le Morvan, la Bourgogne et le Nivernais, puis tout le cours de la Loire jusqu'à la Vendée, d'où le Service des Ponts et Chaussées vous détachait enfin pour occuper parmi nous le poste d'Ingénieur en chef, chargé des services hydrauliques, électriques et des voies ferrées de la Seine-Inférieure. C'est

ainsi que vous avez été appelé à succéder dans le département, comme vous lui succédez à l'Académie, à l'éminent mathématicien que fut notre regretté confrère M. Léchalas. C'est le plus bel éloge, Monsieur que nous puissions vous adresser.

Mais en tentant de rapprocher la science de l'art, la raison du cœur, en cherchant à établir entre eux une certaine affinité, je dirais même un air de famille, peut-être ne manquerai-je pas de scandaliser les rigoristes !

A ceux-là je demanderai, s'il s'en trouve parmi les artistes, de ne pas se laisser à priori entraîner par les impressions irréfléchies et spontanées de leur cœur, quelquefois sujettes à l'erreur, et s'il en est parmi les scientifiques, de bien vouloir, suivant en cela une règle érigée par eux en principe, ne pas conclure avant d'avoir discuté ; car je ne ferai après tout qu'énoncer des vérités reconnues, à savoir, que le Beau, dans ses diverses manifestations, exige l'harmonie des ondes dont la lumière ou le son ne sont que l'expression ; que cette harmonie n'est rigoureusement possible, que lorsque la longueur de ces ondes ainsi que leur nombre se trouvent dans des rapports mathématiquement simples ; que l'univers n'éveille justement notre admiration dans ses diverses manifestations que parce que ces manifestations sont toutes en accord avec ces lois intimement liées à celles de l'équilibre et du mouvement ; que les

artistes eux-mêmes, grâce à leur sensibilité, et à leur insu, n'établissent des chefs-d'œuvre qu'en obéissant instinctivement à ces principes essentiels et fondamentaux, faisant ainsi, malgré leur antipathie parfois hautement affirmée pour les sciences, de la science sans le savoir, comme le bourgeois de Molière faisait en parlant de la prose à son grand ébaubissement.

Dès lors, me sera-t-il difficile après cela de montrer quel champ immense la science découvre à nos enthousiasmes, puisque celle-ci, en nous rendant sensibles aux harmonies de l'invisible, n'est en somme qu'un sens nouveau proposé à notre perception.

Lorsque dans une salle de concert, une âme délicieusement bercée et émue par des flots d'harmonie s'élève dans une communion sublime avec ce que j'appellerai l'invisible, jusqu'à perdre notion des réalités qui l'entourent, n'est-elle pas simplement cueillie par les vibrations du fluide et de l'éther, et transformée et plus pure, ne plane-t-elle pas alors dans une atmosphère dégagée des liens qui l'attachaient naguère à la terre à travers l'insondable infini, entraînée elle-même dans ce mouvement universel qui constitue la vie même des atomes ?

Ce sont des émotions de cet ordre qu'éprouve le savant. Avec le sens spécial que lui donne la science, il perçoit l'invisible et a le sentiment des

beautés cachées dont la subtilité échappe à nos sens limités et par suite à notre admiration.

Aussi, lorsque le mathématicien développe ses équations suivant les règles immuables qui sont celles de la nature, ce sont des harmonies qu'il chante, comme le musicien composant loin de son instrument en établit, traduisant avec la convention des signes particuliers qui constituent l'écriture de son art, les émotions intimes, les tristesses et les joies de son cœur, soumises à l'étroite influence des ondes et de la palpitation universelle qui l'étreint.

Ce n'est donc pas un grimoire seulement compréhensible aux initiés que représentent ces pages de calcul dans lesquelles des lettres de l'alphabet font fonction de connues ou d'inconnues, mais bien l'expression très réelle des lois qui régissent le monde et de leurs effets ; et le savant les rend ainsi accessibles à notre pensée limitée pour nous permettre d'en comprendre le sens et d'en pénétrer les secrets.

La valeur absolue des nombres le gênerait évidemment pour mesurer l'immensité ou l'infinie petitesse des espaces ou pour fixer dans leurs principes les lois universelles ; il la ramène à la généralité de simples lettres, et, la grandeur réelle disparaissant par cela même, il peut se lancer à la poursuite de l'infini qui lui échappe, s'en saisir et l'embrasser.

Réduit à n'être plus qu'un nombre dans la

chaîne ininterrompue des nombres, l'infini dès lors peut entrer dans les calculs, et si étrange que la chose puisse paraître, il n'est plus qu'une mesure vers laquelle tendent les nombres ou certains développements en séries, comme un nombre quelconque n'est que la valeur limite vers laquelle tendent à l'infini d'autres développements.

Sans doute le peintre et le sculpteur, en cherchant leurs émotions dans le champ des harmonies qu'offrent la forme et la lumière ; l'architecte, dans la proportion, l'équilibre et la ligne ; le musicien dans la conjugaison des sons, sont des artistes. Mais justement puisque l'interprétation de la beauté sensible et visible constitue l'art, le mathématicien, en partant à la découverte de l'harmonie universelle et en nous en révélant la beauté dans le seul langage qui la rende accessible, fait également œuvre d'artiste, comme le peintre, le sculpteur, l'architecte, le musicien, avec cette nuance pourtant que sa curiosité s'étend à l'infini, dont notre monde, domaine des artistes, n'est qu'un élément particulier et restreint.

Les équations, dont la présentation tout en étant claire n'exclut pas l'élégance, sont la forme qu'empruntent pour se dire les vérités éternelles et la vie universelle en perpétuelle agitation dans l'espace sans limites.

Nous sommes tellement enclins à toujours supposer que l'homme est le centre de l'univers et que tout ce qui est n'a été fait que pour lui, que

limitant nos adorations à nous-mêmes et à ce qui nous touche immédiatement nous perdons alors de vue, pour une parcelle de beauté, la beauté de l'ensemble auquel nous appartenons et c'est justement cette beauté que nous révèle le savant.

Et quelle est cette beauté que nous négligeons tant, confondus dans notre attendrissement pour nous-mêmes, sinon la divine beauté, j'entends la beauté parfaite, la beauté absolue, beauté dont les règles mathématiques l'une après l'autre traduisent et définissent l'expression.

Se refuser à rechercher cette beauté pour la connaître et pouvoir s'en ravir, c'est vouloir vivre sous le ciel sans lever les yeux jusqu'à lui, avec l'idée préconçue, érigée en article de foi par le Confucianisme, qu'il est inutile de s'occuper des choses extérieures qui nous échappent pour ne s'attacher qu'à celles de la terre, déjà si difficiles à comprendre et seules dignes de notre attention.

Un tel positivisme restreint peut convenir à des esprits simplistes que bornent les joies immédiates de ce monde, mais il semble anormal et en contradiction évidente avec l'idéal élevé dont sont animés les artistes, si peu enclins pourtant, quand ils ne leur sont pas farouchement opposés, aux études et aux observations scientifiques.

A quoi tient ce peu de propension qu'ils éprouvent pour la science, sinon à ce qu'ils l'ignorent ou qu'il n'en comprennent pas le sens

ou la fin ! Car en somme, le but que poursuivent les artistes et les mathématiciens, s'ils l'expriment par des moyens différents, est le même et ne tend à rien moins, tout compte fait, qu'à l'étude et à l'observation du mouvement (cet effort perpétuel vers la vie !) et de l'évolution incessante de la matière animée.

Lorsqu'un artiste, par exemple, peint un personnage, il lui donne naturellement une certaine attitude.

Quelle est cette attitude, sinon une transition, un passage entre deux états, et le personnage ne possèdera un réel reflet de la vie que si, après une analyse rigoureuse du mouvement, l'attitude choisie, expression d'un certain moment, fixe les relations et réunit les moments qui l'ont préparée et ceux qui la suivront... mouvement donc !

Le portraitiste, en une expression unique, rassemble toutes les formes fugitives entre lesquelles évolue incessamment la physionomie de son sujet suivant les impressions variées auxquelles sa sensibilité peut être soumise. A cette condition-là seule, il obtient la ressemblance... mouvement encore ! Mais le mathématicien cherchant la situation d'un mobile à travers l'espace ne procède pas autrement.

Il établit d'abord la courbe générale de son mouvement, puis au moyen de coordonnées prises au moment voulu, il détermine cette position d'une manière concrète et absolue.

C'est ainsi que le grand Le Verrier, frappé des perturbations que subissait la planète Uranus dans sa course vagabonde et attribuant celles-ci à l'influence d'un astre jusqu'alors inconnu, put dire un jour, après avoir déterminé sa masse : « A telle heure, à telle minute, à telle seconde, cet astre occupera telle position dans l'espace. »

La planète Neptune, fidèle à son invitation, s'y trouvait.

L'œuvre de la science est celle du Nombre, mais du Nombre pris dans le sens de rythme (comme l'entendaient les Grecs), appliqué au mouvement.

Tout dans la création agit et vibre, tout est mouvement ! et la matière elle-même, à nos sens inerte, a pour le mathématicien une vie dont il définit et suit les plus intimes palpitations.

En effet, la matière vit.

Elle ne vit pas uniquement par la giration perpétuelle de ses atomes, expression infinitésimale de la gravitation dont en grand sont animés les astres, elle ne vit pas seulement encore parce que, soumise à l'attraction universelle et à la pesanteur, elle est en perpétuel travail, presse ou résiste, entraîne avec elle, cède ou se brise dans la lutte éternelle de l'action et de la réaction, véritable lutte pour la vie au milieu de laquelle elle se débat pour obéir aux règles de l'équilibre ; mais elle vit encore parce que, comme les animaux ou les végétaux, elle obéit aux lois géné-

rales de la conservation et de la décomposition, la vie n'étant en somme que l'expression d'un mouvement déterminé par une combustion à laquelle président encore les lois dynamiques du déplacement de l'équilibre, appliquées en chimie aux atomes et à leur actions et réactions réciproques.

Elle vit, parce que l'étude intime de la matière a permis de découvrir entre les molécules qui la constituent des affinités lentes ou spontanées et de réelles indifférences.

N'y a-t-il pas là une expression véritable des sentiments sympathiques ou antipathiques que nous éprouvons, obéissant peut-être à notre insu à des ondes mystérieuses dont le secret nous échappe encore ?

Un tel rapprochement, tendant à étendre la loi d'Amour, n'a d'ailleurs rien qui puisse nous surprendre, puisque dans la matière même, les sympathies moléculaires préparent des unions stériles ou fécondes, offrant de troublantes analogies avec celles qui entretiennent la vie ici-bas.

Il est en effet maintenant établi qu'entre des molécules en présence, les chocs perpétuels dus à leurs mouvements ne suffisent pas à assurer le succès des combinaisons, car, si pour perpétuer la matière, la rencontre entre molécules est au moins nécessaire, leur instinctive union n'est efficace que lorsque celles-ci sont prêtes à réagir.

ou, suivant l'expression d'Arrhenius, lorsqu'elles sont « en état d'activité ».

N'est-on pas fondé, pour ces raisons, à conclure que l'édifice moléculaire n'est pas un bloc rigide et mort, mais qu'il est comme un assemblage réellement vivant ?

De quelque côté que nous tournions les yeux donc tout est mouvement et la forme dernière du mouvement est la vie répandue non seulement sur notre globe mais sur toutes les plages de l'infini.

Pour le mathématicien la vie déborde de toutes parts et, partout frémissante, elle s'affirme suivant les temps et suivant les milieux sous les formes les plus multiples et les plus variées.

Depuis que la chimie organique obéit aux lois mathématiques, que l'esprit humain tend de plus en plus à appliquer à toutes les manifestations de l'œuvre éternelle, il paraît difficile de pas admettre sur les milliers de planètes qui gravitent autour des étoiles, même sur celles où viendraient à manquer les principes que nous estimons essentiellement nécessaires à la vie, l'existence d'êtres vivants, chimiquement constitués comme ceux de la terre ou d'une toute autre manière, et capables, même s'ils ne demandent pas au carbone de servir de pivot à leurs combinaisons, de se développer dans des milieux différents.

En cela la science ne fait que donner aujourd'hui une forme générale à une hypothèse émise il y a

déjà deux mille ans par Plutarque dans son traité de la lune : *de facie in orbe lunae*.

« Si nous ne pouvions approcher de la mer, dit-il, et si, la voyant seulement de loin nous savions que l'eau en est amère et salée, nous prendrions pour un visionnaire nous contant des fables dénuées de toute vraisemblance, celui qui viendrait nous assurer qu'elle est habitée par toutes sortes d'animaux qui vivent dans ce lourd élément aussi bien que nous dans l'air léger. Telle est précisément notre situation d'esprit lorsque nous soutenons que la lune n'est pas habitée parce qu'elle ne nous ressemble pas. S'il y a là des habitants, ils ne doivent pas admettre à leur tour que la Terre puisse être peuplée, enveloppée comme elle l'est de brouillards, de nuages et de lourdes vapeurs, et ils croient sans doute que c'est là l'enfer. »

Vers quel centre se précipitent à des vitesses insensées à travers l'espace, les astres et avec eux leurs satellites et les êtres qu'ils portent et la matière qui les constitue ?

Quelle cause finale a déterminé ce rythme, cette suprême harmonie, condition même de la stabilité universelle posée sur le vide, dans laquelle le mouvement détruit à tout instant des équilibres pour les rétablir aussitôt ?

Quelle baguette magique entretient et nourrit cette vie perpétuelle dont l'espace infini est rempli, ce spasme universel devant lequel notre âme

extasiée, demeure interdite et transportée d'admiration ?

Sans doute, il n'appartient pas aux mathématiciens de résoudre complètement un tel problème et le mystère dépasse notre sentiment ! et pourtant je ne puis sans une certaine émotion faire l'addition de tous les nombres dont la chaîne immense et étendue du moins infini au plus infini comprend, sous la forme bien mathématique, des quantités négatives et positives, la mesure de toutes les actions et de toutes les réactions, causes premières du mouvement, car cette somme, expression de l'équilibre parfait est justement égale à zéro ! au zéro, centre même de la chaîne autour duquel se répartissent jusqu'à l'infini dans les deux sens, les nombres s'opposant symétriquement l'un à l'autre, suivant les lois immuables de l'action et de la réaction, éternelle contradiction, comme le chaud et le froid, le blanc et le noir, le bien et le mal, l'amour et la haine, la richesse et la pauvreté !

N'avons-nous pas là précisément une forme sensible du néant initial comprenant tout en soi, tout en n'étant rien, du néant dont sont sorties toutes les choses qui nous entourent et toutes les énergies, du néant dont l'équilibre instable un jour rompu tend sans doute, en vertu des lois d'attraction universelle auxquelles préside peut-être l'Amour, à se reconstituer pour rentrer en soi, après tant de secousses, dans le repos, le calme extatique et

la béatitude des joies éternelles dont Dieu lui-même est la plus réelle et la plus vivante expression.

Mystère pourtant ! mystère quand même, mais mystère sublime dans lequel se perd notre raison confondue et que poursuit pourtant la science, mystère effrayant comme les abîmes mais qu'il est doux de considérer car il est la source même des plus grandes joies et des enthousiasmes les plus féconds.

Ne semble-t-il pas en tentant de le pénétrer qu'il nous apparaît comme une féerie lointaine, faite d'harmonies pures, dans laquelle le Verbe palpitant veut se découvrir dans toute sa Vérité ?

Harmonies du son, de la lumière, des parfums, harmonies de l'énergie et de la vie, formes multiples du mouvement, c'est de ces quelques reflets échappés du Verbe parmi tant d'autres, que se grisent pourtant ici-bas nos âmes dans le rapide éblouissement de l'existence offerte comme un relai, une fraîche oasis, à la matière avant de reprendre sa course vers la fin qui l'attire et vers laquelle inexorablement rien ne peut l'arrêter.

Le peintre et le sculpteur, en interprétant cette vision passagère font évidemment œuvre d'artistes, leurs enthousiasmes sont bien faits pour que nous les partagions ; mais, lorsque le mathématicien étendant le champ de nos connaissances découvre à nos yeux émerveillés la vie et le mouvement s'étendant avec une égale beauté des infi-

niment petits aux infiniment grands, lorsqu'il soumet les êtres et la matière, indistinctement aux lois universelles, n'envisageant plus le genre humain et notre monde que comme un simple élément dans l'univers, une parcelle réduite à la grandeur d'un atome en mouvement dans le tout immense, toujours jeune et toujours renouvelé ; à cet interprète du Verbe incarné dans son œuvre vivante, refusera-t-on parce qu'il parle un langage accessible seulement à un nombre restreint d'initiés, un caractère artistique à son œuvre fondée sur l'amour des principes éternels qui régissent le monde et sur l'entière Vérité ?

Je ne le crois pas.

Notre vie immédiate offerte comme fin suprême à notre idéal, à sa beauté certes, mais elle n'est pas toute la Beauté.

Elle n'est qu'un passage, une simple apparence peut-être, une expression pâle de la divine beauté, sans doute une fleur épanouie sous un souffle d'amour, mais qui ne comprend pas l'universalité des choses, elle n'est pas toute la Vie, elle n'est pas la Beauté dernière que la science, en étendant notre regard, propose justement à notre admiration.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE M. E. PERRÉE

Élu membre correspondant.

Par M. LOUIS DESCHAMPS.

Vous avez renvoyé à l'examen d'une Commission composée de MM. H. Lafosse, Piequet et Louis Deschamps les travaux soumis à l'appréciation de l'Académie par M. E. Perrée, secrétaire archiviste de la Chambre de commerce de Rouen.

Il est des auteurs qu'un livre suffit à mettre en vedette ; le livre peut être inutile et sans valeur, si le public l'adopte, les volumes peuvent ensuite succéder aux volumes, le succès persiste, même immérité. N'est-ce pas l'histoire des trois quarts de nos romanciers connus ?

Combien plus sévère et plus méritoire est le labeur du publiciste qui, chaque jour ou chaque semaine, doit fournir à quelques lecteurs seulement, mais à des lecteurs assidus et attentifs, l'article qui leur donnera des renseignements précis et utiles ; qui orientera leur attention vers des questions qu'ils connaissent mal et qui se rapportent cependant à leurs affaires ; qui, avec une documentation longuement amassée, défendra

leurs intérêts mieux qu'ils ne sauraient le faire, qui appellera l'attention de l'opinion publique et du Pouvoir sur les mesures utiles à la protection des intérêts régionaux ou généraux, qui sera enfin le conseiller toujours actif et vigilant, toujours désintéressé et prêt à rendre des services dont on songe à peine à le remercier.

Tel est le rôle que joue dans la Presse rouennaise depuis de longues années M. E. Perrée, et je ne vous dissimulerai pas la satisfaction avec laquelle la Commission a pris connaissance des travaux qu'il vous a soumis.

Déjà, en 1917, j'avais eu l'occasion de vous rendre compte d'une brochure extrêmement intéressante sur le Port de Rouen, ce qu'il était avant la guerre, ce qu'il est aujourd'hui, brochure de propagande qu'il serait bon de répandre à profusion parmi les armateurs étrangers susceptibles d'étendre leurs relations sur notre place. Les circonstances ont, il est vrai, plus fait pour le développement de notre port que les meilleures brochures, mais, de même que les maisons les mieux assises ne cessent point pour cela d'avoir recours à la réclame, de même notre port ne peut que retirer les plus sérieux avantages des publications et des articles de journaux publiés sur son trafic, ses installations, ses débouchés par un auteur aussi compétent et renseigné que M. Perrée.

Ses articles ont été rangés par lui en cinq fascicules, sous ces titres : La Situation cotonnière,

Études économiques, Rouen et Normandie, La guerre économique, Mélanges.

Les études sur la situation cotonnière s'étendent du mois d'août 1905 au mois d'août 1914. La guerre les a interrompues au moment où précisément notre industrie allait se trouver soumise à un régime nouveau, improvisé et quelque peu arbitraire, exposée à manquer de matière première et de charbon, alors qu'elle avait à remplir des ordres abondants et pressants de l'Intendance.

La fermeture du marché du Havre, puis sa réouverture avec des restrictions étranges, l'appui donné à certaines spéculations, la création du consortium cotonnier, puis de la Commission interministérielle du coton, l'action du marché libre en face du marché officiel, et à côté de ces difficultés, la crise du personnel mobilisé, la crise des transports ne permettant ni de recevoir la matière première, ni d'expédier les produits fabriqués, la crise du charbon qu'il fallait remplacer par le bois ; toutes ces questions, les industriels auraient été heureux de les voir exposées et discutées ; ils ont regretté un silence qui ne s'explique guère. La suppression des articles de M. Perrée a été considérée comme l'une des plus fâcheuses restrictions.

Le second fascicule comprend les études économiques d'ordre plus général ; il est moins important que le premier mais n'est pas moins intéressant. Il débute par une étude détaillée du trafic et

des installations des ports de Hambourg, Rotterdam et Anvers; puis de ceux de Hull et de Londres. Rien ne fait mieux connaître et apprécier plus sainement les choses que la méthode de comparaison. Nous sommes assez portés en France à nous considérer comme le centre du monde; nous nous laissons illusionner par l'attraction que Paris exerce sur le reste du globe, et du prestige un peu spécial de la capitale nous concluons vite au prestige de la France entière. En matière de travaux publics et d'administration il s'en faut que notre supériorité soit admise par les autres pays, et l'utilité des études comparatives est précisément de rectifier les idées fausses et les préjugés mal fondés.

Parmi les articles de ce fascicule nous en relevons un des plus intéressants sur les salaires et le coût de la vie. M. Perrée pourrait ajouter aujourd'hui à son premier article une suite intéressante que n'eût pas manqué de lui inspirer la hausse fantastique des salaires basée sur le coût de la vie dont cette hausse est assurément l'une des causes directes.

Le troisième fascicule comprend encore des études économiques, mais réservées à Rouen et à la Normandie, et plus particulièrement aux ports de Rouen et du Havre. Que le port de Rouen soit pour notre auteur l'objet d'une prédilection marquée, nul ne s'en étonnera; il en a suivi pas à pas les transformations et le développement, il

le voit toujours grandissant et appelé à une extension merveilleuse puis il en est l'historien le plus documenté et le plus autorisé.

La guerre économique fait le sujet du quatrième fascicule ; il va de septembre 1914 à mars 1916. Les rapports du commerce allemand avec la Grande-Bretagne et la France y sont examinés avec la perspicacité de l'homme habitué aux chiffres et à la statistique. A l'exemple de Victor Cambon, et peut-être sur ses données, M. Perrée a écrit un chapitre des plus intéressants sur l'industrie et l'ouvrier allemand. Dans un autre chapitre il rappelle, avec des détails curieux, les larcins commis par les Allemands dans le domaine des brevets et marques de fabriques.

Quelques articles réunis sous le nom de *Mélanges* et publiés pour la plupart dans le *Journal des Débats*, composent le cinquième et peu important fascicule. Nous y relevons une histoire anecdotique plutôt attristante sur Boule-de-Suif, l'héroïne de Maupassant ; une autre sur les Dutuit, dont M. Perrée ne loue pas, et avec raison, l'obstination à accoler un édicule Renaissance contre le bijou gothique qu'est notre Saint-Maclou, et un article sur Notre-Dame et les jongleurs sont les principaux éléments des *Mélanges*.

En résumé, les *Etudes* de M. Perrée constituent une œuvre éminemment utile, témoignant de connaissances aussi étendues que variées, rédigées

dans un style sobre, clair, précis comme il convient aux questions d'affaires; la Commission les a lues avec grand intérêt et propose à l'Académie d'adresser à M. Perrée ses félicitations.

CLASSE DES BELLES-LETTRES
ET DES ARTS

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M^{ME}. LEFRANÇOIS-PILLION

Critique d'Art.

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DE L'ART

MESSIEURS,

Ferdinand Brunetière, dans son discours de réception à l'Académie Française — je m'excuse d'évoquer un si écrasant souvenir, vous allez voir bientôt dans quelle intention — Ferdinand Brunetière raillait, avec l'ironie supérieure que vous savez, les protestations de modestie et d'étonnement habituelles aux heureux élus de l'illustre Compagnie : Comment, disait-il à peu près — je cite de mémoire et ne garantis que le sens général — peut-on se déclarer si surpris d'une distinction que l'on n'a pu obtenir à moins de poser sa candidature et de faire, pour le moins, une trentaine de visites ?

Mais en prenant séance parmi vous, vous le savez, Messieurs, si je déclare que mon élection me parut un honneur qu'il ne me serait jamais venu à la pensée d'escompter, nul ne peut m'opposer la contradiction dont triomphait assez

cruellement Brunetière aux dépens de ses confrères les récipiendaires passés... et futurs, car je n'avais pas osé poser ma candidature et par suite des circonstances — c'est ici pour moi l'occasion de m'en excuser envers tous et chacun d'entre vous — je n'ai pas eu la possibilité de faire les visites d'usage. Très sincèrement, l'idée ne m'était jamais venue que quelques travaux spéciaux, assez peu lus — l'aimable éditeur des *Portails latéraux de la Cathédrale de Rouen* ne manque pas une occasion de me le rappeler — puissent me valoir la faveur de prendre rang dans votre Société. Enfin et surtout je suis femme et je ne pouvais oublier que — dirais-je cette qualité? dirais-je ce défaut? — en tout cas cet état civil n'est pas pour faciliter ordinairement l'entrée des cénacles littéraires ou archéologiques. Je pouvais me rappeler qu'une autre Société savante de province, des plus illustres, n'avait consenti à m'admettre — et parmi ses membres non résidents — que contre l'engagement au moins tacite, de ne jamais tenter d'assister aux séances! Ces souvenirs, le sentiment très net de mes limites, la crainte de ne pouvoir, dans les circonstances d'alors, reprendre peut-être avant longtemps mes études, et avec quelle diminution de capacité de travail après plusieurs années prises par d'autres soins... tout cela s'accorda pour faire naître en moi, à la nouvelle de votre choix, des sentiments mêlés d'étonnement, de confusion, de reconnaissance et de trouble.

Quelques mois plus tard, et sans que la date de ma réception eût encore pu être fixée, voici — ces souvenirs sont d'hier et cependant grâce à Dieu comme ils paraissent déjà lointains! — voici que le souffle de tempête qui faillit emporter au néant la fortune de la France, au passage, bouleversait mon foyer, me jetait, avec tant d'autres plus malheureux, dans la foule immense des déracinés, me séparait de mes livres, de mes documents, de mes instruments de travail, de l'atmosphère même dans laquelle il est possible de composer ou d'écrire. Il me fallut vous demander un délai. Pardonnez si j'ai pu paraître ainsi méconnaître la valeur du don insigne que vous aviez bien voulu me faire. Aujourd'hui que les choses ont changé de face d'une manière presque inespérée dans sa soudaineté, aujourd'hui que la France, pour longtemps encore endeuillée, recommence à sourire à travers ses larmes aux idées éternelles pour lesquelles elle a consenti son long martyre, aujourd'hui où il semble que nous avons tous le devoir de regarder l'avenir en face, de remettre la main aux tâches interrompues, de nous préparer à apporter, chacun dans sa sphère, notre pierre... ou notre grain de sable... au monument que les enfants de la France lui élèvent jour à jour au long des siècles, il m'a semblé que je ne pouvais différer plus longtemps de vous dire publiquement merci et qu'il convenait de mettre sous vos auspices les espoirs d'un labeur dont

vous avez bien voulu, par vos suffrages, consacrer les imparfaites réalisations.

Cet honneur et cet encouragement, il m'était très doux qu'il vint de Rouen, la ville de mon enfance, de tous mes souvenirs les plus lointains : souvenirs des tendresses paternelles, du premier éveil de l'intelligence, de l'âme, de la sensibilité et du goût, la ville à qui j'ai dû plus tard les premières ivresses du travail, les premières découvertes, cette joie profonde et si haute qu'elle en devenait pleine d'humilité, de penser que mon nom obscur serait, au moins pour quelques érudits, au moins au fond poudreux de quelque bibliothèque, désormais attaché à l'histoire de notre chère cathédrale, comme emporté dans un pli de son manteau séculaire !... la ville qui m'a valu aussi les émotions et les laborieuses jouissances de l'enseignement, celles de la parole publique devant des auditoires toujours si bienveillants, si amicalement disposés qu'ils m'ont, la chose est sûre, à jamais gâtée, la ville qui m'a accueillie dans les heures d'exil avec toutes les délicatesses de la famille et de l'amitié, avec le spectacle réconfortant de sa beauté multiple et variée, les aspects larges et sereins de ses paysages, de son fleuve, le pittoresque de ses rues, et la splendeur de ses monuments, avec, plus utile peut-être encore dans ses heures d'angoisse, le fécond entraînement de ses œuvres de dévouement et de charité !

Et, sur le seuil même de votre Académie, que

de souvenirs précieux ou de sympathies vivantes m'attendaient et me prirent, semble-t-il, comme par la main pour m'introduire près de vous! Laissez-moi d'abord saluer en entrant ici la mémoire d'un de vos Présidents mort au service de la France, dont l'estime et l'amitié demeureront pour moi un inoubliable honneur, et qui m'eût accueillie, je crois pouvoir le dire, d'une si cordiale bienvenue! celle du regretté Secrétaire de la Classe des Lettres que tant de liens de vieilles et confiantes relations unissaient déjà à mes parents avant qu'une alliance de famille vint encore resserrer l'intimité entre nous.

Permettez-moi de remercier publiquement les promoteurs de mon élection, le Président qui eut l'initiative de la proposer, celui qui la mit aux voix, et le parrain qui a bien voulu accepter la mission de me recevoir aujourd'hui après avoir chaudement appuyé ma candidature, me donnant ainsi un témoignage de plus de l'exquise bienveillance avec laquelle il a toujours accueilli mes travaux.

Enfin puisqu'une femme (et je ne parle pas en ce moment de M^{me} du Boccage) m'a frayé le chemin jusqu'ici, veuillez trouvez bon que j'adresse à M^{me} Colette Yver, en même temps que le souvenir ému de notre déjà vieille amitié d'enfance, l'hommage fraternel de ma reconnaissante admiration.

Préparer, dans les circonstances que je viens

de dire, un véritable discours académique digne de vos traditions, un discours qui fût un travail inédit sur quelque sujet d'histoire locale ou générale, cela m'était totalement impossible, et peut-être après tout dois-je me féliciter de cette excuse de force majeure qui m'évitait des comparaisons par trop désavantageuses. Je suis tentée de le penser après avoir parcouru la série des *Précis* de vos travaux où se cachent tant de trésors d'érudition et de science.

J'avais été tentée un moment de vous présenter une étude sur notre illustre aïeule en l'Académie de Rouen, M^{me} du Boccage, la première femme que vous ayez osé admettre, mais seulement comme associée libre — vous étiez timides en 1763! — et pourtant quel sérieux bagage littéraire elle vous apportait, cette exquise et redoutable créature qui, à trente ans, comme entrée de jeu, s'attaquait à la traduction en vers du *Paradis perdu* de Milton, puis à celle du *Temple de mémoire* de Pope, prenait d'assaut le théâtre avec la tragédie des *Amazones* dont la scène est « à Thémiscyre, sur les bords du Thermodon », menait ensuite à bien une épopée de son cru : la *Colombiade* (quatre mille huit cents vers environ); entre temps voyageait en Hollande, en Angleterre, en Italie, recueillant partout les témoignages de l'admiration la plus enthousiaste, était élue par les Académies de Rouen, de Bologne, de Padoue, de Lyon (nous sommes loin

de compte, M^{me} Colette Yver et moi) et trouva sans doute avec tout cela la vie si belle qu'elle ne put se décider à la quitter qu'à quatre-vingt-douze ans sonnés ! Or cette physionomie m'intéressait d'autant plus que M^{me} du Boccage quoique jolie : *Formâ Venus, arte Minerva* lit-on sous le portrait qui figure en tête de ses œuvres, et quoique appartenant par toute sa vie au xviii^e siècle, semble avoir été une très honnête femme : « cyniqué d'honnêteté », comme on disait à propos de je ne sais quel personnage de cette époque ; et outre que cela est tout à l'honneur de notre corporation de femmes écrivains, cela confirmerait l'idée que j'ai toujours eue qu'il n'est pas possible que la famille française, et notamment la femme française de cette époque, prise dans l'ensemble, ait été ce que voudraient nous faire croire quelques individualités plus bruyantes que nombreuses et réellement représentatives.

Mais pour faire sur ce sujet œuvre qui vaille, il fallait replacer M^{me} du Boccage dans son cadre, dans son milieu social, littéraire, et cela demandait des recherches qui ne m'étaient pas actuellement possibles. Il me fallut donc borner mes ambitions à un sujet que je connaissais un peu par avance, en ayant acquis à mes dépens quelque expérience pratique, et c'est ainsi que je vous présenterai ce soir, si vous le voulez bien, quelques très simples réflexions sur l'enseigne-

ment de l'histoire de l'art et le rôle qu'il peut avoir dans la formation intellectuelle et morale.

Qu'un certain degré de connaissance des œuvres de l'art — je me limiterai ici aux arts plastiques, mais la même chose pourrait être dite de la musique — soit un complément de culture presque indispensable à une éducation libérale, il me semble que l'énoncé même de cette proposition emporte avec soi l'évidence : les œuvres de l'art sont, à travers les temps, parmi les manifestations les plus significatives que l'homme ait pu donner de sa pensée, de sa vision, de son idéal ; les connaître autrement qu'en de vagues rencontres, sans enchaînement et sans suite, c'est entrer en contact de la façon à la fois la plus attachante et la plus intime qui se puisse avec l'âme des siècles écoulés ou celle même des contemporains, c'est aussi, en se mettant à l'école des grands artistes pour regarder la nature et la vie, avoir acquis comme le sens d'une langue nouvelle et de celle-là plus encore que des langues proprement dites, on peut dire que l'avoir acquise c'est posséder une âme de plus.

Pour acquérir cette connaissance, la méthode historique, à condition d'être vivifiée constamment par le recours direct aux œuvres, au moins à travers leurs reproductions, me paraît s'imposer. Comme on comprend que le chapitre consacré autrefois à l'esthétique, c'est-à-dire n'est-ce pas à la philosophie de l'art, dans les traités de

métaphysique de nos étudiants du baccalauréat, leur ait paru le plus fastidieux de tous ! comment raisonner de ce que l'on ne connaît pas, de ce dont on ne peut trouver non plus les notions dans sa conscience ? au contraire, cette philosophie de l'art, encore que même bien décevante et arbitraire souvent, peut devenir d'un intérêt passionnant pour qui est en mesure d'en appliquer les données à un nombre suffisant de faits bien connus.

Ce serait assez, d'ailleurs, pour justifier la méthode historique, qu'elle fût le cadre le plus commode, comme un rayonnage dans une bibliothèque : l'établissement d'une série de cases, dans lesquelles viennent successivement se placer les observations, les images et le souvenir des émotions qu'elles ont fait naître, un plan qui permît de mettre chaque forme d'art à sa place avec son importance relative, de ne pas confondre les grands génies novateurs avec les disciples de quatrième ordre, les formes originales propres à un pays et celles qui n'en sont que des imitations plus ou moins stériles ; en sorte qu'il apparût vraiment qu'un minimum de connaissances historiques soit indispensable pour situer et juger sainement une œuvre d'art. Ceci, c'est de simple bon sens ; mais la méthode historique est précieuse aussi en ce qu'elle permet d'atteindre les intelligences et les sensibilités qui sont, ou se croient, le moins ouvertes aux choses

de l'art. Et ici je vais, en répondant à une objection souvent formulée, énoncer un paradoxe apparent : à savoir qu'il n'est pas du tout nécessaire pour étudier avec profit l'histoire de l'art de manifester au préalable des aptitudes artistiques très prononcées. Il n'est, à mon sens, presque aucun sujet de culture moyenne et d'intelligence suffisamment ouverte qui ne puisse bénéficier d'un enseignement artistique approprié.

Permettez-moi, à ce sujet, un souvenir personnel : j'ai rencontré dans ma carrière de professeur, quoique assez rarement et cela même est significatif, des élèves qui faisaient profession de pratiquer personnellement le dessin ou la peinture. Quelques-unes, et parce qu'elles étaient en même temps des esprits réfléchis, ouverts et curieux, étaient d'excellentes élèves, mais combien décevantes pour le maître certaines autres qui, tandis qu'il s'évertuait à commenter un tableau choisi entre tous comme significatif, les apercevait le nez en l'air à l'autre bout de la salle !

Autre souvenir : Je visitais un jour les galeries du château de Versailles avec deux compagnons dont l'un était un des conservateurs du Musée, historien d'art d'une grande compétence, l'autre un artiste moderne des plus délicats et sensibles. Or, tandis que l'historien d'art et moi admirions surtout chez Le Brun et ses élèves ce qui, chez

eux, est vraiment admirable : la belle ordonnance décorative, l'heureux balancement des lignes, notre interlocuteur s'extasiait lui, sur quoi ? sur certains ragoûts de couleur qui, la chose est évidente, n'étaient dus qu'au hasard de quelque restauration indiscreète.

Loin de moi l'idée de le blâmer ! l'abeille sait où trouver son miel, et encore bien que l'ignorance de certains artistes en ce qui concerne l'histoire même de leur art soit déconcertante, la grande affaire, après tout, étant d'apprendre à sentir et à regarder, ces élèves-là n'ont pas du maître un besoin indispensable et le maître peut se passer d'eux — sauf comme professeur d'humilité — enseignement mutuel !!

Mais la prétendue absence de tout sens artistique n'est le plus souvent qu'un défaut de formation. L'étude méthodique d'un certain nombre d'œuvres bien choisies, graduées, enchaînées, replacées dans leur milieu historique et géographique, se reliant ainsi tout naturellement à d'autres connaissances déjà acquises : étude qui porte tantôt sur les caractères techniques de l'œuvre, tantôt sur son contenu moral ou sur les circonstances de sa création, tout cela diversifiant et entretenant la curiosité, amenant l'élève à regarder, à observer, peu à peu ouvrira ses yeux au langage des formes et des couleurs dans l'art. Dans l'art et aussi dans les choses, car l'art véritable, on ne saurait trop le redire, c'est la nature

et la vie vues à travers la sensibilité d'un artiste, et l'artiste lui-même n'est pour nous autres profanes que le frère mieux doué qui a lu dans le grand livre de la création physique et du monde moral ce que nos yeux ne savent pas y lire et qui nous le fait épeler après lui.

Je sais que certains privilégiés apportent en naissant ce don de vision, et pour ceux-là aussi je dirais bien volontiers qu'un enseignement d'art n'est pas indispensable. Dès lors que le sentiment du beau est éveillé, peu importe par quelle voie ! mais dans la grande majorité des cas, le chemin le plus direct va de l'art à la nature.

Un paysage de Ruysdaël qui semble faire l'anatomie du terrain, de l'arbre, du ciel lui-même, où le nuage (la remarque est de Fromentin dans ce livre admirable qui s'appelle *les Maîtres d'autrefois*) a son poids spécifique et son volume, un Corot tout baigné de lumière matinale, rempli d'un air si pur et si frais qu'il semble n'avoir jamais encore été respiré, un chêne de Rousseau, individuel, vivant, je dirais presque passionné comme un être, voilà nos vrais guides pour découvrir la beauté des choses.

Et ce qui est vrai du paysage, synthèse de la nature inanimée, l'est également de toutes choses sensibles, la ligne, la couleur, et leurs différentes combinaisons dans les formes.

Mais je vais plus loin et je dis que l'art bien compris et senti nous aide aussi à avancer dans

la compréhension du monde moral. Et si l'on y réfléchit, cela se conçoit aisément : l'artiste ne copie pas purement et simplement à la manière d'un appareil photographique, il choisit, il élimine en vue d'un idéal préétabli; il en résulte qu'un geste, une attitude, une expression seront dans l'œuvre d'art plus significatifs que dans la nature, parce que les détails, les accidents qui, dans la nature, compliquent et altèrent la signification seront exclus, tandis que tous les caractères significatifs seront choisis et groupés. Chez les grands maîtres du sentiment : un Rembrandt dans le passé, un Carrière parmi nos contemporains, ce caractère est si évident qu'il s'impose aux moins préparés. En nous faisant pénétrer plus avant dans le domaine des sentiments humains les plus profonds, les plus généraux : amour, passion, douleur (ceux-là seuls peuvent être rendus par l'art) la culture artistique augmente donc notre valeur humaine et morale. Elle l'augmente encore en ceci que le sentiment artistique est directement opposé à l'égoïsme. Il l'est d'abord parce que, pour jouir véritablement d'une œuvre d'art, comme d'ailleurs d'une œuvre littéraire — mais beaucoup plus que de la musique — il faut sortir de soi-même, oublier sa propre aventure, ses soucis, ses intérêts. C'est un des caractères de l'art que d'être désintéressé (d'aucuns en ont même voulu faire son caractère essentiel); c'est aussi une nécessité pour quiconque

veut avancer dans la connaissance de l'art. Le sentiment artistique bien compris se reconnaît encore à cela qu'il aspire à se partager; n'en croyez pas l'image qui se présente peut-être à votre esprit de quelque collectionneur endurci, apportant à la recherche et à la possession d'une pièce rare la passion jalouse d'un avare, oubliez aussi certains dilettantes pour qui la valeur d'une œuvre est en raison inverse du nombre de ceux qui la peuvent goûter (la religion de l'art a aussi ses faux dévots) mais considérez l'essence même de la production de l'œuvre d'art. L'artiste a toujours rêvé d'atteindre par elle le plus grand nombre possible d'intelligences et de sensibilités, et si, comme Mozart d'un de ses opéras — je crois que c'est de *Don Juan* — il dit l'avoir fait « pour lui et deux ou trois de ses amis ». soyez sûrs que c'est là constatation mélancolique d'une réalité décevante, non l'expression d'un idéal.

Il est rare cependant, j'en conviens bien volontiers, pour en avoir parfois souffert, que les œuvres des arts plastiques, architecture, sculpture, peinture, créent dans les esprits et les cœurs l'unanimité, le merveilleux accord que réalise la musique dans ses chefs-d'œuvre. Combien de fois ne m'est-il pas arrivé à Paris, dans une salle de concert, des hauteurs du Châtelet ou des promenoirs de Lamoureux (là où l'on tâte le mieux le pouls du public), en voyant toute une salle frémissante suspendue à l'archet d'un violoniste,

d'envier pour mes grands amis les artistes une pareille atmosphère d'admiration quasi religieuse et universelle ! Ce n'est pas cependant dans la nature des choses, parce que la musique, au fond, s'adresse à une forme plus physique de la sensibilité, parce qu'elle se laisse mieux colorer à la nuance de l'émotion particulière de chacun, et aussi, j'y consens volontiers, parce que les arts plastiques réclament un degré de plus d'initiation. Il est cependant des sommets où se réalise presque l'unité d'impression que les arts plastiques aspirent, eux aussi, à produire aussi bien que la musique ou la poésie : certains chefs-d'œuvre de l'architecture, le Parthénon, nos cathédrales, certains maîtres qui ont été plus loin que tous autres dans le domaine de la forme ou celui de l'âme : la sculpture antique, le Michel-Ange des Esclaves du Louvre ou du Plafond de la Sixtine, Rembrandt surtout, peut-être, parce qu'il a le don de ravir les délicats par les merveilles de son métier et de parler à tous par la magie de sa lumière et l'intensité de son sentiment !

Mon maître, M. André Michel, me racontait un jour qu'après une conférence faite sur Rembrandt dans un milieu populaire, il vit venir à lui un vieil ouvrier qui lui dit : « C'est vrai ce que vous venez de raconter là sur ce grand peintre qui a été si malheureux, si pauvre et qui a fait de si belles choses ? parce que, voyez-vous, ma

femme est morte ce matin à l'hôpital, je suis tout seul, je ne savais que faire, alors j'ai vu que l'on allait montrer la lanterne magique, je suis venu et tout cela m'a tellement remué que j'en ai pleuré, et cela m'a fait du bien ».

« C'est si vrai, répondit alors M. André Michel, que si vous le voulez demain, vous viendrez me voir au Louvre et je vous montrerai les tableaux dont j'ai parlé ». La visite eut lieu et j'en ai cru volontiers M. André Michel lorsqu'il me disait que jamais leçon ne l'avait plus ému ni intéressé.

Oui, par cela seul qu'il fait sortir de soi, l'art est consolateur, un des plus puissants consolateurs dans l'ordre humain. Avoir appris à l'aimer, c'est s'être creusé une source de jouissances pures et désintéressées qui ne dépendent d'aucune vicissitude de la destinée ni des inégalités de la fortune : l'œuvre d'art est à qui sait en jouir, et si nous avons tous, par notre seul titre de Français, un trente-huit millionième de droit sur la Joconde... ou la cathédrale de Rouen, qui pourra bien calculer les droits de jouissance supplémentaires que confère une intime compréhension de la beauté des chefs-d'œuvre ?

J'estime que cette connaissance intime peut aller dans le domaine de l'âme plus loin encore que les sentiments moraux, et venir utilement en aide au sentiment religieux lui-même ; sentiment religieux pour des Français, et après vingt

siècles de Christianisme, c'est, dans l'immense majorité des cas, sentiment chrétien plus ou moins conscient et profond, accepté de tout l'être, ou simplement subi comme un souvenir avec lequel on ne veut pas rompre.

Or, sans reprendre l'éternelle et très difficile question de la valeur apologétique de l'art, on peut bien dire ceci : que l'art, qui doit au Christianisme tant d'inspirations, tant de suggestions fécondes, tant d'occasions heureuses de se manifester, lui a royalement payé sa dette. Et ce n'est pas seulement un incomparable trésor de formes et d'images que l'art chrétien a peu à peu amassé et qui s'offre à nous inépuisable, mais c'est encore l'ensemble de témoignages le plus précieux et le plus ingénu sur les façons diverses qu'ont eues les artistes de comprendre aux diverses époques les mystères du Christianisme. On dirait que l'art chrétien, considéré dans sa continuité, est comme un lapidaire qui, ayant à tailler une pierre précieuse, la présente d'abord sur une face, puis sur une autre, jusqu'à ce que, dans tout le diamant, il ne reste plus un coin d'ombre; tantôt, c'est la majesté qui domine, et tantôt, le charme et la tendresse; tantôt le pittoresque du décor, tantôt le pathétique de l'expression et tantôt la beauté du motif plastique. Il n'est pas, quoi qu'on en puisse penser, d'époque complètement stérile à ce point de vue, et rien n'est plus délicat que d'essayer de doser la valeur religieuse comparée des diverses

écoles, des divers pays, des divers artistes. Je vais prendre un exemple parmi les extrêmes, et je le crains bien, surprendre la plupart de mes amis, en inquiéter quelques autres. Il est convenu, n'est-ce pas, et je crois qu'en thèse générale et sans aucun parti pris on peut dire que la sculpture française de nos cathédrales dans son ensemble est éminemment religieuse : et cependant, cependant ! puisque je suis en veine de confidences, je vais vous en faire ce soir une énorme : vers la fin du XIII^e siècle, la royale, gracieuse, mais si peu *divine* figure de notre Vierge dorée d'Amiens est-elle plus ou moins *chrétienne* que l'exquise jeune mère du XVIII^e siècle que tant de Rouennais ont l'occasion de contempler au moins une fois par semaine, le dimanche, pendant une demi-heure, la Vierge de Lecomte sur l'autel du Vœu ?

Donc, sans trop prononcer de jugements absolus, que chacun de nous, consultant ses prédilections intimes, après avoir honnêtement fait le possible pour former son goût par l'étude et la comparaison, compose comme il l'entend son musée d'art religieux.

Mais toutes ces acquisitions précieuses, tous ces enrichissements de l'âme, de la sensibilité, de l'esprit et du cœur, nous faudra-t-il aller bien loin et faire le tour du monde pour nous les procurer ? Non, et c'est ici sur quoi je veux surtout insister ce soir, parlant à des Français au lende-

main de la plus terrible épreuve qui ait jamais mis en cause l'existence même de la Patrie, tout cela, ou presque tout, l'art français peut nous le donner, et nous lui devons en outre un trésor sans prix : le témoignage le plus éloquent et le plus persuasif sur notre physionomie nationale.

D'autres nations peuvent se glorifier d'avoir apporté au monde une contribution artistique aussi précieuse ; plus précieuse, je ne sais pas, car si la Grèce a le Parthénon et le miracle de sa sculpture, si l'Italie a sa Renaissance et presque tout le domaine de la peinture, nous avons créé l'art du XIII^e siècle. Mais il n'est pas un peuple qui montre à travers les siècles un développement plus continu ni qui ait plus souvent et de façon plus décisive influé sur l'art du reste de l'Europe.

Et ce qui est plus attachant encore que sa continuité, que sa force d'expansion, c'est le caractère national constant de notre art français : ce caractère si bien modelé à l'empreinte des meilleures qualités de la race que, s'il n'existait pas, on sent que quelque chose d'unique aurait disparu de la surface du monde. Clarté, sincérité, logique, indéfectible bon sens, pudeur de l'expression, mesure, exquise mesure ! crainte, un peu trop grande parfois d'être dupe de sa propre émotion, mais sensibilité profonde et vraie, aptitude à se donner, à se dépasser dans l'enthousiasme, ai-je fait le portrait de l'art ou

celui du peuple, de ce peuple de France que tous : nos fils, nos maris ou nos frères, dans le coude à coude du front, nous autres femmes dans l'intimité de l'hôpital, d'infirmière à blessé, nous avons appris pendant cette guerre à connaître et à aimer comme nous ne l'avions jamais fait ! Or ce sont ces mêmes qualités qui, tantôt triomphantes, tantôt comme voilées, mais se cherchant et finissant toujours par se retrouver, indiquent, soit que notre art est pur de tout alliage, soit qu'il subit passagèrement, un jour comme une maladie, un autre jour comme une simple crise de croissance, une influence étrangère qu'il saura bientôt s'incorporer et dépasser. Le trésor d'art de notre France, vous savez sa riche diversité : peinture de nos manuscrits depuis ceux des moines de Tours jusqu'aux gloires des *Très riches Heures* de Chantilly ou aux pages si savoureuses de Jean Fouquet, prémices de notre architecture et de notre sculpture romanes si pleines de sève, éblouissant matin de notre art gothique en lequel il faudra bien un jour que tout le monde reconnaisse notre époque vraiment classique (si l'art le plus parfait est celui qui enferme dans la forme la plus pure les pensées les plus hautes). Puis, culture exquise de notre Renaissance qui fait de tel château de la Loire, en dépit de tant d'influences subies, quelque chose de si spécifiquement français, décor somptueux et pondéré du xvii^e siècle, grâces du

xviii^e (qu'il fallait voir parodiées à Berlin ou à Potsdam pour en comprendre la mesure et le tact), enfin sculpture et peinture qui, aux moins bons moments, ont toujours su se sauver dans le portrait par le contact vivifiant de la nature, mais qui, au xviii^e siècle avec Watteau, La Tour, Pigalle, Houdon, au xix^e avec Ingres et Delacroix, avec les paysagistes de 1830, avec Puvis de Chavannes et Manet, et Monet, avec Rude, Carpeaux et Rodin sont redevenus l'école de l'Europe.

Tout cela, c'est la figure de la France même, amoureusement modelée par vingt générations d'artistes, et qui pourrait dire, parmi tant de raisons qu'eurent en ces dernières tragiques années, d'aimer la France et de mourir pour elle un si grand nombre d'êtres d'élite, nourris de la plus délicate culture de l'esprit et du cœur, qui pourrait dire de quel poids la pensée de l'art français, image radieuse de la Patrie, aura pesé dans la balance pour emporter un assentiment plus plein et plus joyeux au sacrifice ? Ecoutez ce qu'écrivait quelques jours avant de tomber à Crouy, dans l'Aisne, en octobre 1914, un jeune historien français, élève de l'école des Chartes et de l'école de Rome, promis aux plus belles destinées : ces citations ont été extraites pour moi par une main pieuse, du carnet ensanglanté retrouvé sur son corps :

« Nous voici dans Soissons... partout traces de bombardement... Saint-Jean a eu ses deux

flèches endommagées. Les barbares ne respectent rien. Mon cœur saigne à voir leurs ravages, mais de quel élan je vais à l'ennemi et au canon qui gronde sans cesse ! Il semble que toute la beauté de notre terre et de notre art vient me montrer les blessures qu'une main sacrilège lui a faites pour mieux animer mon courage. En avant pour la France, pour la civilisation lumineuse de notre belle Patrie, la plus belle qui soit au monde chrétien... — 17 heures 25. Nous cantonnerons ce soir au pied de Saint-Jean-des-Vignes : la merveilleuse façade est pourpre au soleil couchant comme ensanglantée des blessures faites par l'ennemi de toute beauté. Les obus sifflent sans interruption... j'absorbe dans mon âme la beauté de l'heure et du lieu. Le soir tombe. Je suis seul dans le cloître. Je lui fais les confidences que nul autre ne peut recevoir et son langage séculaire et magnifique se confond avec celui de ma bien-aimée toujours plus présente à mon cœur. Elle me dit : parmi ces ruines et cette mort que ton âme toujours s'élève, s'épure et s'agrandisse. — 2 oct... Belles statues de pierre qui souriez, merci de l'enseignement que vous m'avez donné. Alors que j'entendais autour de moi quelques voix lâchement humaines, vous formiez le chœur des voix célestes. En vous vivait l'idéal français de noblesse, de générosité... je mourrais volontiers pour faire la France plus grande, plus belle, plus digne de son génie séculaire ».

Certes je sais bien que des centaines de milliers de jeunes hommes sont tombés aussi pour la France, à qui cette culture, à qui toute culture était étrangère, et que leur sacrifice étant celui de la vie, au delà duquel l'homme ne peut rien donner, a eu la même valeur suprême, mais quelle consécration n'est-ce pas pour le sentiment de l'art national que d'avoir reçu le baptême du sang, que d'avoir, lui aussi, été pesé au poids de la mort et de n'avoir pas été trouvé trop léger ? Oui, parce que des êtres comme celui dont je viens de vous citer les magnifiques confidences ont pu écrire de telles lignes, parce que le meurtre de la cathédrale de Reims ou de celle de Soissons leur a paru des crimes qui valaient, pour être vengés, le sacrifice de la vie, parce que aussi, ces crimes contre l'humanité ont révolté le monde presque à l'égal d'un forfait comme celui du *Lusitania* commis contre des femmes et des enfants, nous sommes sûrs désormais de ne pas nous tromper en faisant dans notre vie, dans notre âme, dans notre cœur une place de choix à l'art français, expression de la pensée française !

Nous étudierons donc l'art français et nous en répandrons la connaissance autant qu'il est en nous, par tous les moyens, sûrs ainsi de servir la cause même de la France, en faisant mieux aimer et comprendre à tous son clair génie ; loin de moi tout exclusivisme étroit, mais cependant vous me comprendrez si j'ajoute ceci (vous ne me

comprendriez pas de ne pas l'ajouter) : de même que, Français, nous prendrons l'art français pour centre de nos études d'art, en sorte que si le temps ou les possibilités nous manquent pour connaître l'art des autres pays, nous aurons du moins acquis le nécessaire et l'essentiel pour nous Français, de même, dans l'art français, si le temps et les possibilités nous manquent pour tout envisager, nous étudierons et nous attacherons à connaître avant tout notre art monumental des grandes époques du moyen âge, et cela, non pas par vaine manie archéologique, mais parce qu'aucune époque et aucun art ne peuvent être pour nous aussi riches de substance. Nous y prenons en effet sur le vif les démarches de l'esprit français aux prises avec ces problèmes de la pesanteur et de la résistance qui se poseront éternellement devant les architectes ; nous voyons les constructeurs de nos chantiers de l'Île de France utilisant certes des éléments antérieurs, — romains ? orientaux ? on en discutera longtemps — mais les transformant, les développant jusqu'à leurs dernières conséquences, donner à ces problèmes une solution entièrement originale d'une fécondité inouïe puisqu'elle a pu alimenter quatre siècles d'architecture dans l'Europe entière et n'a pas encore peut-être entièrement épuisé ses ressources. Or, cette solution, elle est marquée à l'empreinte de la race, avec son mélange de bon sens imperturbable et de logique audacieuse, tandis que les édifices

qu'elle a permis de construire, répondant à toutes les exigences du climat, à celles même des matériaux, sont en même temps la vivante expression de son idéal et de sa croyance.

Et cette architecture romane ou gothique française (au fond c'est la même à divers degrés de développement), elle sait se prêter à tous les programmes et à tous les besoins : elle crée la cathédrale de Paris, celle de Chartres, celle d'Amiens, celle de Reims, et elle se multiplie en des centaines de petites églises rustiques qui, pour n'avoir pas l'ampleur et le luxe de leurs royales sœurs, n'en sont pas moins issues des mêmes principes et souvent aussi parfaites dans leur conception.

Or, c'est autour de cette architecture que s'ordonnent tous les arts du moyen âge, et cela seul suffirait à leur donner ce caractère d'utilité sociale, dont une école nouvelle veut faire le *criterium* de la valeur des œuvres. Nulle forme d'art, en effet, plus que l'architecture n'est sociale, utile, puisqu'elle doit, par son essence même, répondre à un besoin, et ce caractère se communique aux arts qui la servent lorsqu'ils savent se subordonner à elle.

En cela l'art monumental français est essentiellement éducateur.

Bien plus, il se trouve que l'étude de l'architecture, dont certains s'effraient à tort, est peut-être celle que l'on peut aborder avec le minimum

d'initiation artistique : par ces côtés matériels, par les problèmes qu'elle est appelée à résoudre, elle fait appel au raisonnement le plus concret ; d'autre part, associée par son essence même au paysage, au décor changeant de la nature, elle revêt tous les aspects du pittoresque. Et quel est l'esprit qui ne sera sensible au moins à l'un ou l'autre de ces points de vue : valeur historique, valeur technique ou valeur pittoresque ? J'ai eu, au moins une fois dans ma vie, l'occasion de faire une conférence avec projections devant l'auditoire le moins préparé qui puisse être : les blessés d'un hôpital militaire. Je leur parlais de la cathédrale d'Amiens ; or, en dehors même de cette émotion véritablement unique, inoubliable, qui était la mienne : parler de la cathédrale d'Amiens devant des hommes qui, au sens le plus littéral, avaient versé leur sang pour la défendre — c'était pendant l'offensive de la Somme, en 1916 — je garde le souvenir d'un des auditoires les plus attentifs, les plus recueillis que j'aie jamais eus. L'architecture et l'iconographie sont deux clefs par lesquelles bien des esprits se sont vu ouvrir le domaine de l'art. Tel qui ne s'était d'abord intéressé qu'à un problème de construction deviendra sensible à l'harmonie des proportions, à l'heureuse répartition des pleins et des vides, à l'art souverain de diviser l'espace. Et tel qui, dans l'iconographie, n'avait d'abord vu que rébus plus ou moins ingénieux, apprendra peu à peu à dis-

tinguer un geste qui « porte » d'un geste vide et faux, à reconnaître une composition bien ordonnée, une draperie d'un beau style.

Notre art monumental est ainsi une merveilleuse école au point de vue de la formation du goût. Dieu merci ! le préjugé qui, pendant des siècles, s'est interposé entre la France et l'art de son passé se dissipe peu à peu, on ne peut dire qu'il s'est encore complètement dissipé. Ce sera l'honneur du xix^e siècle de l'avoir battu en brèche de toutes parts, d'avoir réhabilité d'abord l'architecture, puis l'art décoratif, puis la sculpture française du moyen âge. Parmi nos contemporains, il est des maîtres comme M. Mâle, comme M. André Michel, qui, l'un étudiant plus spécialement l'esprit, l'autre l'histoire et le caractère des œuvres, semblent réellement les animer d'une vie nouvelle, ou plutôt retrouver leur vie ancienne par la divination que créent l'amour et l'intelligence d'un sujet.

Il ne doit plus être permis à un Français cultivé du xx^e siècle d'ignorer l'art de nos cathédrales. Et ce doit être moins permis encore au lendemain de la grande guerre. Il est scandaleux que tant d'entre nous (et non pas seulement parmi les ignorants) aient appris à connaître les statues de Reims après que le canon allemand les eut décapitées ou mutilées. Il est scandaleux que l'on ait pu écrire peu avant la guerre la *Grande pitié des églises de France* et que les Allemands

aient pu trouver dans l'état de délabrement, hélas ! trop réel d'un si grand nombre de nos églises, un prétexte à s'étonner que les Français fassent tant d'affaires pour des monuments auxquels ils s'intéressaient si peu avant que le canon les eût endommagés.

Et je sais bien hélas ! que la seule ni la principale cause de l'abandon trop réel de notre plus précieux patrimoine national n'est attribuable à l'indifférence du public français, mais aujourd'hui, aujourd'hui que, tout le long de la ligne de feu, sur des centaines de kilomètres, gisent mutilés, écrasés ou anéantis, les restes de tant de ces chères églises de France où vivait le meilleur de notre passé, sans même parler de ces géants blessés : Reims, Soissons, Saint-Quentin, Noyon dont on mène le deuil avec plus d'éclat, l'indifférence ne serait plus pardonnable.

Des questions, de graves et urgentes questions vont se poser. On discutera sur l'opportunité des restaurations, sur leur étendue, sur leur légitimité. De bons juges se sont prononcés, aux conclusions desquelles on ne peut que se rallier : restauration partout où cela sera possible, restauration discrète et prudente, mais restauration ; qu'on ne nous parle plus d'une cathédrale de Reims conservée à l'état de squelette, ou transformée en ossuaire ! là où le monument n'existe plus, pas de pastiche : construction neuve par des moyens neufs s'inspirant de l'esprit

du passé et non de ses formes servilement copiées.

Dans une certaine mesure, les dispositions de l'Administration seront grandement influencées pas celles qui se feront jour dans le public.

Mais nos devoirs envers les monuments de la France ressemblent à nos devoirs envers les combattants : s'ils nous faut pleurer religieusement nos morts et si la meilleure forme de notre culte envers eux est peut-être de panser les blessés et d'aider les mutilés à vivre, nous n'oublierons pas non plus les survivants dans notre amitié reconnaissante.

Et puisque, Rouennais, nous avons le bonheur d'habiter une ville préservée des horreurs de la guerre, une ville qui devra toujours se souvenir que d'autres villes lui ont servi de vivants boucliers et en sont mortes ou irrémédiablement blessées !... sachons comprendre, aimer, défendre nos monuments.

Acquérons à leur contact cette expérience de la vision et cet affinement du goût qui nous prépareront à mieux apprécier d'autres monuments et d'autres formes d'art.

Je vous le disais en commençant : de sa nature l'œuvre d'art aspire à être comprise et aimée des hommes pour qui elle a été faite : faute de rencontrer cet amour et cette compréhension, elle ne remplit pas toute sa destinée.

Nous voudrions tous donner à l'art de notre Patrie qui vient de subir avec elle une si dou-

loureuse Passion cet achèvement, ce prolongement en nous auquel il a droit. Ainsi, le trésor d'art de la France, tout amoindri irrémédiablement qu'il est, retrouvant en nos cœurs quelque chose de la vie qu'il a perdue en tant de ces chefs-d'œuvre, pourra continuer à travers les temps, et remplir, avec la même efficacité persuasive, la mission civilisatrice que la Providence lui a confiée pour le plus grand bien du monde!

REPONSE

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M^{ME} LEFRANÇOIS-PILLION

Par M. le D^r COUTAN

Vice-Président de la Commission départementale des Antiquités
de la Seine-Inférieure.

MADAME,

Le féminisme a eu, au cours du dernier siècle, ses apôtres et même ses prophètes. Notre Compagnie a compté l'un d'eux parmi ses présidents les plus distingués. Ne disait-il pas, dans la séance du 13 décembre 1900 : « On peut apercevoir le moment où les femmes réussiront à entrer dans nos Sociétés savantes, nos Académies » (1). Ce moment est venu ; il est même déjà passé, puisque votre illustre amie, M^{me} Colette Yver, vous a précédée parmi nous. En vous accueillant à sa suite, nous avons eu hâte de lui donner, en votre personne, un collègue auquel conviendrait le nom de sœur.

(1) M. Canonville-Deslys, *Précis de l'Académie (1899-1900)*, 1901, p. 77.

Nous voulions surtout vous marquer l'intérêt que nous inspiraient vos travaux, issus de cet enseignement de l'École du Louvre, auquel vous faites tant d'honneur. La liste en est déjà longue. Je rappellerai seulement votre thèse inaugurale sur les bas-reliefs du transept de la cathédrale de Rouen. Vous en avez déchiffré, avec une rare sagacité, l'énigme iconographique. Le sphinx gothique vous a livré son secret. Enfin, parut, en 1912, votre œuvre maîtresse : *Les sculpteurs français du XIII^e siècle*. Cette publication vous a conquis les suffrages unanimes des archéologues et des lettrés. Là se trouve condensé, en une phrase, l'exposé le plus clair et le plus élégant du problème gothique. « La solution de ce problème, dites-vous, réside dans la *croisée d'ogives*, armature légère et solide, élastique et résistante, qui permet de répartir et de diviser, au gré du constructeur, les poussées qu'exerce, sur les supports verticaux d'un édifice, la masse bombée d'une voûte de pierres » (1).

Il vous semble que ces travaux sont peu lus. Sans doute ils ne s'adressent qu'à une élite ; mais ils n'ont rien à craindre de la morsure du temps. Votre nom est désormais attaché à la cathédrale de Rouen, comme celui de M^{me} Félicie d'Ayzac à l'abbaye de Saint-Denis.

Pour vous, la critique d'art est un enseigne-

(1) Louise Pillion, *Les sculpteurs français du XIII^e siècle*, 1912, p. 12.

ment. Appliquée aux œuvres anciennes, elle échappe aux périls de la critique contemporaine, qui oscille, selon l'humeur des écrivains, entre une excessive sévérité, ou une banale adulation. Aussi les artistes ne sont-ils pas tendres pour elle. Généralement, ils la répudient pour cause d'incompétence. Ils ne s'inclinent volontiers qu'é devant les écrivains qui ont tenu, comme eux, le pinceau, ou l'ébauchoir ; tels, à la Renaissance, Léonard de Vinci, ou, de nos jours, Eugène Fromentin.

Le peintre Jules Breton n'hésite pas à dire : « Artistes, amis confrères, n'écoutez plus les pauvres ratés de la littérature, à qui on donne à faire la critique d'art, parce qu'ils ne savent rien de rien » (1). Aussi loue-t-il Théophile Gautier de s'être borné à raconter, de la façon charmante que l'on sait, les tableaux du Salon.

Un jour, c'était en 1896, sa verve sarcastique prenait à partie les savants d'Outre-Rhin. « Ces profonds critiques allemands, à grands frais d'érudition, de fortes lunettes et de patience, fouillent toutes les poussières, entassent des montagnes d'arguments, Pélion sur Ossa, pour prouver que, tout bien pesé et considéré, le brouillard c'est de la brume » (2).

(1) Jules Breton, *Un peintre paysan*, p. 325.

(2) Jules Breton, *op. cit.*, p. 323.

Vous vous rappelez le vers harmonieux de La Fontaine :

Le plus sage s'endort sur la foi des zéphyr.

L'Europe était-elle sage depuis plusieurs lustres ? Je n'ose en répondre ; mais à coup sûr elle sommeillait, bercée par le chant des sirènes de la mer hollandaise. La trahison de l'Allemagne la réveilla en sursaut, et, depuis ce jour fatal, tout l'avenir de la civilisation fut remis en question.

Les hommes du xx^e siècle, confiants dans le progrès des idées, pensaient qu'ils n'assisteraient plus aux cataclysmes qui avaient désolé l'humanité, au cours des âges et que les invasions des barbares appartenaient au domaine de l'histoire ancienne. Il leur semblait, en particulier, que les monuments de l'art devaient échapper aux divers risques de destruction. La science n'avait-elle point paré à tous les dangers ? Les paratonnerres avaient été inventés pour conjurer le feu du ciel. Par suite de la suppression du plomb dans les couvertures, le fourneau des plombiers, qui avait allumé tant d'incendies, relatés par les chroniques du moyen âge, n'était plus à craindre. Seuls, les tremblements de terre étaient toujours redoutables. Les récentes catastrophes de la Martinique et de Messine étaient encore dans toutes les mémoires (1). La France, pour sa part, se

(1) Saint-Pierre de la Martinique, (8 mai 1902) ; Messine, (28 décembre 1908).

rassurait en pensant que ses volcans étaient depuis longtemps éteints.

Quant à la guerre, dont l'éventualité semblait improbable, on s'imaginait volontiers que, si jamais elle éclatait, les belligérants, par un accord tacite, épargneraient les monuments les plus célèbres, ceux qui appartiennent au patrimoine commun de l'humanité, ceux qu'on peut, à juste titre, ranger parmi les merveilles du monde. Les moins optimistes admettaient que jamais les monuments ne seraient visés intentionnellement. Les risques paraissaient donc limités aux cas exceptionnels, imposés par des nécessités stratégiques.

Sans doute, on savait que le temple de Diane, à Ephèse, avait été incendié volontairement; mais Erostrate n'était qu'un fou. On avait compté sans Guillaume II, l'empereur des bandits.

« Ce qui étonne, dit M. Lavisce, et inquiète par dessus toute chose, c'est la persistance des instincts primitifs. Après tant de siècles d'humanité, cette guerre! Cette guerre, après dix-neuf siècles de christianisme! L'humanité en pleine valeur intellectuelle, les lumières partout répandues, pénétrant les masses et cette guerre! » (1).

Que nous réserve donc l'avenir? Déjà, les écrivains militaires prévoient que la prochaine guerre

(1) Ernest Lavisce, *Réflexions pendant la guerre*. *Revue de Paris*, 15 janvier 1919.

sera localisée dans les airs. Alors, le péril sera partout; alors, nul homme qui ne sente l'épée de Damoclès suspendue sur sa tête!

A l'heure où je parle, la France est enfin victorieuse, mais... au prix de quelles épreuves! Que d'hécatombes humaines! Que de terres *mortes*! Que de cités réduites au néant! Selon la forte expression de M. Mâle : « Nos ennemis effacent les villes de la terre ». Que d'édifices, dont il ne reste plus pierres sur pierres!

« Ces pierres sublimes, disait naguère votre maître, André Michel, ne sont pas seulement les témoins, ce sont aussi les défenseurs de la France. Ils se dressent devant le monde, comme les hérauts de sa pensée la plus profonde, de son génie le plus humain. Ils ont fait bien mieux que de la rendre redoutable, ils l'ont fait aimer, ils ont répandu partout sa grâce bienfaisante. Dans l'armée de ces forces impondérables, qui finiront par triompher de la barbarie scientifique et destructive, ils sont nos soldats d'élection (1). »

Oui, vous êtes nos soldats d'élection, ô monuments auréolés de la gloire des martyrs. Vous, aussi, vous avez souffert et vous êtes tombés pour le salut de la France :

Hôtels-de-Ville d'Arras, de Saint-Quentin, de Reims, de Bapaume, de Béthune, et de Noyon ;
Châteaux de Ham et de Coucy;

(1) André Michel, *Revue hebdomadaire*, 15 mars 1919.

Cathédrales de Reims, de Verdun, de Noyon, d'Arras et de Soissons ;

Collégiale de Saint-Quentin ;

Cloîtres de Hattonchâtel, de Verdun et de Saint-Jean-des-Vignes ;

Eglises de Saint-Remi, à Reims ; de Saint-Léger, à Soissons ; d'Albert, de Béthune, de Montdidier, de Péronne, de Roye, de Tracy-le-Val, de Vailly-sur-Aisne et mille autres.

De cet abîme de dévastation émergent trois monuments hors de pair, éloquents symboles de l'architecture civile, militaire et religieuse de notre pays.

Arras possédait deux places, célèbres par leurs rangées de maisons flamandes, à pignons festonnés. A l'Ouest de la Petite-Place, s'élevait le plus bel Hôtel-de-Ville que la France pût opposer aux merveilles de la Belgique : Bruxelles, Aude-narde, Louvain.

Au rez-de-chaussée, un portique ouvert par sept arcades décroissant en largeur. Au-dessus, un étage percé de huit fenêtres, à meneaux croisés et d'une série d'œils-de-bœuf à remplage flamboyant. Au centre de la façade, une bretèche, ou balcon, de plain-pied avec la grand'salle. Enfin, un comble à pente rapide, où de sveltes lucarnes à fronton alternaient sur trois rangs.

Isolé, à l'arrière-plan, s'élevait le plus haut beffroi de France. Il se profilait dans le ciel, comme un clocher d'église, carré à la base, octo-

gonal aux étages en retrait et haussant, jusqu'à soixante-quinze mètres, une couronne sommée d'un lion héraldique.

Sa prodigieuse silhouette se détachait au loin, sur la plaine immense de l'Artois.

L'Hôtel-de-Ville de Saint-Quentin, construit à la fin du xv^e siècle, comme celui d'Arras, présentait une ordonnance identique et ne s'en distinguait que par son comble à trois pignons.

Aujourd'hui, tous deux gisent à terre, renversés par la même rafale (1).

Le château de Coucy, démantelé depuis 1652, n'était plus qu'une ruine, mais une ruine qui semblait immortelle. Maintenant, il n'est plus que l'ombre d'une ruine...

Recueillons le témoignage de M. Touron, sénateur de l'Aisne, racontant son pèlerinage aux terres mortes :

« Nous suivions la route désolée, quand, dans un ciel brumeux, qui ajoutait encore à l'horreur du spectacle, un rayon de soleil, filtrant à travers les nuages, tomba précisément, comme un projecteur, sur une colline que nous aperçûmes toute blanche, comme si elle était couverte de neige. C'était, à l'horizon, les ruines de Coucy... Coucy,

(1) Nous sommes heureux d'apprendre que l'Hôtel-de-Ville de Saint-Quentin n'est pas gravement atteint, comme le bruit en avait couru. D'après le témoignage de M. André Bellessort, « il n'a que son toit enlevé et ses pignons ébréchés ». (*Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} décembre 1919, p. 665).

l'un des plus purs joyaux de France, avait disparu » (1).

Naguère encore, la forteresse d'Enguerrand III, construite à l'avènement de saint Louis, s'élevait sur la pointe orientale d'un promontoire surplombant, au midi, la vallée de l'Ailette. Rien n'était plus pittoresque que la silhouette de ses tours innombrables, défendant l'enceinte de la ville et la baille ou basse-cour.

Le château proprement dit, dont les courtines décrivaient un trapèze irrégulier, présentait quatre grosses tours, sur les angles, dominées, à l'Est, par le donjon. Ce donjon, bâti sur plan circulaire, comme celui de Rouen, mesurait cinquante-quatre mètres en hauteur, sur environ cent mètres de pourtour.

C'était le plus beau cylindre de pierre que les hommes eussent jamais appareillé sous la voûte céleste. « Auprès de ce géant, a dit Viollet-le-Duc, les plus grosses tours connues ne sont que des fuseaux » (2).

Son énorme muraille, déroulant, dans l'espace, sa courbe immense et à peine trouée de quelques baies, se dressait nue jusqu'au faite.

A ce niveau, apparaissaient une collerette de corbeaux de pierre, et, plus haut, une rangée de

(1) *Revue hebdomadaire*, 1^{er} mars 1919, p. 36.

(2) Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, t. V, p. 74.

baies gigantesques, étranges créneaux, en cintre brisé, alternant avec d'étroites meurtrières; au sommet, enfin, une double couronne de feuilles sculptées, somptueuse corniche, digne d'une cathédrale.

Une porte, ouverte sous une élégante archivolte et précédée d'un pont-levis, au-dessus du fossé, donnait accès au donjon. L'intérieur était partagé en trois salles superposées, limitées par un mur à douze pans, d'où naissaient les arcs de la voûte, fermée par une clef annulaire, à jour. Dans l'épaisseur des parois étaient creusées de profondes niches d'une rudesse impressionnante. La disparition des voûtes permettait d'embrasser, d'un seul coup d'œil, cette ordonnance grandiose et d'apprécier la mâle beauté de la structure, grâce à la présence de colonnettes et de consoles demeurées suspendues à la muraille.

« L'effet de ce gouffre de pierre, dit M. Gonse, où rien n'arrête plus le regard, est aujourd'hui littéralement vertigineux » (1).

La plateforme supérieure était entourée d'un robuste parapet, dont les créneaux permettaient d'établir rapidement, en cas de siège, des hourds, ou galeries de bois en encorbellement, comme le donjon de Rouen, restauré, nous en offre un exemple.

Quel mobile poussait les Allemands à s'acharner contre le colosse centenaire?

(1) Louis Gonse, *L'Art gothique*, p. 322.

Le fantôme de cette forteresse inoffensive ne mettait pas en péril leurs légions orgueilleuses.

Que pouvaient-ils donc craindre ?

Ce qu'ils craignaient, c'était le prestige de sa beauté sans rivale.

Ils songeaient, avec amertume, qu'à côté d'elle les burgs du Rhin n'étaient que des châteaux de cartes.

*
* *

A la veille du cataclysme, comme un grand vent, précurseur de l'orage, un frisson d'admiration émut la France entière.

Alors, vit le jour la « Société des Amis des cathédrales » (1). Alors, apparurent *Les Cathédrales*, de Rodin (2), comme jadis *Notre-Dame-de-Paris*, de Victor Hugo.

Un poète sublime avait ouvert le cycle du rêve.

Un sculpteur de génie devait le clore.

Les cathédrales d'Amiens et de Reims représentent l'apogée de l'art gothique.

Le sort de l'une a failli être celui de l'autre. Leur disparition simultanée eût été une catastrophe, comparable à la perte de Sainte-Sophie,

(1) Société des Amis des cathédrales, constituée à Paris, le 30 mars 1912, sous la présidence de M. Enlart.

(2) « Quand les cathédrales seront disparues, dit Rodin, la civilisation descendra d'un degré. Et déjà leur langage nous est mystérieux. Pour le retrouver, il faudra faire des fouilles non dans la terre, mais vers le ciel ! » L'œuvre magistrale de M. Mâle est la réponse au desideratum de l'artiste.

de Constantinople, et de Saint-Marc, de Venise, pour l'architecture byzantine.

Les deux cathédrales françaises sont contemporaines, à quelques années près. Le chœur de Reims fut fondé en 1211 et la nef d'Amiens en 1220.

Sans poursuivre de parallèle entre elles, dirai-je que, si le portail de Reims justifie sa renommée universelle, le chevet d'Amiens ne redoute aucune comparaison.

La cathédrale champenoise reprend l'avantage, grâce au prestige de ses tours, égales, en nombre et en majesté, à celles de Laon et de Rouen.

A l'intérieur, l'admiration est tenue en suspens entre les deux cathédrales sœurs.

Sur un point, cependant, l'hésitation me semble difficile.

Comment le revers de la façade d'Amiens, si nu, ne pâlirait-il pas à côté du contre-portail de Reims, triptyque grandiose, où des niches trilobées, creusées comme les alvéoles d'une ruche, abritent chacune un personnage de haute stature ? Cette vision est éblouissante. Elle vous poursuit partout et ne se retrouve nulle part.

La cathédrale de Reims est la merveille de l'école champenoise, heureux compromis entre les deux écoles voisines de l'Île-de-France et de la Bourgogne (1).

(1) L'école champenoise a pour caractères distinctifs : la brisure aiguë des arcs ; les tympans ajourés des portes ; les formerets-ber-

Le maître de l'œuvre, Jean d'Orbais, peut être tenu, sans contredit, pour l'un des plus grands architectes du moyen âge.

Il avait sous les yeux l'admirable chœur de Saint-Remi, édifié dès la fin du XII^e siècle, et l'église de son village natal, dont il pourrait bien être l'auteur. Nul doute qu'il ne se soit inspiré de ces deux modèles, en traçant le plan de la cathédrale.

Ce plan dessine franchement la croix latine, avec sa longue nef, les bras puissants de son large transept, son chœur très court et la couronne des chapelles rayonnantes renflée, sur l'axe, en forme de fleuron.

Il dépasse, en longueur, cent quarante-neuf mètres et ne le cède, à cet égard, à nulle autre cathédrale française.

Par un privilège bien rare, rien n'est venu, au cours des âges, altérer la pureté de ses lignes.

Les basses-nefs ont conservé intacts leurs murs de clôture, avec leurs vastes fenêtres, vibrant sous les caresses du jour.

Comme à Chartres et à Saint-Ouen, pas de chapelles parasites, établies après coup entre les contreforts, troublant les apports de la lumière et faussant toutes les proportions de l'édifice.

ceaux supportant les chéneaux ; les galeries de circulation traversant les embrasures des fenêtres, comme en Normandie, dès l'époque romane.

Il peut exister d'aussi beaux plans ; il n'y en a pas de mieux écrits.

Le seuil à peine franchi, le regard sondait, en hésitant, la profondeur de l'édifice, s'arrêtait sur la courbe exquise de l'abside, pénétrait jusqu'à la fenêtre centrale, au fond de la chapelle de l'axe et suivait les jeux de la lumière, tempérée dans les hauteurs, voilée dans la zone moyenne et répandue à flots dans toute la région inférieure de l'édifice.

La brisure aiguë des arcs (trait spécial à la Champagne comme à la Normandie), imprime à la voûte un élan vertigineux et donne à l'œil l'illusion d'une hauteur irréaliste.

Les piliers de Reims sont l'expression triomphante du support gothique. Ce ne sont plus les belles colonnes isolées de Notre-Dame de Paris, ou de Laon, ni les piles rectangulaires, flanquées de colonnettes, sur une ou plusieurs faces. Ici, nous assistons à la fusion des deux systèmes. Imaginez quatre sveltes colonnettes, disposées en croix et à peine engagées sur un gros cylindre central. Telle est la formule, à la fois simple et élégante, adoptée au XIII^e siècle, avec prédilection, comme à la cathédrale d'Amiens et à Saint-Jacques de Dieppe.

Ecoutez la voix de Rodin : « Les piliers de Reims sont des certitudes. C'est l'admiration figée en colonnes altières, toutes alignées, comme une armée (*Ut acies castris ordinata*, dirait l'Écri-

ture) (1). Les piliers rassurants, dans toutes les dimensions, sont plus réels, à mesure qu'ils approchent du sol » (2).

L'intuition du maître ne l'a point trompé. Ici, en effet, les bases sont revêtues d'une puissance inusitée. Erigées sur trois assises, elles atteignent un mètre quinze, hauteur d'appui d'un homme de grande taille.

Outre les bases, plusieurs autres membres d'architecture ont été exécutés à une échelle extra-humaine. Tels, les bancs de pierre, à trois gradins, sur le pourtour des basses-nefs; tels, encore, les colossales claire-voies qui tiennent, à la naissance des combles, l'emploi de balustrades.

Le portail de Reims est la mise au point définitive d'un programme conçu à Paris et développé à Laon. On en connaît les termes : trois portes abritées sous d'épaisses voussures, surmontées d'un œil immense, ou rose, entre deux puissantes tours reliées par une galerie.

« Cette façade, dit Louis Gillet, est d'abord un éblouissement. Pour la première fois, toutes les formes, les tours, la rose, les portails, s'élancent d'un seul jet, forment un seul bloc rayonnant, un miraculeux bas-relief. L'œil ne perçoit..., dans le flamboiement des formes, que ce prodigieux essor... Le regard parcourt ce grand visage de

(1) Cantique des cantiques, VI, 3.

(2) A. Rodin, *Les Cathédrales de France*, p. 100.

Pierre, sans pouvoir s'arrêter à aucun trait particulier... La rose s'illumine, comme un œil limpide, à fleur de tête. Toute la façade ruisselle de joie... Les tours nagent en plein espace... Jamais architecture ne s'est plus divinement mariée au pays des nuages, ne s'est mêlée de plus de ciel » (1).

Un vers de Victor Hugo chante dans la mémoire :

En ces temps-là, du ciel les portes d'or s'ouvrirent,

et l'on rêve qu'une légion d'anges prit son vol et vint battre des ailes les flancs du prodigieux vaisseau, comme une nuée de mouettes suspendues aux agrès d'un navire. Ici, en effet, les anges sont partout, montant une garde d'honneur au sommet des contreforts, tandis que l'un d'eux, tournant au gré des vents, se tenait debout, à la pointe de la flèche, par où s'achevait en beauté la croupe de l'abside.

Sauf à Chartres, nulle cathédrale n'avait reçu, de la peinture sur verre et de la statuaire, une parure comparable.

Les verrières de l'abside et des grandes roses étaient réputées parmi les plus précieuses du XIII^e siècle.

Que reste-t-il de tant de splendeurs ?

(1) Louis Gillet, *La Cathédrale martyre*. *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} novembre 1918, p. 114-148.

Un peu de poussière irisée.

La statuaire a mieux résisté aux sévices de la guerre. Cependant, la disparition de tant de statues, à jamais détruites ou mutilées, met au cœur des hommes cultivés un deuil inconsolable.

Ainsi, ont sombré, dans l'ouragan de fer et de feu, le « beau Dieu » du portail Nord, l'Église triomphante, du croisillon méridional, la Vierge-Mère du portail central, le groupe de la Présentation au temple, la reine de Saba, saint Nicaise et les deux anges, ses compagnons, dont l'un, surnommé « Le Sourire de Reims », était célèbre dans les deux mondes.

Pour apprécier la grandeur de tant de pertes irréparables, n'oublions pas que la statuaire de Reims représente l'apogée de l'art chrétien et qu'elle incarne le siècle de saint Louis, comme la statuaire du Parthénon illustre le siècle de Périclès.

En effet, le groupe incomparable de la Visitation, l'Église et la Synagogue, émules, en beauté, de leurs sœurs de Strasbourg, arrachées enfin à l'exil, l'énigmatique Eve, caressant la chimère et pudiquement vêtue, en dépit de la tradition, peuvent rivaliser avec les plus belles statues drapées de la Grèce antique.

Vous déplorez et je déplore, avec vous, que les statues de Reims soient inconnues du plus grand nombre. Leurs créateurs eux-mêmes auraient-ils partagé nos regrets? Il est permis d'en douter.

Sublimes artisans de l'idéal le plus élevé, ils n'ont rien fait pour échapper à l'oubli. Ils sont demeurés volontairement anonymes, comme l'auteur mystérieux de l'Imitation (1). Souvent, leurs chefs-d'œuvre, perdus dans les hauteurs, sont inaccessibles aux regards des hommes. Le regard de Dieu leur suffisait.

Les Allemands du XIII^e siècle calquaient le chœur de Cologne sur celui d'Amiens; ils imitaient, à Bamberg, la statuaire de Reims (2).

Ceux du XX^e siècle mitraillent la cathédrale de Reims et tentent de l'anéantir.

Tel est le progrès de la culture germanique !
Soyez juges, peuples de la terre.

(1) « Le plus illustre des anonymes », selon le mot de l'abbé Vacandard. (*Vie de saint Bernard*, 1895, t. II, p. 538).

(2) « Depuis le Moyen-Age, écrivait, le 8 septembre 1914, la *Gazette de Francfort*, la cathédrale de Reims est particulièrement chère aux Allemands, puisque le maître de Bamberg s'inspira des statues de ses portiques pour dessiner plusieurs de ses figures. »

D'après Mgr Landrieux, « *Revue des Deux-Mondes* », 15 janvier 1919.

DISCOURS DE RECEPTION DE M. CHIROL

JEAN-ANTOINE ALAVOINE

MESSIEURS,

Le premier mot dont vos nouveaux élus ont coutume de vous saluer est une parole de reconnaissance. Admis au sein de votre Compagnie, en témoignage public de leurs labours féconds, ils se reconnaissent encore débiteurs de votre bienveillance, et leur gratitude redoute seulement de revêtir d'une forme trop pâle leurs remerciements émus.

Nul ne saurait donc s'étonner qu'au début de ma carrière professionnelle, en juin 1914, en cette époque dont notre pensée ne connaîtra plus l'évocation qu'au travers d'une atmosphère sanglante, je n'aie pas ressenti profondément combien l'insuffisance de ma jeunesse devait m'interdire l'accès de votre seuil. Etudiant des Beaux-Arts, j'en avais approché, — au titre étranger si j'ose dire, — attiré par la grâce austère de cette demeure ; j'avais désiré en rendre témoignage dans la prose et les dessins d'une modeste monographie. Ainsi, pour la première fois, j'avais pénétré,

un peu ému, en votre salle des Séances ; et il me souvient, en la toisant minutieusement, d'avoir redouté, par respect, de rompre les échos assoupis de ses hautes murailles. Les portraits qui tapissent les lambris et semblent monter une garde d'honneur autour des saines traditions, vous ont-ils fait confiance ? Vous ont-ils affirmé en quel honneur je tiendrais le droit d'occuper, comme confrère, un décor prisé si fort comme professionnel ? Votre regretté président, Robert Homais, tel un gentilhomme de nos estampes, si apte à recueillir les murmures du passé, a bien voulu prêter une attention complaisante à ces voix d'ancêtres. Sans crainte devant ma seule bonne volonté, il n'a pas hésité, en me fortifiant de ses encouragements, à me couvrir d'un parrainage qui m'honorera toujours. Armé d'un tel témoignage, j'ai moins redouté de frapper à une porte où tant d'artistes de talent avaient pénétré en consécration de leurs mérites. Je ne saurais oublier, en effet, à quelle lignée vous daignez me rattacher aujourd'hui. Comme l'hommage de l'apprenti le jour de sa réception corporative, laissez-moi m'incliner tout spécialement devant vos anciens confrères de ma profession, et pour les résumer sous un seul nom, devant Le Brument, l'auteur de la Madeleine, dont la colonnade intérieure, si harmonieuse en son élégance classique, confine au chef-d'œuvre.

De me faire prendre rang à la suite de cette

phalange, soyez, Messieurs, profondément remerciés. Je saurai conserver le sentiment de la dette intellectuelle contractée envers vous et, à travers vos suffrages, envers l'érudition normande tout entière.

*
* *

Permettez-moi donc de tenter un premier effort pour m'en acquitter. Le discours de réception — puisqu'il faut l'appeler par son nom — constitue une redoutable épreuve. Je voudrais tenter de me la rendre salutaire, et, s'il se peut, d'en tirer une contribution pour notre Histoire artistique.

En quelle époque ne fut-elle pas féconde, cette Neustrie généreuse, pays des bâtisseurs infatigables? Depuis les dommages de guerre, si amplement réparés par les premiers ducs, jusqu'aux reconstructions des façades placides, chères aux Bénédictins de Saint-Maur, quelle décade de ces chroniques n'a point ajouté au patrimoine artistique dont le monde salue dans la France l'heureuse et légitime bénéficiaire? Et j'oserai l'affirmer, la vitalité de notre province et son évolution ne se sont pas subitement arrêtées à la chute de l'Ancien Régime selon la convention si commode pour les critiques. Vrai miroir du monde depuis le xi^e siècle, la Normandie devait se tenir à l'avant-garde de l'Art romantique; ses fils n'y ont point failli. Sans évoquer Arcisse de Caumont, dont notre sol s'enorgueillira toujours

d'avoir été le berceau, comment, en cette vallée de la Seine, ne point se souvenir de Hyacinthe Langlois, de sa persévérante et méritoire ténacité? Vous en avez conservé la mémoire, Messieurs; en votre salle des Séances vous présentez son médaillon par David d'Angers, mais dans le même cadre est enchâssé un autre profil, modelé par le même ébauchoir. Vous n'avez pas voulu séparer de l'antiquaire son vieux camarade l'architecte Alavoine. Fraternellement unis sous votre égide, ils se regardent, comme jadis lorsqu'ils se consultaient, pour le plus grand intérêt de notre cité, afin de réparer le désastre de 1822 et de relever la flèche de notre cathédrale.

Je voudrais, aux études données jadis sur Hyacinthe Langlois, ajouter aujourd'hui un pendant et rendre justice à Alavoine.

Ce fut un homme curieux et demeuré inconnu; technicien de formation et de culture classiques, il subit, sans y prendre garde, le contre-coup des luttes révolutionnaires, et ses albums s'enrichirent des croquis éclectiques pris au hasard des cantonnements en Lombardie. Fortement pourvu de culture scientifique, il en imprégna ses compositions et il est devenu un précurseur pour l'architecture de métal. Sa carrière comptera, outre son long apprentissage, deux œuvres capitales, qui demeureront inachevées et qui attireront à sa mémoire des critiques imméritées : l'Eléphant de la Bastille et la Flèche de la Cathédrale de Rouen.

Mais chacun de ces travaux reflètera deux courants d'idées et demeurera hautement représentatif de son époque. Le premier sera le fruit de l'Administration impériale et de l'enseignement officiel, le second, trahissant la poussée de l'opinion publique, deviendra une des premières manifestations de l'Art romantique.

Malgré les critiques nées de la mode ou de la suffisance, celui qui fut placé au confluent de ces deux courants mérite une étude respectueuse. Il en résultera peut-être quelques profits pour les historiens normands, mais à coup sûr, ce sera une dette de reconnaissance qui s'en trouvera acquittée envers un confrère injustement oublié.

*
**

Il n'est pas possible de dire de Jean-Antoine Alavoine qu'il fut Normand : M^{me} N -N. Oursel, dont l'amitié et les lettres normandes déploraient la perte ces jours derniers, ne put en faire mention dans son bel ouvrage, car il est né à Paris en 1778, sur la paroisse Saint-Laurent, rue Poissonnière. Il était fils d'un maître sculpteur : aussi les goûts du jeune homme s'affirmèrent dès ses jeunes années. Des dispositions remarquées pour les mathématiques annonçaient un futur ingénieur, mais elles ne se développèrent pas au détriment du dessin, car la pureté du trait était alors à la base de tout enseignement professionnel : les

œuvres de son âge mûr témoignent d'une habileté consommée. Quel était le milieu artistique, l'esprit régnant en ces années où le jeune Alavoine voulut se faire architecte ? N'est-il pas curieux de le rechercher, surtout si l'on songe à son âge en 1789 ? Il avait onze ans alors ; il s'éveille à la vie, à l'époque même où la fièvre révolutionnaire secouait la nation de ses formidables pulsations. Pour nous, qui voudrions le suivre en ses années de formation, connaître ses enthousiasmes fougueux de petit Parisien, il nous apparaît se détachant dans un cadre unique, sur un horizon historique, où s'entremêlent et se heurtent les actes les plus extraordinaires. Songez à ce que vit, à ce que connut, à ce qu'acclama ou maudit ce gamin patriote : les enrôlements volontaires parmi les insurrections, les charrettes fatales défilant après les pompes idylliques, le moulin de Valmy dans son couchant de gloire et la guillotine de Louis XVI dressée face aux Tuileries.

Au rebours de ce qu'en peuvent juger dans nos Musées de province les touristes pressés, la Révolution n'a pas causé dans l'Art ce hiatus éclatant dont ils l'accusent bénévolement. Les industries ont pu être bouleversées, mais les formes architecturales ont persisté, qu'on le sache bien ; le culte de l'antiquité dont la mode fait volontiers étalage n'est pas un fruit de la première République ; ce serait celle-ci qui proviendrait plutôt de celui-là, non plus que l'usage d'une ornementa-

tion sobre où se reflèterait en un symbole la réaction d'une époque vertueuse. Le soleil de messidor a mûri un fruit qui peut nous étonner, mais le germe en était semé et s'était développé depuis fort longtemps.

Sans aucun paradoxe, la direction imprimée à l'architecture de l'époque révolutionnaire peut se définir par cette pensée d'un grand historien normand : « Tant qu'il n'y eut qu'à discourir des principes gouvernementaux, dit Albert Sorel, on demeura dans le vague, dans les déductions, dans la métaphysique ; lorsqu'il fallut agir, on rentra dans la réalité, c'est-à-dire dans l'Histoire de France. » Voilà bien en dernière analyse la raison secrète et profonde de ces façades monotones, pénible et fastidieux effort vers le grandiose ; j'en appelle à une investigation méthodique : elle soulignera cette évolution constante qui fera succéder aux arabesques sinueuses de Gouthière les Victoires compassées et roides de l'ébéniste Jacob, elle fera dormir le duc de Bordeaux dans un berceau qu'on croirait fraternellement inspiré par la conque du roi de Rome.

Ayons le courage d'aborder une nomenclature un peu sèche mais très curieuse dans ses révélations imprévues ; remontons de cinquante ans en arrière le courant de la mode architecturale. En 1751, J.-A. Gabriel, le plus illustre architecte du XVIII^e siècle et l'un des témoins les plus qualifiés du goût français, édifie l'École militaire. Ne nous

y trompons pas, n'allons pas attribuer à la seule destination mais bien à la faveur du jour cette masse imposante aux lignes calmes et ces portiques austères. Nous retrouvons, en effet, ces qualités et cette simplicité en 1753 sous le crayon du même artiste, quand le roi lui commande le théâtre de Versailles. Qui n'a observé sur la rue des Réservoirs les contrastes de cet ensemble, où l'on saisit, à soixante-dix ans de distance, l'influence de M^{me} de Maintenon et de M^{me} de Pompadour ; celle-ci a planté sa salle de spectacle auprès de la chapelle de celle-là. A cet énoncé, quelque amateur, friand de mémoires secrets, évoquerait un pavillon dans le genre badin auprès d'un chevet morne et ennuyeux. Mais la réalité est toute différente ; l'Art du siècle a évolué ; voilà la chapelle avec ses statues tourmentées, qui nous paraît en falbalas ; et voici le théâtre, juché sur ses bossages qui semble faire figure de sénateur sévère, en toge, presque romain.

Le même architecte Gabriel, en 1763, achève le petit Trianon, un des chefs-d'œuvre de notre génie national. Il consacre, dans cette garçonnière royale, la vogue de la sobriété architecturale, j'étais tenté d'écrire de l'austérité en songeant aux colonnes impeccables, aux oves imperturbablement alignées sur les corniches, à cet équilibre des éléments dont on fera un hommage exclusif à l'art Louis XVI. Combien d'autres monuments d'utilité publique en portent témoi-

gnage : voici le Panthéon, ex-église Sainte-Geneviève, la Monnaie, la Halle-au-Blé, l'École de Médecine, tandis qu'en 1774, M^{lle} Guimard, pour la façade de son hôtel particulier, entasse plusieurs étages de bossages plus aptes à revêtir le bastion d'une forteresse que le boudoir d'une danseuse.

Un corollaire de cette simplicité sera le goût du colossal qui envahit de plus en plus l'art officiel. Au palais de Versailles, la véritable grandeur de Levau et de Mansard n'est plus prisee, et Gabriel lui-même, dont je vous ai vanté pourtant la grâce et la mesure, porté à la Cour de Marbre un coup fatal en édifiant dans son voisinage ce lourd pavillon à fronton dont sa dédicace moderne à toutes les gloires de la France ne saurait voiler l'échelle inopportune.

Le roi Louis XV règne encore, et l'on sait sous quelles influences, quand Ledoux reçoit des commandes officielles ; Ledoux, ce virtuose de l'ordre rustique, dont la massive décoration nous choque toujours à la rotonde du parc Monceau et au pavillon de l'Octroi sur la place du Trône. Son succès le désigna pour bâtir Louveciennes où M^{me} Dubarry ensevelit sa retraite.

Qu'y a-t-il d'étonnant, après ce dernier trait, si nous constatons une sobriété impitoyable dès l'avènement de Louis XVI. A ce monarque connu et désiré pour sa vertu, les artistes sont déjà en mesure de donner un cadre en harmonie avec

son caractère ; la frivolité elle-même se revêt d'apparence modeste ; on dirait des façades qu'elles baissent les yeux comme des soubrettes de comédie ou de grandes dames jouant à la bergère. J'en veux pour témoignage la Folie de Bagatelle, surgie en 1778 afin de justifier un pari extravagant du comte d'Artois, et qui semble d'un art quelque peu anémié, malgré sa roseraie ensorcellante. Les théâtres recherchent l'allure antique selon le code du moment, à Bordeaux, au Palais-Royal, à Besançon, à la salle de l'Odéon. Cette dernière, élevée par de Wailly, en 1782, était à peine devenue l'écrin des dernières élégances que David remporte, au Salon de 1785, un éclatant succès avec les Horaces. Toute son esthétique — encore sans bonnet rouge — est alors proclamée et les colonnes de Pœstum apparaissent à l'arrière-plan de ses héros précédant de quatre années la grande date de 1789.

Voilà donc en quelques traits trop rapides le sens de l'évolution architecturale pendant un demi-siècle, voilà la pente du goût impassible dont se pénétreront les étudiants quand Alavoine va devenir apprenti.

Je me suis demandé quelles tendances et quels monuments s'imposaient alors à l'attention de la jeunesse, quelles ressources bibliographiques alimentaient sa curiosité, quels programmes et quel idéal excitaient son imagination, comment elle tentait de s'égalier à ses maîtres, de réaliser l'âme commune de son époque ?

On croit la réponse facile et toute ramassée en un mot : l'Art romain. Il s'en faut pourtant de clore le procès par cet arrêt condensé. Des études récentes ont révélé l'importance et la diversité, sinon l'opposition des talents, sous le masque emprunté du décor antique. Celui-ci, de 1790 à 1815, fut mis à contribution de façon très différente selon les individus et les coteries. Presque repoussé par un groupe de constructeurs attachés exclusivement aux qualités d'appropriation et de convenance, tel Durand (1760-1834), professeur à l'École Polytechnique, et Rondelet, successeur de Soufflot au Panthéon, il était reçu seulement comme un pastiche aimable par quelques autres plus nombreux d'ailleurs. On distingua à leur tête, Peyre le jeune (1739-1823), favori de la Cour, Brongniart (1739-1813), auteur de la Bourse, Labarte (1734-1833), qui éleva la colonne de Boulogne, et enfin Célerier (1742-1814), le futur patron d'Alavoine aux Bâtiments civils. Au contraire, l'antiquité constituait une formule impérative pour Poyet qui édifia la façade du Palais Bourbon, Vignon, l'auteur primé du temple de la Gloire, Thibault, chez lequel Alavoine débutant traça ses premières colonnes. Mais ceux-là trouvaient des puristes plus ardents encore, et les dogmes de Vitruve, et de Vitruve commenté, tenaillaient plus étroitement l'imagination chez Gondouin (1737-1818) qui ordonna l'École de Médecine, et Chalgrin (1739-1811), l'auteur de

Saint-Philippe-du-Roule. Je m'en voudrais d'oublier le groupe des symbolistes et des bizarres qui ne saurait faire défaut à aucune époque, sous prétexte de tirer hors des ornières où il s'enlise l'esprit routinier des bourgeois. Le coryphée de ces audacieux où se glissa Lequeu — un Rouennais — fut Ledoux (1736-1806), dont l'immense clientèle semblait fascinée par les bossages monstrueux et qui affectionnait les formes cubiques parce que, disait-il, « le cube est un symbole d'immortalité ».

Vous ne m'avez pas entendu nommer les pontifes dont la postérité a retenu les noms comme un symbole : Percier et Fontaine. Ils se présentent à la tête du groupe des décorateurs, mais depuis le Sacre seulement, quand notre héros aura presque achevé ses études; nous les saluerons lors de ses débuts aux Bâtiments civils.

Les monuments qui exaltaient la jeunesse furent, comme d'ordinaire, les plus récents; les œuvres des grands pères étaient naturellement réputées surfaites, sinon quelque peu ridicules. On ne prisait rien, hors la nudité morose des murs, les baies sans chambranles, la courbe épaissie des cintres extra-dossés, l'aplomb rigide des colonnes sous leurs chapiteaux écrasés, les bandes innombrables des bossages horizontaux.

Les bibliothèques d'atelier disposaient pourtant d'ouvrages assez éclectiques, où de bons relevés de temples vraiment grecs pouvaient ensei-

gner la mesure et le goût éclairé ; le moyen âge lui-même commençait à s'y accoler aux rinceaux d'Herculanum et ajoutait ainsi à la gamme des disponibilités décoratives. Les jardins de ce temps en ont parfois profité.

Les formules semblaient nombreuses pour répondre aux programmes ; ceux-ci proposaient aux élèves les thèmes immortels — ils durent encore — empruntés aux folies des ci-devant : Pavillon de musique, belvédère avec ou sans grotte, palais et tombeaux ; car la note lacrymatoire ou farouche dominait alors, et c'était une rotonde consacrée à l'Hymen ou un cénotaphe en l'honneur de Brutus, quand on ne proposait pas un lot de vingt-quatre colonnes, achetées par un amateur nouvellement enrichi qui les voulait ériger au fond d'un petit parc dans une île déserte !

Ces thèmes, légués par l'ancien régime, étaient offerts à la jeunesse avec la parure d'épithètes « analogues à la liberté », selon les termes du moment. Tous les Arts connurent alors la phraséologie des Tribuns sans en être autrement affectés. Écoutons donc un conventionnel, Bauquier, en l'an II, déclarer à la tribune : « Pour peindre l'énergie d'un peuple qui, en brisant ses fers, a voté la liberté du genre humain, il faut des couleurs fières, un style nerveux, des pinceaux volcaniques ». Et voici l'embellissement des Tuileries réclamé par un texte spécialement voté par la Convention (floréal an II) : « Des figures repré-

sentant la vertu républicaine seront placées sur des socles portés par une seule base, symbole de l'unité de la République ». Ce n'était là demander autre chose qu'un exemple classique des dés de balustrades. Une dernière anecdote achèvera de montrer comment la période révolutionnaire continua et entretint l'héritage qui lui fut dévolu. Houdon, le grand sculpteur, avait reçu commande d'une statue de sainte Scholastique pour l'église des Invalides. Mais la chute de l'ancien régime et l'abolition des emblèmes religieux causèrent les plus vives inquiétudes à la femme de l'artiste. Que faire de cette œuvre devenue séditieuse, quelle administration osera la prendre en charge? L'épouse économe s'en ouvrit à Barrère. Pour aider l'artiste dont il appréciait le génie, le nouveau Mécène n'hésita pas : il fit accoler à la pure figure une table de la Déclaration des Droits, et l'ayant ainsi rendue « analogue à la liberté », il la fit sans difficulté agréer par le Comité de Salut public.

*
* *

La première jeunesse d'Alavoine demeure obscure. Tout porte à croire qu'il dut faire de solides études et profiter ainsi de cette réorganisation scientifique qui demeure un des honneurs de la Convention. Cependant, nous ne voyons pas son nom apparaître sur le registre de l'École des Beaux-Arts avant l'année 1797, où il est classé

premier pour la montée en loge du prix de Rome. Ce brillant succès à l'âge de dix-neuf ans suppose des études professionnelles déjà poussées. Elles avaient débuté chez Thibault, un artiste fermement imprégné de la superstition antique. Celui-ci lui fit tracer ses premières colonnes et le mit en rapport avec Durand, théoricien attaché au culte exclusif de la construction. Nul doute qu'une grande influence ne fut exercée par ces maîtres sur l'esprit du jeune homme. Il convient donc de rechercher dans ces premiers contacts la grande direction qu'il subit et son amour pour les solutions nouvelles qui en fit plus tard l'apôtre de la fonte de fer ; mais s'ils lui inculquèrent l'amour du dessin, ces maîtres pourraient bien être responsables, par leurs préoccupations trop scientifiques, des échecs répétés de leur candidat au prix de Rome. Il devait cependant connaître l'Italie, mais le fusil sur l'épaule et la giberne au côté, ou pour être plus exact, la plume à la main et le calepin en poche ; n'est-il pas, en effet, demeuré un guerrier de l'arrière ? Incorporé en 1798, Alavoine dut à la protection de Joséphine — presque reine déjà — d'entrer sans retard dans les bureaux de l'Etat-Major. De grande taille, le front puissant qui bombait sur l'œil dissimulé, il éveillait la sympathie et rapidement sut se créer une place bien particulière. Son séjour dans le Milanais exerça une influence certaine sur son talent. Je serais même tenté de lui attribuer un rôle pré-

pondérant dans l'allure de ses formes gothiques. On constate, en effet, une parenté au moins singulière entre les arcatures de notre flèche et certains éléments décoratifs du dôme de Milan. La masse de l'étonnante église, son éclat, l'ampleur de son plan devaient attirer le jeune artiste, jeté à ses pieds par la discipline militaire ; comment n'en eût-il pas ressenti plus vivement encore tout l'éblouissement, en ce temps où les pénibles étapes dans les Alpes faisaient paraître plus doux les cantonnements ensoleillés et le sourire des lacs lombards ? Lassé de vivre des journées monotones, le scribe d'Etat-Major a vite fait, le soir venu, de céder la place à l'artiste épris des chefs-d'œuvre. En ces crépuscules méridionaux, dorés et scintillants, j'imagine notre étudiant tout attaché à la comparaison des clochetons et des dentelles de marbre, à la silhouette neigeuse qui monte dans l'azur. Que valent alors les enseignements, les déclamations didactiques sur la barbarie des temps gothiques ? La séduction de la lumière allège la masse cristalline, elle opère toujours sur ce Français du Nord, troupiier d'Outre-Mont, descendu périodiquement dans la plaine féconde ; et l'ensorcellante Italie renouvelée, à trois siècles de distance, le mirage de la sirène dont notre Normandie et son Georges d'Amboise ont les philtres ; elle suscite à nouveau cet émerveillement devant la terre heureuse, dont notre raison a fait si souvent justice, mais où notre sensibilité de Cimmérien succombera toujours.

Le jeune Alavoine était déjà bien conquis au culte de l'Italie, ses études avaient été sérieuses avant son incorporation ; en 1797, il passe brillamment le concours d'essai pour le prix de Rome et en 1798, outre un succès analogue, il obtient une médaille sur esquisse pour une colonne sur les bords du Rhin ; en 1801, après sa libération, il emporte le concours d'essai, mais échoue à la seconde épreuve ; l'année suivante, au contraire, l'année du Concordat, sur un programme de basilique chrétienne, il devient logiste sans pouvoir toutefois atteindre à la récompense suprême. 1803 est favorable à ses efforts et il triomphe de vingt-huit concurrents en remportant le prix d'émulation ; en 1804, notre candidat est malheureux et il voyage en 1805, peut-être en Espagne, s'il faut en croire certains dictionnaires d'Outre-Rhin ; il en aurait rapporté des pochades qui auraient fait regretter à quelques critiques un peintre endormi en cet architecte scientifique. L'année 1806 fut particulièrement fructueuse à notre étudiant. Il conquiert de nombreux succès, parmi lesquels le second accessit au prix de l'École spéciale, décerné par l'Institut ; il avait remporté six récompenses. Ce fut aussi le second prix qu'il enleva de haute lutte dans un concours spécial fondé par Ledoux, aux termes de son testament et dont les résultats furent particulièrement brillants. Enfin, en 1808, il monta en loge une dernière fois — ayant été classé troisième —

mais aussi malheureux que jadis, il ne parvient pas à être pensionnaire de l'Académie de France à Rome.

De ce résumé succinct, il ressort quel rang honorable Alavoine sut tenir parmi ses camarades, mais aussi combien rares furent les classements où il apparut en tête des vainqueurs. Il fut donc, dès sa jeunesse, parmi ses condisciples, un professionnel sérieux, mais non pas brillant, tel qu'il apparaît dans son âge mûr et devant la postérité.

Ses solides qualités l'avaient fait distinguer et, avant sa trentième année, il avait été attaché aux Bâtiments civils et placé comme inspecteur auprès de Jacques Cellerier qui édifiait le théâtre des Variétés. Les Bâtiments civils, à cette date, tiennent dans le monde de la construction une place analogue au Conseil d'Etat dans la sphère administrative. Ils constituent la cellule de vie où se forment les exécutants qui devront perpétuer les bonnes traditions et assurer la marche régulière des rouages nationaux. L'empereur a confié la tâche de les diriger à ses favoris et de par sa volonté toute puissante, vérifient, ordonnent, régissent Percier et Fontaine.

Ne voyez, Messieurs, aucune nuance de critique dans l'évocation de cette tutelle. Ces artistes surent conserver à leur art une noble indépendance, malgré le goût parfois très douteux du Souverain et tout architecte qui parle

de ce temps doit un salut respectueusement ému à leurs grands noms. Quoi qu'on en ait dit, ils honorent l'art français, et pourquoi chercher querelle à leurs formules décoratives, s'ils furent obligés de marcher exactement — parfois au pas — dans l'orbe du grand organisateur ? Epris de l'Art renaissance, ils tentèrent de fondre sa grâce avec l'impassibilité de l'antique, et ils surent atteindre à des motifs exquis dont il serait puéril de médire pour ne les connaître que sur des pastiches maladroits. Sous leur froideur se cache une élégance très française, sous leur symétrie une habileté très subtile dans la répartition des masses. Pour en témoigner, il faut s'être essayé à la contrefaçon ; elle est extrêmement difficile et elle renferme d'utiles leçons ; toute la génération d'Alavoine en sut profiter et le bénéfice en demeure acquis aujourd'hui aux nouvelles générations.

La première construction de notre auteur fut un établissement de bains dans son quartier, rue Montesquieu ; il habitait en effet rue des Bons-Enfants, près du Palais-Royal ; ce petit édifice a disparu sans laisser de traces, mais les contemporains en parlaient volontiers avec éloge, ils y reconnaissaient « la production d'un goût délicat et une profonde connaissance de la pratique ». Ne nous étonnons point de ces louanges, le programme était fait pour attirer l'attention des Parisiens qui déploieraient à juste titre l'hygiène rudimentaire de leur

ville. Mais si des Thermes, même bourgeois, étaient un souvenir de la Rome antique, les fontaines chères à la Rome moderne manquaient également à la nouvelle capitale du monde. Il est un fait curieux : les grandes places conçues et exécutées par le faste de Louis XIV ne comportent point d'effets d'eau. Ce qui avait été négligé — oublié ou impuissance ? — par le grand roi, le grand empereur le réalisa. Ainsi fut publié le décret de 1806 ordonnant l'établissement de quinze fontaines publiques, ainsi la place de la Bastille fut-elle désignée pour le monument de l'Eléphant.

*
* *

Nous sommes parvenus, avec ce titre étrange, au premier des grands travaux qui valurent à notre auteur une juste célébrité. Pourtant, ni l'idée, ni l'esquisse ne sauraient lui en être attribuées ; il a mérité néanmoins d'y attacher son nom par les nombreuses études auxquelles il dut procéder et qu'il fit aboutir avec un goût très sûr, ce qui ne fut pas toujours aisé.

Ordonnée avec une précipitation bien française, opérée avec une frénésie sans lendemain, la démolition de la Bastille devait, aux termes d'une loi, permettre l'ordonnance d'une place publique où il serait possible de faire danser un peuple libre, mais il fallut attendre l'année 1803 pour commencer un déblaiement méthodique. Trois

ans après, il était achevé et le carrefour dénudé était compris dans la liste des lieux à décorer par tous moyens propres, dit le texte, « à humilier les Russes et les Anglais » : en conséquence, les artistes étaient invités à évoquer si possible Guillaume le Conquérant et Du Guesclin. Mais ces héros s'effacèrent, dans la pensée impériale, devant un élément plus romain; si bien qu'en 1808, Napoléon décréta officiellement pour la fontaine de la Bastille la représentation d'un éléphant portant une tour à la manière des anciens. Le 2 décembre, le baron Denon en posait la première pierre.

Le symbole semblait obscur, le choix singulier. Piédestal fabuleux des monarques au pays d'Orient, l'éléphant apparaît trop souvent en nos régions comme une exhibition de cirque pour devenir un élément de décoration publique sans faire naître le sourire. Il avait cependant émerveillé nos pères et le moyen âge, héritier du bas Empire, lui conférait un symbolisme qui, transmis par les bestiaires et les chapiteaux, l'a fait citer, en leçon de dignité morale, à Philothée, sous la plume de saint François de Sales. Malgré son désir avoué d'organiser l'ordre moral avec des éléments traditionnels, tout nous porte à penser que le choix napoléonien ne fut pas dicté par une réminiscence de la « Vie dévote »... On croit au contraire à un souvenir de Postdam où le vainqueur d'Iéna avait remarqué une pendule ainsi

décorée. Je m'excuse de n'avoir pu vérifier le fait. Je tiens à l'honneur des Français de signaler comment, de cette pendule convoitée, ils enlèvent seulement... l'idée générale. Mais ce larcin, tout intellectuel, était encore coupable aux yeux de la Justice immanente. Bien mal acquis ne profite jamais, dit-on ; celui-ci l'était sans doute ; le reste de l'histoire doit le prouver.

Jusqu'en 1812 tout marcha bien. Alavoine s'occupa de la partie technique fort importante qui comportait des travaux de soutènement dont il sut se tirer fort habilement, notamment pour le passage du canal de l'Ourcq sous le monument. A cette date, la nomination de Cellerier à la basilique de Saint-Denis permit à Alavoine de devenir titulaire du poste. Il donna la mesure de son goût, de son habileté décorative dans les modifications apportées au croquis primitif. L'œuvre définitive fut enfin choisie, entre plusieurs lavis soumis au choix du ministre.

Nous les possédons encore au nombre de six conservés au Musée du Louvre. Leur beauté mérite vraiment cette consécration. Le projet accepté et paraphé montre un éléphant long de seize mètres supportant une tour crénelée ; deux socles circulaires servent d'appui à des rampes d'eau pour accompagner et encadrer le massif central. Au lieu de cette tour un peu sarrazine, Alavoine avait proposé un riche palanquin avec un trône d'or, ce qui ne fut pas agréé, non plus

qu'un guerrier lançant un javelot et qu'on eût dit échappé du tableau des Sabines.

Il nous est possible, devant ces différents états d'un même programme, d'apprécier hautement la très grande valeur du décorateur; celui-ci a su, par le jeu des socles et des chutes d'eau, préparer le contraste nécessaire à la mise en valeur de sa masse centrale et parvenir à ne point la rendre disproportionnée malgré sa nature. Le luxe semi-oriental du harnachement lui permettait de multiplier les cabochons et d'introduire quelques détails chatoyants sur ce dos rugueux. Aussi il aurait été possible que, traitée de la sorte, cette fontaine singulière se soit élevée du rang de curiosité à celui de véritable monument. La chute de l'Empire, en différant son exécution, a fini par la faire avorter. Les artistes se croyaient pourtant sur le point d'aboutir; en 1813, le modèle grandeur d'exécution avait été achevé pour la fonte par le sculpteur Bridan; mais, bien que d'une signification politique très atténuée, l'éléphant ne rallia point les bonnes grâces de la Restauration. On affecta de l'oublier et l'on chercha d'autres figurants pour le remplacer au centre de la composition circulaire. Toute la fable la plus démodée fut évoquée par les bureaux et ce pauvre Alavoine dut présenter jusqu'à dix-sept projets différents pour répondre à leurs désirs.

La Restauration elle-même passa, et, le jour des

Trois Glorieuses s'étant levé, le Gouvernement de Louis-Philippe songea, pour ensevelir les héros, au sol sacré de la Bastille délivrée. Ce fut la ruine de la fontaine et l'abandon de l'idée péniblement mise au point depuis vingt ans. Le 10 mai 1833, un décret concrétisa les vues du Gouvernement en chargeant Alavoine d'édifier la Colonne de Juillet. Sous cette apparente générosité qui écartait les hasards d'un concours en faveur d'un fonctionnaire dévoué et ponctuel se dissimulait une raison d'économie. On désirait profiter des soubassements de l'éléphant en les incorporant au nouveau monument, et déposer les sarcophages aux lieu et place des conduites d'eau, dans un souterrain nullement funèbre, ni triomphal. Voilà pourquoi, contre toute raison de composition, la Colonne de Juillet pose son socle carré sur un soubassement rond.

Il semble bien qu'il faille attribuer à notre auteur les lignes principales du monument actuel, notamment l'idée du Génie de la Liberté, mais les détails étaient tout autres, notamment l'ordre choisi qui était le dorique : d'ailleurs, Alavoine, déjà très affaibli, parlait mélancoliquement de cette œuvre : « Allons travailler à ma chandelle », disait-il de son projet. Celui-ci semblait devoir aboutir plus rapidement que la fontaine : la première pierre en avait été posée avec enthousiasme, si l'on en croit les estampes. Celles-ci nous

montrent même, au milieu des oriflammes glorifiant la charte, le modèle de l'éléphant, pavoisé lui aussi, et contemplant d'un œil mélancolique, par dessus les tribunes, la fête qui consacre sa déchéance...

Après la mort d'Alavoine, survenue peu après, le pachyderme fut de plus en plus négligé. Malgré les vellétés de la Ville pour l'acquérir et l'édifier à la barrière du Trône, malgré le zèle de quelques sociétés qui voulaient l'offrir au Roi citoyen en don de joyeux et libéral avènement, car, disaient-ils, « l'éléphant punit l'avalissant despotisme des tyrans, mais s'abandonne avec confiance à un digne régulateur », la carcasse du modèle se décrépissait de jour en jour, et il fallut la dépecer pour éviter au quartier le pullulement des rats qui en faisaient un paradis.

Une dernière lueur de renommée devait encore jeter quelque éclat sur le projet abandonné. *Les Misérables*, ce grand succès du second Empire, ont rendu presque populaire l'éléphant d'Alavoine. Pour avoir fait coucher Gavroche dans le ventre obscur du monstre, Victor Hugo a projeté un peu de vie panoramique sur la conception de notre auteur, mais n'eût-elle pas mérité de servir de cadre à une véritable action dramatique, plutôt qu'à un étalage chatoyant mais stérile d'épithètes romantiques, sans relation bien précise avec la contexture du roman ?

*
* *

L'éléphant promettait à son architecte une situation et une renommée durables : il suffit de parcourir les almanachs et les guides des curiosités parisiennes pour en tenir la preuve évidente; mais cette popularité s'évanouit avec l'œuvre éphémère.

L'autre composition d'Alavoine s'éleva et après des vicissitudes nombreuses fait toujours évoquer son nom, surtout s'il s'agit d'émettre des critiques : je veux enfin parler de la flèche qui domine notre cathédrale.

Avec ce travail, nous touchons à la phase artistique de notre auteur consacrée au style troubadour. Le style troubadour, mot charmant qui évoque les pendules dorées dans les salons de nos grand'mères, les vases de porcelaine où s'encadrent sur la panse mainte damoiselle écoutant les récits de pages empanachés, des guéridons tout festonnés de balustrades en miniature, des airs de musique discrète, naïve, sentimentale, fredonnés par des jeunes gens pâles et émaciés. Ces fantaisies n'ont point été brusquement importées, et comme la sobriété antique, elles sont le résultat d'efforts quasi séculaires.

Si la prose magnifique de Chateaubriand, dans quelques formules célèbres, marque pour les critiques le point de rebroussement dans la courbe de la mode, il importe d'y voir la consécration

explicite d'un goût déjà très répandu. A vrai dire, l'habitude du gothique n'était pas absolument périmée. La justice non moins que la sympathie m'oblige à rappeler les efforts de tant de Normands dans ce sens, depuis Dom Baillehache sauvant le chœur de l'Abbaye-aux-Hommes à Caen, en le restaurant intelligemment au xvii^e siècle jusqu'à ces curés de Saint-Rémy de Dieppe, Saint-Patrice de Rouen, et ces chanoines de notre métropole qui protestèrent et luttèrent tant qu'ils purent, mais inutilement, afin de sauver le jubé du xiv^e siècle et qui pastichèrent de leur mieux la seconde volée de l'escalier de la Librairie. Les peintres commençaient à choisir des sujets dans l'histoire nationale, et la littérature constatait aussi cette infiltration : après « l'Adélaïde Duguesclin » et « le Siège de Calais », les ballets eux-mêmes s'abandonnent au mouvement et l'almanach des Muses, lors du mariage du Dauphin, célèbre un divertissement emprunté aux mœurs des anciens chevaliers. Dès 1753, les ouvrages dénommés « Vignole » se complètent à la suite des ordres par quelques façades de cathédrale ; Rouen y figure ainsi dès 1757 : Blondel lui-même dans son grand traité célèbre la Sainte-Chapelle. Certes, c'étaient là des faveurs en marge de l'art officiel, mais l'influence médiévale gagnait du terrain, et si l'on vit, en 1799, le Ministre des Finances mettre en vente la cathédrale de Reims pour n'avoir pas à la réparer, il

ne put aboutir par opposition — et opposition raisonnée — du Ministre de l'Intérieur. Rappellerai-je enfin le zèle d'Alexandre Lenoir et son utile vulgarisation qui ne saurait être assez célébrée ?

On comprend, par suite, comment l'Empereur, dans le besoin de se constituer des ancêtres, ait cherché au fond du tombeau de Chilpéric les abeilles héraldiques nécessaires à son blason un peu jeune. On objectera combien ces réalisations sont puériles : qui n'a souri devant le gothique fantaisiste de ce porche couvert, à usage de carrosses, dont le jour du sacre, l'auguste façade de Notre-Dame fut, si j'ose dire, camouflée ? Mais ces indices ont leur prix, et il serait injuste de faire honneur à la génération de 1830 d'avoir découvert subitement le moyen âge, alors qu'elle ne fut qu'une jeune garde appelée, sous des chefs valeureux, à asséner les derniers coups.

Une preuve évidente serait fournie par l'activité des Bâtimens civils : nous y trouverions Alavoine occupé, en 1817, à restaurer la cathédrale de Séez. L'édifice était en mauvais état. Il fut nécessaire de retoucher les arcs-boutants, de soutenir le clocher Nord et de reprendre les fondations en sous-œuvre. L'architecte eut l'audace d'employer la fonte de fer pour rétablir des arcatures et cela à l'applaudissement général. Aussi le gouvernement de Louis XVIII le fit-il mander en hâte pour enquêter sur le désastre qui avait anéanti notre flèche le 15 septembre 1822.

Je n'aurai pas Messieurs, la prétention de tracer à nouveau un tableau de la catastrophe où s'abîma le chef-d'œuvre de Robert Becquet. Après Hyacinthe Langlois, nul ne saurait redire, par le pinceau ou la plume, les causes et l'ampleur de ce malheur. Qui oserait évoquer le grésillement de cette gigantesque torche, dévorant un des dons les plus précieux de Georges II d'Amboise ?

En quelques heures, tout fut consumé : et il demeura une cathédrale découronnée, une métropole normande sans clocher sur sa croisée centrale. L'instinct de la foule réclama et à ce cri du terroir le Gouvernement prêta une oreille complaisante. Il envoya sur place un spécialiste dès le 26 septembre : c'était Alavoine. Celui-ci a raconté sa visite et consigné ses impressions dans un rapport officiel. Il y rappelle comment il crut devoir étayer son opinion en examinant le panorama de la ville des hauteurs environnantes.

Cette excursion de l'artiste demeure à mes yeux un tableau pittoresque : ce n'est plus l'étudiant fougueux, errant à Milan, aux flancs du Dôme. Il a vieilli, et j'imagine volontiers cet homme obèse, au souffle haletant, qui, par conscience professionnelle, s'astreint à gravir les pentes de nos collines. Il paraît un bourgeois cossu, enveloppé dans son vaste manteau négligemment ouvert et bourré de papiers, la tête puissante sous le chapeau pelucheux, le cou engoncé dans la spirale d'une interminable cravate.

Lourd sur ses pieds, il avance d'une démarche ralentie, et il prête à rire aux petites écervelées ou aux augures de canton qu'emporte la diligence poudreuse d'Yonville... Pourtant la moquerie des voyageurs tomberait à faux sur cette silhouette si peu parisienne : le gros homme s'est assis au bord de la route ; il inspecte l'horizon ; il dessine devant la ville découronnée ; il semble, en s'adonnant au croquis d'un paysage, trembler d'émotion et l'âme pleine de rêve...

Saluez avec moi, Messieurs, ces minutes où devant la pensée d'Alavoine se dresse la flèche nouvelle : elles précisent l'inévitable obligation de faire jaillir une forme élancée dont la sveltesse demeure un hosannah. Le goût des aïeux a retenti dans sa conscience, comme un mystérieux appel, et pour la quatrième fois la nation assumera la tâche de relever une flèche sur la cathédrale de Rouen.

Je ne saurais insister sur les vicissitudes qui marquèrent, de 1822 à 1885, les travaux de cet important chantier. Non seulement ils échappèrent au contrôle d'Alavoine pour la plus grande partie, mais sa pensée fut totalement modifiée en quelques points par ses successeurs. A l'origine, son influence s'y révéla active, décidée. Il put faire aboutir rapidement les mesures de première urgence : protection des murailles calcinées, vente du plomb fondu à la maison Firmin Didot. Puis ce fut le tour de l'étude théorique aboutis-

sant aux projets et aux adjudications de 1825 pour la charpente et la maçonnerie et de 1826 pour la fonte. Celle-ci, après de multiples investigations, fut confiée aux fonderies de l'Eure, à Conches, où l'on montre encore quelques modèles n'ayant pas servi d'ailleurs. J'ai demandé à consulter les archives, mais en vain : elles avaient été détruites il y a quinze ans à titre de vieux papiers.

Alavoine ne vit point son œuvre : en 1834, à sa mort, trois étages étaient seuls en place et deux à pied d'œuvre ; mais néanmoins la postérité, négligeant les transformations apportées par d'autres mains, ne veut connaître que lui : elle juge sur cette composition sa personnalité d'artiste. Je ne redoute nullement d'employer ce mot, il a été amplement mérité, malgré les moqueries posthumes et le qualificatif de « chaudronnier fantaisiste » cher à Flaubert. Cette boutade, sous la plume d'un écrivain de génie, passe pour un arrêt définitif : il y a lieu d'en appeler. De ce que les Administrations furent lentes, les crédits parcimonieux et les gouvernements instables dans la France moderne, de ce que la mort, en interdisant à l'auteur de perfectionner et de défendre son œuvre l'a fait tomber entre des mains débiles, il est souverainement injuste de ramasser ces faits et leurs conséquences en un réquisitoire contre son talent.

Les reproches se classent d'ordinaire en deux chefs : l'emploi de la fonte de fer est le principal

grief du public ; quelques puristes contestent même le principe de la réfection de la flèche.

Que notre pyramide n'est-elle en pierre ou en fer forgé ! entend-on répéter parfois. Et l'on reproche à l'auteur d'avoir choisi cet élément de construction industrielle : la fonte de fer. On oublie de rappeler la grande nouveauté du procédé en 1820 et le caractère « noble » dont on le croyait encore susceptible. Sa résistance sous un moindre volume annonçait une révolution dans la construction, elle allait permettre d'atteindre cette ténuité des formes qui séduisait dans le gothique flamboyant. Un caractère nouveau était escompté de son emploi et, candidement, on saluait déjà la marche incessante de l'esprit humain, ajoutant un élément supplémentaire au répertoire des formes et des sensations. N'en doutons pas : telle était bien la pensée d'Alavoine : il l'a formulée en ces termes : « utiliser les progrès de la science, en en faisant l'application à des monuments qui appartiennent à l'histoire du pays ». Cette phrase fera sourire : elle fleure un relèvent prudhommesque, mais n'a-t-elle point été la devise des grandes époques ? Comment notre auteur aurait-il douté de la saine tradition dont il se sentait le continuateur ? où Becquet, charpentier de Georges d'Amboise, n'avait pas hésité à édifier une flèche en bois aux ornements classiques, Alavoine, contemporain des polytechniciens constructeurs, ne se croyait pas le droit de

reculer devant une solution en fonte de fer. Les plus farouches contempteurs de son œuvre ont été amenés, malgré eux, au même raisonnement, et Viollet le Duc, dans ses « Entretiens », a tenté d'approprier la fonte à d'étranges mais logiques solutions modernes. Il a même regretté pour les maîtres d'antan qu'ils aient ignoré la fonte et il a prétendu que certains tours de force en pierre dure dans les églises bourguignonnes en postulaient l'emploi.

Les témoignages abondent du soin comme de l'amour porté par Alavoine au monument qui lui était confié. Sa perspicacité reconnut des vestiges de tribunes, les défauts d'alignement, la dyssymétrie des arcades de la nef et les tassements. Contre l'accroissement de ceux-ci, il fit édifier les lourds contreforts qui ont été heureusement déposés de nos jours. Il avait conçu une flèche analogue à l'ancienne, mais elle n'avait point été adoptée ; il avait pu faire accepter — selon son désir — un ensemble gothique, une aiguille octogonale, chargée de crochets et flanquée de quatre clochetons. La trame des faces est constituée par de longs meneaux, réunis d'étage en étage par des fenestrages. Dans le dessin de ces derniers, je crois retrouver avec évidence l'influence du gothique italien, et spécialement du dôme de Milan ; mais par un retour curieux, ces arabesques avaient été fournies aux Sforza par des ferronniers improvisés architectes : et au

XIX^e siècle elles reviennent au métal sous le crayon d'un soldat de l'an VI. Mais regardons-y de plus près, ce n'est pas la seule réminiscence : Alavoine travaillait fort ses projets, il les reprenait sans cesse, et ses collaborateurs s'en sont plaints amèrement après sa mort. On en trouverait une preuve nouvelle dans un album relatif à la préparation de la flèche, que m'a prêté obligamment un éminent collectionneur. On y retrouve des silhouettes de gargouilles, des balustrades et des notes qui sont le témoignage d'une grande conscience.

Je ne voudrais point clore cette biographie sans insister sur la probité scientifique, et même sur la simple probité d'Alavoine, car ses contemporains y virent le trait dominant de son caractère. Voix parisiennes, voix rouennaises n'ont point varié sur ce point, et elles y saluaient une compensation à la sévérité de son caractère : il faut l'avouer, son abord manquait d'aménité ; il était sombre, mais loyal de cœur et indépendant de caractère, et à ce titre, Langlois le plaçait au-dessus de Philibert Delorme, ce qui est une manière plaisante de classer les talents artistiques. Veuf depuis longtemps, il vivait avec sa fille et son fils, entré à l'École des Beaux-Arts en 1832, se consacrant à sa carrière administrative dont il pouvait attendre de grands honneurs ; chevalier de la Légion d'honneur en 1825, il remplaçait son ancien maître aux Arts-et-Métiers, à Saint-Denis,

aux Archives. Le socle de Louis XIV, place des Victoires, est son œuvre; mais il devait compter avec sa santé, assez précaire : son obésité renfermait un germe funeste, sa volonté passait outre à la prudence, et malgré une oppression pénible, il montait à son chantier de la flèche deux fois le jour. Il avait hâte de pousser le travail, se sentant déjà très combattu : il confiait ses craintes à ses amis : « Que la vie est courte pour la pratique des arts, leur disait-il. Combien avons-nous vu de rêves de réputation et de gloire déplorablement évanouis ». Cette angoisse était justifiée : sans pouvoir achever son œuvre, ni la défendre, il succombait à Paris le 14 novembre 1834, emporté par une hypertrophie du cœur, à l'âge de cinquante-six ans. Peu de jours auparavant, il avait encore ordonné dans notre cathédrale la pompe funèbre de Boïeldieu.

*
* *

Ce fut, dans la presse artistique, un concert de louanges et de regrets : les journaux politiques s'en emparèrent comme d'un événement et l'annoncèrent à notre ville en termes enflammés par les passions du jour. Mais le plus remarqué des panégyristes fut Hyacinthe Langlois, le vieux camarade des jeunes années. Il adressa l'adieu des archéologues normands en quelques lignes émues dans le *Journal de Rouen*. Il y insiste sur la crainte d'Alavoine de ne pas voir aboutir son

œuvre, de ne pouvoir en surveiller ni en perfectionner l'exécution. Vision prophétique de cet auteur qui pressentait une opposition terrible. On sait la pénible édification de la flèche et comment l'influence de Viollet le Duc — dont on a pu soupçonner qu'elle n'était pas entièrement désintéressée — s'opposa à l'achèvement du travail. Le veto du dictateur archéologique semblait faiblir dès la fin du second Empire : quand le restaurateur de Pierrefonds eut disparu, le Gouvernement se laissa convaincre et résolut d'achever la flèche sur les plans de M. Barthélemy, un artiste de grand savoir qui attend encore son historien. J'évoque à tort l'idée d'achèvement : la silhouette a été heureusement complétée, mais les baies et les balustrades inférieures réclament toujours les ornements indispensables qui relieraient la composition métallique à la tour de pierre.

Aussi depuis quarante ans, les critiques acerbes ont tendu à décroître, comme s'éteignaient d'ailleurs les théories funestes sur l'unité de style. Une tendance persiste à contester l'opportunité d'une reconstruction après l'incendie de 1822.

Me sera-t-il permis, après avoir tenté de rendre hommage à un véritable artiste, de défendre son œuvre et jusqu'à la raison d'être de cette œuvre ? Oublions pour un instant les querelles archéologiques et les définitions commodes des manuels. Ouvrons les yeux devant le fait : par un effort d'imagination, concevons ce qui ferait défaut au

paysage rouennais si la lanterne centrale était demeurée comme interrompue dans son ascension.

Entre les deux tours des portails, trop écartées pour l'allure générale, l'édifice eût manqué d'axe et la masse de la Cathédrale eût présenté aux yeux un chaos, où l'on voit maintenant un ensemble, grâce à ce point central, très souligné, qui attire tout à lui.

Et je ne parle pas seulement des chapelles et des bâtiments immédiatement accolés aux flancs de l'édifice; les innombrables églises de la cité se montrent groupées autour de leur centre au lieu de demeurer éparpillées parmi les maisons, si ce centre fût apparu analogue aux autres monuments, et non pas leur dominateur.

En jaillissant à nouveau, la flèche n'a pas réalisé seulement la fantaisie des romantiques, mais elle a correspondu au besoin d'affirmer visiblement un axe; elle est l'organe indispensable dans l'architecture urbaine; confusément la foule le ressent toujours et à côté des plaintes naïves de jadis, on peut ranger des lignes enflammées des jeunes auteurs :

Écoutons Ernest Psichari, dans le *Voyage du Centurion* :

« Une flèche apparaît surtout comme l'organisatrice du temps, et les siècles se rangent autour d'elle, mieux que les paysages terrestres et les toits innombrables de la ville. Elle est le présent

entre le passé et l'avenir, plus encore que ce point de l'espace où convergent toutes les lignes de l'horizon. C'est donc vers elle qu'iront les âmes qui veulent se pénétrer de la Patrie ».

Témoignage curieux de cette génération de 1914, si éloignée de tout romantisme et dont le rôle apparaîtra considérable dans les années d'angoisse et les semaines tragiques de la guerre. Aveu précieux d'un état d'âme collectif dont tous nous avons pu recueillir quelque indice et que la grande foule des combattants a confusément ressenti.

Quand ils remontaient la vallée de Darnétal, entraînés par la course à la mer dont l'enjeu était le sort du monde, combien de soldats, emportés vers le sacrifice, aperçurent notre flèche, fine aiguille dressée dans l'échancrure des collines au débouché des tunnels, comme l'image de la grande Patrie et du petit village, comme l'évocation des villes à défendre, des foyers à protéger de toute souillure, comme le symbole de la maison familiale et sacrée, des heures de paix et de l'avenir qu'il leur serait encore possible de vivre, libre et ordonné ! L'œuvre d'Alavoine annonçait et couronnait l'agglomération rouennaise, elle en constituait une Cité en la caractérisant d'une silhouette inoubliable...

Ceux qui allaient mourir te saluaient, ô flèche, impérieusement jetée vers le ciel en une prière sublime, comme la grande figure de la France

immortelle. En ta vision rapide se cristallisaient les devoirs les plus saints et tu réunissais en un faisceau sacré les regards de tes défenseurs.

Avoir dressé le fanion même de la Normandie, voilà l'honneur et la justification d'Alavoine.

Malgré les difficultés et les critiques qu'il a rencontrées, l'âpre incompréhension ou la stupide impuissance auquel il s'est heurté, on peut et l'on doit même envier l'artiste qui, ajoutant un élément heureux à un monument de gloire, ne l'a pas déparé ; et, en des jours tragiques, a vu les yeux angoissés des hommes demander à son œuvre la volonté de connaître leur devoir et l'énergie héroïque de l'accomplir.

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. CHIROL

Par M. le Commandant QUENEDEY.

LA RECONSTRUCTION DES MAISONS APRÈS LA GUERRE

LES ANCIENS TYPES DES PAYS DÉVASTÉS

MONSIEUR,

Il y a dix ans, dans une salle de ce même hôtel, nous faisons tous deux nos premières armes sur le terrain de l'archéologie. Par une singulière coïncidence, nous nous attachions l'un et l'autre à ce XVIII^e siècle, qui fut à Rouen une ère si prospère pour la construction. Nous décrivions deux hôtels élevés par les soins de M. Guillot de la Houssaye, personnage considérable de l'époque. Ce n'est pas sans mélancolie que j'évoque le souvenir de ce passé déjà lointain, qui, s'il marque l'origine de nos relations, me rappelle aussi la présence de camarades fauchés dans la tourmente de la guerre. Aujourd'hui, il m'est dévolu de vous

recevoir dans notre Compagnie. C'est une mission dont je m'acquitte bien volontiers, car elle me permet de saluer en vous l'archéologue observateur et l'architecte de talent.

Comme archéologue vous avez fait vos preuves. C'est par vous qu'a été étudié et décrit l'hôtel de la Présidence, qui nous abrite aujourd'hui. Vos conférences des Mardis littéraires ont été fort appréciées, ainsi que le Rapport du centenaire de la Commission des Antiquités, avec l'ingénieux parallèle entre l'abbé Cochet, type de l'archéologue explorateur, et M. de Beaurepaire, le savant qui fait parler les textes. Aujourd'hui, vous avez retracé toute une page de l'histoire architecturale de la France et fait revivre l'intéressante figure de cet Alavoine, dont la flèche est devenue partie intégrante de la silhouette de Rouen.

Mais c'est surtout l'architecte qui m'intéresse en vous, et je ne puis laisser passer l'occasion d'esquisser une analyse de votre méthode. J'avoue d'ailleurs franchement que cette analyse sert les besoins de ma cause et forme l'introduction presque nécessaire de la question que je me propose de traiter.

Dès votre enfance, vous vous êtes orienté vers la profession d'architecte et vous avez eu le rare bonheur d'être puissamment soutenu par l'inlassable dévouement d'une mère qui a toujours eu foi dans votre succès. Entré aux Beaux-Arts, vous êtes le premier élève qui ait suivi les cours

de l'Ecole du Louvre. Dans ce double enseignement vous avez puisé l'amour et la compréhension du moyen-âge ainsi que le goût du classique, tandis que l'étude approfondie de l'hôtel de la Présidence provoquait chez vous une admiration toute particulière pour cet art du XVIII^e siècle si fin et si éclairé. Ajouterai-je que le décor Empire lui-même n'a pas échappé à vos investigations ? C'est sans doute cette préparation si complète, ayant abordé tous les genres, qui a déterminé les caractères de vos œuvres architecturales, caractères que l'on voit apparaître déjà dans la *Maison du marin*, projet qui vous a valu votre diplôme et une médaille au Salon de 1911.

Le premier de ces caractères est le traditionalisme : vous vous montrez l'héritier de l'art qui vous a précédé et non le novateur farouche et absolu faisant table rase du passé. Vous avez raison : *Natura non facit saltus*, et ce qui est vrai pour la nature l'est aussi pour l'homme. Ce traditionalisme apparaît dans l'allure romane de l'église de Fauville et dans les arcs de structure romaine de l'église de Petit-Quevilly ; au manoir de Saint-Adrien il se retrouve dans les enfilades, chères au XVII^e siècle, des appartements de réception. Mais il n'est pas une servile imitation des formes anciennes et ne consiste pas à affubler au petit bonheur et sans raison une construction moderne d'un décor antique. Il est plutôt une interprétation qu'une copie. Tout en prenant son point

de départ dans le passé, l'application reste moderne et l'emploi d'un motif ancien est toujours justifié.

Un deuxième caractère, bien apparent aussi, est la franchise d'expression, par laquelle se traduisent extérieurement les dispositions intérieures. Je n'en citerai qu'un exemple, général dans les habitations que vous avez conçues et élevées, Maison du Marin, hôtel 26 rue Pouchet, manoir de Saint-Adrien, maisons ouvrières de Pavilly : ce sont ces grandes baies du rez-de-chaussée, accusant la salle commune ou l'appartement de réception, et les fenêtres plus étroites des étages, correspondant aux chambres.

Mais l'un des côtés les plus originaux de votre méthode est la manière dont vous traitez la composition et la décoration. Vos constructions sont des ensembles, dans lesquelles les masses s'équilibrent et où les effets sont obtenus par des moyens simples, différences dans la hauteur, saillies et rentrants dans les façades. La même remarque s'applique à l'allure générale de la décoration, où règne une incontestable unité. On n'y voit pas cette poussière d'ornements, qui se dissémine partout en détails plus ou moins heureux et sans grands rapports entre eux. Chez vous, la décoration est un système : elle procède par grandes lignes ou par masses, se décomposant plus ou moins en éléments étroitement liés entre eux. A l'église si intéressante de Petit-Quevilly,

toute l'ornementation dérive d'une double rangée d'arcatures combinée avec le décor des contreforts et les arcs des fenêtres. A la maison de la rue Pouchet, elle se localise dans les encadrements de pierre des ouvertures. Est-il besoin de dire qu'elle est toujours d'accord avec la structure et ne pratique pas l'art trompeur du maquillage ?

Si, d'autre part, on examine le programme de vos constructions, on discerne au premier coup d'œil la souplesse de conception et le sens pratique qui donnent la meilleure utilisation de l'espace. Les saillants et les rentrants vous servent souvent non seulement à donner du relief à vos façades, mais encore à réaliser à l'intérieur une avantageuse disposition des pièces. Vous avez ainsi obtenu au manoir de Saint-Adrien une distribution remarquablement pratique.

Une pareille méthode s'accommode facilement de moyens simples. Or précisément un fait digne de remarque est la simplicité de vos procédés, qui consistent essentiellement dans l'emploi des saillies et dans le jeu des briques de couleur. Vous êtes un virtuose de la brique, dont vous tirez des effets suprenants, donnant un éclatant démenti à ceux qui l'appellent avec mépris : la pierre du pauvre. Ce sont ces procédés qui vous ont permis de réaliser dans les maisons ouvrières de Pavilly, avec leurs pavillons et avec leurs

chaînages de briques, une variété d'aspect qui les distingue nettement de ce que l'on voit d'ordinaire dans ce genre de constructions. Vous avez montré par là qu'on peut faire autre chose pour ce type d'habitation que des séries uniformes et suant l'ennui. L'importance de ce fait n'échappera à personne, aujourd'hui surtout que les agglomérations ouvrières se créent sans cesse ou se développent et alors que nous nous trouvons face à face avec le formidable problème de la reconstruction de nos maisons détruites par la guerre.

Ce problème, Monsieur, flottait dans ma pensée pendant que je cherchais à analyser votre œuvre, que l'Académie a appréciée à sa valeur en vous admettant dans son sein. Peut-être me suis-je laissé entraîner à vous tenir un peu longtemps sur la sellette ; mais un archéologue résiste difficilement à la tentation de creuser une question d'archéologie, même moderne. J'avais d'ailleurs un but bien déterminé. Je voulais voir et montrer ce que pouvaient être les architectes du xx^e siècle en examinant ce qu'était l'un d'eux et des meilleurs. Votre exemple m'a permis de faire ressortir ces caractères qui, à mon avis, sont appelés à être, dans le problème posé tout à l'heure, d'une si précieuse utilité : l'esprit de tradition, la franchise dans l'expression, la largeur de conception, la souplesse d'esprit jointe au sens pratique, enfin l'emploi de moyens simples.

*
* *

J'aborde maintenant le sujet même que je me propose de traiter aujourd'hui : comment pouvons-nous concevoir la reconstruction de nos maisons détruites ? En vue de rester dans de justes limites, je ne m'attacherai qu'aux habitations rurales.

Sur une bande de terrain de sept cents kilomètres de long sur soixante à quatre-vingts de large, s'étendant sur environ cinq millions d'hectares, le sol est disloqué, les maisons sont ruinées. Assurément, dans beaucoup de pays, la destruction n'est pas totale ; mais, même dans ces contrées, des villages ou tout au moins des quartiers entiers ne forment plus que des pans de mur croulants. Transportons-nous dans cette région de misère, qui s'appelle la zone du front : là, la France, désolée et meurtrie, voit, sur des milliers de lieues, sa terre écorchée et son sous-sol à vif, formidable dévastation qui a tout anéanti, horrible ulcère qui la ronge des Vosges à la mer du Nord. On cherche un village : on marche, on marche, nulle trace, nul vestige. On va plus loin : rien. On revient : toujours rien. Le village a disparu, disparu comme les villes enchantées qui, dans les contes, s'envolent sous le souffle des fées. Son emplacement même est effacé de la surface de la terre. Les forêts n'ont pas échappé à l'ouragan. J'ai toujours devant les yeux, aussi vivant que le

2 juin 1916, alors que, du ravin du Bazil, je contemplais le bois de la Caillette, ce spectacle invraisemblable et pourtant réel de la forêt rasée, où quelques rares troncs déchiquetés, d'un mètre de hauteur, attestaient qu'il y avait eu là des arbres. Je revois encore le ravin du tunnel de Tavanne, aux flancs déchirés, blancs de calcaire, et ce plateau, troué comme une gigantesque écumoire, que couronnait la masse tronconique du fort de Vaux.

Dans cette région infernale, tout est mort : les hommes, les plantes et la terre. La terre, volatilisée, a disparu. Le sous-sol a vomé de la roche : à perte de vue s'étend un champ de pierre, inégal, bossué, raviné, immense solitude où il ne reste rien, pas un arbre, pas un être vivant.

Faisons le bilan de toutes ces destructions : il se traduit par la ruine de cités entières, comme Reims, Arras, Péronne, et se chiffre au total par la dévastation de plus de trois mille villes et villages, contenant au moins deux cent cinquante mille immeubles complètement anéantis et environ deux cent mille partiellement détruits.

Comment les reconstruira-t-on ? Deux écoles sont en présence. La première considère le thème *maison ou édifice pour pays envahi* comme un prétexte tout trouvé pour faire des exercices de composition et de dessin. Les jeunes architectes, dans leur cabinet, donnent libre carrière à leur imagination. Il en sort des constructions plus ou

moins étranges, triomphe des carcasses de fer et du ciment armé. Le seul malheur est que ces conceptions d'atelier s'adaptent difficilement à la réalité : il faut chercher le pays auquel peut convenir la maison, alors que la maison aurait dû être construite pour le pays.

En opposition avec cette théorie, la deuxième école cherche à faire revivre les vieux types d'habitation. Telle a été la raison d'être de l'intéressant travail de M. Ventre, dont les croquis complètent fort heureusement l'enquête sur l'habitation en France, entreprise par M. de Foville. Encore convient-il dans cet ordre d'idées de se garder de toute exagération ; il y a bien des points critiquables dans les vieilles demeures et la question se pose de savoir dans quelle mesure les conditions qui ont présidé à leur construction existent encore aujourd'hui.

Nous allons donc étudier d'abord les types anciens et nous examinerons ensuite quelles sont les conditions actuelles et quels progrès on peut réaliser.

*
* *

Dans les questions relatives à l'habitation, trois points principaux sont à considérer : les matériaux de construction, fournis par le sol et le sous-sol ou amenés par les voies de communication ; le climat, qui régit les conditions de l'abri ; enfin les occupations ou habitudes de la population, qui

dérivent en grande partie de l'utilisation du sol même.

Au début de l'histoire, la France se trouvait presque entièrement couverte par la grande forêt qui, de l'Atlantique à l'Oural, s'étalait sur toute l'Europe. Aussi la maison de bois était-elle originellement répandue partout, ainsi qu'en témoignent les vestiges subsistant encore dans bien des pays où elle n'est plus actuellement en usage. Mais, lorsque les populations eurent appris à connaître et à utiliser les matériaux du sous-sol, la maison de pierre la supplanta partout où les ressources du terrain le permirent. On sait que la France du Nord-Est, ou bassin parisien, est géologiquement constituée par une série de couches emboîtées les unes dans les autres, formant autour de Paris des anneaux concentriques de terrains différents. Au premier coup d'œil, nous voyons s'y dessiner les domaines respectifs de la maison de pierre et de la maison de bois et nous constatons que leurs limites concordent en général d'une manière frappante avec les limites géologiques. La première règne sur les terrains riches en pierre à bâtir ; elle s'étend sur le grand cercle intérieur formé par la région parisienne, assise sur le calcaire grossier ; elle disparaît sur le premier anneau, qui l'entoure immédiatement, pour se montrer de nouveau sur le deuxième, constitué par la couronne jurassique et triasique de Lorraine. La maison de bois s'étale sur l'anneau

intermédiaire, région de craie impropre à la construction : en Flandre, Artois, Picardie et Champagne ; plus à l'Est, elle reparait en Alsace.

La surface même du sol peut d'autre part fournir d'excellents matériaux. Dans le Nord de la région crayeuse, elle est constituée par un limon argileux qui, pétri avec de la paille hachée, forme la bauge ou le pisé, utilisé pour le remplissage ou hourdis des pans de bois. C'est ainsi que se construisaient les vieux types. Moulé et cuit, le limon donne la tuile et la brique, d'un usage plus courant aujourd'hui.

L'action du climat se traduit par quelques caractères généraux qui affectent principalement la toiture et les fenestrages. Dans les pays de pluie, le toit raidit ses pentes pour permettre un écoulement plus facile des eaux ; contre le vent, il s'aplatit afin d'offrir moins de prise.

Enfin, les occupations des habitants exercent également une sérieuse influence : les besoins du cultivateur, de l'herbager, du mineur, de l'ouvrier ne sont pas les mêmes. D'autre part, le mode de groupement de la population agit sur le type même de l'habitation par les conditions où il place les bâtiments et par l'étendue plus ou moins grande du terrain qu'il laisse à leur disposition. On constate que les maisons tendent à s'agglomérer autour des points d'eau, quand l'eau est rare ; sur les hauteurs ou à l'intérieur d'enceintes défendables, dans les cas d'insécurité ; autour des

mines et des usines, dans les exploitations industrielles ; au centre des communes, lorsque la propriété est morcelée. Par contre, elles se dispersent, quand l'abondance de l'eau le permet, dans les régions de grande culture et dans les pays d'élevage. Par suite de la combinaison de ces diverses conditions, le mode de groupement présente de nombreuses variétés, depuis la dissémination des exploitations picardes jusqu'à la cohésion des villages lorrains. Le type de l'habitation subit de ce chef une influence souvent considérable.

Les maisons de bois peuvent se ramener à trois types principaux : picard-flamand, champenois, alsacien.

Située dans un pays de limon, très fertile et où ne subsistent plus en général que des lambeaux de la vieille forêt européenne, la maison picarde est essentiellement agricole. Dans son complet développement, elle se montre à nous sous l'aspect d'une grande ferme, dont les quatre faces, soigneusement closes par l'effet d'une ancienne tradition de sécurité, enserrent une cour rectangulaire. L'habitation proprement dite est confortable : elle comprend une salle commune, une cuisine et plusieurs pièces. Toutefois, dans sa forme la plus simple, notamment en Flandre, ce type se réduit à un bâtiment de deux pièces. Les restes de la forêt ne fournissant que peu de bois, les pièces de charpente sont courtes et

écartées : la bauge, tirée du limon du sol, constitue de notables portions du mur. Aussi les bâtiments n'ont-ils qu'un rez-de-chaussée. Au-dessus d'un soubassement bitumé pour éviter l'humidité, la maison, basse, élève ses murs enduits de chaux, couronnés par un grand toit de chaume à pentes raides. Le caractère pluvieux de la région se traduit non seulement par l'inclinaison de la toiture, mais encore par le prolongement de tuile qui débordé la façade et que l'on appelle la *panne*. Sous ce ciel nébuleux les fenêtres se font larges et nombreuses. A côté de cette vieille construction on voit se multiplier de plus en plus la maison de brique à un étage, elle aussi un produit du sol, type courant des habitations ouvrières qui constituent les agglomérations industrielles du Nord. Cette maison tire des dispositions et des colorations diverses de la brique des effets de décor souvent heureux.

La deuxième région de la maison de bois est constituée par la Champagne et l'Argonne. Elle diffère de la précédente par deux particularités. La première consiste dans l'absence de limon. La deuxième réside dans la proximité de la vaste forêt d'Othe et dans l'abondance des bois de la Champagne humide. Aussi, au lieu des maigres ossatures du Nord, trouve-t-on des pans de bois élevés et serrés : au-dessus du rez-de-chaussée s'élève un étage et les pièces verticales de la charpente sont très rapprochées. A défaut de limon, les in-

terstices, d'ailleurs plus étroits, empruntent leurs remplissages aux gravats crayeux du sol. La toiture de tuile, généralement peu inclinée en raison du vent, est largement débordante dans les pays de pluie, pour mieux abriter la façade. La ferme, rectangulaire comme en Picardie, est plus ouverte sur l'extérieur, sans doute par suite des conditions historiques. L'habitation s'y loge au rez-de-chaussée, tandis que l'étage est utilisé comme grenier.

C'est en Alsace que fleurit le troisième type de la maison de bois. Là, le limon alterne avec le gravier torrentiel des rivières et les cultures, avec les bois. Le long de la plaine se dressent les Vosges, où de magnifiques forêts couvrent un socle de granite et de grès. Les maisons alsaciennes présentent en conséquence un mélange de bois et de pierre. Dans les villages, où elles se serrent les unes contre les autres, elles se développent en hauteur, vastes et cossues. Sur des rez-de-chaussée de grès s'élèvent des pans de bois comprenant plusieurs étages et formant de larges cadres remplis d'une maçonnerie enduite de chaux. Au dessus, les toitures de tuile aux pignons aigus raidissent leurs pentes contre la pluie.

Les maisons de pierre se répartissent en deux groupes principaux : le groupe de la région parisienne tertiaire, caractérisé par le type de l'Ile-

de-France, et le groupe de la bande jurassique, représenté par le type lorrain.

Le type de l'Ile-de-France s'étend sur l'Ile-de-France proprement dite, le Soissonnais, le Laonnais et la Brie champenoise, où l'on trouve à la fois une terre fertile et d'excellente pierre à bâtir. Dans le Soissonnais, où la qualité du calcaire permet de le débiter en blocs réguliers, les beaux murs en pierre de taille soigneusement appareillée, les pignons à redans, semblables à des marches d'escalier, donnent à la moindre demeure un aspect seigneurial. Il faut avoir vu Vic-sur-Aisne, Cœuvres et les villages de la vallée de l'Aisne pour comprendre l'effet pittoresque et semi-urbain que peut donner la simple pierre employée rationnellement. L'usage de la pierre pour les murs, les refends et toutes les parties de la construction permet de juxtaposer deux pièces dans l'épaisseur de la maison, disposition fréquente ; aussi l'habitation ne présente-t-elle généralement qu'un étage, bien qu'il eût été facile de la faire plus haute. Sous ce climat relativement sec, la toiture, de tuile ou d'ardoise, est à pentes moyennes. Le programme, assez varié, comporte dans ses grandes lignes une salle commune, une cuisine et des chambres. Ce type présente quelques variantes : dans les pays de meulière, où le calcaire s'extrait en blocs irréguliers, comme le Tardenois et la Brie champenoise, les murs sont en moellons et souvent enduits de

chaux. En Tardenois, les constructions possèdent fréquemment plusieurs étages. En Brie, la population est disséminée dans de grandes fermes rectangulaires, à l'aspect de forteresses, véritables seigneuries rurales qui formaient autrefois autant de citadelles.

Le type lorrain est celui que l'on trouve sur la bande jurassique, dont le calcaire est d'excellente qualité, et sur le Trias riche en grès et en calcaire coquillier. C'est la région formée par la Champagne du Sud-Est, le pays Meusien et la Lorraine. Dans cette contrée, d'une fertilité irrégulière, la propriété est très morcelée : chacun possède des terres dans les diverses parties de la commune. Aussi les habitations se groupent-elles au centre, souvent autour d'un point d'eau, formant un village resserré où elles se tassent les unes contre les autres. Chaque maison, ne disposant que d'un étroit espace, abrite sous un toit unique tous les locaux de l'exploitation rurale. On trouve, côte à côte, l'étable, la grange et l'habitation ; cette dernière avec ses trois pièces disposées en profondeur, une seule d'entre elles donnant sur la rue. Le mur, en moellon, est souvent crépi et s'élève d'un étage. La toiture, en tuile courbe ou en lave, pierre plate du pays, est très peu inclinée, ayant à satisfaire à la triple condition de prévenir le glissement des tuiles, d'offrir moins de prise au vent et de couvrir le grand espace occupé par le bâtiment. Extérieurement, la maison présente sur

la rue sa porte rectangulaire accolée à une fenêtre, avec montants et linteaux d'une seule pierre ; à côté, se dresse la grande porte de la grange, en plein cintre et d'une belle allure, malgré la modestie de la construction. Dans les Vosges, massif primaire couvert de forêts sous un climat pluvieux, la maison, en grès dans le Nord, en granite dans le Sud, devient large et basse, se couvrant d'une haute toiture de tuile ou de bardeaux à pentes très inclinées, qui paraît l'envelopper tout entière pour la protéger.

*
* *

Voilà quels étaient les anciens types dans leurs caractères généraux. Parfaitement adaptés au milieu où ils avaient pris naissance, ils se montrent en rapport étroit avec le climat, les matériaux et les occupations des habitants. Seront-ils rétablis dans leur intégralité, modifiés ou remplacés ?

Constatons d'abord que le climat, qui ne saurait changer, subsiste avec toutes ses exigences. De ce côté-là rien n'est donc modifié.

La question des matériaux est plus complexe. On parle de maisons démontables en ciment armé, faites en série, que l'on expédierait vers les localités à reconstruire. Mais comment les transporterait-on ? Songe-t-on qu'à l'époque de l'armistice les destructions portaient, pour les voies ferrées, sur cinq mille six cents kilomètres de voies

simples, deux mille neuf cents kilomètres de voies d'intérêt local, et mille cinq cents ponts? Réfléchit-on qu'il y avait à refaire neuf mille kilomètres de routes, représentant à peu près dix fois la dimension à vol d'oiseau de la France du Nord au Sud? Et il faut encore ajouter à cette triste énumération plus de quatre-vingt-seize mille kilomètres de chemins de toute nature et de deux mille ouvrages d'art. Or, la question des matériaux est liée à celle des communications. Au moyen âge, en raison de la difficulté des échanges d'une région à l'autre, on n'employait presque exclusivement que les ressources locales. La multiplication des routes et surtout le développement des chemins de fer au XIX^e siècle provoquèrent l'importation des matériaux les plus avantageux, comme la pierre et l'ardoise. Et malgré tout, même à l'heure actuelle, les ressources locales sont de beaucoup les plus utilisées, surtout dans les pays qui s'écartent des grandes voies de circulation.

Mais le développement des communications a eu bien d'autres conséquences. En multipliant les contacts, il a déterminé l'immigration et la concentration de la population rurale dans les villes. En créant des moyens rapides de circulation, tels que les tramways, qui permettent de se transporter facilement dans les quartiers périphériques, il a favorisé l'extension des cités. En accroissant les transports, il a permis d'approvi-

sionner les régions urbaines ainsi étendues. Mais, après avoir été ainsi créées par les communications, les agglomérations qui constituent les villes modernes en sont devenues étroitement dépendantes : le moindre trouble dans le fonctionnement de ces organes provoque des perturbations dans le mouvement et le ravitaillement de leur population, concentrée sur un espace anormal.

Or, dans la situation actuelle, où la question alimentaire prime tout et exige de nombreux moyens de transport, est-il admissible que l'on puisse expédier les matériaux nécessaires à la reconstruction de plus de deux cent cinquante mille immeubles et à la réparation de deux cent mille autres, matériaux que l'on n'importait même pas avant la guerre, puisque, dans leur généralité, les bâtiments étaient alors élevés au moyen des ressources du pays ? Ainsi qu'on vient de le voir, les villes tendront à attirer les matières expédiées dans les régions à reconstituer ; l'orientation des premiers travaux exécutés sur le réseau du Nord le démontre d'une manière évidente. Que restera-t-il pour les campagnes en matériaux de construction ? Les baraques en bois mises à leur disposition ne sont que des bâtiments provisoires. Il faut se rendre à l'évidence : la logique conclut à l'emploi des matériaux locaux : *toute atteinte aux communications provoque le développement de la localisation*. Au demeurant, l'emploi des res-

sources existantes pourra être amélioré : on a vu que dans les pays de limon la brique était susceptible de remplacer les pans de bois.

Ainsi donc, même climat, mêmes matériaux. La maison nouvelle reproduira-t-elle donc intégralement le type ancien ? Non ; car d'autres conditions pourront ou même devront changer.

Il convient en premier lieu de tenir compte des améliorations nécessaires résultant des données de l'hygiène et des perfectionnements techniques. *L'enquête sur les conditions de l'habitation en France* fait ressortir des déficiences auxquelles il est d'ailleurs facile de remédier. C'est, d'abord, la hauteur souvent insuffisante des pièces : dans le canton de Froissy (Oise) elle est de un mètre quatre-vingt-quinze sous poutre. Les chambres sont fréquemment petites et peu nombreuses, d'où résultent un cubage d'air trop faible et une promiscuité fâcheuse pour la morale ; c'est le cas dans le Boulonnais, le Cambrésis, le pays de Valenciennes. Dans le type lorrain, la chambre centrale de l'habitation ne tire d'air et de lumière que des deux pièces qui l'encadrent ou de la vaste cheminée rectangulaire qui traverse le grenier et la toiture ; de plus, l'air est parfois vicié dans l'habitation, les cloisons qui la séparent des étables étant trop minces. Dans l'Oise, les fenêtres des maisons de bois sont petites et étroites. Enfin, une autre cause d'insalubrité réside dans le sol en

terre battue, que l'on trouve un peu partout, et dont les inégalités forment des poches où séjournent les eaux ménagères.

Indépendamment des améliorations à réaliser, une cause de modifications est à prévoir dans les changements apportés aux occupations professionnelles des habitants et au mode de groupement des bâtiments. Par suite du bouleversement du sol, le genre d'exploitation des terres encore utilisables se transformera dans bien des cas : les nécessités auxquelles les constructions auront à satisfaire ne seront donc plus les mêmes. D'autre part, lorsqu'il faudra procéder au *remembrement* des propriétés en même temps qu'à la reconstitution des villages, l'ancien mode de groupement se trouvera maintes fois affecté. Or, on a vu quelle influence ce fait pouvait exercer sur le programme de la maison. Enfin, dans certains cas, il y aura même lieu de changer l'emplacement de l'ancienne localité, qui devra être reconstruite sur de nouvelles bases.

*
* *

Une maison prenant son point de départ dans le type ancien pour le climat et les matériaux, avec des modifications conformes aux règles de l'hygiène et aux changements éventuels des occupations professionnelles, telle paraît devoir être la nouvelle habitation. C'est dire que l'architecte devra être aussi géographe. Mais il lui faudra

également posséder ces qualités que nous avons énumérées déjà, qualités qui seules lui permettront d'élever une maison confortable et pratique, revêtant l'élégance d'aspect que nous devons trouver dans une demeure vraiment française. Il s'agit, en effet, tout en satisfaisant aux conditions utilitaires, de ne pas déparer notre beau pays du charme si puissant qu'il a toujours exercé.

Cela, nous le voulons, car cette résurrection de la France nous l'avons payée assez cher : les blessés ou infirmes de la guerre sont innombrables et quinze cent mille morts dorment là-bas leur éternel sommeil. Oh vous, mes camarades, mes frères d'armes, vous que j'ai connus et qui ne reviendrez plus, vous que j'ai vus tomber autour de moi dans la fournaise sanglante, si je prends la parole aujourd'hui, c'est pour crier notre idéal à tous : une France agrandie et puissante, rétablie dans sa richesse et dans sa beauté. Et toi, terre de France, qui as participé à toutes nos luttes, jamais une mère et ses fils n'auront été aussi étroitement liés les uns les autres que nous ne l'avons été, toi et nous. Nous avons combattu pour toi et par toi. Sur ton sein nous avons rampé et nous avons dormi. Aux jours de tourmente, lorsque nous nous sommes accrochés à ton sol sacré pour en disputer à l'Allemand la moindre parcelle, tes flancs déchirés nous ont servi d'abri. Et que de fois, en bonne mère, tu as enveloppé dans tes replis tes fils tombés pour toi et restés sans sépul-

ture ! Aujourd'hui, tu pleures sur ton sol décharné et sur ta beauté flétrie. Puisse notre sang, qui en ruisselant sur ta terre en a fait une boue humaine, te rendre ta fertilité ! Puisse tes maisons et tes monuments renaître avec leur charme et leur splendeur d'antan ! Alors, nous qui t'avons tant aimée, nous aurons enfin la joie de te voir revivre dans ta prospérité, florissante comme autrefois et toujours parée de ton antique beauté.

SOURCES

R. Quenedey. — Carnets de campagne et Notes de voyage (manuscrits).

Alfred de Foville. — *Enquête sur les conditions de l'habitation en France*. — 2 vol. Paris, Leroux, 1894 et 1899.

Léandre Vaillat et André Ventre. — *La maison des pays de France. Les provinces dévastées*. — Texte de Vaillat et dessins de Ventre. — Paris, Ernest Flammarion, s. d.

Gustave Babin. — *Logis et maisons des champs*. — Dans *l'Illustration* du 20 janvier 1917. (N° 3855, 75^e année). P. 46 à 51.

Vidal de la Blache. — *Tableau de la géographie de la France*. Dans Ernest Lavisse, *Histoire de France*, t. I. — Paris, Hachette 1908.

Albert Demangeon. — *La plaine picarde*. — Paris, Armand Colin, 1905.

J. Levainville. — *Rouen. Étude d'une agglomération urbaine*. — Paris, Armand Colin, 1913.

Jean Brunhes. — *La géographie humaine*. — Paris, Alcan, 1910. — Ch. III. Maisons et chemins, p. 93 à 299.

Léon Rosenthal. — *Villes et villages français après la guerre. Aménagement. Restauration. Embellissement. Extension*. — Paris, Payot, 1918.

F. Honoré. — *Le bilan des ruines*. — Dans *l'Illustration* du 18 janvier 1919 (N° 3959, 77^e année). P. 64 à 66.

Le Sénat et les régions dévastées. Une enquête d'Hilaire Belloc.
— Dans le *Journal de Rouen* du 28 mars 1919.

Bulletin de la Section d'information du G. Q. G. — Nouvelle série, nos 81, 83, 85, 90, 92, 93, 94, 98, 102.

Union des grandes Associations françaises contre la propagande ennemie. *Bulletins de la 2^e Année*, nos 4, 5, 6, 9.

Atlas général de Vidal-Lablache. — Paris, Colin, 1909.

Bergaus. — *Physikalischer Atlas. Meteorologie.* — Gotha, Justus Perthes, 1887.

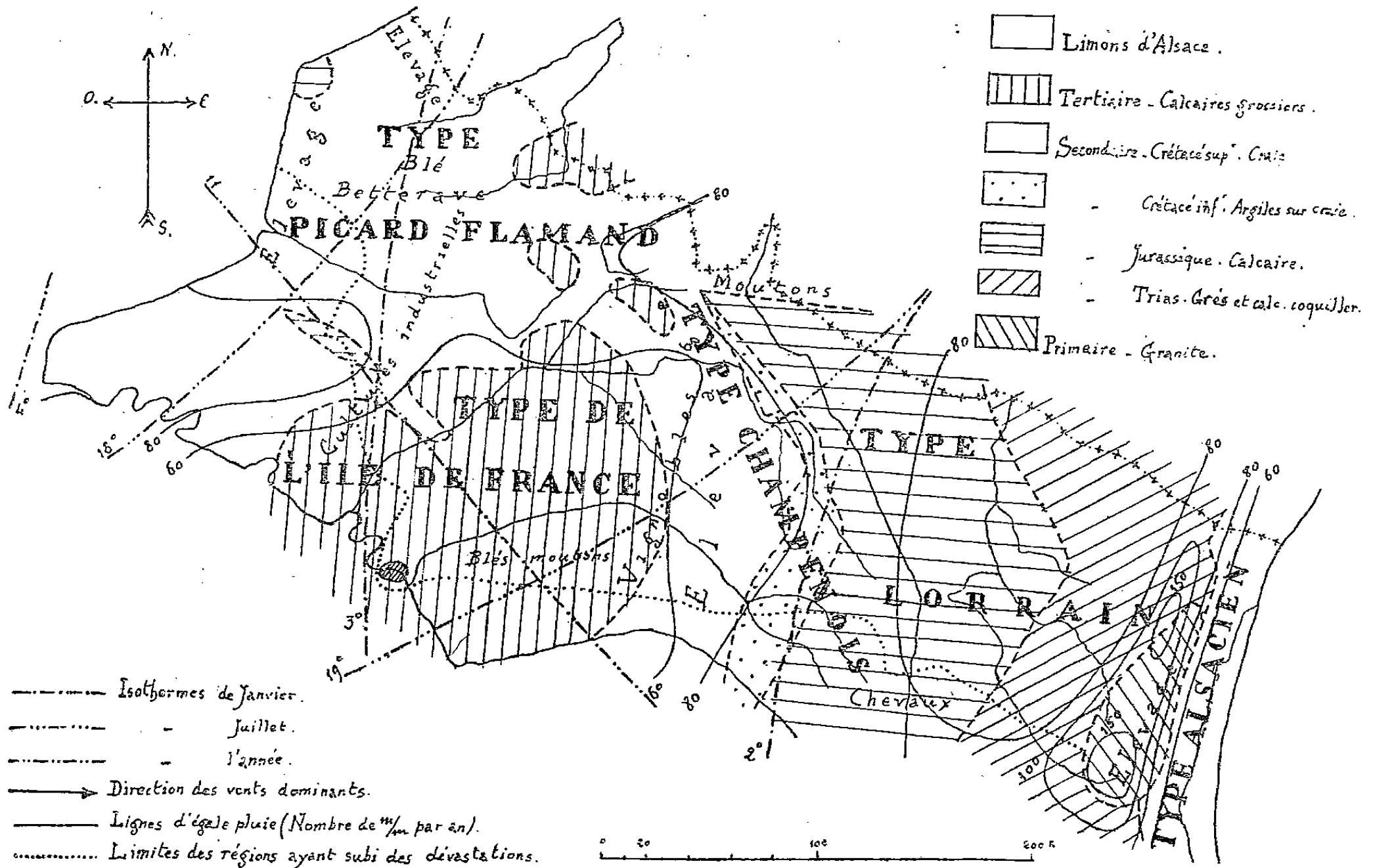
Carte de la France au 1/320.000. Feuilles de Lille, Mézières, Paris, Metz.

Carte de l'État-major au 1/80.000. Feuilles correspondant aux précédentes (entre 1 et 115).

Carte géologique de la France au 1/1.000.000.

Carte géologique de la France au 1/320.000. Plus spécialement : feuilles de Lille et de Paris.

Carte géologique de la France au 1/80.000. Plus spécialement : feuille de Soissons.



UN TÉMOIN DE L'ÉPOPÉE NORMANDE

EN AFRIQUE MINEURE

Par M. CHARLES NICOLLE.

Rien n'est plus précieux pour le transplanté que de retrouver, dans le pays nouveau qui l'accueille, le souvenir de la Patrie absente. Notre sang de Normands nous vaut là-dessus un privilège. Il est si peu de lieux où l'esprit aventureux de la race n'ait marqué.

Une telle richesse ne va pas sans négligences; les faits illustres mettent de l'ombre sur les moindres.

L'éphémère domination des Normands en Afrique Mineure n'est qu'une simple page de l'épopée de nos ancêtres de Sicile. Elle garde pourtant une gloire particulière, puisque ce furent les Normands, les premiers depuis la conquête musulmane, qui ramenèrent dans l'ancienne province romaine la civilisation latine et la croix.

Son échec a laissé au royaume d'Italie, héritier lointain des souverains normands de Sicile, les îles africaines de la Pantellarie et de Lampédouse, qui jamais ne furent dès lors reconquises par le

croissant. Elle n'a guère marqué sur la terre d'Afrique. Tout ce qui en demeure aujourd'hui, en plus des archives de l'histoire et peut-être de quelques pierres aux murailles de Mahdia, se résume en l'écho d'une tradition, dans un nom géographique. Toutefois ce nom, cette tradition portent une telle saveur, qu'elle ne peut manquer de vous toucher.

Le scheikh Et Tidjani, musulman lettré, accompagnait en qualité de secrétaire le prince Abou Yahia Zakaria dans le voyage que celui-ci entreprit à travers l'actuelle Régence, alors qu'il se rendit par terre de Tunis à la Mecque au cours des années 706 à 708 de l'hégire (1306-1309 de notre ère). Il a laissé un récit de ce voyage, que sa santé ne lui permit pas de pousser jusqu'au bout.

J'en extrais (1) un passage où, parlant de Djerba, l'oasis insulaire de la mer des Syrtes, notre historien s'exprime ainsi :

« Nulle autre part, on ne trouve des pommiers semblables à ceux de Gerba, quant à la beauté des fruits, la bonté du goût et la délicatesse du parfum. On en sent l'odeur agréable à plusieurs milles de distance.

« Cet arbre était très abondant autrefois dans

(1) *Voyage du Scheikh Et Tidjani dans la Régence de Tunis*. Traduction Alph. Rousseau. Extrait du n° 8 des années 1852-53 du *Journal asiatique*. Paris, Imprimerie impériale, 1853, pp. 114-115.

l'île; mais aujourd'hui il y est beaucoup plus rare. La cause en est due à ce que les chrétiens avaient pour coutume d'offrir en présent à leurs souverains et à leurs autorités les fruits de ces pommiers, sans en indemniser les propriétaires de l'île. C'est alors que ceux-ci détruisirent en grande partie ces plantations de pommiers pour les remplacer par une autre espèce d'arbres, dont le rapport fut plus productif pour eux. »

Ces chrétiens, si bien marqués dans le souvenir des Djerbiens par leur prédilection pour le fruit caractéristique de notre province, étaient les Normands de Sicile, disparus depuis cent cinquante ans de ces rivages, où les almugavares catalans des Loria et de Ramon Muntaner les avaient alors remplacés.

Sans prétendre faire œuvre d'historien, je dois rappeler ici dans quelles circonstances ils y étaient venus.

Les expéditions victorieuses des fils de Tancrede de Hauteville dans la grande Grèce ne les avaient pas mis seulement en rapport avec les Byzantins des Pouilles, des princes longobards et les républiques de la côte campanienne; nos compatriotes s'étaient heurtés partout sur les champs de bataille à des mercenaires sarrazins. La Sicile entière appartenait alors aux Arabes.

La conquête du sud de l'Italie fut l'œuvre de Guillaume Bras-de-Fer et de Robert Guiscard.

Leur plus jeune frère Roger y joignit l'île méridionale. Ce prince possédait au plus haut degré les deux qualités maîtresses de sa race : l'initiative audacieuse et la prudence. L'œuvre de pacification suivit la conquête. Elle fut remarquable et l'on vit bientôt, sous des gouverneurs normands et les magistrats indigènes conservés, vivre en paix les populations diverses de l'île jusque-là déchirées par des luttes permanentes : autochtones, grecs, musulmans, juifs et levantins de toute origine.

Lorsque Roger I^{er} mourut en 1101, son fils acheva son ouvrage en transportant la capitale de l'état normand à Palerme.

Or, tandis qu'une puissance aussi redoutable s'installait en Sicile et dans la Péninsule, l'Afrique Mineure musulmane, unifiée sous le sceptre des kalifes fatimites de Quérrouanne, se démembraait entre les mains d'aventuriers jaloux. Un royaume hammadite se fondait à Bougie, et le gouverneur de Quérrouanne, le giride El Moez, répudiait l'autorité du fatimite El Mostancer.

Menacé par son infidèle lieutenant, celui-ci fait appel au kalife d'Egypte, qui lui envoie à travers le désert les bandes des tribus hilaliennes.

Jusqu'alors, l'invasion arabe avait plutôt peu marqué en Afrique; les tribus conquérantes étaient en majeure partie passées en Espagne. Avec les hilaliens, l'empreinte arabe s'accuse. L'invasion se traduit d'abord par des pillages, des meurtres et la ruine.

Tunis, pour se défendre contre ces brigands, se livre au souverain de Bougie. El Moez se réfugie sur la côte à Mahdia, où bientôt il meurt. Le fatimite devient le prisonnier de ses alliés.

Dans cette perturbation générale, une affreuse disette se déclare. L'Afrique Mineure, ancien grenier de Rome, est contrainte de demander du blé à la Sicile. Le fils d'El Moez, Témime, adresse dans ce but une ambassade à Roger II. Celui-ci l'accueille, entrevoit les conséquences politiques d'un accord, vend son blé et envoie des agents commerciaux en Afrique.

Désormais, par ruse et par force, il poursuivra l'établissement d'un protectorat sur la province. Un vassal de Témime cherche à se rendre indépendant à Gabès; Roger l'appuie par des démonstrations de sa flotte.

Ali, qui succède à Témime, comprend le danger. Il oppose au Normand une politique analogue, s'allie avec les Almoravides d'Espagne, obtient d'eux l'envoi d'expéditions maritimes en Sicile. Mais Roger est le plus fort. L'autorité du souverain de Mahdia diminue; bientôt son pouvoir tombe entre les mains d'un enfant, El Hassan, et d'un eunuque. Roger croit l'occasion favorable et lance sa première armée sur Mahdia (1123).

Trois cents galères, commandées par le protobabilissime Cristodoulos, un Grec musulman et par Georges d'Antioche, aventurier syrien, autrefois au service de Témime, embarquent mille che-

valiers et trente mille fantassins, en majorité mercenaires. La Pantellarie est enlevée au passage. Le corps expéditionnaire arrive devant Mahdia, l'ancienne Ifrika, qui portera jusque dans Froissart, le nom de la province, Mahdia, fondée par le fatimite Obeïd Allah el Mahdi et qui « plonge dans la mer, disent les Musulmans, comme une main dont la paume seule touche le rivage ». Des îlots voisins, un château de la côte, Ad Dinar, sont occupés ; mais les Arabes énergiquement se défendent, leurs sorties victorieuses viennent à bout des assiégeants, la flotte doit se retirer, la garnison d'Ed Dinar périt ; c'est un échec. Les vaisseaux normands regagnent la Sicile, menacée à son tour de débarquements sarrazins ; en cours de route, ils prennent Malte, qui gardera jusqu'à nos jours son idiome arabe et qui redevient chrétienne (1127).

L'heure n'est pas encore propice ; de nouvelles révoltes des barons normands ses vassaux fixent les efforts de Roger dans la péninsule. Ayant triomphé, il se fait reconnaître du pape Anaclet et couronner roi à Palerme (1130).

L'œuvre d'organisation de Roger I^{er} est poursuivie, complétée. Sous la domination tolérante des Normands, les races insulaires ne font plus qu'un peuple. Le roi peut se tourner à nouveau vers l'Afrique.

Une fois encore la disette lui en ouvre les portes. El Hassan de Mahdia lui demande du blé et ré-

clame son appui contre les entreprises du souverain hammadite de Bougie, Yahya (1134). Roger envoie sa flotte qui délivre Mahdia, puis occupe l'île de Djerba (1135), dont elle fait la base de ses pirateries maritimes. De là, partent des expéditions de corsaires chrétiens, qui razzient le littoral algérien et la côte des Syrtes.

Tripoli est enlevé en trois jours (1146). Pendant douze ans, elle demeurera normande, offrant en ce siècle déjà l'exemple le plus typique du système de protectorat avec un gouverneur chrétien assisté de magistrats musulmans, tous contribuant à l'administration commune. Une même organisation est établie à Gabès.

El Hassan voit ses Etats se réduire ; il craint pour lui-même et conspire. Roger envoie contre lui une expédition nouvelle de deux cent cinquante galères, que commande l'émir des émirs Georges d'Antioche. Celui-ci ruse avec El Hassan ; il se fait saisir par lui des corbeilles de pigeons voyageurs, dont les dépêches mensongères indiquent Byzance comme but à la flotte et celle-ci paraît devant Mahdia. Le giride évacue la ville, qui est prise sans résistance le 22 juin 1048. Georges accorde deux heures de pillage aux soldats ; puis aussitôt prononce l'*aman*, organise sa conquête et si bien que dès les jours suivants la population rentre. Sousse, Sfax le mois d'après sont prises.

La domination normande s'étend désormais

des limites de Tunis à Tripoli; Mahdia en est la capitale; partout le protectorat fonctionne. Des évêchés chrétiens sont rétablis, dont les titulaires auront plus tard leurs pierres tombales avec des noms de cités africaines, trophées visibles encore, dans la cathédrale de Palerme. La pénétration pacifique s'ébauche.

Mais Georges meurt et l'ambition de Roger dirige son effort principal vers l'Orient. L'édifice à peine debout commence à montrer des fissures. Et voici qu'au même moment une dynastie arabe nouvelle s'établit au Maroc, celle des Almohades, qui doit une fois encore, la dernière, refaire l'unité musulmane de l'Afrique Mineure et de l'Espagne. Son chef, Abd el Moumen, envahit l'Algérie (1132). En vain Roger offre-t-il contre lui son appui au prince berbère de Bougie; il est mal obéi par son propre lieutenant, l'eunuque Philippe, qu'il rappelle et condamne au bûcher.

Puis presque aussitôt Roger meurt (26 février 1153). Le sang normand a dégénéré dans ces chauds climats. Le nouveau roi Guillaume I^{er} n'est plus qu'un souverain oriental, chez lequel les crises d'énergie furieuse alternent avec des périodes d'indolence et qui vit au milieu d'une cour de lettrés, de musiciens, de houris chrétiennes et d'astrologues dans le palais et les jardins de la Ziza. L'Afrique n'a guère d'attraits pour lui; son idéal dans ses réveils est Byzance. Il lui faut aussi et d'abord lutter contre les barons des

Pouilles, toujours prompts à la révolte. Une politique maladroite et dure opprime les conquêtes africaines.

L'insurrection y débute par un épisode héroïque. El Hassan, réfugié à Palerme, avertit Omar son fils, qui commande des bandes auprès de Sfax, que le temps de secouer le joug normand est venu. Guillaume a connaissance de ce manège. Il menace Omar, s'il se révolte, de faire exécuter son père. Omar répond en célébrant les funérailles d'El Hassan ; puis il s'insurge et prend Sfax (1056). El Hassan est exécuté.

Successivement, en l'espace de trois années, les Normands perdent Djerba, les îles Kerkennah, Tripoli, Gabès. Il ne leur reste bientôt plus que Sousse et Mahdia, devant laquelle Omar met le siège. Les Siciliens, maîtres de la mer, ravitaillent ces villes et assurent leur résistance.

Mais Abd el Moumen a poursuivi sa marche triomphale ; il envahit la province, prend Tunis (1159), Sousse, Quérrouanne et bloque Mahdia par terre. Les trois mille Normands, qui y sont enfermés, opposent à l'Almohade une énergique résistance ; leurs sorties l'obligent à dresser des murailles autour de son camp.

Une flotte de deux cents galères leur est envoyée comme secours ; l'eunuque Pierre la commande. Soit trahison, soit défaillance, à peine parue devant la ville, elle reprend le large. Les assiégés sentent que bientôt ils ne pourront plus

tenir; ils obtiennent d'Abd el Moumen de demander à Guillaume s'ils peuvent compter sur son aide; la réponse du roi parvient; elle est négative. La garnison dépose les armes le 11 janvier 1160 et rentre en Sicile avec ses armes et ses bagages.

Ainsi prend fin par une page glorieuse l'occupation normande de l'Afrique. Elle avait duré environ vingt-cinq ans.

Un quart de siècle ne pouvait laisser grande empreinte sur une terre si souvent dévastée par des invasions étrangères. Le sang des Normands d'origine, bien peu nombreux en regard de leurs soldats mercenaires, est disparu avec leurs étendards. S'il en est demeuré quelques gouttes, elles se sont vite perdues dans le chaos des races autochtones et immigrées.

Le seul vestige qu'ait gardé l'Afrique de leur conquête, je l'ai trouvé sur la côte orientale de l'île de Djerba, à peu de distance au nord du phare de Tourgueness.

L'île sablonneuse et plate, couverte de palmiers distants, est ceinturée d'un large plateau sous-marin. Nos paquebots actuels doivent jeter l'ancre à quelques kilomètres de la côte et cette difficulté d'accostage conserve à Djerba son charme mystérieux. Les galères pouvaient aborder le rivage.

Vainement j'avais cherché dans l'île un témoin, si minime qu'il fût, du passage de nos ancêtres.

Les fortifications chrétiennes, qu'on y rencontre, datent de Charles-Quint, tout au plus des Loria. Les piastres d'argent très nombreuses à effigies et dont les Djerbiennes se parent encore ont été presque toutes recueillies sur les vingt-cinq mille soldats espagnols de la garnison du Bordj el Kebir, lors de leur massacre par Dragut ou bien elles proviennent des rapines des pirates barbaresques. On n'y a pas encore, que je sache, découvert une pièce portant l'image d'un roi normand.

Fallait-il aussi croire Et Tidjani et renoncer à trouver un pommier dans l'île? Je n'en ai aperçu aucun dans Midoun, la seule région de l'île, où la terre montre des jardins.

Midoun avoisine la mer. Là, sur le littoral, les palmiers se raréfient encore, puis s'arrêtent; de petites anses se creusent, dont le sable s'encombre par places de masses de varechs. Des marabouts blancs isolés, cubes de pierres coiffés d'un dôme bas, tous voisins du rivage, tous pareils, peuplent seuls la solitude. L'un d'eux veille au fond d'une crique, à présent déserte, mais que durent fréquenter souvent les galères normandes, lorsqu'elles venaient se charger du fruit cher à notre province, car elle porte encore le nom révélateur et magique de *Marsa et Tiffah*, le Port des pommes.

Dans cette survivance verbale, que nulle culture actuelle, nul commerce n'expliqueraient, le

récit d'El Tidjani trouve sa confirmation éclatante. Des Normands ne pouvaient laisser un souvenir plus clair.

N'est-il pas surprenant toutefois que ce vestige se rencontre précisément aux lieux où, suivant la légende homérique, les compagnons d'Ulysse oublièrent, pour un autre fruit, leur patrie absente ? Le pommier ne se rencontre plus à Djerba ; nul ne sait ce que fut exactement le lotos ; mais la tradition garde son avantage sur la légende. C'est que l'oubli répugne au cœur de l'homme et que partout au contraire l'exilé se souvient.

Il m'a paru que je ne pouvais mieux témoigner à votre Compagnie mon obligation de son accueil qu'en lui adressant de l'Afrique Mineure ce témoignage toujours vivant du souvenir.

AUGUSTE DORCHAIN

Membre Correspondant

Par M. HENRI PAULME

L'écrivain délicat qui, s'il est né à Cambrai en 1857, n'en appartient pas moins à la Normandie par toute sa vie d'enfant et de jeune étudiant, — c'est lui-même qui précise qu'il arriva à l'âge de deux mois à Elbeuf où son père, originaire du Nord, était établi négociant en draps depuis plusieurs années —, n'a jamais oublié ses puissantes et vivaces attaches normandes. Et tout récemment il a bien voulu envoyer à l'Académie de Rouen une partie de ses œuvres si justement appréciées dans le monde des lettres.

Notre très distingué et vénéré Confrère, M. le Chanoine Vacandard, vous a donné, dans une précédente séance, une analyse pénétrante du dernier volume sorti de la plume d'Auguste Dorchain : *Pierre Corneille*.

Je me garderai donc de revenir sur les considérations lumineuses dont, avec son fin discernement, il a marqué les caractères essentiels d'une œuvre, à laquelle l'auteur s'est attaché, l'on peut

dire, avec ferveur, et où il a réussi, après tant d'autres biographes de notre grand Poète rouennais, à exprimer toute son admiration, à définir les motifs de la nôtre, pour le génie incomparable de Corneille.

Avant d'examiner rapidement les quelques volumes de vers — car Dorchain, lui aussi, est surtout un poète — notons cependant ensemble quelques traits de sa première jeunesse passée. On l'a déjà décrite, depuis que la notoriété de son talent si français a été un fait acquis (1), mais il reste toujours des glanes intéressantes, lorsqu'il s'agit d'un écrivain réputé comme l'est à juste titre devenu notre compatriote.

Vous savez, Messieurs, que Dorchain fut élève du Lycée Corneille, avant comme après la guerre de 1870; — ce sont surtout des détails à partir de la quinzième année, l'âge où la jeunesse épanouie prend conscience d'elle-même, que je puis évoquer devant vous, grâce aux très obligeants souvenirs de notre confrère le graveur archéologue Léon Coutil, membre correspondant de l'Académie, et du distingué universitaire Pierre Nebout — encore un ciseleur de vers — qui furent, avec le D^r Lerefait, de notre ville, des camarades de collège d'Auguste Dorchain.

(1) *Auguste Dorchain et son œuvre*, par Eugène Pintard (Lunel, 1897). — *Auguste Dorchain*, par Émile-Albert Sorel (Sausot, 1908). — *Auguste Dorchain. Figures normandes. Normandie*, revue régionale, n° 15 juin 1918.

C'est en seconde, au cours de l'année scolaire 1872-73, que ces amitiés se lièrent — et elles sont demeurées fidèles à travers la vie et la variété des carrières.

Et déjà, dans cette classe, les élèves, comme il convient à de proches rhétoriciens, s'éprenaient de littérature.

Et la bande Coutil-Nebout-Dorchain dévorait surtout les poètes, dont le rythme et la mesure impressionnent et séduisent, mieux que la prose, même la plus belle, les jeunes intelligences.

Dorchain, d'une nature sensible et d'un caractère plutôt élégiaque, était un fanatique de Lamartine qu'il préférait à Hugo ; Nebout s'efforçait de convaincre son camarade de la supériorité du poète des *Rayons et des Ombres*, et parfois, au cours de ces discussions passionnées et des tours dans la cour de récréation de « Notre vieux Lycée », croisant un autre groupe de *Labadens*, on prenait pour arbitre le futur chroniqueur émérite et spirituellement érudit du *Journal de Rouen*, Georges Dubosc !

Mais chacun n'en restait pas moins sur ses positions, lorsqu'au hasard d'une sortie du dimanche, un camarade découvrit et rapporta la *Petite anthologie des Poètes*, de Lemerre. Ce fut une révélation pour la bande poétique de la seconde du Lycée Corneille : elle dévora Lecomte de Lisle et Coppée, Théophile Gautier et Brizeux — qui séduisit tout particulièrement Dorchain, —

de Laprade, Autran, Soulayr, puis Banville, dont un copain apporta les *Idylles prussiennes*.

L'enthousiasme poétique de nos lycéens s'accrut encore à la suite d'une séance de diction donnée cette année-là dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville par une femme de lettres, M^{me} Amélie Ernst, qui récita entre autres *la Conscience*, de Victor Hugo. Ce fut du délire ! Aussi, une fois en rhétorique, la bande commença à faire elle-même des vers. C'était fatal..... et par une inversion de leurs premières tendances, Dorchain penchait pour le Romantisme, et Nebout pour le Parnasse, mais tous deux, dans leurs essais, avaient toutes les audaces ; — avec délicates, nos rhétoriciens se livraient aux enjambements les plus osés, aux plus violents mépris de la césure, que daignaient approuver leurs aînés de bien peu, les « philosophes » Georges Dubosc et Georges Dumesnil.

Naturellement, il fallait un journal à ces néophytes enflammés : ce fut Dorchain qui le fonda et en trouva le titre, *la Ligue des Poètes*, revue même illustrée, s'il vous plaît, par Georges Dubosc.

Il y parut des imitations et des pastiches. Le rédacteur en chef fondateur donnait, à côté de poésies sentimentales — sa vraie note — des pièces burlesques, ô contraste !

Ce fut alors qu'à l'exemple du *Livre des Sonnets*, de Lemerre, Nebout imagina de faire, calli-

graphié par lui — les poètes ont, généralement, une belle écriture, bien nette et bien claire — un recueil des sonnets parus dans la *Ligue des Poètes*, exemplaire sur beau papier teinté avec titres et encadrement en rouge, fleurons et culs-de-lampe, — premiers essais de l'aquafortiste Coutil (une lyre, une harpe (1873), portraits des auteurs). Il y aurait là pour la Bibliothèque de Rouen — ou pour celle de l'Académie — une pièce fort curieuse à posséder ! Souhaitons que le détenteur privilégié, quel qu'il soit, ait un jour la bonne idée de s'en dessaisir à leur profit. Dorchain — ses bons camarades le reconnaissent loyalement — était certainement le plus précoce et le plus expert de la bande, et même le plus hardi, car il avait osé écrire d'abord à François Coppée, puis à Sully-Prudhomme, dont la bienveillance pour les jeunes fut constante, inépuisable et, sauf erreur, c'est à la précieuse influence des deux auteurs arrivés qu'il dut de voir, quelques années plus tard (1881), paraître chez Lemerre, son premier recueil de vers : *la Jeunesse pensive*.

Bref, comme l'avouait Nebout, entré à l'École normale supérieure, Dorchain, en arrivant à Paris, où il allait faire son volontariat d'un an, était déjà presque « lancé ». Les camarades se retrouvaient le dimanche, et on reparlait, on discutait poésie, on mettait en commun sa bourse de jeune homme pour acheter les œuvres nouvelles, telle la deuxième série de *la Légende des Siècles*,

l'Art d'être grand-père, etc., puis après les avoir dévorées, on tirait les volumes au sort.

Bientôt Dorchain, libéré des obligations militaires, commença son droit, fut un moment, à la suite d'un concours, attaché comme rédacteur à la Préfecture de la Seine — où tant d'écrivains ont passé — mais fit surtout de la littérature.

Alors il commençait à puiser dans les premières aventures d'une jeunesse chaste et éprise d'idéal, l'inspiration des petits poèmes, dont la réunion constitua, deux ou trois ans plus tard, le volume *Jeunesse pensive*; il en donnait les prémisses à Nebout, Coutil, ses fidèles amis : *la Statue*, *Eros enchaîné*, *l'Habitude des Caresses*, etc., en se promenant avec eux dans le Jardin du Luxembourg, dont il était voisin, prenant pension rue Dupuytren, près de l'École de Médecine, chez le père Sallé, un original qui, avant de les admettre chez lui, faisait une enquête sur leur compte.

Léon Coutil gîtait, lui, rue Mazarine, à la pension de la « Petite Vache », où fréquentaient les explorateurs Brazza, Crevaux, Crampel, Dutreuil de Rhins, les futurs docteurs Trélat, Landouzy, les géographes Schrader et Onésime Reclus, les sculpteurs Carrier et Toppfer, le fils de Rodolphe, l'auteur si connu des *Nouvelles Genevoises*. Dorchain fut donc en rapport avec toute cette pléiade d'intellectuels et d'hommes d'action, dont la plupart ont acquis, comme lui-même, chacun dans sa voie, une réputation justifiée. Il eut aussi des

amitiés sérieuses parmi les artistes, amitiés persévérantes, — celle de Henner, dont il semble que les figures, spiritualisées, idéalisées, pensives, de femmes sorties de son pinceau soient les types des héroïnes de Dorchain, — celles de Jules et Adrien Breton, toiles pleines de poésie...

Bref, le jeune étudiant en droit, le rédacteur à l'Hôtel-de-Ville rimait dans les marges du Code ou au revers des dossiers administratifs et semait ses vers, au hasard des rencontres et des accueils, dans les grandes ou petites revues. M^{me} Juliette Adam, la directrice aimable de la *Nouvelle Revue*, en publia plusieurs et l'intérêt des bons Coppée et Sully-Prudhomme ne fit pas défaut au débutant, puisque c'est grâce à eux que parut le premier volume de Dorchain, dédié à l'un et préfacé par l'autre, volume dont le succès fut immédiat et incontesté.

Aussi l'Académie française lui décernait un prix Monthyon dès l'année qui suivit la publication de *Jeunesse pensive* (1882), dont le rapporteur, Camille Doucet, résumait ainsi le sens génial de l'œuvre : « Ce qu'elle décrit, c'est la lutte des sens avec l'idéal, les luttes de la pensée avec les tentations vulgaires, les troubles de l'âme vierge, les honnêtes scrupules, la résistance aux amours frivoles. »

Porel, le directeur d'alors du second Théâtre-Français, enthousiasmé et sous le charme des vers du jeune poète, dont Mounet-Sully avait lu plu-

sieurs pièces à la salle des Capucines, lui commanda — d'emblée — un poème pour le centenaire de l'Odéon.

Avec quelle joie, quelle verve et quelle ardeur Dorchain chanta-t-il la gloire du vieux théâtre, fondé dans les jardins de l'hôtel de Condé,

Proche du Luxembourg dont les terrasses blanches
Cachent tant d'amoureux et d'oiseaux sous leurs branches !

Théâtre où il ambitionnait déjà d'entendre vibrer les strophes ! Celles-là furent dites par Porel lui-même le 10 avril 1882, entre deux actes du *Mariage de Figaro*, l'œuvre éclatante de Beaumarchais ; l'auteur y contait, en vers alertes et souples, l'histoire de l'Odéon et de sa jeunesse, la première du *Mariage* même qui y fut donnée en 1784, après quelles luttes de Beaumarchais contre la *censure* de l'époque ! et dans les stances qui alternaient avec les alexandrins, je cueille celles-ci qu'on croirait, en vérité — les poètes ne sont-ils pas des « vastes » ? — écrites par les jeunes Français des grandes heures de 1914-1918 :

Hélas, hélas ! des voix chagrines
Vont répétant que vos poitrines
Ne palpitent plus comme alors
... Toutes leurs flammes sont éteintes,
La foi, l'exaltation saintes
Ne gonflent plus leurs cœurs fermés !
Jeunes gens, on vous calomnie,
Non, votre œuvre n'est pas finie,
Vous n'êtes pas morts... vous dormez...

Debout donc ! Vous êtes de taille
A recommencer la bataille
Et votre cœur n'est point glacé.
Vous mettez, l'heure en est prochaine,
Un anneau de plus à la chaîne
De votre glorieux Passé...

Fils de la Gaule et de la Grèce,
Vous avez gardé l'allégresse
Et les élans toujours nouveaux.
Nous voyons monter votre sève !

Et certes, suivant la prévision de Dorchain qui ne pensait alors, sans doute, qu'aux œuvres de littérature, la jeunesse française a, quelques trente ans après les objurgations du poète, prouvé que la sève des fils de la vieille Gaule était demeurée, sous de longues et trompeuses apparences, toujours vigoureuse et féconde, car, le jour venu des durs combats et des luttes terribles, elle a une fois de plus sauvé de la Barbarie le monde !

Donc voilà Dorchain lancé : Porel lui demande cette fois une comédie, et non plus un à-propos, comme *l'Odéon et la Jeunesse*, ou *Alexandre Dumas*, autre poème pour l'inauguration du monument élevé sur la place Malesherbes à l'auteur fameux des *Trois Mousquetaires* et de tant d'œuvres captivantes qui ont passionné les jeunes gens de toute une moitié du XIX^e siècle.

Et ce fut *Conte d'avril*, pièce en vers, quatre actes et six tableaux, s'il vous plaît : pour un coup d'essai, c'était un coup de maître !

On sait que l'auteur en tira la trame mais non le fin et délicat tissu d'une œuvre de Shakespeare: le *Soir des Rois*; « il en fit, dit Emile-Albert Sorel, une fantaisie délicieuse de grâce, parfois de profondeur et aussi de gaieté, mais où domine toujours la pensée d'un amour élevé ».

Dorchain eut encore cette bonne fortune qu'à la cadence harmonieuse et limpide des vers de *Conte d'avril*, Ch. Widor ajouta le charme d'une partition élégante, dont l'originalité mélodique n'a pas vieilli, car, hier encore, l'affiche de l'Odéon annonçait la pièce de notre poète avec ses encadrements musicaux du maître compositeur qu'est devenu Widor.

Je ne vous rappellerai pas en détail que la première de cette pièce fut donnée le 22 septembre 1885 à l'Odéon, que la brochure en parut chez l'éditeur Lemerre, dédiée « à ma mère », qu'elle eut nombre de représentations à Paris et à Bruxelles, et fut couronnée, comme la plupart des autres œuvres de Dorchain, par l'Académie française.

J'aurais mauvaise grâce à en discuter la valeur ainsi affirmée par son succès auprès du grand public comme auprès des lettrés, il me sera permis cependant de penser — et quel plus heureux reproche faire à une œuvre que de lui trouver des défauts de jeunesse ! — que le développement de l'intrigue est encore ingénu, inexpérimenté — *Felix culpa!* — que le vers n'a pas atteint la fer-

meté élégante de ceux qui suivront, que malgré la libre aisance du rythme, on y sent — ô combien léger ! — l'effort vers la vigueur de l'expression ; qu'enfin, comme un des personnages de la pièce, Viola, c'est un peu « une fille habillée en garçon ».

N'est-ce pas Sully-Prudhomme lui-même qui, dans la préface de *Jeunesse pensive*, disait de son jeune confrère : « L'ouvrier en lui n'est pas encore entièrement émancipé de l'apprentissage ».

Cette réserve faite, j'avoue que la pièce abonde en vers charmants, et d'une exquise délicatesse, tels :

C'est donc du bonheur qu'un amour sans espoir ?

SILVIO.

Oui, l'admirer de loin, de loin l'entendre, voir
Son ombre quelquefois passer à la fenêtre,
Lui jeter par le vent des baisers, sentir naître
Je ne sais quoi de fier qui vous gonfle le cœur,
Être un jeune homme, enfin — c'est déjà du bonheur !

La pièce est trop connue pour que j'insiste et je bornerai mes citations de *Conte d'avril*, l'un des volumes offerts à l'Académie par M. Dorchain, en rappelant les strophes finales que Viola adresse au public :

O jeunes gens, ô jeunes filles
Qui ce soir vous applaudissez,
Vous si charmants, vous si gentilles
Tous vos vœux seront exaucés ;

Le poète a de douces flammes
Et quand les lieux sont incléments,
Fait germer *l'avril* dans les âmes
Pour la rencontre des amants.

Ces lignes, Messieurs, n'étant au surplus ni une biographie, d'ailleurs maintes fois écrite et par des plumes plus autorisées, ni une étude sur l'œuvre entier de l'écrivain, je passe à l'autre volume de vers, qui accompagnait l'envoi de *Conte d'avril*. Cette fois c'est un drame en quatre actes, *Pour l'amour*, que seize années séparent de la précédente comédie et qui paraît le 17 avril 1901 à la rampe du fidèle Odéon. La pièce est dédiée à Sully-Prudhomme, le maître et l'ami, auquel Dorchain garde une profonde dette de gratitude pour avoir présenté, vingt ans plus tôt, ses tout premiers vers de jeune homme au public — et l'on trouve exposé, dans les quelques lignes de sa dédicace, l'idée essentielle de la nouvelle œuvre, comme de tous ses autres écrits : chercher, montrer dans l'amour vrai et pur le meilleur et le plus noble mobile des actions humaines :

« J'ai appelé ce drame *Pour l'Amour* parce que j'ai tenté, avec lui, d'apporter au théâtre autre chose que des images souillées, et même que de gracieux et légers simulacres de l'amour, — parce que j'y ai montré, dans le grand amour, un principe de progrès moral, le moyen d'atteindre à un degré plus haut encore de l'amour, — parce que j'y ai fait voir des amants dont la faute, atténuée

mais certaine, est de n'avoir pu concilier l'amour et le devoir, et qui, plutôt que de sacrifier l'un à l'autre, en arrivent à se hausser ensemble jusqu'à la volontaire immolation de leur bonheur et d'eux-mêmes... Ai-je exprimé tout cela? Je l'ai tenté du moins... Mais si, pendant quelques soirées, par le mystérieux pouvoir du rythme, ce drame a pu, en l'âme de quelques jeunes gens, affiner le sens du bien et du mal, affermir la volonté, exalter la tendresse, ennoblir la notion de l'amour, je croirai n'avoir pas perdu mon temps. » (Dédicace à Sully-Prudhomme), 10 avril 1901.

Le drame est de souffle cornélien, peut-on dire; il n'eut pas cependant à la scène la fortune que d'autres œuvres moins belles ont connue — et qu'auraient justifiée, avec une action énergiquement menée, les beaux sentiments dont il est rempli et les vers d'un clair métal dégageant une profonde émotion; en voici quelques-uns piqués au hasard des pages :

L'honneur est le cristal qu'un souffle peut ternir !

(Acte IV, scène VIII.)

CARLOS.

A présent que faut-il.

DONA FLOR.

Nous aimer plus encor !

D'une amour, tu l'as dit, plus forte et plus haute !

Pour dominer le mal et terrasser la faute !

Il faut nous aimant trop pour moins aimer un jour,

Justifier l'amour par un excès d'amour ;

Aimer jusqu'à vouloir, non plus la délivrance,
 Mais l'expiation terrible, une souffrance,
 Si cruelle, qu'enfin nous puissions conquérir
 Le droit de nous aimer dans l'horreur de souffrir !

(Acte III, scène IV.)

et enfin ce dernier extrait où la constante et haute préoccupation de l'auteur s'exprime en une langue très pure :

Heureux les fiancés qui, d'une âme ravie
 Marchent pleins d'espérance au devant de la vie,
 Sachant, si le malheur leur barre le chemin
 Qu'ils passeront quand même en se donnant la main !
 Bienheureux les époux qui sans crainte ni doute,
 Vers les mêmes sommets ont pris la même route,
 Dont le front haut et fier n'est jamais abattu,
 Qui sentent leur amour pareil à la vertu
 Et dont le cœur d'enfant peut se montrer sans voiles
 Aux rayons du soleil comme aux feux des étoiles.

(Acte III, scène II.)

Un poète qui manie si bien le vers français pouvait-il résister au désir d'en parler avec tendresse et perspicacité, d'en expliquer les origines, les règles progressivement établies, les transformations, les évolutions, les formes variées, les charmes infinis, les attrait puissants, les influences fécondes.

Dorchain, conférencier très répandu, depuis longtemps attaché à cette feuille aimable et familiale que sont les *Annales politiques et littéraires* — où, si je ne me trompe, sous la signature du *Bonhomme Chrysale*, il disserte et du tiers et du

quart, en un style aisé, sans prétention et avec un sens plein de droiture, — Dorchain consacra en 1903-1904 toute une série d'articles à « l'art des vers », série qu'il a réunie ensuite en un volume de la Librairie des Annales.

Ce livre, d'érudition sérieuse et d'une remarquable abondance d'arguments, est tout à la gloire de la langue française ; c'est un hymne à l'honneur de la Poésie « souveraine maîtresse des images, et pour ceux qui la comprennent et qui l'aiment, souveraine maîtresse de la vie intérieure prête à se réaliser en actes » (page 17).

« Le Rythme poétique — dit-il ailleurs — est un des moyens d'atteindre, par le moindre effort, aux plus hauts sentiments de l'exaltation humaine, l'homme n'a rien inventé dont il ait le droit de se montrer plus fier ! »

Dans la conclusion de ces pages, où les citations abondent à ce point qu'on peut dire que l'écrivain a consacré des jours et des nuits à la lecture de tous les poètes, Dorchain en arrive à exalter le *vers libre*, « celui qui est un vers, celui des *Fables* de La Fontaine, de l'*Amphytrion* de Molière, de la *Psyché* que Corneille écrit en collaboration avec le grand comique, celui de l'*Armide* de Quinault, celui de l'adorable *Silvia* de Musset, qu'on a trop délaissé, parce qu'il demande plus de génie, dans sa négligence apparente, que toutes les autres combinaisons rythmiques, mais auquel on reviendra, j'en suis sûr,

en s'appuyant sur ces modèles pour un renouvellement prochain des formes de notre poésie. »

Et certes, malgré la majesté incomparable des alexandrins de Hugo, la grâce infinie de ceux de Lamartine, la cadence incontestable des pièces à vers égaux, tous ceux qui ont savouré le charme prenant et souverain du vers libre dans les œuvres citées par Dorchain seront, à mon humble avis, bien près de partager son sentiment.

L'auteur, en tout cas, toujours conséquent avec lui-même, termine sa magistrale étude sur *l'Art des vers* par ces mots : L'Art n'est fécond que lorsqu'il est expansion, charité, amour.

L'Amour ! mais l'amour noble et pur ! il est permis de dire, après ce coup d'œil jeté sur l'œuvre d'Auguste Dorchain, qu'il a été et qu'il demeure le « leitmotiv » puissant et raisonné de sa brillante inspiration.

C'est à poignées que, dans ses poèmes, on peut cueillir les pensées où il l'exalte...

Vis bien pour bien aimer, car voici la merveille :

Toujours sera ton œuvre à ton amour pareille.

.

Sur le chemin montant qui n'a point de détour

Vers la Beauté, la Foi, l'Harmonie et l'Amour !

.

Chante donc des chants purs devant de purs autels

.

J'aime c'est ma fierté ! J'aime, c'est ma vertu !

.

Apprends-leur que l'amour contient plus que l'amour !

Ce sentiment est trop élevé, d'une trop fine essence pour ne pas valoir à Auguste Dorchain, en dehors de ses incontestables mérites littéraires, la plus profonde et la plus juste estime de tous ceux qui pensent au grand rôle utile et social du poète et l'Académie — elle compte déjà dans ses rangs (1) un poète fécond et habile, dont l'inspiration puise, comme celle de M. Dorchain, aux sources les plus pures — ne saurait être d'un avis différent.

Et je ne saurais mieux terminer ces réflexions trop rapides, en vérité, pour la valeur des œuvres offertes à notre Compagnie par l'auteur de *Jeunesse pensive*, de *Pour l'amour*, *Vers la lumière*, qu'en reproduisant l'appréciation résumée d'un de ces bons amis d'enfance dont l'affection lui est restée fidèle, puisqu'il s'écriait devant moi en évoquant ses souvenirs déjà lointains « quelle belle chose que la jeunesse, l'amitié et l'amour commun de la poésie ! »

« Dorchain, plus que l'éclat, a la sensibilité profonde. C'est le vrai poète... Dorchain est un chaste, sa pensée est tout intérieure. Elle est l'histoire même de son cœur, et son cœur n'a eu qu'un seul roman, mais de ceux qui prennent l'homme tout entier et pour toute sa vie. Il a gardé sa jeunesse, il est resté toute sa vie le poète pur, enthousiaste du beau. Sa poésie ne s'est guère

(1) M. Edward Montier.

agrandie, mais aussi ne s'est pas mélangée. Son or n'a pas admis d'alliage ; ni métier ni littérature ne sont venus le gâter. Il est resté le poète de ses vingt ans, et c'est donné à bien peu d'hommes ! » (1).

(1) Pierre Nebout.

HOMMAGES A NOS MORTS

ET

MOTIONS PATRIOTIQUES

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

M. LE DOCTEUR MERRY-DELABOST

Par M. le Docteur BOUCHER.

MESSIEURS,

D'autres voix plus autorisées que la mienne ont retracé la carrière de travail et de dévouement de notre regretté collègue M. Delabost, les services rendus à la science de l'Enseignement comme chirurgien des hôpitaux, professeur et directeur de notre Ecole de Médecine, et, d'autre part, ceux dont lui furent redevables la santé publique et les malades comme hygiéniste et comme praticien.

Je me bornerai à vous parler de l'académicien, de celui qui, pendant trente-deux ans, fut un collaborateur actif du Bureau, un membre dévoué de notre Compagnie vers laquelle ses goûts, ses remarquables études littéraires ainsi que ses souvenirs scientifiques, devaient tout naturellement l'orienter.

Il avait en tout, l'esprit de mesure et d'à-propos dont je trouve une preuve dans sa façon char-

mante de présenter et de faire accepter les sujets en apparence les plus éloignés de nos travaux habituels.

Vous rappellerai-je à ce sujet son discours de réception où il nous entraînait à sa suite dans une étude approfondie de la question des prisons et des récidivistes, après ce préambule plein d'humour :

« A la veille de contracter mariage, un de mes confrères d'il y a deux cents ans qui tenait son diplôme de Molière, n'avait trouvé de divertissement plus agréable à offrir à sa fiancée que le spectacle d'une dissection.

« N'ai-je pas à craindre aujourd'hui de ne vous paraître guère mieux inspiré que Thomas Diafoirus, lorsque pour reconnaître votre bienveillance et vous remercier de l'honneur que vous me faites en m'accueillant au milieu de vous, je viens vous proposer de vous conduire en prison et de passer une partie de votre journée au milieu des récidivistes.

« Je me hâte d'ajouter que je n'ai pas l'intention de vous y retenir. Je m'efforcerai, pour emprunter le langage du lieu, de ne pas vous faire trop attendre la levée de l'écrou. »

Abordant alors la question ardue des récidivistes qui préoccupait alors à bon droit l'opinion publique, il montrait le rôle moralisateur du travail, l'influence peu avantageuse de la relégation, considérée par quelques-uns comme une panacée

de cette véritable plaie sociale, le rôle absolument désirable de l'isolement, pour le criminel d'occasion, évitant à ce dernier l'influence néfaste des autres détenus, idées qu'il avait développées dans le remarquable article inséré dans le *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales* sur ce sujet.

Ses recherches sur les *Prisons et les prisonniers*, par suite de sa situation d'abord comme médecin adjoint en 1864, puis comme médecin chef en 1872, lui avaient valu l'honneur d'être désigné par le Gouvernement comme délégué aux Congrès pénitentiaires internationaux de Rome en 1885 et de Saint-Petersbourg (on ne disait pas encore Pétrograd) en 1890, il y fit d'intéressantes observations qu'il nous raconta dans *Cinquante ans de service médical dans les services pénitentiaires de Rouen* (1).

C'est dans cette étude qu'il nous retraçait la genèse des bains-douches, aujourd'hui si répandus et qui, pendant ces quatre années de guerre, ont rendu de réels services à notre armée.

Il avait été frappé de voir un jet de vapeur lancé dans l'atmosphère par un tuyau provenant de la machine élévatrice de l'eau du puits.

« Pourquoi, pensa-t-il, ne pas utiliser cette vapeur perdue. Il serait si simple d'en chauffer l'eau d'un réservoir et cette eau pourrait être employée aux usages de propreté.

(1) *Précis de l'Académie*, 1916, p. 307.

« Tombant en pluie sur toute la surface du corps, quelques litres suffiraient, là où il en faudrait trois cents au moins pour le bain dans une baignoire. »

C'est évidemment très simple, mais il fallait y songer comme à l'œuf de Christophe Colomb.

Aussi au Congrès de La Haye en 1913, le titre de *père des bains-douches* était-il décerné à notre confrère (1) et les nations étrangères, notamment l'Allemagne pour son armée, nous devancèrent dans l'application de ce procédé d'hygiène qui réunissait la quadruple économie de place, de temps, d'eau et de combustible.

M. Delabost s'intéressait vivement à toutes les inventions médicales nouvelles, aux divers progrès de la chirurgie, et dans plusieurs communications il nous expliquait, avec preuves à l'appui, les services rendus par la radiothérapie dans les opérations (2).

Il avait eu, en effet, l'occasion d'extraire une balle tirée par un criminel sur une religieuse de la prison et ce moyen merveilleux, nouveau alors, lui avait permis d'obtenir un magnifique résultat.

Depuis, l'application de la stéréoscopie à cette science a permis de préciser encore davantage la situation des projectiles et nos blessés ont retiré

(1) Bains-douches à bon marché à Bordeaux et à Rouen. *Précis*, 1895-1896 ; 1897-1898.

(2) *Précis*, 1896-1897, p. 109.

des avantages considérables de ces localisations qui guident le bistouri du chirurgien.

Dans un autre ordre d'idées il recommandait *l'oxygène en chirurgie* (1) et pendant cette longue guerre nous avons eu l'occasion, aux hôpitaux militaires, dans nos services, de constater le rôle précieux de l'eau oxygénée pour la guérison des plaies.

Mais si toute sa vie il avait été chirurgien, il avait su, contrairement à beaucoup de spécialistes, s'intéresser à tout ce qui favorisait l'essor des sciences médicales et de la santé publique. Il prenait une part très grande à nos délibérations du Conseil départemental d'hygiène, dont il était un des membres assidus.

Ce genre de travaux l'amenait à vous rendre compte des *statistiques* du D^r Panel sur l'hygiène de la ville (2) et il vous communiquait les résultats de son expérience sur la *protection des sources* (3), sur *l'organisation du service de désinfection* de la Seine-Inférieure, idées dont la plupart ont été adoptées et appliquées.

En dehors de la médecine ou de l'hygiène proprement dites, rien de ce qui concernait notre vieille cité et la Normandie ne le laissait indifférent. Cette année même il vous avait apporté le

(1) *Précis*, 1903-1904, p. 91.

(2) *Précis*, 1897-1898, p. 112.

(3) *Précis*, 1903-1904, p. 84.

résultat de ses recherches au sujet de la *construction de l'église Saint-Ouen* (1).

Il y établissait que c'est du fond même du vallon de Bihorel, où subsistent encore le chemin de la Carrière, la petite rue de la Carrière, que la plupart des pierres qui servirent à construire l'immense édifice furent tirées.

L'abbé Marc d'Argent, par raison de grande économie, avait fait venir par bateau des pierres plus coûteuses. Ces diversités de matériaux n'échappèrent point d'ailleurs à l'attention de l'Académie Royale, dans la visite qu'elle fit à l'abbaye le 12 juillet 1678, pour une enquête ordonnée par Colbert sur les anciennes églises de Paris et des environs.

Vous vous rappelez, Messieurs, cette charmante communication de M. Delabost sur le *Théâtre enfantin envisagé comme procédé pédagogique*.

C'est encore là le fait d'une observation bien judicieuse, basée sur cette remarque générale que l'on pouvait utiliser, pour les instruire en les divertissant, cette passion que les enfants ont pour le théâtre, au lieu de s'en tenir aux facéties communes ou triviales de Polichinelle et aux coups de bâton libéralement distribués.

Vous vous rappelez qu'après avoir fait passer sous les yeux de ses auditeurs, le corbeau et le renard, le héron au long bec emmanché d'un long

(1) *Précis*, 1917-1918, p. 291.

cou, le chêne et le roseau, M. Delabost avait repris des scènes de la vie réelle correspondant à celles que le fabuliste avait placées dans un monde fantastique, empruntant même de petites nouvelles à Paul et Victor Margueritte, à Legouvé et à Charles Deslys pour instruire et moraliser la jeunesse.

« Qu'on fasse passer, disait-il, devant les enfants, des peintures vivantes de leurs défauts les plus habituels, et l'on fera naître chez eux le désir de s'en corriger. »

La bonté était la caractéristique de notre confrère, elle rayonnait dans sa physionomie si franche, dans son accueil si bienveillant, dans sa façon de s'exprimer si indulgente pour tous, résultats d'un noble caractère qui s'était affiné encore au contact de la souffrance humaine qu'il s'efforça de soulager pendant toute son existence.

« La récompense la plus belle, la plus certaine, la plus durable, celle que porte avec elle-même toute bonne action est la satisfaction de la conscience », disait-il, comme rapporteur du prix Dumanoir (1), au jeune Langlois, âgé de treize ans, qui avait sauvé deux ouvriers asphyxiés dans une carrière.

En nous lisant les notices nécrologiques du D^r Giraud (2) et de M. Lecaplain (3), M. Delabost

(1) *Précis*, 1886-1887, p. 57.

(2) *Précis*, 1909-1910, p. 325.

(3) *Précis*, 1916-1917, p. 138.

laissait déborder toute son affection pour l'un et pour l'autre, le premier, adjoint de Foville, puis son successeur à la tête des Asiles du département, fut notre trésorier méticuleux dans la gestion des finances de notre Société, trésorier dont il admirait et suivit la méthode rigoureuse ; le second lui rappelait ses souvenirs de jeunesse, ses débuts comme écolier à Neufchâtel-en-Bray. Il nous montrait ce merveilleux professeur de physique dont la devise était *In labore quies* et dont nous avons si souvent apprécié ici le charme d'exposition lorsqu'au tableau, la craie à la main, il nous expliquait de la façon la plus claire les sujets scientifiques les plus abstraits.

Mais ce qui tenait le plus au cœur de notre collègue, c'était l'histoire des anciens médecins de notre ville dont beaucoup avaient été ici ses prédécesseurs.

Tout d'abord le premier en date, *Jacques Ménard*, le vieux chirurgien rouennais, inventeur d'un forceps, revendiqué comme ancêtre de Flaubert (1).

Puis Lecat, qu'il défend et venge de l'accusation de charlatanisme, due à la notoriété que l'illustre chirurgien avait dû donner aux opérations de la pierre qu'il allait pratiquer dans des villes souvent assez éloignées de Rouen.

(1) Rapport sur l'ouvrage du Dr Panel, *Jacques Ménard, ancêtre de Flaubert*.

A ce sujet, Lecat avait écrit : « Je ne crois pas qu'il me convienne de donner mon itinéraire, cela sent un peu trop cette espèce d'opérateurs avec laquelle je serais trop honteux d'être confondu, et d'ailleurs, ajoute M. Delabost (et cette remarque judicieuse permet de réfuter les détracteurs et les envieux du célèbre professeur, l'un de nos fondateurs) :

« Il fut certainement désintéressé, car il mourut laissant assez peu de fortune pour que l'Administration des hôpitaux se soit considérée comme obligée de venir au secours de sa veuve. »

Il fut remplacé par son gendre David qui écrivit un ouvrage remarquable sur les maladies des os et particulièrement sur le *mal de Pott*.

David qui mourut jeune, à quarante-sept ans, avait autant de droits que Percival Pott, à donner son nom à cette maladie. David avait été lauréat de l'Académie de Rouen en 1766, titulaire en 1770, président en 1773.

En 1785, il était remplacé comme chirurgien de l'Hôtel-Dieu par Laumonier qui fut aussi membre de l'Académie en 1786 et président en 1792.

Laumonier a été véritablement un précurseur pour l'opération de l'ovariotomie. Ce fut de plus un modelleur émérite, en cire, de pièces anatomiques dont certaines figurent encore à l'École de Médecine de Paris, au Musée Dupuytren.

Il avait formé de brillants collaborateurs dont l'un, Jules Cloquet, devint professeur à la Faculté de médecine de Paris.

Un rapport de l'Institut établit que la France, avec M. Laumonier, avait l'honneur de surpasser l'Italie dans l'art des représentations anatomiques, ce qui devait amener le décret du 29 mai 1906, rendu à Saint-Cloud par Napoléon I^{er}, créant à Rouen une école destinée à l'art des préparations anatomiques modelées en cire, sous la direction de M. Laumonier.

En 1815, Flaubert (Cléophas) remplaça à l'Hôtel-Dieu le célèbre chirurgien qui avait été son maître et chez qui il avait connu une jeune orpheline sortant chez sa marraine, M^{me} Laumonier, qu'il épousa. Ce fut une idylle.

M. Delabost écrit de M^{me} Flaubert mère que c'était une femme excellente, fort intelligente et modeste, douce et accueillante. Ses traits donnaient l'impression que jeune elle devait être très séduisante.

Doux, affable, plein de bonhomie, sachant se faire estimer, plein de ressources dans les cas d'une gravité exceptionnelle, Flaubert pouvait être appelé le Dupuytren de la province.

Entré à l'Académie en 1815, il en fut le vice-président en 1826.

Ce chirurgien, qui se consacrait surtout à la pratique et à l'instruction des élèves, développa dans leurs thèses ses idées particulières sur les grandes incisions dans le traitement des abcès froids et la suture osseuse pour le traitement des pseudarthroses.

Sa mort, survenue le 15 janvier 1846, en plein exercice professionnel, fut un deuil général ; ses funérailles revêtirent à la fois un caractère grandiose et touchant. Ses anciens malades avaient tenu à honneur de porter à bras son cercueil.

Quelle plus belle apothéose pouvait rêver un médecin.

Achille Flaubert, qui lui succéda, fut particulièrement le maître de M. Delabost. En ce temps où le chloroforme et l'éther n'étaient pas encore employés, il fallait agir vite et M. Delabost nous a montré ce vieux praticien justifiant la devise *cito. tuto, mais non jucundo*, soutenant de ses encouragements le malade pendant l'opération qu'il exécutait.

Ces études sur ses prédécesseurs, les maîtres chirurgiens rouennais de la fin du xvii^e siècle et du commencement du xviii^e siècle, avaient amené notre vénéré collègue à faire de nombreuses recherches dans les archives de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, et c'est ainsi que nous lui devons le discours de présidence peut-être le plus étudié de tous ceux qu'il écrivit, discours qui fut lu à la séance solennelle de reprise des travaux, le 15 décembre 1898.

Après avoir établi que dans notre cité si florissante, au point de vue du commerce et de l'industrie, le goût des Lettres, des Sciences et des Arts était inné dans notre population, il suivit la naissance et le développement de l'Académie

depuis le legs de l'abbé Legendre jusqu'à la constitution définitive en 1744, avec Lecat, de Cideville, et de Moyencourt.

L'Académie fondait successivement le Jardin-des-Plantes, l'Ecole de peinture, l'Ecole d'anatomie, les Cours de Mathématiques, de Géométrie et d'Hydrographie, ajoutez-y une Bibliothèque publique.

Elle devint le grand centre intellectuel et enseignant de la Normandie à son apogée, à l'époque qui précéda la Révolution. Les prix institués eurent pour lauréats Marie Dubocage, Forfait, qui fut Ministre de la Marine, le grand explorateur Bougainville, Duméril, professeur à l'Ecole de Médecine de Paris.

Supprimée le 8 août 1793, par un pouvoir qui ne sait pas apprécier la valeur des Sciences, des Lettres et des Arts et auquel fait songer actuellement la domination bolchevique en Russie, elle est rétablie en l'an XI par le premier Empire et M. de Fontenaye, maire de Rouen, l'installa solennellement dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville le 29 juin 1803.

Elle reprenait ses séances, mais la création de l'Ecole de Médecine, de l'Ecole secondaire des Sciences, de l'Ecole des Beaux-Arts, l'établissement de nombreuses Sociétés, Médecine, Horticulture, Sciences naturelles, Amis des Arts, Société artistique de Normandie, Société des Bibliophiles normands, Société rouennaise de Biblio-

philes, Société de l'Histoire de Normandie, Société normande de Géographie, Société d'Emulation du Commerce et de l'Industrie, etc., toute une floraison de centres d'études et d'instruction rétrécirent progressivement le centre de son action sans diminuer l'activité de ses travaux qui se limitèrent davantage au cercle de lettrés et d'artistes qu'elle représente.

On lui avait pris le Jardin-des-Plantes, sa bibliothèque pour laquelle la ville lui servait une subvention qui, en 1892, fut réduite à huit cents francs.

Sans se laisser aller au découragement, notre Société, dans le cours du XIX^e siècle, reprit ses traditions d'accorder des prix aux Beaux-Arts. Puis, grâce aux libéralités de MM. l'abbé Gossier, Bouctot, Houzeau, de La Reinty, Dumanoir, de Caumont, de MM. Roulland, Pellecat, Boulet-Lemoine, Guérault et Courtonne-Lenepveu, l'Académie put récompenser aussi les belles actions, les grands dévouements, et cette tâche lui a donné vis-à-vis de notre population un rôle qui n'est pas inférieur à celui qu'elle a joué jadis.

L'Académie relie le passé au présent, c'est une chaîne de travailleurs de la pensée qui s'efforcent, sur le terrain intellectuel, de maintenir le bon renom de notre ville et de la Normandie.

A relire le discours de notre collègue, on ressent combien vivement il était persuadé de ce résultat heureux de nos efforts communs, qu'il exal-

fait ainsi dans son discours d'une présidence qui fut trop courte.

Il reprit sa place au Bureau comme trésorier et il nous donna plus d'une fois de sages avis sur la gestion financière de notre Société (1).

Au sujet du legs Guérault (2) il nous exposait ainsi la situation financière de l'Académie :

« Si la situation de l'Académie est relativement satisfaisante, disait-il, elle est fort loin de répondre à la légende, à savoir que l'Académie est riche. L'Académie est simplement un fidéi-com-mis. Comme frais de publicité, médailles, elle doit ajouter aux prix ou donations souvent de façon onéreuse pour elle. »

Gardien consciencieux de nos ressources, M. Delabost fut un trésorier exact, précis, apportant l'organisation, l'ordre, l'esprit méthodique et méticuleux qu'il avait en tout.

Aussi nous garderons la mémoire de ce savant laborieux, de ce collègue aimable et dévoué qui, par ses connaissances variées, a contribué à rehausser l'intérêt de nos séances, à étendre notre action et dont on peut dire qu'il fut un des plus fidèles représentants de notre Société.

(1) *Précis*, 1910-1911, p. 175.

(2) *Précis*, 1912-1913, p. 81.

MOTIONS PATRIOTIQUES

I. — A L'ACADÉMIE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, dans sa séance du 31 janvier 1919, déclare s'associer pleinement au vœu, formulé dans sa séance du 7 décembre 1918 par l'Académie nationale des Beaux-Arts, que les ruines accumulées par les Allemands sur notre sol et dans nos villes et nos campagnes au cours de la guerre 1914-1918, soient, de par les conditions du traité de paix à imposer aux vaincus, compensées par la saisie en Austro-Allemagne, de chefs-d'œuvre de l'art qui seront attribués aux cités, monuments et musées dévastés.

L'Académie de Rouen estime en effet, conformément d'ailleurs à la récente proposition déposée sur le Bureau de la Chambre des Députés, que « les pertes artistiques infligées à la France par un ennemi barbare, destructeur de toute civilisation et de toute beauté, doivent être exclusivement *indemnisées* en œuvres d'art », et qu'en pareille matière c'est la seule juste et exacte application du principe, rigoureusement admis par toutes les nations de l'Entente, des « *Réparations* ».

II. — A LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE MULHOUSE,
A LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, AGRICULTURE ET
ARTS DE LA BASSE-ALSACE,
A LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE
COLMAR,
A L'ACADÉMIE DES LETTRES, SCIENCES, ARTS
ET AGRICULTURE DE METZ.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts
de Rouen,

Au lendemain du retour à la France des chères
provinces d'Alsace et de Lorraine dont notre
Patrie avait été si cruellement séparée il y a qua-
rante-sept ans,

Exprime à votre Société sa joie profonde et
patriotique de pouvoir la compter à nouveau — et
pour toujours ! — parmi les Sociétés Savantes
françaises ses correspondantes,

Souhaite chaleureusement que les rapports
entre les deux Compagnies puissent être fréquents,

Et serait très heureuse que, si quelques-uns de vos
membres résidants étaient appelés en Haute-Nor-
mandie par des affaires de famille ou d'intérêts, ils
veillent bien ne pas manquer de faire à l'Acadé-
mie de Rouen le grand honneur et le vif plaisir
de venir assister à l'une de ses séances hebdoma-
daires du vendredi.

31 janvier 1919.

RÉPONSES

I. — SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE MULHOUSE

Nous venons de recevoir vos amicales lignes nous félicitant du retour de l'Alsace et de la Lorraine à la chère Patrie. Nous n'avons pas besoin de vous dire, toutes les feuilles en ont fait mention, l'immense joie qui s'est emparée du pays tout entier à l'entrée de nos victorieux libérateurs. Il sera difficile à tout autre qu'à un Alsacien-Lorrain de se rendre compte de nos sentiments, lorsque l'abominable joug qui pesait sur nous a été enlevé de nos épaules.

Nous nous associons vivement aux vœux que vous exprimez, au sujet des rapports entre nos deux Compagnies et ne manquerons pas d'assister à l'une de vos séances, si les circonstances le permettent.

II. — SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE COLMAR

La Société d'Histoire naturelle de Colmar est très sensible aux sentiments de confraternité que vous nous adressez à l'occasion de notre délivrance et de notre retour dans le sein de notre chère Mère-Patrie, la France, et la joie qui nous inonde est inexprimable.

Nous continuerons avec d'autant plus d'empressement nos rapports d'avant la guerre, et si

nous trouvons l'occasion de vous témoigner notre amitié par la visite d'un de nos membres, nous en saisissons avec satisfaction l'occasion, en vous remerciant, entre temps, bien cordialement pour votre aimable invitation.

Nous avons été éprouvés durant cette terrible période, par le décès de nos deux présidents, MM. de Bary et D^r Macker. Le premier a été incarcéré plusieurs mois et tombé malade par suite des mauvais traitements qu'il a subis, est venu mourir à Lausanne, après avoir été relâché par suite de la gravité de son état.

Le D^r Macker, âgé de plus de quatre-vingts ans, ayant perdu son aîné, colonel tombé au bois des Corbeaux près de Verdun, ne put en supporter le chagrin.

Nous aurons à les remplacer, dès que nous aurons retrouvé l'assiette normale de notre milieu. Nous pourrons vous envoyer sous peu nos deux derniers *Bulletins* qui achèvent les catalogues des coléoptères et des lépidoptères.

III. — SOCIÉTÉ DES SCIENCES, AGRICULTURE ET ARTS DE LA BASSE-ALSACE

La Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace est très touchée des nombreuses marques de sympathie patriotique que lui expriment les Sociétés savantes de notre chère Patrie dorénavant commune. Elle remercie l'Académie

des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen pour ses paroles si cordiales de bienvenue et souhaite ardemment pouvoir contribuer avec les Sociétés françaises, ses sœurs, maintenant que la justice, le droit et la liberté ont glorieusement triomphé, à reprendre la lutte pacifique pour la Science et par la Science, à faire aimer et respecter toujours davantage le nom de France et à faire avancer l'aurore d'une ère nouvelle de paix et de fraternité parmi les nations qui en sont dignes.

Si l'un de nous était appelé à faire un voyage dans la Haute-Normandie, il ne manquerait pas d'accepter votre aimable invitation et d'assister à une de vos séances hebdomadaires.

IV. — ACADÉMIE DE METZ

Veillez, s'il vous plaît transmettre les vifs remerciements de l'Académie de Metz, à l'Académie des Sciences, Belle-Lettres et Arts de Rouen, pour son salut confraternel à l'occasion de notre heureux retour à la France, retour d'autant plus souhaité, que plusieurs d'entre nous furent jetés pour de longs mois dans les cachots et les casemates d'Allemagne et à l'exil.

Nous sommes aujourd'hui doublement heureux d'avoir toujours lutté pour le maintien de l'influence française et d'avoir souffert pour cette noble cause aujourd'hui triomphante. Nous sommes sensibles aux sentiments qui, tels les

vôtres, nous viennent de nos collègues de Sociétés similaires de France et serons heureux d'entretenir les rapports les plus cordiaux.

Si quelqu'un d'entre nous se rendait dans votre beau pays, il tiendrait à honneur de vous porter notre salut ; nous espérons que de même, les membres de votre belle Société, en voyage ou en villégiature à Metz, nous feraient l'honneur d'assister à une de nos réunions.

ACADÉMIE

DES

Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen

PRIX A DÉCERNER EN 1920

PRIX BOUCTOT (SCIENCES). — 500 francs.

Etude sur l'état sanitaire de la ville de Rouen, les mesures urgentes à prendre pour l'améliorer.

PRIX DE LA REINTY

L'Académie décernera un prix de 1,000 francs à toute personne appartenant au pays de Caux, et, par préférence aux communes de ce pays où ont résidé les familles Belain, Dyel et Baillardel, et qui se sera distinguée par ses vertus, par une action d'éclat ou par des services qui, sans avoir un caractère maritime, auront été utiles au pays de Caux. Les lieux aujourd'hui connus pour avoir été habités par ces familles sont, sauf omission : Allouville, Beaunay, Bec-de-Mortagne, Cailleville près Saint-Valery-en-Caux, Canouville près Allouville, Crasville-la-Mallet, Dieppe, Esnambusc près Sainte-Marie-des-Champs, Hautot-Saint-Sulpice, les Hameaux près Gonneville, Limpiville, Miromesnil près Tourville-sur-Arques, Sainte-Genève et Venesville.

PRIX ANNUELS

L'Académie décerne aussi, chaque année, dans sa séance publique, les prix annuels suivants :

PRIX EUGÈNE PELLECAT

Deux prix, de 1,000 francs chacun, à deux jeunes gens de Rouen ou du département, jugés avoir le plus de mérite et qu'il est utile d'encourager dans leur carrière.

PRIX BOULET-LEMOINE

Un prix de 1,000 francs, à la personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour assister et pour soigner jusqu'à leur mort ses père et mère et le survivant d'eux.

PRIX DUMANOIR

Un prix de 800 francs à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure.

PRIX OCTAVE ROULAND

Deux prix, de 300 francs chacun, aux « membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères ou sœurs ».

FONDATION A. GUÉROULT

Grâce à la générosité de M. Aug. Guérault, compositeur et professeur de musique, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen vient en aide aux artistes musiciens, hommes ou femmes, professeurs ou exécutants (chant, piano, violon ou basse) également recommandables tant par leur talent que par leurs bonnes mœurs et âgés de soixante ans au moins, qui habiteraient Rouen ou la Seine-Inférieure, ou seraient nés dans ce département.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur demande à M. le Secrétaire de l'Académie (Classe des Lettres et Arts), Hôtel des Sociétés savantes, rue Saint-Lô, 40.

PRIX A DÉCERNER EN 1921

PRIX BOUCTOT (LETTRES). — 500 francs.

*Histoire des Hôpitaux militaires et Formations
sanitaires de Rouen pendant la guerre.*

(Service de santé, Sociétés de Croix-Rouge, Sociétés diverses
et initiatives privées).

PRIX GOSSIER (LETTRES). — 700 francs.

*Histoire de Rouen de l'origine aux premières
années du XIX^e siècle.*

Retracer les faits militaires, politiques et économiques dont Rouen a été le théâtre, en s'attachant à préciser les emplacements où les événements se sont passés, les modifications qu'ils ont causées dans la ville et les monuments ou parties de monuments datant de l'époque de ces événements.

On pourra s'inspirer de l'esprit du livre de M. Théodore-Andrée Cook, intitulé « The Story of Rouen », London, Dent and Sons, 1917.

Donner les sources du travail et indiquer avec soin les références.

PRIX HOUZEAU

Un prix de 300 francs à l'auteur du meilleur travail ou ouvrage de science pure ou appliquée.

*PRIX A DÉCERNER EN 1922.***PRIX DE LA REINTY**

L'Académie décernera un prix de 500 francs à l'auteur du meilleur ouvrage, manuscrit ou imprimé, écrit en français, ou de la meilleure œuvre d'art, faisant connaître, par un travail d'une certaine importance, soit l'histoire politique et sociale, soit le commerce, soit l'histoire naturelle des Antilles, présentement possédées par la France ou qui ont été jadis occupées par elle.

PRIX BOUCTOT (BEAUX-ARTS)

L'Académie décernera un prix de 500 francs à une œuvre de peinture, sculpture, architecture ou gravure dont l'auteur sera né ou domicilié en Normandie, et de préférence à une œuvre qui aura figuré soit à une Exposition rouennaise, soit aux Salons de Paris.

OBSERVATIONS RELATIVES AUX CONCOURS

Chaque ouvrage manuscrit doit porter en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant *le nom et le domicile de l'auteur*. Les billets ne seront ouverts que dans le cas où le prix serait remporté.

Les académiciens résidants sont seuls exclus des concours.

Les ouvrages adressés devront être envoyés *francs de port avant le 1^{er} juin* (terme de rigueur) à l'un des Secrétaires de l'Académie, M. CLÉRY, pour la Classe des Sciences, ou M. CHIROL, pour la Classe des Lettres et des Arts.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ACADÉMIE

« Les manuscrits envoyés aux concours appartiennent à l'Académie, sauf la faculté laissée aux auteurs d'en faire prendre des copies à leurs frais . »

« Les lauréats des prix Bouctot et Pellecat devront, conformément aux traditions de l'Académie, lui faire hommage d'une de leurs œuvres. »

Les personnes qui connaîtraient des jeunes gens ou jeunes filles dignes d'encouragement, des actes de dévouement ou de belles actions, susceptibles de concourir pour les prix *Eugène Pellecat, Boulet-Lemoine, Dumanoir et Oclave Rouland*, sont invitées à les signaler à l'Académie, en adressant au Secrétariat, rue Saint-Lô, n° 40, à Rouen, une notice circonstanciée des faits qui paraîtraient dignes d'être récompensés.

Cette notice, appuyée de l'attestation légalisée des autorités locales, doit être envoyée franco à l'Académie avant le 1^{er} juin.

TABLE BIBLIOGRAPHIQUE
DES OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE
PENDANT L'ANNÉE 1919

- ANGOT (E.). — *Dames du grand siècle*. Paris, 1919.
- BORDEAUX (G.). — *Refuge de nuit et Œuvre du lait. Exercice 1918. — Rapport de l'Administrateur délégué*.
- COLETTE YVER. — *Les Cousins riches*.
- GUÉRY (abbé Ch.). — *M. Picot, membre de l'Institut, ancien président de la Société libre de l'Eure. — Société libre d'Agriculture, Sciences de l'Eure*. Evreux, 1919.
- LAGOGUEY (A.). — *L'Art poétique d'Horace et scènes choisies des chefs-d'œuvre de la tragédie grecque, traduits en vers. — Mélanges littéraires et actualités*. Troyes, 1919.
- LABAT (D^r). — *Villes d'hiver et bains de mer de la Corniche franco-italienne*.
- *Climat et eaux minérales d'Allemagne*.
- MICHELANGELO BILLIA. — *Le cenere di Lovanio e la filosofia di Tamerlano*. Milano, 1916.
- PERRÉE (Edmond). — *Le port de Rouen. — Ce qu'il était avant la guerre. — Ce qu'il est aujourd'hui*. Rouen, 1917.
- *Le fer en Normandie*. 1913.
- *Un siècle de commerce entre la France et le Royaume-Uni*. 1909.
- *Le port de Swansea, ses relations avec Rouen*. 1910.
- *Rouen et l'Industrie des pétroles*. 1908.
- *Rouen et l'Algérie. — Le monopole du pavillon*. 1919.
- *Le port de Rouen (Revue politique et parlementaire)*, n° 10, janvier 1917.

- *La Guerre économique* (Extrait du *Journal de Rouen*), 1914-1916.
- *Mélanges* (Extraits des journaux *Temps, Débats, Journal de Rouen*), 1902-1910.
- *La situation cotonnière* (Extraits du *Journal de Rouen*), janvier 1904-1914.
- *Etudes économiques* (Extraits du *Journal de Rouen*), 1907-1915.
- *Rouen-Normandie. Etudes économiques* (Extraits du *Journal de Rouen*), 1907-1917.
- *Rouen, son port, son Industrie, son commerce* (Extrait all. et trad. franç.).
- RÉGNIER (Louis). — *Le Tombeau de Robert d'Acquigny, commandeur au parlement de Paris dans l'Eglise N.-D. d'Andely* (Extrait du *Bull. philog. et historique*), 1917.
- VALIN (L.). — *Place du Vieux-Marché. — Reconstitution du pilori et du bûcher de Jeanne d'Arc. — Rapport présenté par M. Valin, maire, au Conseil municipal (Séance du 7 mars 1919).*

ŒUVRE D'ART

OFFERTE A L'ACADÉMIE PENDANT L'ANNÉE 1919

DUPORTAL. — *Aquarelle.*

TABLEAU

de

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

pour l'année 1919.

OFFICIERS EN EXERCICE

M. VALIN (L.) ✳, ✚, *Président.*

M. le Commandant QUENEDEY, ✳, *Vice-Président.*

M. GASCARD (A.) ✳, I ✚, *Secrétaire pour la classe des Sciences.*

M. le chanoine JOUEN, *Secrétaire pour la classe des Lettres et des Arts.*

M. DE BEAUREPAIRE (Georges), *Archiviste.*

M. LAYER (E.), *Trésorier.*

ANNÉE
de
réception.

MEMBRES DÉCÉDÉS

Académicien honoraire.

1882. M. LECHALAS ✳, ingénieur en chef honoraire des Ponts et Chaussées.

Académicien correspondant.

1896. M. BARBIER DE LA SERRE (Gaston), inspecteur des Forêts en retraite.

MEMBRES NOUVEAUX

Académiciens résidents.

MM.

CLÉRY (L.), ✳, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Rouen.

CHIROL (Pierre), architecte diplômé par l'Etat.

M^{me} LEFRANÇOIS-PILLION, critique d'art.

Académiciens correspondants

MM.

PERRÉE, archiviste de la Chambre de commerce.

DUPORTAL, aquarelliste.

DORCHAIN (Auguste), homme de lettres.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 18 DÉCEMBRE 1919	
PROCÈS-VERBAL.....	5
DISCOURS ET RAPPORTS :	
<i>Discours de réception</i> de M. Labrosse.....	7
<i>Réponse</i> de M. L. Valin, président.....	33
<i>Rapport sur le prix Pelletat</i> , par M. Samuel Frère.....	57
<i>Rapport sur le prix Bouctot</i> (Lettres), par M. G.-A. Prévost...	67
<i>Rapport sur le prix Houzeau</i> , par M. Cléry.....	77
<i>Rapport sur les prix de vertu</i> , par M. le chanoine Jouen.....	83

RAPPORT SUR L'EXERCICE 1919

Par M. le Secrétaire de la classe des Lettres et Arts.

<i>Elections du Bureau</i>	93
<i>Motions patriotiques</i>	94
<i>La question du Vieux-Marché</i>	98
<i>Nos deuils</i>	102
<i>Réceptions</i>	106
<i>Prix décernés</i>	107
<i>Membres nouveaux</i>	108
<i>Travaux de l'année</i>	110
<i>Question financière</i>	116
<i>Legs Courtonne</i>	119
<i>Hommages d'auteurs</i>	120

DISCOURS ET RAPPORTS IMPRIMÉS

CLASSE DES SCIENCES

<i>De la construction des ponts en France</i> , discours de réception de M. L. Cléry.....	125
<i>Réponse</i> au discours de M. Cléry, par M. E. Delabarre.....	153

	Pages
<i>Rapport sur les travaux de M. E. Perrée, par M. Louis Des-champs</i>	171
CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS	
<i>L'enseignement de l'histoire de l'art, discours de réception de M^{me} Lefrançois-Pillion</i>	179
<i>Réponse au discours de réception de M^{me} Lefrançois-Pillion, par M. le D^r Contan</i>	209
<i>Jean-Antoine Alavoine, discours de réception de M. Chirol</i>	227
<i>La reconstruction des maisons après la guerre, réponse au discours précédent, par M. le commandant Quenedey</i>	267
<i>Un témoin de l'Afrique normande en Afrique mineure, par M. Charles Nicolle</i>	293
<i>Auguste Dorchain, rapport sur son œuvre, par M. H. Paulme</i> ..	305
HOMMAGES A NOS MORTS ET MOTIONS PATRIOTIQUES	
<i>Notes nécrologiques sur M. le D^r Merry-Delabost, par M. le D^r Boucher</i>	325
<i>A l'Académie nationale des Beaux-Arts</i>	339
<i>Aux Sociétés correspondantes d'Alsace et de Lorraine</i>	340
<i>Réponse de la Société industrielle de Mulhouse</i>	341
<i>Réponse de la Société d'Histoire naturelle de Colmar</i>	341
<i>Réponse de la Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace</i>	342
<i>Réponse de l'Académie de Metz</i>	343
APPENDICES	
<i>Prix pour 1920, 1921, 1922</i>	345
<i>Table des ouvrages offerts à l'Académie en 1919</i>	351
<i>Œuvre d'art offerte en 1919</i>	352
<i>Tableau de l'Académie pour l'année 1919 : Officiers en exercice, membres décédés, membres nouveaux</i>	353

